This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~86. b. 18~~
CC. b. 19.

POÉSIES FRANÇOISES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Paris, impr. Guiraudet et Jouaust, 338, rue S.-Honoré.

RECUEIL

DE

POÉSIES FRANÇOISES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Morales, facétieuses, historiques

RÉUNIES ET ANNOTÉES

PAR M. ANATOLE DE MONTAIGLON

Ancien élève de l'école des Chartes
membre résident de la Société des Antiquaires de France

TOME III.

A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

M.DCCCLVI

9/a

Sermon joyeulx d'ung fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée, à rabattre sur le temps advenir[1].

utruerunt et corrupte sunt.
Exposer[ai] le thème au long;
Dire vueil le contenu.
Mes bons amys, j'ay entendu
Que l'antechrist est desjà né;
Le dyable luy a bien amené;
Il vient devant qu'on le demande.
Venez [donc] ça. Je vous demande
Une question souveraine,
[Toute] parfonde et fort hautaine;
Mais il est tant de gens [si] bestes!
Escoutez [tous], levez les testes.

1. Cette pièce gothique, que nous avons copiée sur l'exemplaire de M. Cigongne, a 4 ff. in-8 de 22 lignes par page pleine. Elle est sans feuillet de titre, mais la première page est encadrée d'un double filet. A la fin, deux bois : à gauche, trois boules enfilées, reste d'un cordon qui entouroit une armoirie, et à côté, dans un cadre rond, un saint ermite à mi-corps. — Elle a été réimprimée en 1829 par Pinard, pour Techener, in-8 de 13 pages en caractères gothiques, tiré à 60 exem-

Les femmes ont l'entendement
Plus habile pour maintenant
Que les hommes ; chascun le voit
En tout pays, en tout endroit.
Tout s'en retourne à rebours ;
Le monde s'en va en decours.
Messieurs, vous le voyez bien,
Tous mestiers ne gaignent plus rien,
Sinon boulengiers, taverniers,
Vendeurs de boys et les bouchers,
Lesquelz si atrapent argent
De tous estatz, de toute gent.
Chascun aujourdhuy si se plaint
A cause du vin et du pain.
Puis est monté si haultement
L'or et l'argent pareillement.
Tout s'en va et tout [se] confond ;
Putruerunt, corrupte sunt.
Ung chascun si s'en vueille taire ;
Il me souvient bien quant ma mère
Disoit qu'elle estoit prude femme ;
Mais qu'il en soit, par Nostre-Dame
Je n'oseroys de rien jurer.
Je ne suys point aise à crier,

plaires.—Quant à la plaisanterie du titre, elle étoit tout à fait proverbiale ; ainsi Brantôme parlant d'une veuve romaine dont le second mari, l'épousant après un an de veuvage, n'avoit pas eu à attendre jusque là : « Cependant en tiroit tousjours de bons biens, et empruntoit force pains sur la fournée, comme l'on dit. » (*Dames galantes*, discours 4, article 3.)

Se ne vous dis mon cas à plain.
Or çà, chascun tende la main
A la bourse; il en est temps.
Je vous diray comme j'entens
Ung exemple bien propice;
[Car] nul homme ne vit sans vice.
Racompter vous vueil et deduire
Une histoire pour bien rire.
  Ung jeune filz, qui se fiança,
A sa fiancée emprunta
Ung coup sur le temps advenir;
Cela, ce n'est que tout plaisir.
La mère sus piedz arriva;
La fille rougie trouva,
Disant : « Il y a eu hutin. »
— « Ma mère, m'amye, mon tetin,
« Il m'a le ventre barbouillé
« Et entre les cuisses fatrouillé;
« Mais il ne m'a point faict de mal,
« Je te prometz, en general. »
— « M'a-il fait ung tel deshonneur?
« Je fais veu à Notre-Seigneur
« Que jamais le mariage
« N'aura lieu, par son oultraige. »
  Le lendemain nostre fiancé,
Lequel estoit fort eschauffé,
Trouva sa povre fiancée
[Très] fort marrie et troublée.
Il luy va dire : « M'amye,
« Baisez-moy [donc], je vous en prie. »
— « Tirés-vous arrière, tirés;

« Jamais vous ne m'espouserez,
« S'a dit ma mère, soyez seur. »
— « Jouer me fault donc au plus seur
« Pour deffaire le mariage.
« Baisez-moy [donc] de bon courage;
« L'autre jour vous fustes dessoubz,
« A present je seray dessoubz[1],
« Affin que, par [le] fait contraire,
« Nous puissons tous deux [le] deffaire. »
Tout soubdain nostre fiancée
Fut de rechef bien visitée.
Velà l'histoire bien au long.
Putruerunt et corrupte sunt.
Le quatriesme, et puis la fin.
Or escoutez de cueur enclin.
Le mignon [si] s'en retourna
A une aultre, et l'espousa,
Et [lors] sans aulcunes negoces
La première vint aux nopces,
Laquelle, pour à brief dire,
Ne se sceut [pas] tenir de rire
En regardant ce beau mignon.
L'espousée, sans long blason,
Ne mist pas cela en oubly;
Elle dist à son bon mary,
Quant ilz furent au soir couchez :

1. L'imprimé porte :

A present je seray dessus,

ce qui est contraire au sens indiqué dans les deux vers suivants.

« Avant que jamais me touchez,
« Vous me direz, sans [nul] eslongne,
« Tout le faict et [puis] la besongne
« De la fiancée première,
« Sans riens en laisser derrière. »
Nostre mignon luy respondit,
Pour plus tost faire le deduyt,
Que deux foys l'avoit bistoquée.
« Et est il vray? Sans demourée,
« De vous je feray despartie;
« Dieu tous deux si vous mauldie. »
Notre mignon d'ung grant tastin
Lors luy donna son picotin.
Sans plus longuement sermonner,
L'espousée à deviser
Si va dire : « Ton fiance est net!
« Aussi notre gentil varlet
« Si me l'a fait plus de cent fois. »
Nostre espousé toutesfoys
De cela ne fut pas contens;
Si se téust, grisant les dens.
Et, affin qu'il n'y ayt ennuy,
A trompeur trompeur et demy.
Voilà la fin de mon mignon,
Putruerunt et corrupte sunt.
Ung chascun [donc] se contregarde,
Et à son fait si preigne garde;
Car plusieurs povres trupelus[1]
En ce point sont souvent deceuz;

1. Dans l'imprimé ce vers se lit ainsy :
Ces plusieurs povres trepelus.

Chascun le congnoist tout à plain;
Allez et revenez demain.

Finis.

Se Dieu qui cria et forma tout à point
M'eust donné qui ne me faillist point,
Qu'en toutes mes robes ne saillit un point
Et fussent bien fourrées et ne usassent
Et chose de mesnage ne me faillit point, [point,
Et eusse un cheval qui ne se lassat point,
Qui tousjours courust et ne mengeat point,
Et ung levrier duit si a point
Qui prinst ung lièvre tout à mon point,
Et oyseau de proye faict si a point
Qui print l'ostarde tout à mon point,
Haulbergeon de Millan à mon corps si à point
Qui ne peust faire mal à mon corps ne pourpoint,
Ne canon ni bombarde si ne me blessat point,
Ny espée ni lance forgez tant à point,
Et eusse belle femme qui ne tentast point,
Et, s'elle me disoit chose qui ne fut à point,
Le diable l'emportast et ne la reportast point,
Et fusse tousjours jeune et n'envieillisse point,
Et eusse belle hostesse qui ne contast point,
Et forgeasse monoye qu'on ne refusa[st] point,
Je feroys la chose que le roy ne faict point,
Et à Dieu soyez tout à mon apoint,
Et, si trouvez la fille à votre point,
Si donnez dedans et ne l'espargnez point.

Finis.

Le Monologue des Sotz joyeulx de la nouvelle bande, la Declaration du preparatif de leur festin et banquet, mis en lumière par le seigneur du Rouge et Noir, adressant à tous joyeulx Sotz et autres.

Avec privilége.

Le seigneur du Rouge et Noir
Aux lecteurs de bon voulloir
Donne salut.

Seigneurs, sy en quelque province
Est ce petit livret transmis
Où soit regnant un bon sot prince
Et sotz à liesse soubzmis,
Ainsi qu'à mes très chers amis,
Un salut de bon cueur je donne,

1. On a déjà pu lire, dans le premier volume de ce recueil (p. 11-16), un Monologue des nouveaulx sotz de la joyeuse bande. Nous imprimons celui-ci d'après l'exemplaire qui est passé de chez M. de Clinchamp chez M. Cigongne; c'est un in-8 goth. de 8 ff. de 28 vers à la page. On voit, au titre, le bois des trois fous avec la

Et pour eulx ledict livre(t) ordonne;
Lequel, passant temps, pourront veoir,
En priant leur grace très bonne
Que chascun les faultes pardonne
Qu'ilz y pourront appercevoir.

triple devise : *Raison par tout, tout par raison, par tout raison.* Au dernier verso, un bois d'un travail léger, le bon pasteur, portant la brebis, dans un cadre d'ornements; les lettres G N (Guil. Nyverd) y sont répétées deux fois, d'abord à la fin de l'inscription : *Ego sum pastor bonus* G. N., et plus grosses dans l'encadrement. C'est, comme on le verra, une œuvre différente du premier monologue, et plus longue; cependant les parties les plus importantes du premier ont été empruntées par le second metteur en œuvre, qui a recopié, en les variant et les augmentant un peu, l'énumération des fous et le détail des mets destinés au banquet; l'on devra même sur ce point comparer ensemble les deux pièces. — On sait que la devise *Tout par raison* autour des trois fous a été très souvent employée par Gringore; mais il ne faut pas à cause d'elle lui attribuer cet ouvrage : comme il l'a employée en sa qualité de *Mère Sotte*, ceux qui lui ont succédé sous ce rapport ont pu l'employer comme lui. D'ailleurs, qui sait si ce n'est pas seulement comme image que Nyverd a employé ce bois? Du reste, en écartant Gringore, nous ne donnerons aucun autre nom à ce seigneur du Rouge et du Noir. La devise *Esperant mieulx*, dont il a signé cette pièce, a été employée par Jean Lehoux, sieur de Branville (voy. ce Recueil même, t. 2, page 32); mais nous ne retrouvons pas ici le même style.

L'Acteur au Lecteur.

Les jours passez, par fantaisye,
Faisant des chasteaux en Asye
Et des grosses tours en Espaigne,
Au vert bois pris une compaigne.
Pretendent recreation
Prendre et avoir grand porcion,
Me vint de cent choses diverses
En l'esprit, tant rouges que perses,
Dont je fuz quelque peu fasché.
Par quoy au long je me couchay
D'un buysson, où dressa son col
Un plaisant et gay rossignol,
Lequel de son gracieux chant
Fut ma maistresse au loing chassant,
Et me sembla, parolle rondde,
Que tous les plaisirs de ce monde
Estoyent en ce boscage lors,
Par quoy, en faisant mes effors
Pour oyr tant gaye chanson,
Pas à pas plus près du buysson
M'approchay; mais, en me voyant,
L'oyseau s'en va, de moy fuyant,
Et delaissa son gringottaige,
Dont mon cueur de dueil eust partage.
Alors me voullu empescher
Plus avant en ce bois marcher
Pour de rechef son chant ramaige
Oyr dedans ce verd boscaige.

Mais, tout ainsy que je voulloye
Marcher plus outre emmy la voye,
Un petit dizain amassé
En papier, qu'on avoit laissé
Cheoir à terre en ce lieu predict,
Duquel la teneur ainsy dict :

« Vivent sotz, de noble voulloir,
Prenantz en vertu leurs adresse(s),
Car, ainsy comme on peult sçavoir,
Sottye en vertu est noblesse ;
Celuy dont peché l'ame blesse,
N'est digne d'estre sot nommé,
Mais, selon droict, fol estimé,
Lorsque vice en son cueur parsiste ;
Pour ce tiens en bon cueur fermé
Que Sottye en vertu consiste. »

Après avoir ce dizain veu,
Fuz tant de liesse pourveu
Qu'habandonnay boys et buissons,
Le rossignol et ses chansons ;
Et me vint lors en mon couraige
En tous lieux, fust ville ou village,
Pour de joye avoir jouyssance,
Des bons sotz chercher l'acointance ;
Ce que je fiz incontinent,
Tant qu'avec eulx suys maintenant.
Or, pour d'yceulx la grace avoir,
Comme seigneur du Rouge et Noir,
Donner leur veulx par amytié
De mes biens plus de la moityé ;
Et, pour sotz espritz contenter,

J'ay voullu moyens inventer,
Pour d'iceulx me faire congnoistre,
Les semondre avec moy repaistre
Demain en un plaisant chasteau
De regnon hault, voire très beau,
Ainsy que sera recité
Cy après; pource en verité,
Tous je vous prie en general,
Bons sotz, tant d'amont que d'aval,
Par voz noms vous pretens nommer,
Et pour mes amis reclamer.

Premier, sans en excepter nulz[1],
Sotz à venir, sotz bien venus,
Sotz crainctifz et sotz attendans,
Sotz de bien boire pretendans,
Sotz grands, sotz petits, sotz moyens,
Sotz villaigeois, sotz citoyens[2],
Sotz gras, sotz maigres, sotz refaictz,
Sotteletz et sotz tout parfaictz,
Sotz vieulx, sotz jeunes innocens,
Sotz rasotez, non hors du sens,
Sotz anciens et sotz nouveaulx,
Sotz nyaiz comme jeunes veaulx,
Sotz vassaulx et sotz gentillastres,
Sotz qui grattent leur cul ès astres,
Sotz rethoriciens, sotz fatistes[3],

1. L'énumération des Sots n'a que 41 vers dans le monologue antérieur; ici elle en occupe 68.

2. Habitants des villes.

3. On se rappelle les stances de Grosnet sur les bons *facteurs*.

Sotz praticiens et sotz legistes,
Sotz piteux et sotz aumosniers,
Sotz aymans à garder deniers,
Sotz laboureurs, sotz mecanicques,
Sotz entendens sottes trafficques,
Sotz soy prisans moins q'un festu,
Sotz crians en toutte vertu,
Sotz esventez, sotz lunaticques,
Sotz fortunez, sotz fantasticques,
Sotz courts, sotz longs, sotz clercz, sotz layz,
Sotz barbouillez, sotz beaulx, sotz laidz,
Sotz esbahiz, sotz estonnez,
Sotz larges, sotz habandonnez,
Sotz affamez, sotz pleins, sotz chiches.
Sotz gourdz, sotz pauvres et sotz riches,
Sotz humbles et sotz arrogandz,
Sotz voyaigers, sotz naufragandz,
Sotz ouvriers et sotz aprentifz,
Sotz gros asniers et sotz subtilz,
Sotz resveurs, sotz à testes bourdes,
Sotz venteurs, sotz affermant bourdes,
Sotz ardans d'aller, sotz tardifz,
Sotz pesans, sotz acouardiz,
Sotz mignons et sotz tous gaillards,
Sotz babillars, sotz bons raillars,
Sotz de soulas, sotz de liesse,
Sotz instruyctz en sotte jeunesse,
Sotz fuyans noyses et debatz,
Sotz aymans faire sotz combatz,
Sotz de bon voulloir, sotz restifz,
Sotz las d'aller et sotz hastifz,
Sotz sans soucy, sotz bons robins,

Sotz rouges comme cherubins[1],
Sotz enrumez, sotz entoussez,
Sotz mal sains, sotz interessez,
Sotz luneaulx à testes despites,
Sotz sucrez et sotz chattemittes,
Sotz forts, sotz foibles, sotz pouvreux,
Sotz hardiz, sotz advantureux,
Sotz felons, sotz espoventables,
Sotz plaisans, sotz doulx, sotz affables,
Sotz mariez, sotz amoureux,
Sotz dolentz et sotz langoureux,
Sotz maistres comme cieurs d'aictz[2],
Sotz blondz, sotz bruns, sots chaulx, sotz froictz
Sotz bigorniers[3], sotz bons beuveurs,
Sotz frians, sotz fins, sots baveurs,
Sotz joyeux demandans à rire,

1. On connoît les miniatures et les peintures italiennes des XIVe et XVe siècles. Les têtes de chérubins et les six ailes dont elles sont entourées y sont le plus souvent complétement rouges ; les anges le sont eux-mêmes quelquefois entièrement, et, pour n'en citer qu'un exemple françois, j'indiquerai ceux qui accompagnent le portrait d'Agnès Sorel, représentée en Vierge, qu'a publié M. Vallet de Viriville.

2. Scieurs de poutres, comme qui diroit scieurs de long. Ceci nous prouve que c'est ainsi qu'il falloit rétablir deux mots de lapremière pièce (t. 1er, p. 13, note 3) en laissant les deux vers sans rime. Dans le titre d'une des pièces du manuscrit la Vallière, on trouve aussi cette même expression : c'est la Farce des Sobres sotz entremellé avec les Syeurs d'ays.

3. Il seroit possible que ce fût un adjectif fait sur le

Sotz rechignez, sotz remplis d'yre,
Sotz gros, sotz crevez, sotz ethiques,
Sotz terrestres, sotz acquatiques,
Sotz alaigres, sotz promptz, sotz lourds
Et sotz subjectz au pis d'amours,
Mon vueil à inventer se fonde
Tous sotz et sottes de ce monde,
Sans que nul j'en vueille excepter,
Mais tous je vous prie assister
A mon grand festin et banquet,
Pour mettre sus joyeux quaquet
Sans y faillir aucunement.
Le seigneur de Rien[1] seurement
Du banquet, sans estre hastif,
Fera le grand preparatif,
Accompaigné du Plat-d'argent.
Le Safran sera diligent,
Souffrète et Plantebourde aussi,
Vous servir sans aucun soucy.
Bas-de-Poil et la Qui-n'a-guère
Vous feront très joyeuse chère.
A Malayse, avec Peu-d'Aquest,

mot professionnel *bigorne*, petite enclume servant à façonner les pièces en rond, de forme concave et par là à deux cornes, *bicornis*, d'où son nom et celui de notre Bigorne du second volume. Sot *bigornier* équivaudroit à *sot cornu*, *sot cornard*. Mais cela doit plutôt encore se rattacher au sens *d'argot* qui se dit aussi *bigorne*; *bigorniers*, ce sont ceux qui parlent bigorne.

1. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer les doubles ententes de tous les noms qui suivent.

Seront les sergentz du banquet,
Pour garder qu'il n'y ait desordre.
L'abbé de Plate-Bourse en ordre
Y verrez et le Bas-d'argent,
Lequel ne sera negligent
Hault et bas mettre vin sur table.
L'abbé de Peu-de-Sens notable,
L'abbé de Mau-Gouverne[1] aussi,
Et de Picque-Pulce, en soucy
Seront pour tous vous faire asseoir
Autant à midy comme au soir.
Le seigneur des Minces gentil
Au dessert sera fort subtil,
Avec l'abbé de Sainct-Liger,
Faisant les faultes coriger
Qui pourroyent venir en ce lieu.
Aussi fera faire bon feu
Le puissant seigneur de Froidure.
L'abbé de Froictz-Vaulx[2], qui n'endure
Challeur, soit charnaige ou karesme,
Vous chauffera comme luy-mesme;
Il a de ce faict pris la charge
Avec[ques] le seigneur de Neige[3],
Le seigneur des Vents et mainctz autres,
Lesquelz pour ce faict sont tous vostres.

1. Ce nom se trouve, comme ceux de quelques autres personnages fictifs, dans la pièce des Enfants sans souci qu'on pourra voir dans le 3e vol. des *Variétés*.

2. Des vallées froides.

3. Ici l'original offre la signature : *Monolo. des Sotz. B.*

Le Preparatif du festin.

Or premier, sans quelque default,
Pour le festin avoir nous fault
Quatre muys de bled mis en miches[1].
Douze sangliers, neuf cerfz, six biches,
Soixante oysons, trente chevreaulx
Et la chair de quatre-vingt veaulx,
Troys cents poinsons de vin vermeil
Et de claret nombre pareil,
De vin blanc d'Anjou cinq cens pipes,
Et trente bassins plains de trippes
Pour fricasser d'entrée de table;
Et, pour viande delectable,
Cinquante lièvres, cent congnins
Et autant de petits lappins,
Cent paons, troys mille chappons,
Mille ramiers, deux cens herons,
Cent coqz d'Inde[2], cent cormorantz,
Deux mil pardriaulx fort friantz,

1. Le second emprunt commence à ce vers. Contrairement à ce que l'auteur a fait pour le premier, il a retranché au lieu d'ajouter. L'énumération des mets destinés au festin n'a ici que 38 vers; elle en a 46 dans le monologue de notre premier volume.

2. Ce détail est bon à remarquer. En 1560, Champier, dans son livre *De re cibaria*, lib. 13, cap. 73, p. 831, disoit : « Venere in Gallias annos abhinc paucos aves quædam externæ, quas Gallinas Indicas appellant; credo quoniam ex insulis Indiæ nuper a Lu-

Deux mil beccasses et sercelles,
Autant de cailles et de merles,
D'alouettes quatre milliers,
Cinq cents mauvis, cent chevalliers,
Mille faisans, cent morillons,
Troys septiers d'autres oysillons,
Deux cens butors, cent cochons gras,
Soixante et huyct brocz d'ypocras,
Quatre cens canardz de rivière,
Pour ensemble faire grand chère;
Douze milliers de pastez chaulx
Et les boudins de cent pourceaulx;
De froment six mille pains blancz,
Cent formaiges gras, deux cens flans,
Deux cents tartes, troys cents gasteaux,
Troys miliers de petis tourteaulx;
Sept fors chevaulx chargez d'oingnons,
Dix de concombre, huyct de pompons;
Vingt chevaulx chargez de navetz,
Autant de raves et panetz,
Troys barilz de saulces jolyes,
Quinze chevaulx chargez d'oublyes.

sitanis Hispanisque patefactæ primum invectæ fuerunt in orbem nostrum.» Leur mention faite dans cette seconde pièce, et dans celle-là seulement, feroit remonter leur introduction en France un peu plus haut, car Guillaume Nyverd imprimoit bien avant 1560. — (Cf. d'ailleurs l'édition de *la Vie privée des François* de Legrand d'Aussy donnée par Roquefort en 1815, t. 1, p. 349-55.)

Ce banquet pour vous on prepare;
Entrez dedans, sans dire gare,
Et tous à table vous mettez;
Sy serez sottement traicttez.
Du chasteau et lieu de regnon,
Bons sotz, vous ne sçavez le nom,
Mais briefvement vous le sçaurez;
Par ce point myeulx le trouverez.
Et soyez certains qu'à l'entrée
N'y a nulle garde atiltrée
Pour vous deffendre le passaige:
Le seigneur du lieu, noble et saige,
Pour traicter Sotz, a bon voulloir
Au banquet se faire valloir.
En ce lieu a telle clairté
Que jam[a]is nulle obscurité
N'y entre en nulle manière
Que la nuyct n'entre la première:
Car le solleil de toutes pars,
Lorsque sont sur la terre espars
Ses rayons, tel lueur apporte
Qu'il n'est huys, fenestre ne porte
Qui le seust empescher d'entrer.
Ce lieu est precieux et cher
Et assis en bel air; aussi
Les habitans aucun soucy
N'y ont de vivre, car tousjours
Dieu leur donne au besoing secours.
Passons outre(s); il vous fault sçavoir
Que le lieu et plaisant manoir
Est de grands seigneurs gouverné,

Et à chacun d'eulx ordonné
De son cas sy bien mettre en ordre
Que veoir on n'y sçauroyt desordre.
Premier a préparé la voye
Le très noble marquis de Joye,
Accompaigné de ses suppostz,
Lequel ne veult prendre repos
Son marquisat faire valloir[1];
Puis le seigneur de Bon-Vouloir
Veult compaigner Sotz en ce lieu.
Le baron de Liesse adveu
A faire ainsi qu'il luy plaira,
Car ce lieu n'abandonnera;
C'est un des bons Sotz honorables.
Et, pour faire couvrir les tables,
Le gentil seigneur de Verdure
La charge a pris, mais que verd dure;
Autrement pas ne le fera.
Le seigneur des Jonchées sera
Soingneux vous servir d'herbe verte.
Toutte triomphe descouverte
Sera ce jour pour verité
Par le bon seigneur de Gayetté,
Que tout Sot jamais n'abandonne.
Le seigneur de Plaisance ordonne
De la musicque et hault et bas;
Chacun Sot prendra des esbatz
En ce lieu plus d'un million.
Le [bon] seigneur de Gaudion[2]

1. Imp. : volloir.
2. C'est-à-dire *Gaudium*, le seigneur de Joie.

Et le seigneur du Cueur-Joyeux
Triompher seront curieux;
Puis le grand seigneur du Bon-Temps
Fournira de tous passetemps.
Pour ce, bons Sotz, de cueur humain
Je vous semondz tous à demain
Vous trouver pour veoir ses merveilles,
Au chasteau des nidz à corneilles:
Car de ce lieu le sot seigneur
A vous tous fera grand honneur;
Là est le Rouge avec le Noir,
Triomphant en ce hault manoir.
Au bon seigneur de Rien m'attendz
Vous traiter ainsi que pretendz:
C'est le maistre d'hostel des Sotz,
Lequel, sans prendre aucun repos,
En ce cas fera son debvoir,
Comme pourrez apercevoir.

Esperant mieulx.

Conclusion de l'Auteur.

Je n'entens point blasmer les Sotz;
Lecteur, ainsi le trouverez;
Car je suys un de leurs suppostz
Et bons amis confederez;
Pour tant, quant ce livre lirez,

N'en gettez nul mauvais quaquet,
S'il vous plaist, mais excuserez
Du Rouge et Noir le sot banquet.

Raison par tout. *Par tout raison.*
Tout par raison.

On les vend à Paris, par Guillaume Nyverd, imprimeur et libraire, avec privilége et deffense à tous de n'en faire imprimer ne en vendre d'autre que de ceulx qui auront esté imprimez par ledit Nyverd, sur les peines contenues oudict privilége.

Epistre envoyée par feu Henry, roy d'Angleterre, à Henry son fils, huytiesme de ce nom, à present regnant oudict royaulme[1].

(1512.)

Epistre envoyée des Champs-Elysées.

Amour que doit avoir le père au filz,
La promesse qu'à ma mort tu me feiz,
Et la crainte de ton futur maleur,
Quant je te voy contre moy rebelleur,
Pour obeyr à gens trop voluntaire,
En corrompant la loy testamentaire.

1. Nous avons vu de cette pièce deux éditions gothiques, toutes deux in-8°, sans date. L'une, que nous croyons la première, a trois feuilles sous les signatures A-C, 27 lignes à la page, et au titre un bois représentant Salomon adorant les idoles. La seconde, sans date ni feuillet de titre, n'aplusque deux feuilles, sous les signatures A-B. Le caractère est élégant et plus fin, et les lignes, plus serrées, sont au nombre de 37 par page. C'est par là qu'on est ar-

Que t'ordonnay vers mon deffinement,
M'ont compellé t'envoyer promptement,
Mon très cher fils, ceste presente epistre,
Par laquelle ton hault et loyal tiltre,
Honnorable, riche, de grant vallue,
En premier lieu je revère et salue.

rivé à faire tenir le même texte en deux feuilles seulement, et aussi en imprimant de temps en temps un certain nombre de vers sans les couper et comme de la prose. Plus tard on reprit ce petit ouvrage, car M. Brunet en signale une édition avec date chez Macé Bonhomme en 1544; Henri VIII vivoit encore, ce qui fait que la pièce étoit encore de mise. Nous regrettons même de ne pas l'avoir rencontrée pour constater si le texte en étoit identique ou si certains détails en avoient été rafraîchis par des allusions nouvelles. Mais, comme on le verra surabondamment dans son contexte même, la pièce est bien originairement contemporaine de Louis XII, et, comme date positive, de l'année 1512. Nous ajouterons que, malgré sa forme trop didactique, elle est non seulement curieuse, mais même très importante. Elle a certainement été écrite sous l'inspiration, et peut-être par le commandement du roi; par le résumé de toutes les prétentions successives de l'Angleterre sur notre pays, par leur réfutation et leur mise à néant, c'est un véritable manifeste politique mis sous les yeux du peuple de la France, auquel ne parvenoient pas les mémoires et les réponses de la diplomatie officielle. Nous regrettons de ne pouvoir nommer l'auteur de cette pièce sensée, d'une inspiration tout-à-fait françoise et d'une forme parfois vraiment ferme. Son tour un peu sec, qui empêche de songer à Gringore, pourroit faire penser à Jean d'Autón et à Jean Lemaire; mais l'allusion qui est faite à des ouvrages de tous les deux ne permet pas de leur en faire honneur.

J'ay sceu pour vray que la prosperité
Du roy de France a le pape[1] incité ;
Semblablement le mutin roy d'Espaigne[2]
A subverty partie d'Alemaigne
Et l'empereur[3], qu'on dit roy des Roumains,
Pour aux Françoys faire maulx inhumains
Et q'envyeulx de leurs grandes victoires,
Ont pourchassé merveilleux adjutoires,
Tant envers toy que plusieurs aultres roys,
Pour mettre sus les marciaulx arroys
Et surmonter par force inexpugnable
La nation de France insuperable.
A quoy as-tu donné consentement,
Dont m'esbahis, veu que tant doulcement
Je te l'avoys à ma mort[4] deffendu,
Et crains très fort qu'il te soit cher vendu.
Qui t'assauldroit, il te fauldroit deffendre ;
Mais par plaisir telle guerre entreprendre
Au gré d'autruy, c'est trop grosse follye,
Te suppliant qu'elle soit abolye
Pour les raysons que te feray congnoistre.
Premierement il te faut recongnoistre
Que les Françoys sont cause de ton bien,
Et que sans eulx de moy ce n'estoit rien[5],
Tout en ce point qu'ilz m'ont fait roy soudain ;
Semblablement te mettront à desdain :

1. Jules II.
2. Ferdinand V le Catholique.
3. Maximilien I.
4. Henri VII étoit mort le 22 avril 1509.
5. C'est en France que celui qui n'étoit que le comte de

Car le peché de faulce ingratitude
Procurera dessus ta magnitude
Ung mal si grant qu'il te pourra bien mettre
Du tout en bas sans couronne et sans ceptre,
Veu mesmement que de mutation
Se resjouyst ta fiere nation,
Qui ne voulut sans force onc endurer
Ung roy sur eulx par un long temps durer.

L'an qu'on disoit six cens quarante et deulx
Misdrent à mort le roy regnant sur eulx,
Osvualdus[1], et, après des ans six,
Son successeur[2] Breint fut par eulx occis.
Fut Elfredus[3] d'ilec à des ans trante.
Puys ceste gent fière et sanguinollente,
L'an six cens et quatre vingtz dix sept
Edegarus fait mourir, comme on scet,
Obret aussi dix [et] neuf ans après[4],
Et aultres mains qui te sont de plus près :
Car des syons dont sommes descendus

Richmond, avant de devenir Henri VII, se réfugia, et c'est avec le secours de Charles VIII qu'il put organiser sa descente en Angleterre et sa victoire à Bosworth (21 août 1485).

1. Mort après huit ans de règne dans une bataille.

2. Osric, fils d'Oswin, l'un des descendants d'Ælla, fut mis à mort par Oswio, frère d'Oswald et son vrai successeur. Breint n'est pas un nom, mais une modification de l'appellation de bretwalda, donnée alors aux rois anglo-saxons.

3. Aldfrid mourut en 705, après dix-neuf ans de règne.

4. Osred, fils d'Aldfrid, fut tué en 716, dans un combat livré contre son parent Kenred, qui lui succéda.

Ilz ont plusieurs sans couronne rendus,
Et, par couraige et vouloir importun,
En ont tousjours desconfit de deux l'un.
Le fils du roy Guillaume le bastard,
Nommé Robert, eut le premier hazart,
Desquels sommes descendus et venus:
Car les Angloys, pour leurs discors menus,
Le chassèrent en très grant vitupère[1],
Et firent roy Henry premier, son frère,
Lequel regna sur eux paisiblement
Et mourut roy[2], delaissant seullement
Une fille, dame Maheut nommée,
Qui espousa[3], par sa grant renommée,
Ung empereur, lequel fut appellé
Henry second, mais par mort expellé
Fut de son royaulme, à l'instigation
De ta cruelle et fière nation.
Puys Maheut print pour son second mary
Geoffroy Martel[4], dont on ne fut marry,

1. Au moment de la mort de Guillaume le Roux, deuxième fils de Guillaume le Conquérant (août 1100), il sembloit que la couronne dût revenir à Robert, comte de Normandie, son fils aîné; mais il étoit alors à la croisade, et, profitant de son absence, Henri, le troisième fils, s'empara de la couronne.

2. En janvier 1136.

3. En 1111. Non pas Henri II, mais Henri V, qui mourut en 1125.

4. Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, qui l'épousa en 1127. C'est de lui que la cathédrale du Mans conservoit un portrait émaillé sur une table de cuivre. Cf. Laborde, *Livret des émaux du Louvre*, p. 36-37.

Car des Françoys tenoit nom et demaine,
Anjou, Tourraine et la terre du Maine,
Desquels pays il estoit gouverneur,
Et neanmoins s'en dist depuis seigneur,
Comme aussi ont aultres roys d'Angleterre,
Sur quoy leur ont les Françoys fait grant guerre.
Cestuy Geoffroy paisiblement regna[1];
Aussi son filz, Henry, qui gouverna[2]
Par quelque temps son royaulme saigement
Et eut Guyenne accidentallement
Avec Poytou à cause de sa femme
Alyenor[3], laquelle comme infame
Le roy Loys le jeune delaissa
Et d'avec lui par bon conseil chassa,
Car elle estoit sa parente bien proche,
Et, qui pis est, elle avoit fait approche
Trop familier du soudan Saladin,
Voulant laisser son mary tant begnin.
Ledit Henry eut d'elle quatre enfants :
Henry, Richard et Geoffroy, triumphans,
Et une fille, en Espagne espousée[4],
Dont Blanche vint, qui fut saige et posée,
Laquelle Blanche eut pour unique espoux

1. Pas en Angleterre du moins. Le successeur d'Henri Ier avoit été Etienne, fils d'une fille de Guillaume le Conquérant, dont tout le règne fut occupé par des guerres contre la comtesse Mathilde.

2. De 1184 à 1189.

3. Eléonore d'Aquitaine avoit épousé Louis VII en 1137. Le divorce eut lieu en 1152, et elle se remaria six semaines après à Henri II.

4. Par Alphonse IX, roi de Castille.

Ung roy de Loys de France, si très doulx,
Qui nommé fut Loys le Debonnaire[1].
Et, pour venir au propos ordinaire,
Ledit Henry, troiziesme de ce nom,
Son aisné fils Henry, de grand renom,
Feist couronner durant ce qu'il vivoit;
Mais il advint, comme cil qui vit veoit,
Que la mort print le filz[2] avant le père,
Et fut celluy qui, par grant vitupère,
Fit en l'eglise occire sainct Thomas[3]
Par gens dampnés, dont il fist lors amas;
Le second fils, Richard, guerre orna
A son dit père, et de guerre l'atourna
Si durement par faulx conseil inique
Qu'il le rendit si très melancolique
Que de courroux à Chynon trespassa[4],
Par quoy Richard regna par quelque temps;
Puis il mourut[5], ainsi comme j'entens,
Sans nulz enfants, et par celuy devoient
Ses deux nepveux, qui petit d'aage avoient,
Lesquelz estoient enfans de feu Geoffroy,
Luy succeder; mays Jehan[6], sans nul effroy,
Cruelle mort soudain leur prepara,
Et du royaulme sans droit il se para,

1. Louis VIII, qui l'épousa en 1200.

2. Henri, en guerre avec son père, mourut au château du Martelle 1183.

3. Le 29 décembre 1170.

4. Le 6 juillet 1189.

5. Richard 1er, celui qui fut surnommé *Cœur de Lion*, mourut le 6 avril 1199, au siége de Chalus, en Limousin.

6. Jean-Sans-Terre, 4e fils d'Henri II.

Dont fut privé semblablement du Maine,
De Guyenne, Normandie et Touraine,
Par les Estatz, assemblez pour l'affaire,
Par quoy Loys, nommé le Debonnaire,
Par les Angloys pour roy fut accepté,
Lesquelz après, par leur grant lascheté,
Henry le quart[1], qui estoit de Jehan filz,
Ilz firent roy d'un accord bien prefix;
Et, moyennant grans sommes de deniers,
Ledit Loys leur livra voulantiers
Ledit royaulme d'Angleterre, où regna
Paisiblement et puis le gouverna
Son aisné filz, Edouard le premier.
Mais ce fol peuple, à tout mal coustumyer,
Après sa mort[2], Edouard le deuziesme,
Qui fut leur roy, firent sans dyadesme
En leurs prisons mourir à grant souffrance[3],
Dont fut femme dame Ysabeau de France[4].
Et Édouard le tiers, leur filz unique,
Ilz firent roy, comme on dit, pacifique.
Et, par après le règne de Edouard[5],
Firent aussi mourir leur roy Richard
En leurs prisons par ennuyz desplaisans,
Après qu'il eut regné vingt et deux ans[6],

1. C'est-à-dire Henri III, qui régna du 28 octobre 1216 au 15 novembre 1272.
2. Arrivée le 5 juillet 1307.
3. En 1327.
4. Elle étoit fille de Philippe le Bel.
5. Mort le 23 juillet 1377.
6. Richard II, fils du prince de Galles et petit-fils d'Edouard

Et ce au moyen de longues tresves prinses
Sur les guerres et folles entreprinses
Qu'ilz voulurent contre Françoys avoir,
Et esleurent, qui fut piteulx à voir,
Ung exilé, qu'on disoit Derby conte,
Henry nommé[1], comme l'istoire compte,
Lequel, ingrat du bien qu'il print en France
En son exil et durant sa souffrance,
Avec le roy nommé Charles sixiesme
Dressa grant guerre au roy Charles septiesme,
Qui lors estoit fort jeune et en bas aage,
Et, procedant d'ung très lache couraige,
De ses terres usurpa la pluspart
Par le secours de ce fier liepart,
Duc de Bourgogne, et aultres mauvais princes,
Lesquelz avoient devisé les provinces,
Et se tenoient bandez et non uniz,
Dont sur la fin ils furent bien pugniz,
Et mesmement Henry le cruel sacre,
Lequel mourut du mal de sainct Fiacre,
Piteusement, sans longuement regner[2].
Son filz Henry, qui se fist couronner
Roy de France[3], sans aulcun titre et droit,

III, fut déposé le 30 septembre 1399, et assassiné l'année suivante au château de Pontefract, où il étoit prisonnier.

1. Henri IV.

2. Le poète confond ici Henri IV avec son fils Henri V, qui mourut au château de Vincennes d'une fistule, le 31 août 1422. Il régnoit depuis le 20 mars 1413.

3. Henri VI fut sacré roi de France à Paris le 17 décembre 1431.

Mourut sans royaulme, en ung lieu fort estroit;
Car bien soudain fut de France chassé
Et tellement par armes pourchassé,
Qu'il s'en alla sans terre, desconfit,
En Angleterre, où fist mal son prouffit;
Car Edouard, filz au duc de Yorc,
Après qu'il eut mis à cruelle mort
Son filz aisné, qui fut prince de Galles [1],
Le povre roy tint ès prisons regalles,
Où il mourut [2] de dueil et desplaisir,
Et lors se vint dudit royaulme saisir,
Dont encores de dueil le cueur me seigne,
Car le party d'Henry, duquel l'enseigne
Estoit la rose vermeille, comme on scet,
Tint mon père [3], le duc de Sobresset,
Qui fut occis, d'alumelle ou du manche,
Par Edouard, portant la rose blanche.
Par quoy soudain d'Angleterre parti
Et droit en France allay chercher parti,
Comme exilé, laissant mon propre cresme,
Où le feu roy Loys, du nom unziesme,
Humainement en sa cour me receut
Et m'entretint, comme bien faire sceut,
Jusques après le trepas de Edouard [4],

1. Il s'agit du fils de Henri VI et de Marguerite d'Anjou.

2. Henri VI fut assassiné à la Tour de Londres, où il étoit renfermé, le 22 mai 1471.

3. Qu'on se rappelle que c'est Henri VII qui parle.

4. Edouard IV régna depuis la déposition de Henri VI, proclamée le 5 mars 1461, jusqu'au jour de sa propre mort (9 avril 1483).

Qui ses enfants à son frere Richard
Recommanda, luy en baillant la garde,
En le priant qu'à leur fait bien regarde.
Mais ce Richard, en lieu de les garder,
Les fist mourir à grant tort sans tarder[1],
Et du royaulme se para tout à tant,
Dont le pays fut assez mal content,
Et conclurent les Angloys expeller
Le dit Richard et à eux [m']appeler;
Ce qui fut fait par le très bon secours
Du roy Charles huitiesme, qui des tours
Me fist très bons, dont je luy suis tenu
Et toy aussy, comme estant parvenu,
Après ma mort, à cet honneur royal[2].
Et pour ce donc, comme très desloyal,
Me mescongnois cestuy bien qu'on m'a fait,
Dont tu joys royaulment[3] et de fait;
Si tu le fais, mal tu t'en trouveras,
Et quelque jour trop dolent en seras;
Car maintenant tu es à l'ordre et tour
Que les Angloys, par un legier destour,
Despossèdent, par façon desloyalle,
Leurs roys directz d'auctorité royalle,
C'est assavoir de deux l'un, comme as veu.

1. On sait le sort d'Edouard V et de son jeune frère le duc d'York, étouffés dans la Tour de Londres. On a déjà vu que Richard III fut tué à la bataille de Bosworth, en 1485.

2. Les deux éditions impriment ici ce vers, dont la place est en réalité plus loin :

Tu leurs detiens à tort Callaix et Guygnes.

3. B : loiaument.

Et penses bien que l'on est jà pourveu
D'ung aultre roy qui contre toy pretend
Droict au royaulme, qui seullement atent
L'infortune de ta folle entreprinse
Pour se parer de ton bien par surprinse.
Tu le cognois, c'est le duc de Suffort [1],
Qui des François se tient puissant et fort,
Et davantage est de la blanche rose,
Toy de la rouge, où maleur se repose.
Il suffiroit trop de ceste rayson
Pour te contraindre à garder ta maison;
Mais d'une aultre t'avertiz pour seconde,
A celle fin que mieulx je te confonde,
Que tu n'as pas de guerroyer matière
Veu que tu tiens la terre toute entière,
Et que le roy ne les princes françoys
N'usurpent rien qui soit à toy; ainçoys,
Car droit n'y as qui vaille quatre guygnes
Tu leur detiens à tort Callais et Guygnes [2];
Touchant Poitou, Guyenne et Normandie,
Aussi Ponthieu, longtemps a, quoy qu'on die,
Que confisquez furent par le forfait
De nos parents, qui jadis ont meffait
Contre France, par leur rebellion,

1. Edmond de la Pole, comte de Suffolk, qui épousa en 1515 la veuve de Louis XII, sœur de Henri VIII, avec le consentement peu prévu de ce dernier. (Cf. Jean d'Authon, t. 3, p. 142, et les *Mém. de Du Bellay*, coll. Mich. et Pouj., 1re série, t. 5, p. 122.

2. Voir la note 2 de la page précédente. Calais fut pris par les Anglais en 1347.

Dont il est mort de gens ung million.

Et, pour entendre amplement ceste histoire,
Tu dois sçavoir comme chose notoire
Que Guyenne, Normandie et Poytou,
Touraine, aussi le Maine avec Anjou,
Sont, sans doubter, de l'ancien demaine
Des roys françoys; la chose est bien certaine,
Comme il appert par histoires antiques,
Tant de France que d'aultres autenticques;
Car les Françoys par armes les conquirent
Sur les Romains, Hunts et Gotz, qu'ils deffirent.
Or est-il vray qu'après certain long temps
Les roys de France ont eu plusieurs enfants,
Ausquelz ilz ont baillé par appannaige
Lesditz pays, sauf le droit de l'hommaige
Et seigneurie en souveraineté,
Que lesditz roys ont, de leur majesté,
Tousjours gardé par rescination
Pour l'enseigne de domination.
Et, quelquefoys, pour mettre paix en guerre,
Fut à Rollo, duc des Dannoys, la terre
De Normandie entièrement donnée [1],
Aussi de France une fille adonc née [2],
Qu'il espouza par tel appointement
Que de baptesme il prendroit sacrement.
De ce Rollo, qui fut preux et vaillant,
Issit Guillaume, assez bon bataillant [3];

1. En 912.
2. Gisèle, fille de Charles le Simple.
3. Guillaume Ier, surnommé Longue-Epée.

De Guillaume vint Richard le premier[1],
Nommé le bon, parceque coustumier
Fut de bien faire à tous, sans mauvais bond.
Dudit Richard vint Richard le second[2],
Qui ne laissa sur terre hoirs de son sang,
Par quoy Robert, son frère[3], tint le rang
Dudit duché par ung très bon regime,
Et puis mourut sans enfant legitime.
Bien eut ung fils qui estoit son bastars,
Qui[4] laissa duc et ne vint point trop tard;
Car c'est celluy qui fut nommé Guillaume,
Lequel conquit d'Angleterre le royaulme
Ainsi que j'ay icy devant predict;
Et, si de luy j'ay cy fait ung redit,
Se n'est à tort, car de luy suys venu,
Comme j'ay dit dessus par le menu.
Velà le tiltre et le droit primitif
Où les Angloys ont trouvé leur motif
De soy dire seigneurs de Normandie,
Qu'on appeloit, le temps passé, Neustrye,
Où n'ont plus riens par plusieurs grans raisons:
La première, qu'en deux temps et saisons,
La dicte terre escheut au roy de France
Par une Alix[5], si j'en ay souvenance,
Fille à Thibault filz du conte de Blays

1. Dit le Viel, l'Ancien ou Sans-Peur.
2. Mort en 1026.
3. C'est Robert le Diable.
4. Pour: *qu'il*.
5. Alix, cinquième fille de Thibaut IV, dit le Grand, comte palatin de Champagne, et de Mahaud de Carinthie,

Et d'Aideline, ainsi que je congnoys,
Qui fut fille, par loyal mariage,
Dudit Guillaume[1], et, par le grief oultraige
De ces frères, son unique heritière[2].
Ladicte Alix, dont je fais si banyère,
Fut de Loys le jeune tierce espouse,
Lequel Loys, ainsi que l'escript pose,
Avoit laissé la très grant terrienne
Alyenor, duchesse de Guyenne,
Pour les forfaictz susdictz et ces delictz.
Desditz Loys et son espouse Alix
Vint Philippe, roy de France très grant[3],
Qui depuis fut nommé le conquerant,
Auquel devoit non seulement la terre
De Normandie, ains aussi d'Angleterre,
Appartenir à cause de sa mère.
L'autre raison te sera plus amère,
Car il y eut confisquation pure
Contre ung duc Jehan par sa grant forfaicture,
Qui fist mourir de Richard les enfants,
Comme j'ay dit, qui n'avoient pas dix ans;
Pour lequel cas les Estats s'assemblèrent,
Et ledict Jehan du tout depossedèrent[4],
Luy appellé, sans variation,

mariée sur la fin de 1160 à Louis VII, dont elle fut la troisième femme.

1. Guillaume le Conquérant.

2. Parceque le fils du nom d'Etienne qu'elle eut de son mari, Etienne, comte de Blois, monta sur le trône d'Angleterre.

3. Philippe II, dit Philippe-Auguste.

4. En 1202.

Et baillèrent la confisquation
A Phelippe nommé le conquerant,
Par ce qu'il fut de ce droict requerant :
C'est assavoir de Guyenne et Tourayne,
Anjou, Poytou, Normandie et le Mayne,
Comme de France à hommaige tenus,
Et aux nostres indeuement[1] venus,
Sauf le dit droit de la fydelité,
Comme amplement j'ay dessus recité.
Et au regard du royaulme d'Angleterre,
Tous les Angloys, sans discord et sans guerre,
Le baillèrent à Loys le debonnaire.
Lors marié, comme il est tout vulgaire,
Avecques Blanche, qui fut fille à la sœur
Dudit duc Jehan, de ce j'en suys bien seur.
Par ce moyen faillit, sans menterie,
En ce duc Jehan la nostre seigneurie.
Mais, neantmoins, son filz, Henry le quart[2],
Fut soustenu de quelque bonne part,
Et le dit royaulme en brief il retira,
Comme j'ay dit, et puis il se tira
Vers sainct Loys, qui, liberalement,
Luy redonna[3] Guyenne entièrement,
Avec Poytou, Lymosin et Quercy,
Et Perygort, voire par ung tel si
Qu'il les tiendroit de France par hommaige,
Que les Françoys trouvèrent bien sauvaige ;

1. B : indinement.
2. C'est Henri III, et non Henri IV, qui est le fils de Jean Sans-Terre.
3. Par le traité de 1259.

Et au regard d'Anjou et de Touraine,
De Normandie et du pays du Maine,
Demourèrent à perpetuité
Aux roys françois sans contrarieté;
Lequel accord, comme j'ay sçeu de fait,
L'an mil deux cens cinquante-neuf fut fait.

Mais Edouard, premier roy de ce nom,
Fut-il loyal à la couronne? Non.
Tint-il la foy de son père Henry?
Non pour certain, dont se trouva marry,
Car de rigueur contre France il usa,
Et l'hommaige qu'il devoit refusa
Pour Guienne, selon l'appointement
Dont j'ay parlé cy-dessus amplement;
Pourquoy, selon droit escript et justice,
Pour son reffus, qui estoit malefice,
Gens de conseil sur ce premier oys,
Par Phelippes [1], filz dudit sainct Loys,
Fut la duché de Guyenne sans si,
Et puis rendit par ce qu'à la mercy [2]
Vint Edouard de Phelippes le bel,
Filz legitime et aussi naturel
De Phelippes, dont j'ay parlé dessus,
Moyennent ce qu'il luy fist sans refus
L'hommaige et foy [3] du duché dessus dit [4],
Et, en venant contre son faict et dit,
Tantost après fist de gens assemblée

1. Philippe III, dit le Hardi.
2. B : que la mercy.
3. R : en loy.
4 A Amiens en 1287.

Et caultement voulut prendre d'amblée,
Normandie delaissée aux Françoys,
Où il perdit grant quantité d'Angloys,
Par lequel crime il fut dès lors privé
De Guyenne, puis il tourna lyvé
Bien toust après, par quoy luy fut rendue
Par une paix aux François cher vendue.
Et pour sçavoir cet accord solempnel
Il faut noter que Phelippes le bel
Eut une fille et troys masles enfants,
Qui en France regnèrent aucuns ans;
La fille fut par les susditz accord,
Pour mettre fin totalle en tout discord,
Avec le filz de Edouard mariée,
Dont France fut long-temps devariée;
De la fille fut le nom Ysabel[1],
De laquelle j'ay jà faict ung appel
Icy dessus en ung propos bien rond,
Dont mary fut Edouard le second,
Desquelz yssit Edouard dit le tiers.

Des troys enfants, preux et bons chevaliers,
Le premier fut nommé Loys Hutin,
Qui peu garda de France le butin[2],
Et Philippe le Long fut le deuziesme,
Qui la couronne et royal diadesme
A leur frère Charles le Bel cedèrent,
Pour ce que l'ung et l'autre decedèrent

1. Ceci se passa en 1298. En même temps Edouard Ier épousoit Marguerite de France, sœur de Philippe le Bel.
2. De 1314 à 1316.

Sans hoir masle de leur chair descendu ;
Lequel Charles, quand il eut entendu
Que son beau-frère Edouard[1] ne vouloit
Luy faire hommage, comme par droict devoit,
Toute Guienne à sa main fist reduire.

A ceste cause, et pour Charles seduire,
Ysabel vint en France vers son frère,
Qui ne luy fut aucunement austère ;
Car à son filz, estant lors ceste part,
Par moy nommé, c'est le tiers Edouard,
Que cherement sa mère entretenoit,
Rendit Guienne et tout ce qu'il tenoit
De son père par confisquation,
Dont le ditz filz, sans alteration,
Luy en rendit l'hommage pour ce deu.
Et quant il fut de tout ce bien pourveu
Sa[2] mere et luy prindrent chemin et erre
Pour retourner ou pays d'Angleterre,
Duquel le filz eut ung grant vitupère ;
Desposseda, comme j'ay dit, son père,
Et par après ledit Charles le Bel
Passa le pas de ce monde mortel[3]
Sans hoirs masles venant de sa semence,
Dont guerre advint, sans amour et clemence ;
Car Edouard le tiers, d'Ysabel filz,
De son cousté, de couraige prefix,
Disoit le royaulme à luy appartenir

1. Edouard II.
2. Impr. : A.
3. Le 1er février 1328.

Et qu'il devoit à luy seul advenir,
Comme de sang de France le plus proche
Et capable d'hereder sans reproche.
De l'autre part Phelippes de Valois,
Par grans raisons concordables aux loix,
Disoit devoir au royaulme succeder
Et à Charles le Bel seul hereder,
Et que son droit estoit tout apparent,
Veu qu'il estoit son plus proche parent,
Au mains qui fust de masle descendu;
Car leur branchaige, au long bien entendu,
Tout promptement monstroit par preuve clere
Qu'il estoit fils du frère de son père,
Nommé Charles de Valloys[1], comme on dict;
Et que jadis, par general edit
Dudit royaulme, nommé la loy salicque,
Qui fut faicte par conseil autentique
Durant le temps que Pharamon regnoit,
Ledit royaulme de France ne venoit
Et ne devoit jamais venir à fille,
Mais au prochain qui de sexe virille
Estoit venu par generation,
Et que par ce, sans dubitation,
Dudit royaulme Edouard ne avoit rien,
Fust du cousté de sa mere ou du sien.
Et, quant ores la loy telle seroit
Que de fille le filz succederoit,
Ce qui n'est vray, veu la teste[2] d'icelle,

1. Charles de Valois étoit frère de Philippe le Bel et fils de Philippe III le Hardi.
2. Le texte.

Il y avoit bien plus proche sequelle
Pour le garder d'estendre illec ces grippes;
Car les susditz Loys, Charles, Phelippes
Avoient laissé des filles, dont estoient
Venus des filz qui encores vivoient,
Lesquels estoient plus proches que Edouard
Et si n'avoient demandé tiers ne quart
En la couronne et majesté royalle,
Sachent de vray que, par voye loyalle,
Elle devoit au sexe masculin
Appartenir, et non au feminin.
Lesditz princes ouyz par les Estatz,
Quant de raisons ilz eurent dit un tas,
Fut de par eulx la matière jugée,
Et de France la couronne adjugée
A Phelippes de Vallois, preux et saige,
Auquel après Edouard fist hommaige
Tant de Ponthieu que de Guyenne aussi,
Recongnoissant qu'il estoit roy sans si;
Lequel hommaige il bailla par rescript
Bien decreté, comme l'istoire escript,
Par les estatz du royaulme d'Angleterre,
Et pour ce appert, sans que plus on y erre
Et qu'on y fasse aulcun vallable object [1],
Qu'il se disoit de France vray subject,
Sans y povoir plus pretendre aulcun tiltre
Ne fondement à son profit y tixtre.

Ce non obstant, à l'exhortation
De sa parjure et faulce nation,

1. Objection.

Qui ne veult que à mal faire submettre,
Ung trop grant cas osa depuis commettre.
Car les Flamans, de France vrays vassaux,
Il fist armer, et par eulx faire assaulx,
Contre leur maistre, leur roy et leur seigneur,
Dont un Robert d'Artois[1] fut enseigneur,
Qui, par un crime et cas de faulceté
D'une lettre, qui avoit faulce esté,
Fut exilé de la terre de France,
Et s'en alla, pour seure recouvrance,
Avecques gens de sa[2] condition,
Ce sont Angloys remplis de fiction.
Par ce Robert d'Artoys et sa conduicte
La nation des Flamans fut seduicte,
Ausquelz on fit entendre faulcement
Que le royaulme de France entièrement
Appartenoit à Edouard le Tiers,
Ce qu'ilz creurent voire trop voulentiers,
Par ce que lors les troys fleurs de lis print,
Et faulcement roy de France se tint;
Vela l'entrée et la cause effective
Dont ceste gent, tant faulce et deceptive,
Portent l'escu de France escartelé
A leurs armes. Aussi fut appellé
Pour leurs secours un Loys de Bavières[3],
Lors empereur, qui trouva les manières

1. Robert d'Artois, 3e du nom, fils de Philippe d'Artois, qui mourut avant son père Robert, 2e du nom.

2. B : ta.

3. Louis, 4e ou 5e du nom, qui fut empereur d'Allemagne de 1314 à 1347.

De leur bailler grand nombre d'Alemans,
Lesquels, meslez avecques les Flamans
Et Brebançoys, furent en très grand nombre,
Par le moyen desquelz, et soubz leur umbre,
Feirent Angloys en France des surprinses:
Car traitrement, durant les tresves prinses,
Prindrent Calais et Guinne [1], qu'ilz detiennent [2],
Bien asseurez qu'aulx François appartiennent.
Tantost après Phelippes deceda,
Auquel son filz, nommé Jehan, succeda,
Qui fut en l'an mil trois cens et cinquante.
Lors Edouard [3], par cette gent picquante,
Au lieu de faire à Jehan foy et hommaige
De ces dictz fiefz, procura son dommaige;
Car par son filz, qui fut de Galles prince,
Feist de France piller mainte province,
Lequel après, ainsi que vray rebelle,
Devant Poictiers, en guerre très cruelle,
Print prisonnier son seigneur souverain;
C'est le roy Jehan, auquel il mist la main,
Par ung malheur sur les François assis,
Qui fut l'an mil trois cens cinquante-six [4],
Et, ce pendant qu'il le tint prisonnier,
Et sa terre par ung grief torçonnier,
D'une aultre part le roy des Navarrois [5],
Lequel tenoit le party des Anglois,

1. Imp. : Guienne.
2. Calais ne fut repris que sous Henri II.
3. Edouard III.
4. Le 9 septembre.
5. Charles le Mauvais.

Fist de grans maulx au royaulme de France,
Et mist Charles, filz de Jehan, en souffrance
Si très grande qu'il fut contraint complaire
Au fol desir du menu populaire,
Et le royaulme tellement divisa,
Par les moyens et tours qu'il advisa,
Que les subjectz par fureur s'élevèrent
Contre Charles, lequel très fort grevèrent,
Et tellement que, ne fust sa prudence,
Il fut du tout tombé en decadence;
Et luy, voyant la chose aller ainsi,
Il fut contraint, et son dit père aussi,
De faire paix[1], par laquelle Guyenne
Fut delivrée à la mode ancienne
A Edouard, avecques aultres terres.
Mais Edouard, en ensuivant ses erres,
Quant il se vit de Guyenne paisible,
Il commença, par vengeance taisible,
Faire piller par son filz le pays,
Dont les subjectz furent fort esbahis,
Et en firent de merveilleuses plainctes
Audit Charles, lors roy, qui leurs complainctes
Nota très fort pour y faire pourvoir,
Et le conseil assembla pour y veoir,
Par lequel fut sur le champ ordonné
Qu'il y seroit lors remède donné
De par le roy, comme son souverain,
Son correcteur et juge primerain.
Par quoy le roy ung clerc y envoya,
Qu'ung chevalier par honneur convoya,

1. C'est le traité de Brétigny, en 1360.

Qui, selon droit, à certain jour prefix,
Adjournèrent de Edouard le dit filz,
Qui lors estoit nommé prince de Galles,
Pour, selon droict et les raisons legalles,
Devant le roy soubtenir et deffendre
Les torts et griefz qu'on luy faisoit entendre
Avoir esté par luy faictz à ses hommes,
Qu'il estimoit à certaines grans sommes.
De ce indigné, le dict prince, non saige,
Fist arrester l'ung et l'autre messaige,
Et iceulx mettre en très dure prison,
Qui fut à luy trop grande mesprison;
Et, non content de ce mal et forfaict,
Par Edouard de gens amastz fut faict,
Qu'il envoya, soubz Robert de Canolles [1],
Faire en France guerres et monopolles,
Lesquelz furent entièrement vaincus,
Et laissèrent corps, harnoys et escuz,
Par les haulx faitz de Bertrand du Guesclin,
Preux et vaillant et au combat enclin.
Tantost après, pour les Françoys combattre,
Par Edouard fut le duc de Lancastre
Transmis en France avecques grosse armée,
Qui aussi fut vaincue et desarmée.
De trente mille de ces godons [2] gros veaux
N'en retourna que six mille à Bourdeaulx.

1. Les deux imp. : Caville. Mais on le retrouve sous le nom de Canolles dans la *Chronique rimée de Duguesclin* écrite par Cuvelier. Voir la table II, 602, article *Knowles*.

2. Cf. tome 2, p. 79, à la note.

Puis Edouard du monde deceda[1],
Auquel le filz de son filz succeda[2],
Nommé Richard, lequel, à l'appetit
Desdistz Angloys, fit amas non petit
De gendarmes pour en France envoyer;
Mais je ne sçay qui le peut devoyer
Fors qu'il advint que Charles le cinquiesme
Trespassa lors, auquel Charles sixiesme,
Son filz aisné, succeda selon droict[3],
Et du surplus je m'en tays cy endroit,
Par ce que j'ay cy dessus recité
Le grand affaire et la neccessité
Que France a eu par le cinquiesme Henry,
Lequel mourut par son peché pourry;
Et par ce appert et voit-on clerement
Que les Anglois ont perdu nettement,
Par leur malice et desobeissance,
Rebellions, forfaict (et) malle meschance
Et par crime de lèse majesté,
Ce qu'ilz avoient en France conquesté.
Et, pour respondre à ces folz glorieulx,
Qui maintiennent[4] par propos furieulx
Icelluy royaume a eulx appartenir
Par deux moyens, s'il m'en peult souvenir,
Premierement à cause d'Ysabel,
Secondement par accord solennel
Faict avecque eux sans nulle forfaicture,

1. Le 21 juillet 1377.
2. Sous le nom de Richard II.
3. Le 16 septembre 1380.
4. Imp. : Maintenant.

Par quoy ilz dient povoir, selon nature
Et selon Dieu, leur droit [y] prochasser
Et du royaulme les detenteurs chasser,
A leur premier moyen j'ay respondu
Icy dessus, où tu as entendu
Les grans raisons qui les Anglois deboutent
Dudit royaume, sans ce que plus y doubtent.
Quant au second, par lequel veullent dire
Qu'on ne pourroit à leur droit contredire,
Veu le traicté faict à Troyes en Champaigne[1],
Quant Henry print pour espouse et compaigne,
Katherine, qui de Charles sixiesme
Estoit vraye fille, au moins si j'ay bon esme;
Par cest accord, qu'ilz appellent final
Ledit Charles, qui se trouva bien mal,.
Tant de son corps que son entendement,
Deshereda son filz premierement,
Qu'on appelle depuis Charles septiesme,
Et le susdit Henry, du nom cinquiesme,
Son heritier feist après son trespas,
Et cependant, pour asseurer ce pas,
De son dit royaulme il le feist seul regent
Et gouverneur de luy et de sa gent.
Pour ce à ce fait amplement te respondre
Et ce faulx droit entièrement confondre,
Par mes raisons tu cognoistras bien
Que ce traicté ne vallut oncques rien.
Premierement, ne povoit contraicter
Le dit Charles ne son royaulme traicter,
Car il estoit accidentellement

1. Le 21 mai 1470.

Vray furieulx et au gouvernement
De Phelippes, duc de Bourgoigne, lors,
Qui l'induisit à faire telz accors
Pour la secte du tout eradiquer
Des de Vallois, et à mal l'applicquer.
Item son filz n'eust peu deshereder,
Qui luy devoit selon droit succeder,
Veu qu'il n'avoit encontre luy meffait;
Et, tiercement, il appert par ce fait
Que cest Henry, congneu que de sa part
N'avoit riens à cause d'Edouard
Audit royaulme, lequel il acceptoit
Comme heritier et regent se pourtoit
Dudit Charles, comme il est dit dessus.
Si maintenir il voulloient au parsus
Que le roy Jehan, par son appointement
Ja recité, renonça purement
Tant au ressort qu'à souveraineté
De Guyenne, dont il avoit esté
Le souverain, sans rien y retenir,
Et que par ce l'on ne povoit venir
Contre le roy par confisquation,
Pour te bailler à ce solution,
Je dis que Jehan n'y renonça jamais
Ne son dit filz Charles cinquiesme[1], mais
Bien promisdrent y renoncer au jour
Assigné sur ce en ung certain sejour,
Moyennant ce que le dit Edouard,

1. Les imprimés ayant sauté le mot *Charles*, il en résulte qu'il semble le cinquième fils de Jean, alors qu'il étoit son fils aîné.

Sans faire plus ne lasche ne couart,
Renonceroit au droit qu'il pretendoit
Audit royaulme de France où il tendoit,
Et qu'il feroit vuider ses compagnies,
Dont les terres de France estoient honnies,
Dedans ung temps, ce qu'il ne voulut faire,
Mais, qui pis est, nouvellement forfaire,
Dont le royaulme fut fort endommaigé;
Par ce failloit qu'il fust dedommaigé
Avant qu'on tinct la susdicte promesse.
Il y a plus : si tu ne dis promesse,
Le dit accord ne povoit riens valloir :
Car il estoit fait contre le vouloir
Du père et filz, par force, dol et crainte,
Le royaulme estant en merveilleuse crainte
Et le père prisonnier et captif
De son vassal, qui fut cause et motif
De contracter tout ainsi qu'on voulut;
Par quoy l'accord par les droictz ne vallut,
Veu mesmement qu'en deffendant sa terre
Fut prisonnier, et non de juste guerre;
Davantaige le dit renoncement,
S'il se trouvoit, eust lyé seullement
Le père et filz, et non leurs successeurs.
Avoit esté, comme j'ay dict, conquise
Et si estoit comme par droit acquise
Dudit royaulme le très antier domaine,
Qui ne se peult par voulenté soudaine
Sans les Estatz par les roys transporter.
Or est-il vray, ce qu'on doit bien noter,
Qu'après la mort dudit Jehan et son filz,
Lesditz Anglois, en malice confis,

Ont en France commis dix millions
De grans forfaitz et de rebellions,
C'est assavoir au dit Charles sixiesme
Et à son filz ledict Charles septiesme
Comme il est dict; par ce bien il appert
Que confisquer ilz peurent en appert
Ce qui estoit tenu d'eulx par hommaige,
Selon la loy bien conforme à l'usage
Et coustume, qui prive les vassaulx
De tous leurs fiefz, pour huyt cas principaulx,
Et pour chascun desquelz son fief confisque
A son seigneur le vassal sans replique :
Le premier est s'il assault son seigneur
En son dommaine, et, par force ou rigueur,
Entre dedans, y faisant viollence;
Le second est se par une insolence
Il mect les mains en et sur sa personne,
Et tiercement si les subjectz rançonne
Et traicte mal, dont facent doleance;
L'autre cas est si ne fait pourvoyance
De delivrer son seigneur de prison,
S'il a povoir, et si, par mesprison,
Il ne requiert du fief l'investiture [1]
Dedans le temps prefix par l'escripture;
Le sixiesme est si le filz du vassal,
Qui au Seigneur a faict oultraige et mal,
Est par le père en ce fait supporté,
Jaçoit ce qu'il ne l'ait à ce exorté;
Le septiesme est si le vassal commect
Parricide, comme qui à mort mect

1. Imp. : lumestitude.

Son père ou mère, son frère ou nepveu;
Le huitiesme, quand il veut, sans adveu,
Sans faire hommaige et sans fidelité,
Tenir son fief ainsi qu'heredité,
Tous lesquels cas les nostres ont commis,
Ainsi que j'ay dessus par ordre mis.
Par quoy les roys de France ont peu priver
Par sentence, sans plus y estriver[1],
Les ditz Anglois des terres qu'ilz avoient
En leur royaulme qu'à hommaige tenoient,
Et revenir le tout à la couronne
Qui de vertu, d'honneur et biens fleuronne,
Et n'y a chose au monde mieulx acquise
Tout en ce point que Galles est conquise
Par les nostres jadis sur les Gallois
Avecques aultres terres des Ecossois.
En quoy tu peulz congnoistre evidamment
Que le motif, la cause et fondement
Qui te meuvent les François guerroyer
Sont injustes et te font fourvoyer.
Pour ce te pry, pour ton bien et prouffit,
Autant ou plus qu'oncques homme Dieu feit,
Que tu vueilles ton royaulme bien garder,
Ne tes amys par envie invader
Et mesmement le roy chevaleureux,
Le parangon des preux et des heureux,
Le bras destre de la crestienté,
L'observateur de toute saincteté,
L'examinateur des erreurs heretiques,
Le correcteur de toutes loix iniques,

1. Imp. : estimer.

Le filz aisné de l'Eglise très saincte,
Qui ne feit onc chose double ne faincte,
Loys, nommé douziesme de ce nom,
Roy de France, duquel le grand renom,
L'immortel loz et la magnificence
Sont acceptez par la divine essence
Pour ce qu'il a le vouloir droit et juste,
Et qu'il n'a fait en son temps guerre injuste.
Veulx-tu vaincre le vainqueur des Ytalles,
Le surmonteur des promesses fatalles,
Qui la ville de Gennes a soubmise[1]
Dessoubz sa main et pouvoir admirable,
Que l'on disoit partout estre imprenable?
Entreprens-tu surmonter la fortune
De ce bon roy par surprinse importune,
Qui a vaincu par ses armes bellicques
Trois batailles plus grans que les Puniques,
Et en trois ans a eu plus de victoires,
Plus de triumphes et louenges notoires
Que les Rommains n'eurent en quarante ans
Durant le temps qu'ils estoient si puissans?
Veulx tu vaincre la force magnanime
Desdits François? Veulx tu limer la lyme
Qui a lymé du monde les monarques?
Si tous leurs fais tu notes bien et marques,
A commencer à leur premier empire,
Tu trouveras que Romme devint pire
Par leur venue, et qu'en moins de cent ans
Lesditz François, l'art d'armes bien sentans,

1. Dans les deux éditions, il manque un vers pour la rime.

Sur les Rommains du monde usurpateurs,
Gotz, Visigotz et Huns depredateurs,
Ils conquirent la Gaulle Aquitanique
Et la Celtique avecques la Belgique,
Ce que n'ont faict Rommains à leur contrée,
Qui ne peurent augmenter leur entrée
Soubz leurs sept roys fors de dix-huit lieus
En deux cens ans quarante-troys et plus [1].
As-tu point leu les Gaulles Senonnoys,
Qui maintenant sont appelés Françoys,
Avoir conquis sans perte et sans rapine
Sur les Rommains la Gaulle Cisalpine,
Sennes, Lucques, [aussi] Cosme, Veronne,
Bergame, Bresse et ce qui l'environne,
Avec Padoue et Tridente, Vincense,
Esquelz pays ilz fisdrent residence,
Et la plupart d'iceulx edifièrent,
Et par après les Rommains deffièrent,
Et soubz leur duc Brenus ils prindrent Romme,
Où par fureur misdrent à mort maint homme
Et la cité tant belle à feu et sang;
Qui fut pitié : car, pour en parler franc,
Onc les Rommains n'eurent ung tel ravage,
Voyant leur ville estre faict ung village.
Que dirons-nous de Clovys et Clotaire,
Si belliqueux? Est-il temps de se taire
D'ung duc françois nommé Charles Martel?
Non, pour certain, oncq n'en fut soubz Mars tel :
Car avec(ques ces) Francs [en] bellicqueux arrois

1. On sait que les sept rois de Rome, de Romulus à Tarquin, régnèrent de 754 à 509, ce qui donne 245 ans.

Il desconfit en ung jour les trois roys
De Gascoigne, des Alpes et d'Espaigne,
Et mist à mort près Tours en une plaine [1]
Trois cens octante et cinq mil de leurs gens,
Tous mescreans, Sarazins et payens.
Le roy Pepin mist-il pas en ses mains
Les Furiens, les Hongres et Germains?
Conquist-il pas la terre d'Ytallie?
De par qui fut toute erreur abbollie?
Qui reduisit à la crestienté
Septentrion? Ce fut en verité
Ung roy françois nommé sainct Charlemaigne,
Qui tint l'empire et conquist Allemaigne,
Espaigne aussi, Boesme, Daciens,
Sclaves, Maures et les Sardiniens,
Et brief conquist, sans faire aultre incident,
Septentrion avecques occident.
Parlerons-nous de Geoffroy de Billon,
Qui de beaulx faictz a fait ung million
Avec Françoys? Car il conquist Carye,
Armenye, Cecille [2] et Lydie,
Babillonne, Perse, Arabe et Egipte,
Hierusalem, où chassa de leurs gistes
Les Sarrazins et gens Turcz infidèles,
Qui contre luy montrés s'estoient rebelles.
Tantost après ne feist moindres esclandres
Ung Baudouyn qui fut conte de Flandres,
Aussi Geoffroy, surnommé la Grant-Dent [3],

1. Le 22 juillet 726 d'après les Annales de Fulde, en 732 d'après celles de Metz.

2. Pour Cilicie.

3. Le fils de Melusine, auquel l'on a consacré un roman indépendant de ceux relatifs à l'histoire fabuleuse de sa mère.

Qui hardi fut et aux armes ardent :
Car par l'aide des François ilz deffirent
Les mescreans, et leurs terres conquirent.
Et sainct Loys conquist-il pas Cartaige
En mains d'ung an, ce qu'à leur adventaige
Ne peurent faire en quarante ans Rommains ?
Conquirent pas[1] les François tant humains
Angleterre, comme j'ay dit devant[2],
Lequel vainquit Bourgoignons et Flamans,
Portugalloys et aultres sacquemans ?
Des aultres faictz des François et leurs armes
Si je fais fin, conclud que de gendarmes
Dessus la terre il n'y a plus vaillans,
Bons defendeurs et meilleurs assaillans,
Et daventaige, oultre leur fortitude,
Ilz sont de gens très grande multitude.
En leur cité de Paris seullement
Il ont trouvé de gens plus largement
Que ne sçaurois en l'isle d'Angleterre,
Bien equippés et pretz à faire la guerre :
Car, comme on dit, de cette noble ville
Feroit sortir des gens d'armes cent mille,
Et si ont oultre Anjou, Poitou, le Mans,
Picars, Gascons et aussi les Normans,
Lesquelz tous seulx Angleterre conquirent
Desoubz leur duc Guillaume, et si vainquirent
Le roy Haron[3], du royaulme occupateur,
Qui ne faisoit comme loyal pasteur.
Ilz ont aussi Sainctonge et Angolmois.

1. Les deux éd. : par.
2. Il manque ici un vers.
3. Harold.

Les Bourgoignons, Brebançons, Bourbonnoys,
Les Tourengeaulx, Beruiers[1] et Bretons,
Qui bien sçavent manier les bastons[2];
Le Dauphiné, Lyonnois et Provence,
Où il y a des gens grant affluence;
Le Baujolois, Forestz et Beauvoisin,
Tout Perygort, Thoulouze et Lymosin,
Les Auvergnatz, Byarne et Languedoc,
Qui leur servent d'ung avant-mur et roc,
Et si te dis par excitations
Qu'une seule desdites nations
Ouseroit bien contre toy guerre faire,
Voire à la fin ta puissance deffaire,
Veu mesmement que peu tu as de terre,
Et moins de gens fassonnez à la guerre.
Tu as le nom, et non le faict d'ung roy:
Car obéy tu n'es ne ton arroy
Ainsi comme est le noble roy de France,
Qui n'a de gens, d'or, ne d'argent souffrance.
Empereur est, non seullement regent,
Car il règne sur la terre et la gent.
Quant est de toy, tu es si très petit,

1. Imp. : Berniers.

2. Encore aujourd'hui à Saint-Servet, sur les confins des pays de Cornouaille, de Tréguier et de Vannes, la veille du jour du pardon, c'est-à-dire le 12 mai, à l'issue des vêpres, les paysans de Vannes et ceux de Lion (les Trigorois et les Cornouaillais restent neutres), armés de leurs terribles bâtons à têtes et divisés en deux bandes, se disputent la bannière paroissiale. (Cf La Villemarqué, *Chants populaires bretons*, 1845, in-12, 3e édition, t. 2, p. 91-92.)

Que tes subjectz font à leur appetit,
En manière que tu es leur servant,
Et non leur roy, sinon comme observant
Leurs voulentez sans y contrevenir.
Mais les Françoys, pour au propos venir,
Sont tant begnins, courtoys et amiables,
Si vertueux, humbles et maniables,
Que leurs maisons, leurs biens, corps et richesses
Abandonnent, par très grandes largesses,
Pour à leur prince en tout temps obeyr,
Sans luy voulloir en rien desobeyr;
Et n'y a peuple au monde mains mutin
Ne plus subjectz à roy, tart ou matin,
Que la gente nation Francigène
Descendue de la tige troyenne.
Et, s'ilz furent le temps passé grevés
Par les Angloys, dont ilz sont relevés,
Meilleur voulloir ilz auront de te nuyre,
Bien advertiz, sans plus les introduire,
Que tel effort advint sur leurs parens
Pour les discords cruelz et differens
Lors advenus entre les haultz seigneurs,
Qui contendoient seullement aux honneurs
Et procuroient du royaulme regence,
Semblablement pour rancune et vengence.
Mais, dès l'eure qui furent raliés,
Et par accords uniz et alliés,
Desditz Angloys firent telle tuerie
Que les villes ressembloient boucherie;
Les champs estoient de leur sang maculés
Et eulx batus, vaincus et acculés,
Et de sorte que soixante ans y a

Qu'aulcuns Angloys en France plus n'y a[1].
Ouvre tes yeulx et reprens tes espris,
Et note bien ce que je te rescripts:
Car, où je suis, c'est ou champ d'Elysées,
Les nobles preux font de toy leurs risées
Et reprennent le moyen deceptif
De ton soudain et fol preparatif,
Qui causera, par punition briefve,
Sur toy ruyne et perte grosse et griefve:
Car les princes de France sont unis,
Jeunes et fors, de biens et gens commis,
Qui, te voyant en ce point exceder,
Ont entreprins de toy deshereder.
Ne te couvre de ce mantel ou chappe,
Disant que c'est pour secourir le Pape
Et conserver le siége apostolique,
Dont ledit roy de France veult par picque
Diminuer une part du domainne
En surprenant sur l'Eglise rommaine.
Il n'est pas vray, je l'ay sçeu de piesça
Par gens de bien, lesquelz sont par deça;
Mais au contraire ilz nous ont rapporté
Que le dit roy c'est tousjours bien porté
Vers le dit Pape[2], et que, pour faire rendre
Ce que Venise avoit bien ausé prendre
Sur lesditz siége et dommaine papal,

1. C'est en 1450, à la suite de la bataille de Formigny, que les Anglois furent forcés d'abandonner la France. Soixante ans donnent la date de 1510, et notre pièce est de 1512.

2. Jules II.

Soy congnoissant estre filz principal
De l'Eglise que l'on dit militante,
Avoit dressé son pavillon et tente,
Et lui-mesme, bien garni de gens d'armes,
Soudain vainquit par merveilleux fais d'armes
Venissiens et tous deux retiré
Ce qu'ilz avoient par rapine tiré
Tant du pape que du roy des Rommains,
Ausquelz fist rendre et remettre en leurs mains
Toutes leurs terres aux despens de sa bourse ;
Et eulx, voyans qu'il, à la dicte course,
Avoit aussi ses terres recouvert
Et surmonté, pour le dire tout verd,
La plus grant part de toutes les Ytalles,
Et pourchassoit de ses vertus totalles
Pour le grant bien de sa mère l'Eglise
De faire faire en bonne forme et guise
Au dict pape, comme il doit, ung concile
Que chascun voit estre très fort utille
Pour les abus qu'on faict ès benefices,
Et reformer plusieurs grans malefices,
Ainsi qu'ont fait les siens progeniteurs,
Qui ont esté tousjours les protecteurs
Dudit saint siége, et par devotion
Souvant prouveu à reformation
Des grans erreurs et faultes mises sus,
Comme les vrays chevaliers de Jhesus.
Ledit Pape, qui devoit procurer
Cestuy grand bien, se print à murmurer
Et à penser comme il fut mys au syège,
Et que on prend les fins regnards au piège ;
Quoy congnoissant, sans plus se informer

Et qu'on pourroit lui-mesmes reformer,
Pour ce empescher, il fist prescher et dire
Que le dit roy s'efforçoit contredire
A saincte eglise et venir à l'encontre,
Dont quelque jour il aura mal encontre:
Car c'est luy seul qui tasche à la destruire.
Et pour son fait à son desir conduire
Il se allia des ditz Venissiens,
Ces ennemis mortelz et anciens,
Que naguères [il] excommunia
Ainsi que gens où foy ne loy n'y a.
Semblablement il print pour alliance
Le roy d'Espaigne, auquel n'y a fiance:
Car cautement bon françoys se portoit
Et du secours faire leur prometoit,
Tant au moyen de ce qu'il espousa
La nyepce au roy [1], et qu'en luy disposa
De Calabre, de Naples et la Pouille;
Mais de sa foy follement se despouille:
Car tant les gens du Pape que de luy
Et de Venise ont faict maint grant ennuy
Ausditz Françoys, que l'on ne peult nyer,
Et mesmement au moys d'avril dernier
Mil cinq cent douze [2], ainsi comme avons sceu
Et que on s'est par la mort apperçu
Des Espaignotz et d'aulcuns chevaliers,

1. Isabelle la Catholique, sa première femme, étoit morte le 26 novembre 1504, et, le 18 mars 1505, Ferdinand épousa Germaine de Foix, fille de Jean de Foix, comte d'Etampes, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII. Cf. Jean d'Auton, Paris, 1833, t. 3, p. 139-40 et 142.

2. Il s'agit de la bataille de Ravenne.

Dont les ames de bien trente milliers
Nous en ont dit les nouvelles piteuses
Et mauldisent par plaintes despiteuses
Le roy d'Espaigne et le Pape[1] plus fort,
Lesquelz avoient fait faire cest effort
A Ravenne, cuidant par leur follie
Tous les Françoys chasser de Ytallie,
Qui neantmoins furent victorieux.
Et, congnoissant les faictz si glorieulx,
Et qu'impossible estoit les surmonter,
Ont pourchassé par ailleurs le dompter
Et tenter gens, voire de toutes pars.
Premierement gaignèrent gens espars
Nommés Suysses, qui s'effourcent soubzmettre
Les roys à eulx, lesquelz on devroit mettre
A dure mort, et leurs manoirs brusler
Sans que jamais on les ouist hurler,
Tout en ce point que lesditz François firent
Les Gotz, Visgotz et Allains qu'ilz deffirent,
Semblablement les Huns et les Vendalles,
Les Gepides, Herulles, qui scandalles
Firent très grant en l'empire rommain:
Car, affamez du propre sang humain,
Sans estre armés destruisoient seigneuries,
Et si faisoient cent mille pilleries,
Qui estoient gens barbares amassés,
Cruelz et fors, grans et bien compassés,
Desquelz ne fut depuis ce temps nouvelles.
Et, pour venir à la tienne querelle,
Le dit Pape, qui, selon nostre loy,

1. B : *le papa.*

Doit travailler, pour l'honneur de la foy,
A mettre paix où se treuve discorde,
S'est efforcé retirer à sa corde
Plusieurs grans roys et princes terriens
Et les mettre du tout en ces lyens,
Pour guerroyer ce noble roy de France,
En leur faisant à chascun remonstrance
Qu'il supprenoit sur les droictz de l'eglise.
Et eulx, voyant estre mensonge exquise,
Et qu'au contraire il avoit faict tousjours,
Voire emploié plusieurs ans et mains jours
A faire rendre au siége apostolique
Ses libertés et son dommaine anticque,
Et mesmement la ville de Bouloigne[1]
Et aultres lieux, dont Venise fort groigne,
Et qu'il tendoit à reformation
Des grans deffaulx et dissolution
Dont plusieurs gens d'eglise sont tachés,
Ont respondu qu'ilz estoient empeschés
Pour leurs royaulmes garder des ennemys,
Fors seullement troys simullés amys
Dont tu es l'ung; des aultres me deporte;
Et de troys pars, avecques grant cohorte
De gensdarmes, vous avés assailly;
Mais à son sort chascun a bien failly:
Car le bon roy, prudent, saige et savant,
Qui mect tousjours en ce[s] faictz Dieu devant,
Mieulx que ne faict tant pourtant le dict Pape
Par ces princes, a faict clorre la trappe,
Et son royaulme si bien garny du tout

1. C'est-à-dire Bologne.

Qu'il respondra des troys jusques au bout,
Et mesmement de toy, qui fort me touche.
Des aultres deulx je n'en ouvre la bouche,
Fors pour dire que tous esperitz celestes
Sont indignes de tels tours et molestes,
Et devant Dieu en demande vengence
En implorant aux François allegence.
Ne voy-tu point que le dit Pape a tort?
Je dis Pape, je ne sçay par quel sort,
Car il ne fait ce que deust faire ung pape.
Deust-il porter harnois en lieu de chappe?
Deust son sainct nom de sang estre pollu?
Le doit-on voir en habit dissolu?
Luy, qui se dit des servans serviteur[1],
Deust-il estre de terre usurpateur?
Esse raison les graces et pardons,
Que par pitié deust donner et par dons,
Vendre à l'argent? Sont-ce pas malefices?
Par quel moyen sont baillez benefices?
Par quel moyen sont prestres ordonnés?
Par quel moyen sont sacremens donnés?
Dis moy quelle est d'aulcuns prestres la vie?
Sans en mentir ne parler par envie,
Dont vient ce mal et terrible meschief,
Fors seulement de la coulpe[2] du chief,
Qui deust donner exemple de bien vivre?

1. Allusion à la forme bien connue *servus servorum Dei*, qu'à cette même époque l'on changeoit en France, avec intention, en *cerf*, pour railler le pape sous la forme allégorique d'une chasse au cerf.

2. Faute, de *culpa*.

Esse pas luy qui porte le grant livre
Escript du sang du benoist Jhesucrist?
Est-il dedans, à ton advis, escript
Que ung pape doit estre avaritieulx,
Vindicatif, superbe et furieulx?
Suyt-il les faictz de sainct Pol et sainct Pierre?
Non, pour certain : car onc ne firent guerre;
Et, si n'estoit la saincte dignité,
Je maintiendrois à la realité
Que myeulx suit les gestes de Neron,
Qui fut cruel, sanguineulx et félon :
Car luy, qui est ung père directeur,
A esté cause, [et,] comme on dit, auctour,
Dont par fureur se sont depuis deux ans
Entretués cent mil de ses enfans.
Touchant le roy de France, si très bon,
Pour estaindre cest afflambé charbon
Et reduire le Pape à charité,
L'a faict prier en toute humilité
D'entendre à paix, union et concorde;
Mais luy, qui veult en debat et discorde
Ses petis jours tant malheureux finer,
Cuidant ce roy du tout exterminer,
De faire paix quelquefois dissimule,
Et ce pendant gendarmes accumulle
Pour luy tollir tout ce qu'il a conquis
Et justement ès Ytalles acquis.
O quel grand tort! quelle deception!
Quelle fraulde! quelle prodition!
Fault-il que luy, qui se dict père sainct,
Ait ce renom d'ung tel vice estre actaint?
Las! fault-il voir la chaire [de] sainct Pierre

Taincte de sang? Quel terrible tonnerre!
Quelle esclipse! Quel scandale en l'eglise!
Je te prometz, si ordre n'y est mise,
Mon cher enfant, par quelques bons moyens,
Que tous les roys, j'entendz les chrestiens,
Et leurs subjectz, à souffrir en auront,
Et que pugnitz à la fin ilz seront,
Comme furent les enfans d'Israel,
Qui soustenoient en estat criminel
Leurs prestres vivre avec eux sans reprise.
Pour y pourveoir, faire fault sans fainctise
Bonne alliance ensemble et bonne paix,
Et d'ung vouloir prendre la charge et fais
De convoquer toute l'Eglise ensemble,
Qui pourra bien, ainsi qu'il me [le] semble,
A telz erreurs provision donner
Et pour bien vivre une forme ordonner.
Ici conclus, faisant fin à ma lettre,
Qui n'est tissue en (aus)si eloquent mettre
Comme les deulx d'Hector au roy de France
Et dudit roy à Hector : la distance
En est trop grand, tant pour les mots notables
Que les grans termes plaisans et acceptables,
Qui ont esté en espitres esleues
Depuis ung an par nous veues et leues [1];
Aussi garder je n'ay peu leur praticque
Ne te rescripre en telle rethorique,

1. « En 1511 ou environ, Jean Le Maire donna une pièce de poésie, écrite au nom de Louis XII, en réponse à celle que Jean d'Authon avoit envoyée au roi de la part d'Hector de Troyes. Louis XII y fait la relation de la ba-

Et ce au moyen des noms, temps et redites
Qu'il faut garder en histoires bien dictes.
Mais, je te prie, regarde la substance
Tant seulement, et non la consonance,
Et te retire de la folle entrepri(n)se :
Car ung chascun t'en blasme et t'en desprise.
  Adieu, mon filz! adieu, ma nouryture!
Adieu, mon sang! adieu, ma genyture!
Très humblement deprie le createur
Que tousjours soit de toy le directeur,
Et qu'il te doint la vertu et la grace
De congnoistre le danger de la trace
Que tu poursuis. Escript au predit lieu,
L'an dessusdit, le jour de sainct Mathieu [1].

Finis.

taille d'Aignadel, y parle de la violence et de la perfidie du pape Jules II, et informe Hector des liaisons du sang qu'il suppose estre entre lui et les rois françois. » (Goujet, t. 10, p. 85.)

1. C'est-à-dire le 21 septembre.

Le Danger de se marier, par lequel on peut cognoistre les perils quy en peuvent advenir, tesmoings ceux qui ont esté les premiers trompez. A Lyon, par Benoist Rigaut, demeurant près la place de Confort.

Avec permission[1].

Le Danger de mariage.

T. R.

Heureux est celuy-là qui peut passer sa vie
En libre celibat, sans la rendre asservie
Aux imperfections du sexe feminin,
Imbu de tout malheur, d'ordure et de venin,
Quy tient tousjours caché secret en sa pensée
Un vengeur appetit de l'injure passée,
Inconstant, mensonger, auteur de vanité,
Plustost à mal qu'à bien de nature incité;

1. Cette pièce a été réimprimée dans le 3e volume des *Joyeusetez*.

Miserable appasteur[1] des hommes vertueux,
Lesquels il sçait gaigner d'un seul trait de ses yeux!
Nul n'a mieux decouvert sa subtile menée
Que le plus sage roy de la terre Idumée[2] :
Luy-mesme neantmoings à la retz s'est surpris
De ce qu'auparavant il avoit à mespris.
L'heros Tyrinthien quy, d'un bras vigoureux,
Defeit et surmonta tant de monstres affreux,
Puis dompta de Pluton la puissance infernalle,
S'est rangé fillandier[3] à la trame d'Omphalle,
Et enfin, se laissant à ce sexe conduire,
S'est veu consumer vif en feu par Dejanire.
Samson, des Philistins le redouté vainqueur,
Par sa femme a esté privé de sa vigueur.
Pauvre prince gregeois, enfant du vieil Atrée[4],
Capitaine prudent de la gregeoise armée,
Que t'a servy, dy-moy, d'avoir en ta maison
La victoire emporté d'usuperbe Ilion,
Bruslant tes ennemis, après finir ta vie
Par le dol malheureux de ta femme ennemie?
Une femme t'a faict les Troyens guerroyer;
Une femme t'a faict à Minos envoyer.
Chilperic, roy françois, a delaissé le monde,

1. Qui par des appâts attire dans un piége. Il y avoit encore le verbe *appâter*, qui s'emploie toujours dans quelques provinces, et dont Pasquier a fait le diminutif *appâteler*. (*Plaidoyer contre les jésuites.*)

2. C'est-à-dire Salomon.

3. Nous ne connoissons guère d'autre exemple de ce mot employé ainsi au masculin; *flandière*, au contraire, se trouve dans La Fontaine et même dans Voltaire.

4. Agamemnon.

Meurtry cruellement au sceu de Fredegonde ;
Canda[u]les, Lydien, est de nuict massacré,
Dans son lict conjugal à l'hymen consacré,
Par le commandement de sa femme cruelle,
Laquelle, avec Gygès, luy servit de bourrelle.
Bref, il n'y a malheur que la femme n'invente.
Pour percevoir le fruict de sa damnable attente;
Elle ayme son mary de semblant seulement
Et, à quelque mignon corrompant son serment,
Transfere de l'amour son impudique grace,
Et luy fait usurper la conjugale place
Pendant que le mary se consume et travaille
Pour rapporter le soir en sa maison la maille[1].
Ainsy le dieu boiteux, lorsque d'un chaud courage
Il forge à Jupiter le tonnerre et l'orage,
Est trompé de Venus, laquelle mollement
Avec Mars le guerrier prend son esbattement.
Si du congrès furtif quelque chose s'engendre,
D'un père putatif un vray père peut prendre
Quy, songneux de l'enfant, croyant estre le sien,
Affin de l'eslever n'espargne point son bien,
Et, joyeux de par luy veoir pulluler sa race,
Or luy baise les yeux, lumière de sa face,
Or sa bouche mollette, or son front enfantin,
Pour ce faire souvent l'arrachant du tetin.
De pareille façon les ignorants oiseaux
Les petits supposez couvent soubz les tuyaux
Des cocuz cauteleux, et le sage vulgaire
Ore applique ce mot à un sens tout contraire[2].

1. De l'argent. L'on dit encore *n'avoir ni sou ni maille.*
2. Ce vers confirme l'une des notes mises par notre ami

Voilà, voilà les traicts, la façon et la ruse
Comme de la bonté des hommes on abuze!
Donc, toy quy as desir d'eviter ce Charybde,
Sois plus saige aux despends de ce nouvel Alcide;
Fuy l'appas doucereux, mollement estoffé,
De mille retz ardens de ce sexe coiffé;
Fuy, de mesme qu'Ulysse, de Circé le breuvage,
Et du malheur des siens fay ton apprentissage,
Quy, se laissant conduire à la volupté vaine,
En porcine changer virent leur face humaine.
Remède plus certain on ne te sçauroit dire
Pour eviter de loing ce dangereux martyre,
Que vivre en celibat, asseuré gardien
De nostre liberté quy surpasse tout bien.
Lorsqu'un jeune chevreau sent sa teste cornue
Penchée soubz le joug serré d'une charrue,
Pert toute sa vigueur, gaillardise, et devient
Morne, lourd et pesant, et pas à pas revient
Le soir en la maison du censeur tout lassé,
Traisnant derrière luy le coustre [1] renversé;
Ainsy il en advient à cil quy se submet
A la loy d'un Hieron [2] quy le tiendra sujet,
Accablé de soucy, de travail et de peine,
Quy luy faict regretter sa vie primereine [3],

Ed. Fournier au bas du *Pasquil du rencontre des cocus à Fontainebleau.* (*Variétés littéraires*, III, p. 219.)

1. Le fer de la charrue.

2. C'est-à-dire d'un tyran.

3. Mot qu'emploie souvent Pasquier, même dans le sens de *primitif* : « Ils restablirent la primeraine sainteté de l'Eglise.» (Liv. 7, lettre 41.)

Au contraire, celuy quy vit toujours garçon
Est exempt de soucy, n'a soing de la maison
Ny de mesnage aucun; son plaisir le nourrit,
Et d'un enfant criant ne l'esveille le bruict,
Au fond de son repos, quy survient en l'oreille
D'un homme marié lors que plus il sommeille[1];
Pour plusieurs maintenir, suant il ne travaille;
Ne devant à son roy aucun emprunt ny taille,
Un sergent refrongné ne l'attrape au collet
Pour le payer et mettre en sombre Castellet[2];
Il n'arreste en nul lieu, tousjours court par le monde,
En vray chevalier errant de la Table Ronde,
Et, bien qu'à tous propos vagabond il s'en aille,
Si ne peut-il aller pourtant en Cornouaille[3]
Où d'un subtil moyen, esloigné de la vue,
D'une ronde l'on faict une teste fourchue.

1. Imp. : D'un marié homme alors que plus il sommeille.

2. La pièce doit avoir été écrite à Paris, où l'on se rappelle les prisons du grand et du petit Chatelet.

3. Dans le royaume des Cornes, c'est-à-dire des Cornards, pays qui se trouve, non pas sur la carte du Tendre, mais sur la même carte que ceux de Bavière, de Surie et de Claquedent.

Le grand Testament de Taste-vin, Roy des Pions[1].

Ou[2] nom du pot, ou nom du verre,
Ou nom de la grosse boteille,
A qui, comme bien povez croire,
J'ay maintes fois tiré l'aureille,
J'ay une rage nompareille

1. Nous avons eu sous les yeux trois éditions de cette curieuse pièce. Celle (A), que nous croyons la première à cause de la forme orthographique plus ancienne du mot qui commence la pièce, est un in-4 gothique de 4 ff. à trois strophes par page. Sur le premier feuillet, un grand bois représentant trois jardiniers occupés à mettre des greffes. Nous l'avons vué chez M. Cigongne. La seconde (B), qui se trouve à la Bibliothèque impériale, est aussi un in-4 goth. de 4 ff. à trois strophes par page. Elle est reconnoissable à ce que le feuillet de titre n'a pas de bois et offre seulement comme titre : *S'ensuyt le testament de Taste-Vin, roy des pions*. La troisième (C), aussi gothique, est un petit in-8 de 4 ff. à 16 lignes à la page. Au frontispice, le même titre qu'à l'édition décrite en dernier lieu et le bois de l'homme en manteau et en bonnet devant des soldats armés et en bataille. Le dernier feuillet offre, au recto, Goliath, richement armé, tombant sous la pierre de David, et, au verso, des ouvriers construisant les murs d'une ville. C'est ce texte qui a été suivi dans la réimpression, gothi-

Quant mourir me fault maintenant
Et mon confesseur me conseille
De mettre à fin mon testament.

Je, Taste-vin, roy des pions,
Sain d'engin, malade de corps,
Tenant des tribulacions
Qui sont au monde à discors,
A Dieu, qui est misericors,
Command mon ame à venir querre,
Sitost qu'elle partira hors,
Mais le[3] corps restera en terre.

J'ordonne et veulx ma sepulture
Auprès de taverne la belle,
Et qu'on mette en grosse escripture,
Affin que de moy soit nouvelle,
L'on mette toute ma querelle
En lettre plus rouge que guigne,
Et qu'on plante sur ma cervelle
Ung sep de la meilleure vigne.

Quant est d'argent, je n'en fus oncques
Eureux en nul jour de ma vie;

que et in-8, imprimée à Orléans, à 32 exemplaires, par M. Guyot aîné. Elle porte la date du 14 mai 1829 et la devise *Peu et bien*. Cette réimpression est sans nom d'éditeur, mais on sait qu'elle est due aux soins de M. Gratet-Duplessis. Enfin, cette même édition de Taste-Vin a été, vers 1830, reproduite en fac-simile lithographique à 40 exemplaires.

2. B et C ont les trois fois la forme moderne *Ax*.

3. B : mon.

Tout alloit de bricq et de broucques[1]
En bon vin et en friandérie.
Ma bource, vuide ou garnie,
Où n'y a fermaulx ne liens,
Affin que pour mon ame on prie,
La donne aux quatre mendians.

Ung bon gros baston de pommier,
Lequel en mon poing je pourtoye,
Rude, fort noilleux et entier,
Où tout yvre me soustenoye,
Je le donne et si l'ottroye
A ceulx qui ont femmes noyseuses,
Et veulx que si bien on l'employe
Qu'on les face de corps boiteuses.

Une trousse d'aulx et d'oignons,
Qui pend[2] dessus ma cheminée,
Je donne à tous bons compagnons
Qui sont amoureux de vinée :
Une pièce de chair salée,
Deux jambons et six anguillettes,
D'eschalottes[3] une poiguée
Je leur donne pour allumettes.

Mon pourpoint, tout neuf coutonné[4],
Qui ne m'a servi que neuf ans,
J'ordonne et veulx[5] qu'il soit donné

1. C : Tout alloit de bric en brouques.
2. B : Que j'ay.
3. A : D'eschalettes ; B : D'escalettes.
4. C : cotonné.
5. B : Je commande.

Au roy des pellerins passans,
Lesquels on appelle truans
Ou coquins, en commun language;
S'il n'y a dedens des galans
Mille cinq cens, quittent le gage.

De mes dez, cartes et tablier,
J'ordonne aux pipeurs de la ville,
Et leur donne congé d'embler
Quant ilz n'auront ne croix ne pile,
Et, qu'un chascun d'eulx soit habille
De rejouer la chose gaignée[1],
Des escuz ilz gaigneront mille
Ou une chemise nouée[2].

Je donne aux putains du bordeau,
A celles qu'aiment bien à boire,
Ma cornette et mon chappeau,
Affin que de moy soit memoire,
Je veulx qu'on mette en inventoire
Tout le demeurant, plus ou moyns,
Pour les cierges et offertoire
Et[3] les messes des chappellains.

Je laisse à mes enfans aimsnez
Mes grans boteilles et mes potz;
Leurs vies leur sont assignez
A suyvre banquetz et escotz;

1. B : guaignée; C : *guaignerat.*
2. C'est-à-dire d'être pendus.
3. A : Ce.

Affin de boire à tous propos,
Ilz auront escuelles et madres[1],
Et seront plus rouges que cocz.
Bien suis certain qui seront ladres.

Mes jeunes enfans n'auront rien,
Car bien sçay qu'ilz[2] seront prodigues,
Et que jamais ne feront bien,
Fors que d'estre larrons publicques,
Et si seront trestous thesicques[3]
Quant leurs biens seront despenduz.
Tant suyvront les voyes pubicques[4],
Qu'à la fin ilz seront penduz.

Adieu, tavernes! Vous perdez
En mon trespas un bon chalant;

1. Ce passage n'apporte aucune clarté à la question de savoir ce que c'étoit que le madre. Il est là dans les tavernes avec les écuelles, et dans les documents on le trouve aussi souvent cité comme une matière commune que comme une matière précieuse enchâssée dans les métaux les plus rares. Une note étant trop courte pour indiquer même la question, nous renverrons au *Glossaire* de Du Cange, au mot *Mazer*; aux observations de M. Douet d'Arcq dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, 3e série, t. 4, numéro de novembre-décembre 1852, p. 131-33; au *Glossaire des émaux* de M. de Laborde, p. 371-76, et à son compte-rendu par M. Douet d'Arcq, *Bibl. de l'éc. des ch.*, 3e série, t. 5, p. 185-86.

2. B : qui.

3. B : etiques.

4. B, C : publicques. Je n'ai pas besoin de faire remarquer le sens de pubicques, venant de *pubis*.

Maintz chevreaux et chappons lardez
M'avez-vous fait à mon talent.
Adieu dy à tout bon galant,
Soit cler, lay, cordellier ou carme,
A boire hardy comme Roland
Quant il combatoit ung gendarme.

Adieu, tous chasseurs de marée!
Adieu, mes frères pelletiers!
Adieu, gallans de la pipée!
Adieu, sergens! adieu, meuniers!
Adieu tous ceulx qui voulentiers
Humez du vert jus de septembre!
Venez à moy, lisez psaultiers
Et faisons collacion en chambre.

Adieu, le bon vin de pommeau!
Adieu, Muscadet et Rosette,
Vin de Gaillac, de Mirabeau,
Dont j'ay beu mainte chopinette!
Fy du *vina*, *vinum*, vinette!
Ung vin ne vault rien s'il n'est bon.
Sur tous autres vins je regrette
Le très bon vin de Saint-Jangon[1]. »

Ainsi fine le testament
De Taste-vin, dont Dieu ait l'ame,
Que chascun congnoit grandement
En tout pays, soit homme ou femme.
Bevons à luy, chascun sa drame.
Fait en vendanges, par[2] desduit,

1. On retrouvera ces noms dans le texte et dans les notes du *Blason des vins* de Pierre Danche.
2. B : pour.

Huit jours devant la Nostre-Dame,
Mil quatre cens[1] ottante-huit.

Vous qui vendengez sans coutel,
Prenez de cecy la coppie
Et priez Dieu pour le vignel,
Affin que nous crocquons la pye.
Le testament, je vous affie,
Est fait d'un très bon champion,
Et fut passé à l'estudie
Par dessoubz maistre Jehan Pion.

Cy fine le testament de Taste-vin, roy des Pions.

1. C : Mil cccc.

S'ensuit le debat et procès de Nature et de Jeunesse, à deux personnages, c'est assavoir Jeunesse, Nature. Avec les joyeux commandemens de la table et plusieurs nouveaulx ditiés[1].

Le debat et procès de Nature et de Jeunesse, à deux personnages : Nature, Jeunesse.

LE PROLOGUE, *c'est* L'ACTEUR.

Pourtant, se j'ay la teste folle,
J'ay esté à bonne escolle,
Où j'ay souventesfois appris
Qu'on ne doibt pas dire frivolle
Ou autres foiz[2] de bouche volle[3],

1. In-8 gothique de 8 ff. de 24 lignes à la page. Au titre, un bois d'une femme debout dans une chambre et d'une main tenant par les jambes un enfant nu qu'elle a l'air d'étrangler de l'autre main ; à côté d'elle, un autre enfant à terre. Malgré la robe et le voile, elle a peut-être été faite pour représenter Médée. Au verso du même titre, le bois très grossier de l'homme debout, en bonnet et en robe, qui parle à un jeune garçon en ja-

Dont maint homme est souvent repris.
Ma matière vueil mectre en pris
De Jeunesse, dont suis espris,
Qui à Nature se rigolle.
Ce n'est pas de jeux ne de rids,
Mais c'est de larmes et de crys.
Vecy Jeunesse qui parolle.

JEUNESSE *commence.*

Nature, qui vivre péust
Tant comme sa voulenté feust,
Sans decheoir, sans affoiblir,
Sans maladie qu'on éust,
Sains et haictiez, ligers féust,
Et, sans doubtance d'envieillir,
Bien pourroit ses voulloirs cuillir;
De pou se pourroit esbahir

quette et portant respectueusement la main à son bonnet. Le dernier verso est blanc. — M. de Bock a réimprimé cette pièce dans son volume *le Debat de deux damoiselles*, etc., Paris, Didot, 1825, in-8, p. 71-82. Nous avons été assez heureux pour avoir eu sous les yeux la pièce originale, dont un exemplaire, considéré comme unique, a fait partie du cabinet de M. Veinant, et cette circonstance nous a permis d'ajouter les petites pièces de la fin, que M. de Bock avoit omises.

2. Pour *faiz.*

3. Le mot *volle*, pris dans l'acception de léger, vient probablement de *volatilis*. On appeloit autrefois *volet* une espèce de flèche mince et légère qui fendoit l'air avec beaucoup de rapidité. (Note de M. de Bock.)

Se jà aultre siecle n'eust.
Mais tu fais l'omme à ce faillir,
Et en sa vieillesse sail[l]ir,
Comme s'oncques jeune esté eust.

NATURE.

Jeunesse, ainsi ne[1] va mye.
Quanque tu penses est folie;
Parler convient d'aultre matin[2].
Quant tu es en la druerie,
Cuides-tu donques que je oublie
Que tu ne viennes à ta fin?
Jà, pour force ne pour hutin[3],
Ne sçauras-tu trouver engin
Que vieillesse bien ne le plye?
Tu n'as q'un soir et ung matin,
Comme la fleur de l'aubespin,
Qui flourist huy, demain fletrie.

JEUNESSE.

Nature, j'entens bien et croy
Que je ne puisce par moy
Tousjours en cest estat durer.
Quant j'ay le cueur jolis et gay,
Il ne me chault guères de toy,

1. Imp. : ne.
2. Peut-être *latin*.
3. C'est le surnom de Louis X, comme qui diroit le batailleur. On trouve là aussi le sens et l'origine du nom propre Hutinot, qui est celui d'un sculpteur du temps de Louis XIV.

Ne comment tu doyes ouvrer.
En moy bien paistre et abuvrer,
Coinctement vestir et parer,
Toute m'entention employ.
Quant je me cuide asseurer,
Lors me reprent pour méurer
Viellesse et ne mect en son ploy.

NATURE.

Jeunesse, tu es hors du sens;
Tu ne mectz heure ne pourpens
A ce qui est à advenir.
Quant n'a[s] demainés tes bobens,
Ne te chaut qui est hors ou ens,
Mais que beau temps voyes venir.
Ce ne peulx-tu pas maintenir,
Car plus ne te peus contenir
Que tousjours se passe le temps.
Qui est allé ne peut venir.
Vieil te convient advenir:
C'est la somme de tes despens.

JEUNESSE.

Nature, tu ne m'aymes point
Quant tu ne me tiens en tel point
Que vieillesse ne me néust;
Tout le temps me vient si à point
Que je ne sçay par nul mespoint
Nulle chose qui m'esm[é]ust
Chose qui grever me péust.
Où est le cueur qui ne s'esmeust
Et qui deff[r]ené ne féust

Quant tel jolyesse le point?
Qui force et santé congnéust,
Jamais redoubter ne déust
Vieillesse, qui les cueurs despoint.

NATURE.

Jeunesse, apprens, si fais que saige,
Et retiens les poins de l'aage
Combien chascun les doibt tenir.
Dieu, qui fist homme à s'ymaige,
Met trois choses en son usage
Que nul ne peut contretenir,
Communement estat tenir.
Puis ces troys convient-il venir
Qui d(r)oict venir à [ce] passage;
Amendement premier atir
Estat le moyen, et partir
Finit et decline tout l'aage.

JEUNESSE.

Nature, bien me fais sçavoir
Que homme doit troys choses sçavoir:
Commencement, estat et fin.
Commencement pour esmouvoir,
Estat pour estre en son pouvoir,
Fin pour venir en son desclin.
Ha! com je suis sot et belin!
En estat suis et en chemin
Dont il me convient remouvoir.
Si vault mieulx que je m'aclin
Aux viandes et au bon vin,
Que quant ne me pouray mouvoir.

NATURE.

Ha! jeunesse, toy te chastie,
Et si laisse ceste follie
Pour les grans perils qui y sont;
Si donc tu te fais si jolie,
Si mignonne et si polie,
C'est ung pou de cire qui fond.
Ne te fie pas en ce mond
Qui la force gaste et confond
En luxure et en gloutonnie;
Tu es encore au chef du pont.
Retourne, ne va plus à mont,
Que ne descendes sans pollie.

JEUNESSE.

Nature, tu n'as mye droit,
Qui me parles en tel endroit
Et me loues à retourner.
Je n'ay pied ne membre retraict;
Si suis sain et haictié et droit,
Et si me veulx si bestourner!
Laisse encore moy sejourner
Et à ma semonce adjourner
Joye et Deduit que j'ay attrait.
Encor me puis bel atourner;
Quant je ne me pourray tourner,
Lors sauveray-je le retraict.

NATURE.

Ha! Jeunesse, la Mort te suit,
Car nulluy elle n'asseure;
Ne te donne point de respit;

Elle vient plus qu'à l'ambléure
Pour ung pou de sang meslure
Seras tu point[1] en son escript!
Se Mort ta force desconfit
Et tu n'es en estat prouffit,
Ceste Mort te sera trop sure.
La Mort si prent que rien n'eslit;
Aussi le jeune en son lit
Comme le vieil en aournure.

JEUNESSE.

Nature, souvent m'espovente;
Mais jamais Dieu si ne consente
Que je doye jeune finir.
Il ne seroit rien[2] si dollente;
Car je suis aussi comme l'ente[3]
Qui est au poinct de son flourir.
S'il me convient ainsi mourir
Et ma vie aussi deffinir
Droict au milieu de ma jouvente,
Je ne pourroye ce souffrir;
J'ayme trop mieux m'enviellir,
Quelque vieillesse que je sente.

NATURE.

Jeunesse, raison ne veult mie
Que chacun soit vieillesse amie,

1. *Point*, peint, écrit.
2. Chose, de *res*.
3. *L'ente*, la branche, et non point *lente*, lentille, prise pour toute plante en général, comme le dit M. de Bock.

Jamais jeunes homs ne mourroit[1].
L'oultrage e(s)t la grant gloutonnie
Que chacun fait ne sueffre mie
Qu'il vive tant comme il vouldroit.
Se tu te veulx gouverner droict
Et vivre par rigle et par drois,
Se tu veulx alonger ta vie,
Et se tu veulx faire seur fait;
Par gloutonnie ou par meffait
Tost auras ta vie finie.

JEUNESSE.

Nature, ne vient aultrement
Maladie n'encombrement
Que par forfait et par oultrage?
Dont je m'esmerveille comment
Ceulx qui vivent si sobrement
Chéent souvent en grand malaige;
Et tel maine grand rigollage,
Et tousjours a jolis couraige
Que nul enfermeté ne prent.
Puisqu'il n'y a avantage,
J'ayme mieux mener joye et rage.
Qui plus se garde, plus mesprent.

NATURE.

Jeunesse, si a moult à dire.
Pas ne sommes d'une nature
Ne d'une condicion duit.
Les ungs veullent sobrement vivre,

1. Imp. : mourront

Et les autres jouer et rire,
Et estre en feste et en deduit.
Tel est povre de corps, d'abit,
Qui plus longuement estés vit[1]
Que cil qui bons morceaux atire.
Qui s'emplist trop, son mal luy nuyt;
Santé n'y treuve point de vuid;
Contre la mort le convient suyvre.

JEUNESSE.

Nature, que pourai-ge faire,
Ne quel chief me pourai-ge traire
De celle mort qui tant m'ennuye?
Est-il sirop ne lectuaire[2],
Ne chose que de son usaige[3]
Me retardast de maladie?
Si je congneusse tel maistrie,
La mort ne fust jà si hardie
Qu'elle m'osast de rien meffaire;
Ains usasse en joye ma vie,
Si qu'elle fust si envieillie
Qu'il n'y faulsist que le suaire.

NATURE.

Jeunesse, au mond(e) n'a medecine,
Ne en herbe ne en racine,

1. Qui vit plus d'étés, plus d'années. Dans l'imp. : vil.

2. Nous disons *électuaire;* mais la forme *lectuaire* est aussi raisonnable; de *legere*, ce qui est choisi.

3. C'est la leçon de l'imprimé. Peut-être le poète avoit-il écrit *usaire* pour rimer avec *lectuaire*.

Qui contre Mort puisse valloir;
Puisque la mort mectra son signe
Es poulx de l'omme et l'orine [1],
Nul resconfort n'y peut avoir;
Pour ce je fais bien assavoir,
Tant com(me) tu es en bon pouvoir,
Doibs mener necte vie et digne
Que, ce Mort te veult recepvoir,
Que ne te puisse decevoir:
Car qui bien vit par droit bien fine.

JEUNESSE.

Nature, je ne doubte mye
Que qui mainne la bonne vie
Qu'il ne vienne à bonne fin;
Mais maint homme ne cuyde mye,
Quant il est en sa druerie,
Qu'il doye venir à declin;
A jouer a son cueur enclin;
S'il est en priez ou en jardin,
Legierement l'auroit oublie.
Sa pensée et son engin
Est en avoir, soir et matin,
Sa voulenté toute acomplye.

NATURE.

Jeunesse, celluy pense en vain
Qui s'actant du soir au demain;

1. Sur le pouls, le battement de ses veines, et dans son urine. On sait de quelle importance étoit l'inspection de celle-ci dans l'ancienne médecine.

Le jour passé, force dechiet;
S'un jeune homme est fort et sain,
Pour ce n'a-il pas en sa main
Prinse sa santé, dont il chiet
Une heure; aultre rechiet;
En sa vie n'a rien certain;
Se de sa santé luy meschiet
A tard commence son engin,
Quant la mort le prent tout à plain.

JEUNESSE.

Nature bien m'a mis en voye,
Que pou vault la feste et la joye
De ce siècle et le deduit;
Qui plus s'i afferme et oppoye,
Plus y acroit et rien ne poye.
Que le siècle est faulx et vuid!
Quand homme est en feste ou [1] en bruict,
Tel avec luy se deduit
Qui ou tiers jour Mort le convoye;
Comme ung peu d'ombre passe et fuit,
Qui ressemble songe de nuit;
Huy l'ay perdu et yer l'avoye.

NATURE.

Jeunesse, de ce ne doibs croire,
Que nul ne se deveroit recroire
De bien faire tant comme il vit,
En ce siècle n'est qu'une foire.
Qui plus a et moins veult acroire [2],

1. Imp. : est fest on.
1. Avoir confiance, accorder du crédit.

Garde soy bien que il s'acquit;
Se il n'a effacé rescript,
Tant comme il a bon respit,
Trop luy sera la paye noire;
Après Mort n'a nul contredit;
Mort ne joue pas à racquit[1],
Ce qu'a deffoit ne peut deffaire.

JEUNESSE.

Nature, bien m'accord à toy,
Que trop as plus véu que moy
Et sçès mieulx le meilleur eslire.
Dèsoresnavant te croiray,
Et du peché me garderay;
Car c'est la rien du monde pire.
Or en doint Dieu que je m'en tire
En ce petit temps que vivray
En fait et au mieulx que pourray;
Et mon bien fait puist souffire
A tous mes pechés pour tout vray,
Quand de ce lieu je partiray.

Explicit.

1. La mort ne donne pas au joueur de revanche pour se racquitter.

Les dix commandemens joyeulx de la table[1].

Nappe de beguine[2].
Pain cuict de minuit[3].
Feu demy ars[4].
Draps demy usés[5].
Metz d'advocat.
Vin de confesseur.
Lict de bourgoys.
Repos de chanoine.
Char qui s'estend[6],
Et hoste qui rien ne prend.

Aultres dictz joyeulx.

Onques geline n'ayma chappon,
Ni la putain le bon preudon.

Onques homme femme ne vid
Tirer andouille hors d'un pot,
Que le cueur si ne luy soubzrid,
Ou qu'el ne dist aucun bon mot[7].

1. On les retrouvera à la suite du *Dict des pays joyeux*. — Imp.: Les Dictz.

2. C'est-à-dire d'une blancheur éclatante.

3. Juste à son point, ni trop frais ni dur.

4. Parceque c'est à ce moment qu'il chauffe le mieux.

5. Qui sont alors le plus doux.

6. Soit les plats qui restent toujours pleins malgré les assauts des convives, soit plutôt ce qu'on nous permettra de faire dire à une phrase d'Apulée : « Ubi primam sagittam sævi Cupidinis in ima præcordia mea delapsam excepi, arcum meum et ipse vigore tetendi. »

7. Voir *le Banquet des Chambrières*, II, p. 292 à 295.

Les Omonimes, satire des mœurs corrompues de ce siècle, par Antoine du Verdier, homme d'armes de la compagnie de Monsieur le seneschal de Lyon.

A Lyon, par Antoine Gryphius. 1572.
Avec permission[1].

Au lecteur, A. Du Verdier salut.

De prime face, lecteur, ce poeme te semblera malpoli et rude; mais, quand tu auras consideré de près la difficulté de ce genre d'escrire, je m'asseure que, excusant la rudesse, tu gratifieras le labeur et l'invention; car il n'y a eu aucun poète devant moy qui ait escrit de suite tant de vers de cette sorte, ausquels j'ay observé les masculins et feminins, et ne desdire deux fois un mesme omonime. Et si le poète Porcius, ayant fait des vers *de pugna porcorum*, chacun desquels commence par la lettre P[2],

1. In-4 de 12 ff., sous les signatures A–C; 30 lignes par page pleine. Au titre, la marque de Gryphius et sa devise : *Virtute duce, comite fortuna.* — Je n'ai pas besoin de dire que l'auteur des Omonimes est celui même de la *Bibliothèque françoise.* — Les exemplaires qu'on trouve des Omonimes sont en général bien conservés, parcequ'ils ont été reliés à la suite de la Prosopographie, dont le volume plus considérable les a préservés.

2. Un bibliophile belge, M. Ulysse Aucapitaine, vient d'en

a esté grandement estimé, ceste mienne nouvelle invention ne merite estre blasmée. Un autre, pour avoir composé quelques carmes latins *de laude calvorum* à Charles le Chauve, roy de France, chacun d'eux commençant par la lettre C, a acquis los et bruit immortel[1]. Le vers qui dit :

Signa te signa, temere me tangis et angis,

avec son pentamètre, lesquels, leuz au rebours, lettre par lettre, contiennent mesmes et subsequents mots[2], sont grandement admirez. Combien donc que ceux-ci ne soient de telle invention, si est-ce qu'ils doivent estre bien receuz de toy, quand ne seroit que pour la nouveauté, qui plaist ordinairement, pour peu que la chose vaille[3]. A Dieu. Du camp, ce dixième fevrier l'an mil cinq cens soixante et neuf[4].

publier une nouvelle édition, et l'on en peut voir des comptes-rendus dans *le Quérard*, t. 1er, p. 492-93, et dans le *Bulletin du bibliophile belge*.

1. Sur ce poème du moine Hucbald et sur ses éditions, cf. l'excellente notice de Freytag dans son *Adparatus litterarius*, Lipsiæ, 1753, article 75, p. 933-39. Il y indique aussi d'autres poèmes tautogrammes.

2. Voici le distique entier :

Signa te signa, temere me tangis et angis
Roma tibi subito motibus ibit amor.

que l'on attribuoit au diable portant sur ses épaules saint Antible à Rome. (Tabourot, chap. 10.)

3. Ce n'étoit pourtant pas si nouveau que Du Verdier le croyoit, puisque ce n'est qu'une des formes des vers équivoqués, si en usage à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle. On connoît, dans Tabourot, les vers de Drusac, dont M. Cigongne possède une édition gothique qu'un nouvel éditeur des Bigarrures devra collationner.

4. C'est-à-dire 1570.

A Monsieur Du Verdier.

Personne, Du Verdier, encore n'a escrit
La satire mordante;
Toy, premier des François, ose par ton escrit
Nous en tracer la sente.
Poursuy donques heureux, car ton invention
Du plaisant omonime,
A la censure joint d'un sevère Caton,
Fait que plus je l'estime.
Poursuy donques heureux. Vaillant est le soldat,
Et fort le capitaine,
Qui, mesprisant l'horreur, va premier au combat,
Sans espargner sa peine.
Poursuy donques heureux, poursuy ton entreprise,
La palme t'est acquise.

I. DE CHEVIGNY, *Beaunois*[1].

Sur le poème des Omonimes.

SONNET.

Si les vers nous pouvoyent desvoiler l'obscurté
Qui offense nos yeux, et faire lumineuse
La trace de noz pas, ta rithme gracieuse,
Du Verdier, porteroit à noz yeux tell' clarté.

Si les vers avoyent l'heur de donner liberté
A la France, gisant et blesme et sourcilleuse
Souz le fais d'une guerre et longue et dangereuse,

1. Sur Jean de Chevigni, voir les *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine (éd. Rig. de Juv., t. 1er, p. 446) et de Du Verdier, t. 4, p. 383-84.

Son joug par tes escrits tost luy seroit osté.

Mais la corruption des mœurs que tu nous chantes
Offusque la clarté et destourne les sentes
De telle liberté à ce peuple François.

Tu la pains vivement avec tes Omonimes,
Y traces la vertu et la force y animes;
Mais aucun, du Verdier, ne prent garde à ta voix.

F. DE BELLEFOREST, *Comingeois* [1].

LES OMONIMES

Satire des mœurs corrompues de ce siècle.

L'homme, ouvrage de Dieu, dès le jour qu'il nacquit,
En ce monde vivant, rien que peine il n'acquist;
Rempli d'iniquité, en douleur très amère,
Du ventre le produit piteusement sa mère.
La mort vint par peché sur les enfans d'Adam,
Generalement nez pour estre mis à dam;

1. Le fécond prosateur, qui reste moins connu par les ouvrages historiques qu'il écrivit en qualité d'historiographe de France que par sa traduction du Bandello. Du Verdier, dans l'article qu'il lui consacre, a quelques lignes touchantes sur Belleforest : « Il m'a aimé et fréquenté fort familièrement lorsque j'ai été à Paris, comme aussi réciproquement je lui ai porté amitié singulière et affectionnée; et, étant absens l'un de l'autre, m'a honoré souvent de ses lettres, et je lui ai rendu de même la pareille, nous visitant ainsi par missives : moi, tirant de telle communication autant de contentement que j'ai depuis reçu de regret par son trépas, avenu à Paris, à la grande perte de la France, au mois de janvier l'an 1581. » (Tome 3, p. 608.)

C'est pourquoy tous les jours tant de corps on enterre
Dès que calamité fit son entrée en terre:
Car on ne void aucun qui ne tombe en peché
Tant que dans sa prison l'esprit est empesché,
Qui, deslivré du corps, abandonnant d'homme haine,
Vient à son origine au celeste domaine;
Ou, si en desespoir se dit par force né,
Du tourment de sa peine il devient forcené.
Or, ma Clion voulut jadis que j'escrivisse
Les gestes des mortels qui vont en escrivice;
Me poussant à cela, vouloit guider mes chants
A desgoyser bien haut la vie des meschans.
Contre luxurieux plus qu'un faune ou satire,
Je vouloy debacquer par cuisante satire.
J'avoy fait mon projet reciter en dix vers
Les abus, les malheurs, les affaires divers
Qui en ces troubles sont renversez dessous France,
Dont le peuple est reduit en extreme souffrance,
Et n'y a des estats nuls qui n'aillent disans
Que c'est par trop souffert d'avoir souffert dix ans,
Tant que du villageois l'œil nuit et jour a larme,
D'heure à heure esprouvant du fier soldat alarme.
Mais il n'y suffiroit papier ne parchemin,
Et la plume pourroit demeurer par chemin.
Seulement à en dire un moins que peu ma muse
Par manière d'esbat passant le temps m'amuse.
Icy donc ne feray trop grant parascevé,
Car mon dire sera bien tost parachevé.
Moins desire observer faictz contemporanées,
Ou l'ordre du succez eu de tant pour années;
Mais du siècle present tant bigerre ne veus
L'oraige en furie cacher à nos nepveus.

Estre doy pardonné si ces vers mal je trace,
Qui requièrent la main du saint harpeur de Trace,
Lequel faisoit mouvoir les rochers, et à corps
Insensibles donnoit vie par ses accords,
Et des fiers animaux l'ardente rage et l'ire
Adoucissoit soudain au seul son de sa lyre.
Si j'entame matière et je ne passe avant,
Excusable en seray; je ne suis pas savant;
Trop se sçait; les enfans en vont à la moustarde[1].
Mais qu'arreste-je tant? A commencer moult tarde[2].
On presche un Dieu, un roy, une foy, une loy;
Mais qu'on suive ces quatre ores dire ne l'oy.
Un Dieu, qui nous veut faire en paradis estre anges,
Seul n'adorons de cueur, ains plusieurs dieux estranges;
A luy, qui de ses biens est liberal donneur,
Appendre ne voulons de louange et d'honneur.
Aucuns fondent leur cueur aux richesses du monde,
En font leur propre dieu, et de leur ventre immonde;
Les payens plus que nous recevoyent un grand heur,
Recognoissans un Dieu, admirans sa grandeur.
Si son roy naturel debonnaire on rencontre,
Au lieu de soustenir son sceptre, on se rend contre.
Nous voulons qu'à present perdue, je croi, soit
La foy de nos majeurs qui en ardeur croissoit;
Loy divine et humaine en nos cueurs est estaincte;
De feu, carnaige et sang toute la terre est taincte.

1. Cf. la note de M. Fournier dans *les Caquets de l'Accouchée*, éd. Jannet, p. 134.

2. On se rappelle que l'on a voulu trouver l'origine de *moutarde* dans la devise du duc de Bourgogne : *Moult me tarde;* mais les documents historiques offrent la chose et le mot bien avant l'emploi de la devise.

Des rebelles en France un seul commencement
A esté tout à coup, ne sçay comment, semant
De cruautez très tant, qu'asseuré n'est à proche
Tenant autre parti de vouloir faire approche;
Le mari à la femme, aux frères les germains,
S'entredonnent bandez assauts et dangers mains.
Pour la sedition en ce temps veis-tu père
Qui de ses fils mutins ne receust vitupère?
Somme, despuis l'an mil cinq cens soixante-deux[1]
Il n'est homme vivant qui ne soi sente d'eux.
Non, jamais il n'avient que le bon bergier rie
Appercevant le loup parmy sa bergerie;
Pensez quelle douleur desplaisante est-ce à roy
D'avoir ses sujects mis en si piteux arroy!
En quelque coing de France et autre part où ailles,
Trouveras sans pasteurs errantes les ouailles;
Le prelat[2], en sa charge assez mal entendu,
Sçait fort bien recueillir tout le fruit en temps deu;
S'en tenant eloigné, il ne sent leur alaine,
Sinon quand il les faut tondre alors qu'il y a laine.
Le religieux a par son ordre prou faix,
Et irregulier est après estre profez;
Rare est au monastère une prudente abbesse,
Qui l'orgueil des nonnains par discipline abbaisse;
Rares sont au couvent ceux de corde liez,
Qui par jeusne assidu ayent corps deliez;

1. *Commencement des troubles en l'an* 1562. — Toutes les notes que nous imprimons en italiques se trouvent dans l'original à l'état de manchettes, ce que notre justification ne nous permettoit pas de reproduire.

2. *Des prélats.*

Rare est un bon curé qui lumière paroisse,
Et miroir de vertu, à ceux de sa paroisse;
Rare est un bon prieur, lequel face à ce jour
Dans le pourpris d'un cloistre ordinaire sejour.
Sainct Bernard tant qu'il peut contre prelats abbaye,
Qui ne se tiennent clos dans leur seule abbaye.
Que, s'il estoit vivant, trouveroit maint abbé,
Prieur, curé trois fois, qui ne sçait pas *a*, *b*;
Usant de chicheté avec parsimonie
Pour benefices maints avoir par simonie;
Au chetif cependant osera desnier
Un seul morceau de pain ou un pauvre denier;
Faisant despense et train, des vivres cause enchère,
Et jamais pour prescher n'est veu monter en chaire;
Il cuide tousjours vivre et n'entrer au tombeau,
Qui fait que dans son corps il ne veut que tombe eau;
En delice assouvi, autre chose ne pense
Qu'à tenir bonne table et à remplir sa pance,
Après avoir souppé en son lict saoul venir;
Endormi à l'instant, n'a de Dieu souvenir,
Ne contemple qu'il est fait de terre et de cendre,
Et qu'il luy conviendra dans le tombeau descendre.
Lors qu'il est esveillé, à autre fin ne tend
Qu'à ces chers passetemps et plaisirs tant et tant;
Entretient chiens, oyseaulx, fait danser en sa salle;
N'a chose en sa maison qui soit plus que luy salle[1];
Il se baigne à ouyr musicalles chansons,
Et à voir devant luy ses loyaux eschansons
Luy verser le piot desiré de septembre;
C'est ce qu'il ayme mieux, c'est son fin muy, c'est ambre;

1. *Allusion à l'apopht. de Diogenes.*

Ne pense que la mort ses jours terminera,
Et ses gays et verts jours sans conter minera.
Au dessous de vingt ans on permet qu'on eslise,
Qu'il soit institué ès ordres de l'Eglise
Contre les saints decrets des Pères anciens[1]
Qui le temps compétent limitent des ans siens ;
Si, ayant tourné robbe, il suit la troupe errante,
Reçoit du benefice emolument et rente,
Jouissant, qui pis est, à tort et non par deu,
Le privilege à luy comme indigne perdu.
De plusieurs grands forfaictz s'est veu la cité saincte[2]
Et dedans et dehors autrefois toute ceinte ;
Aux fols appetits a voulu bride lascher ;
Surtout y a regné l'aiguillon de la chair ;
Ainsi est esbranlé le navire sainct Pierre,
Quand le nocher s'esgare et de mal en pis erre ;
Toutesfois esperons Pie[3], son successeur,
Reformant les abus, obtenir succez seur,
Tellement que l'Esglise, assise en pierre dure,
Durera à jamais comme encor elle dure.
Ce qui peut avoir faict les guerres tant durer
N'est tant d'astre malin un aspect endurer
Que la punition que Dieu veut de nos vices,
Tant de ceux des sçavants, qu'apprentifs et novices,
Chacun en son endroict, pour avoir fou esté,
Des verges du Seigneur estant fort fouetté.
Car necessairement fault que nostre mal ysse

1. *L. presbiterum .c. de epis. et cle. et Clemen. fin. de ætat. et qualita. ordinan.*
2. C'est-à-dire Rome.
3. *Pie V.*

De nos perverses meurs et commune malice.
Veu que les hommes sont envenimez en fer ;
Tysiphone les tasche à pousser en enfer,
A vengence cruelle Alecto les enflame,
Et de rageux courroux Megère leur enfle ame.
Homme, tu n'es plus homme ; humain ne te diras ;
Ce titre t'est trop doux d'autant que trop d'ire as.
Erynne, autre furie, en horrible manie
D'une estrange façon le cerveau te manie ;
Plus inhumain que Scythe et barbare tu es,
Quand plusieurs tes voisins as de sang froid tuez.
Ne devons-nous gemir, ô Dieu ! Seigneur et Sire,
De voir en ces pays l'un l'autre ainsi occire,
Nos gens à la merci d'ennemi estranger,
Un sectiste qui veut de foy nous estranger,
Un sacrilége avare, un vray happe-calice,
Qui veut interpreter le saint Apocalipse,
L'Eglise apostolique appellant Babilon ;
Des mistères divins or ainsi babille-on.
Ainsi pour le jourd'uy celuy qui n'est pas sage
Retorque en mal et prend au rebours un passage.
Ainsi de peu à peu il devient Arrien,
Heretique formé ne croyant plus à rien ;
Quand du sein de l'Eglise une fois se divise,
Fausses opinions à plus que de dix vise.
De tels trop inconstans les sinistres desseins
Taschent à renverser l'authorité des saints
Docteurs du temps passé, et de ceux de Sorbonne
Dient publiquement que leçon ne soit bonne ;
D'un Wiclef ancien, d'un reverend Jean Hus,
Ils feront un prophete, et, prevoyant Janus,
De l'un celebreront la très ferme constance

Condemné du concile et brulé à Constance;
Que Jean Œcolampade avec Martin Luther
Contre le pape ont sçeu agilement lucter;
Qu'au ministere sainct Dieu un Calvin colloque,
Et que Bèze dit d'or à Poissy au Colloque[1];
Qu'en la lettre sacrée est docte l'Aleman
Et ceux qui font demeure auprès du lac Leman[2],
Genève, république usurpée à un conte,
Là où de leur seigneur ne tiennent aucun conte,
Où son tribut à eux ont esté attirans,
Et acte pratiqué convenable aux tyrans.
Est-ce de bon suject la remarquable enseigne?
Est-ce comme sainct Paul à Thimothée enseigne?
Autant à vostre estat en pend-il maintenant,
O roys! à retrancher soyez la main tenant
Tous les membres pourris, et n'en tirez service;
Seur n'est de se fier quand on void en serf vice.
Dom Fernand Alvarez[3] n'en fait pas moins envers
Tous les Gueux eslevez en armes dans Anvers.
Nos mutins n'ont voulu recevoir cet exemple;
De leur malin desir punition est ce ample.
Iceux pensoient avoir sur vous le haut dessus
Quatre fois, et autant se sont trouvez deceus[4].
Des victoires maistresse est l'aveugle Fortune;
Suivie du hazard ne se monstre fort une;
Mais voz braves soldats, non saisis de vain cueur,

1. Le colloque de Poissy est de 1561.
2. C'est-à-dire ceux de Genève.
3. C'est le duc d'Albe.
4. *Il y a eu quatre batailles aux dernières guerres civiles de France en toutes lesquelles les rebelles ont tousjours perdu.*

Avec vostre bon droit vous ont rendu vainqueur.
Or il faut qu'un gendarme, à l'heure qu'on bataille,
Et de queue et de teste hardy au combat aille;
Chascun de son costé exerçant son devoir,
On est seur des deux parts occisions de voir.
Dont, puis qu'egalement la victoire y balance,
Seroit bon d'avoir paix et ruer à bas lance,
Sans plus espandre sang, qui tant nous couste, helas!
D'une sengiante main et trenchant coustelas.
Mais pour paix on requiert choses trop inciviles;
L'autre pour sa seurté voudroit plus de six villes.
Leur desir est tenir la ville d'Orleans;
Ils ont cogneu combien il y a de l'or leans.
Mais quel droit y ont-ils? la cité Lyonnoise
Ne les peut recevoir sans mettre à Lyon noise.
Ils voudroyent fort avoir ceste ville de Tours
Pour à ce populas jouer de mauvais tours.
La Rochelle, Angoulesme, Coignac, Niort et Saintes,
Qui ont leurs meurs gousté, tant pretendues sainctes,
Ils taschent de garder, pour estre auprès d'Angers
Et le pays voisin mettre en plus grands dangers;
Pour toujours voir plus loing leurs bornes estendues,
Leurs enseignes aussi plantées et tendues
En fortresse imprenable, à Boulogne, à Calais,
Ne seront introduictes, pour fuir à cas laids.
Pour avoir paix ne fault que cil qui parle mente,
Faisant folle demande alors qu'on parlemente;
S'ils s'oublioyent de tant que demander Paris,
Cest article eshonté se finiroit par ris.
Telles conditions ne faut mettre par rolle;
Ils se doivent fier en royalle parolle;
Ce seroit lier roy à la necessité,

Qui, libre en son pouvoir, pour eux ne sçait cité.
O pauvre desvoyé ! Satan, qui le fol lie,
T'ostant l'entendement, eguise ta folie.
Alors que du devoir de ton roy sortiras
Sans choisir lieu certain, vagant au sort iras,
Et de perdition t'exposeras en voye,
Mesmes si sur ton chef Dieu sa vengence envoye;
Puisque nature t'a faict naistre vray François,
Sers France, ta nourrice, et à elle franc sois;
Toy et nous patissons, et n'avons pas science
De porter nostre mal en bonne pacience.
Que si nos meurs ne vont à autre amendement
La guerre du grand Dieu recevra mandement
De talonner noz pas tant que serons en vie,
Mesmes tant qu'en nos cueurs sera la maigre envie;
Tant qu'ils seront rongez d'un devorant vautour[1],
Esprouveront combien de larrecin vaut tour.
Tandis qu'ambition possedera nostre ame,
Conscience coupable infinis maux nous trame.
Quels execrables faicts voi-je en ce monde, ô Dieux !
L'homme se rend au ciel et en terre odieux.
Comme est-ce que du ciel foudre espez ne l'aterre,
Et, pour vif engloutir, ne veut s'ouvrir la terre?
Comment, ô Dieux vengeurs ! plus tost ne l'espiez?
Est-ce que Jupiter a de laine les piez,
Qu'à ne le chastier par un bon coup tost l'ose?
Mais que trouver luy faict enfin l'or de Tholose[2]?
Comment de ses forfaicts tost ne gouste l'amer,

1. *Allusion à la fable de Prométhée.*

2. Fameux dans l'antiquité par la défaite de Cepion, qui avoit dépouillé Toulouse. Cf. Valère-Maxime.

En nombre surpassans les gouttes de la mer!
Comment pour ses pechez ceste ronde machine,
Tesmoignant contre luy, sa perte ne machine?
Est-ce qu'en ville, aux champs, ou en court, ou en l'ost,
Soit un seul homme saint, comme en Sodome Lot,
Lequel par sa prière envers nostre Dieu face
Que ne monstre du tout la rigueur de sa face?
Non, à cela ne tient : car de tous estats n'est
Homme qui marche droict et qui ait le cueur net.
Voyez [1] comme justice en plusieurs lieux s'exerce.
Mieux que Cepolle [2] caut n'a tergiversé Xerce [3].
Le livre fugitif est leu des procureurs,
A delayer appris, de bource procureurs.
De villages et bourgs les juges pedanées [4]
Se font, par fin moyen, riches en peu d'années.
Le coulpable ainsi, les appaisant par don,
Obtient facilement de son crime pardon.
Quiconque, pour gaigner, devant la main or donne
S'asseure qu'à souhaict ce juge luy ordonne,
N'estant pour juger mal à l'amende subject,
Pourveu que n'erre au faict et proposé subject.
Et tels le Parlement [5] tient la bride de sorte
Qu'impossible est que d'eux mauvais exemple sorte:

1. *De ceux de la justice.*

2. *B. Cepolle a fait un livre des cautelles du droit.* — Barthélemi Cæpolla, jurisconsulte véronois, professa le droit à Padoue dans le milieu du XVe siècle. Le traité auquel Du Verdier fait allusion doit être celui *De interpretatione legis extensivâ*, Venetiis, 1557.

3. *Xerce estoit un rusé fuyard et temporiseur.*

4. Pedanei judices, juges subalternes.

5. *Louanges du parlement.*

:ar tous les mal vivans la souveraine court
'ar equitable arrest fait pendre haut et court,
V'espargnant les plus grands pour publiq exemplaire,
ugeant à l'equité, sans faveur et sans plaire.
/ous qui voulez plaider, pensez bien à vos cas
)evant que cheoir ès mains d'ignorans advocas [1],
)ui ne prenent à cueur le procès de partie
:t font fère de bourse et d'argent departie.
\ tels, peu entendus, qui portent chapperons,
ans cracher au bassin à peine eschapperons.
.à où ils sentent gain, jazent comme une pie,
:t ne sonneront mot pour une cause pie.
Ne pensez, pour les voir couverts de bonnets ronds,
)u'ils soyent plus gens de bien; tous ne sont bons ne ronds.
)uand un plaidant vers eux droitement prend sa voye,
Ne sortira de là sans que vuider sac voye
)e pecune rempli, non des papiers de plaid,
:e qu'au pauvre client à merveille desplait.
e ne parle des bons, ni qu'on ne doive prendre
alaire du labeur qui leur couste d'apprendre
'our subvenir aux siens et vivre en son hostel;
:eluy qui sert l'autel doit vivre de l'autel.
haque jeune advocat, qui en plain barreau cause,
l'est employé souvent à plaider grave cause:
ar d'université tels de nouveaux venus,
u lieu d'estudier, ont caressé Venus,
' ont appris l'escrime, à bien pousser la balle,
'incer les nerfs du luth, comme on sautille et balle,
omme il fault le matin rafreschir le palais,
e promener après deux heures au Palais,

1. *Des advocats ignorans.*

Estre le long du jour de tristesse deslivre,
Ne penser au futur, ne faire cas de livre.
Mais il s'en est trouvé qui n'ont pas esté las
D'accompaigner toujours la sçavente Pallas.
J'en cognoy quelques-uns qui, mesme en leur an tendre,
Capables se sont faicts de la praticque entendre,
Bons theoriciens, et de tout ce vol là
Un n'en est revenu qui cède à Scevola.
Autres transchent du grave et font du sage maistre,
Marchant content leurs pas ainsi qu'un geomètre.
Un front Catonien ont en severité,
Sans que leur œil trompeur monstre en ce verité.
Le laboureur foulé deteste la noblesse [1] :
« Au lieu d'allegement », dit-il, « elle nous blesse.
J'ay eu en trois logis de soldats trente-neuf,
Qui ne m'ont delaissé veau, brebis, poulle, n'œuf.
Entrant dans ma maison, l'un dit : Dieu gard, mon hoste;
Puis ce qu'ay de meilleur il oste de mon hotte;
Voudroit perdrix, levraut, chappon, si je l'avois,
Ne m'ayant delaissé que le cueur et la vois. »
Autant d'hommes, d'humeurs [2] : l'un veut armes eslire;
L'autre, pour parvenir, ne fait qu'escrire et lire;
O qu'il seroit meilleur jointes ensemble voir
Les armes et les loix, l'espée et le sçavoir !
Ainsi tout homme vit selon sa fantasie,
L'un outrepasse Europe et l'autre fend Asie.
Le marchand, non oisif pour avoir pauvre esté,
Va aux Indes par mer, fuyant la pauvreté;
De là en son pays grande richesse apporte,

1. *Des gendarmes et noblesse.*
2. *Diverses affections des hommes.*

Sachant que tel profit ne feroit à sa porte [1].
Devenu ocieux, employe ses tresors
A profit usuraire et à moyens très ords.
Comblé de biens mondains, sa despense ne jette [2],
Et hors de sa maison la diligence jette,
Aime tous ses plaisirs, cuide ce qu'il despent
Ne luy manquer jamais, que du sort ne depent.
La fortune luy rit; tout à un coup s'en joue,
Le faict bouleverser, luy donnant sur la joue;
Lors de ses voluptez le final loyer sent;
Se trouve environné de regrets plus de cent;
Joye fine par deul, douleurs suivent delices;
Pompe funèbre suit le passe-temps des lices [3].
Sur la fin il se voit de ses honneurs privé,
En est monstré au doigt en publiq et privé;
De Fortune se plaint, luy dit: « O maquerelle,
Pourquoy ne veux-tu plus soustenir ma querelle? »
Devant luy souffreteux fuyent ses fains amis,
Qu'autresfois en bon temps en credit il a mis.
L'amitié est perdue et les amis; au reste,
On ne sçauroit trouver un Pylade et Oreste.
Le flatteur de court est pire que le corbeau [4]:
De ceux qui sont vivants il mange le corps beau.

1. C'est le contraire dans la fable de La Fontaine (liv. 7, f. 12).

2. Ne compte plus sa dépense. Dans la première scène du *Malade imaginaire*, c'est encore avec des jetons qu'Argant fait le compte des parties de M. Fleurant.

3. Le fatal tournoi qui avoit coûté la vie à Henri II étoit encore dans toutes les mémoires.

4. *Des flateurs.*

Des nouvelles dira; tantost portera l'une,
Puis l'autre, variant ainsi que fait la lune.
Celuy qui fait estat d'ordinaire joueur[1]
Onc riche ne s'en fait; voire plus tost joue heur;
En quelque jeu que soit, fust-il au palle-maille,
Perdant le plus souvent, se laisse pas la maille?
Le grand pipeur, qui a connoissance du cas,
Attirera à soy tes escus et ducas.
Si tu crois bon conseil, jette au feu lors tes cartes,
Laissant le jeu, soudain que de là tu t'escartes;
Car, pour te faire court, de tous les jeux du sort
Rien que meurtre et malheur et blasphème ne sort,
Et au jeu de la paume un qui tout temps maqueste[2],
Ne s'enrichist jamais et de grands biens n'acqueste.
Icy, pour le present, à traiter nous lairrons
Des jeux et des berlandz, des pipeurs et larrons,
Du trompeur artisan, de celuy qui desrobe
L'estofe de manteau, de pourpoint ou de robbe.
Charnelles voluptez, sensuels appetits,
Ne sont moins sceuz des grands que communs à petits.
Voyons premierement l'homme robuste et jeune,
Si, pour dompter sa chair, faict abstinence et jeune;
Il desjeune matin, ne sortant que du lict,
Ne veut que garsonner et prendre son delict.
Ne voyez-vous souvent qu'un alteré Souysse,
Dès le poinct du clair jour d'un cabaret saoul ysse?
De nos bons devanciers cecy trouvé bon n'est,

1. *Des joueurs.*

2. Naqueter, d'après Cotgrave, c'est précisément un terme du jeu de paume pour dire servir ou arrêter une balle à son premier bond afin de l'envoyer plus convenablement.

Quand jeune au docte et viel ne met main au bonnet[1],
Et or' philosophie est pauvre et marche nue,
Or' vilipendée est la vieillesse chenue.
C'est un estrange cas quand un homme vieil ard[2]
D'amour, dont nous voyons embrasé le vieillard;
Ainsi que le poreau, sa teste descouverte
Paroist neige en blancheur, et a la queuë verte[3].
Comme un muguet, il tient en sa main le bouquet,
D'autant qu'en puanteur et luxure bouq est.
Comme près de sa fin chante le plaisant cygne,
Ainsi, faisant l'amour, en luy est de mort signe.
C'est un monstre en nature, un vieil estre ainsi pris
Dans les rhets amoureux de l'enfant de Cypris.
Estant jà chargé d'ans, grandement m'esmerveille
Comme il tient sa chaleur, combien à aymer veillé.
L'homme qui est lascif et se montre paillard[4]
Rend cours ses ans et biens; à la fin n'a pas liard.
Dissipant sa substance après plus de dix femmes,
Encourt l'ire de Dieu et du peuple diffames.
Tout peché en despend; à taverne, à bordeau,
L'ivrognerie a lieu; jamais n'y aborde eau.
Sans la douce liqueur du rougeastre Lyée[5],

1. L'auteur de la Légende du Bonnet carré a fait son quatrain final sur cette équivoque. Cf. tome 1er, p. 274.

2. *Des viellars amoureux.*

3. Vieille plaisanterie qu'on retrouve très fréquemment dans les anciennes facéties (cf. *Var. hist. et litt.*, t. 2, p. 243), qui dure encore, et qui a même reçu une nouvelle jeunesse d'une charmante caricature de Gavarni.

4. *Des paillars.*

5. *Lyæus* est un des surnoms de Bacchus.

La Cypride se voit par contrainte liée,
Ne pouvant se mouvoir ; sans Bacchus et Cerès
Au venerien acte assez froid vous serez[1].
La verolle en provient, et la bosse chancreuse
Tous les membres saisit que ce mal meschant creuse,
Dont il se faut soubmettre à jeune medecin,
Qui à ce mal ne sait aucun remède sain,
Et si vuide la bourse. La personne amoureuse[2],
Nuict et jour ne repose et dit son ame heureuse,
Celebrant sa deesse en odes et sonnets,
Adorant ses beaux yeux, et sa bouche, et son nez.
La cuydes-tu, dy-moy, ô amant! si nyaise
Qu'ell' ne soit de ton sort ny contente ny aise?
Quand à moy, je sçay bien que mainte damoiselle
A fait semblant m'aimer et n'a eu de moy zèle.
C'est non à autre fin sinon par leur art gent
Hors ma boiste tirer à fois or et argent.
Donc, pour te faire bref, ne crois que toutes dames
Soyent douées de foy, nettes de corps et d'ames;
Si en un tel danger tu ne veux t'exposer,
Une femme il te fault qui vueille t'espouser.
Prens la de bon maintien et de gentil corsaige,
Et qu'avec tout cela ell' soit de son corps saige;
Prens garde, pour venir aux moyens les plus seurs,
Quelle a esté la mère et quelles sont les seurs.
Croy ce que je te dy, prens-la de bonne race.
Fille volontiers suit de la mère la trace[3]:

1. Il faut convenir que, bien qu'il ne s'est pas équivoqué, le *Sine Cerere et Baccho friget Venus* est plus heureux.

2. *Des amans.*

3. C'est la traduction du joli vers :

Et sequitur leviter filia matris iter.

D'une vache sortir une bische on n'a veu ;
Fille de folle aussi de chasteté n'a vœu ;
D'aigle fière on ne voit simple colombe naistre,
Ny de mère pudique infame fille n'estre.
Or es-tu attaché. Peu après mary es
De t'estre mis au reng des nouveaux mariez ;
Regrettant le passé, tu fais piteuse chère
D'avoir si tost perdu ta liberté tant chère ;
Peut-estre qu'au moulin de ta femme mout-on,
Qui t'a faict devenir cornu comme un mouton.
Comme le papillon se brule à la chandelle,
Ainsi tu t'es perdu, t'arrestant au chant d'elle ;
Tu y devois penser devant, et en ses retz
Ne falloit que tes yeux se fussent enserrez.
De femme fausse-foy Dieu nous garde, et fy d'elle,
Tant belle et riche soit, si n'est humble et fidelle.
Les vices je repren en mon libre parler,
Combien que mes propos s'envolent jà par l'er;
Dont des meurs ne dirai sinon qu'en tout empire,
En royaume et cité tout va de mal en pire,
Et, veu qu'à faire mal chacun se rend versé,
On voit aussi l'estat du monde renversé.
L'omonime me manque et ne peut prendre traite;
Mais d'une entrée il n'est qu'une heureuse retraite ;
Si j'ay mal commencé traiter ceste leçon,
Ma seconde satire aura plus haut le son.

Fin.

A Lyon, de l'imprimerie de Pierre Roussin.

M. D. LXXII.

L'art de rhetoricque pour rimer en plusieurs sortes de rimes[1].

L'art de rhetoricque pour aprendre à ditter et rimer en plusieurs manières.

Rime goret.

Je, rime goret,
La rime des rimes,
Si je suis appert,
Vous le veez par signes.

Rime commune.

Regardez que ce sera cy;
La rime si se fait ainsi;
C'est la plus commune qui soit;
Regardez-y qui ne m'en croit.

1. Grand in-8 goth. de 8 ff., sous la sig. A. Nous donnons d'autant plus volontiers ce méchant *Art poétique*, que, sans parler de la bizarrerie de sa forme, il se trouve être une explication, donnée en une fois, de bien des façons de rimes habituelles aux poésies qui entrent dans nos volumes.

Notable.

Aucuns piez si sont masculins,
Comme en ceste ligne première;
Les autres si sont feminins,
Comme l'on voit en la dernière.

Notable.

Le feminin si est plus ample
D'un pied que l'autre en la rime;
Regardez, car vecy exemple
Quand on dit: La rime est rimée.

Notable.

Quant *e* est au debas d'un mot,
Feminin est le plus souvent;
Qui autrement fait il est sot,
Com on voit au mètre sequent.

Rime riche et leonime.

Item, il est une autre rime:
Quand la sillabe en fin est ung *e*[1];
Nommée est riche leonime;
Elle passe rime commune.

Rime d'equivoques.

Quant du verbe ou du nom je rime
L'un contre l'autre en equivoque,
La façon passe riche rime:
Car el est parfaite equivoque.

1. On verra qu'il faut prononcer comme s'il y avoit *me*.

Rime enchainée.

Je suis rhetorique enchainée ;
Née suis en la fin de mètre ;
Estre puys souvent composée ,
Posée à destre et à senestre.

Rondel equivoqué.

Avoir
Fait
Avoir
Avoir ;
Avoir
Fait
Avoir.
Fait[1].

Rime plate.

A present
Tel a argent
Par usage,
Ou souvent
Tout le vent
Au visage.

Sans secours
Je cours ;
Je m'en voy :
Car mes jours
Sont cours,
Je le voy.

1. C'est-à-dire, s'il est permis de tenter l'explication d'une pareille stupidité : Pecunia facit acquirere pecuniam ; habere facit habere. Factum.

Margot,
M'amye,
Ung mot
Si sot
Qu'on rie.

Rime brisée.

Par tristesse
Qu'on me laisse
Mes amours;
Sans liesse
Je ne cesse
Mes clamours.

Rime de cinq piez.

Je suis de cinq piez
Ainsi enlassez;
Cincquain m'appell'on;
En dit de chançon
Suis souvent logez.

Vers sixains.

Vers qui sont sixains
De six vers attains,
Qui les font rimer
De pleurs et de plains,
Et de mes biens plains
Font les gens plourer.

Vers septains.

Plusieurs vers qui sont septains

Sont à la fois pour chançons
Que chantent les gens mondains
Aujourd'uy en telz façons;
Or regardez s'ilz sont bons;
Pour reconforter malades
Souvent on en fait ballades.

Notable.

Plusieurs rimes communement,
Soyent septains ou penthamètres,
Si font toujours le plus souvent
D'autant de piez, d'autant de mètres.

Vers huitains.

Ung dit coupplet
Ou vers huitain,
Quant il est fait
De bonne main,
Et qu'il soit plein
De rime sade,
S'il a refrain,
Il est ballade.

Vers huitains d'autre façon.

Et à la foys
Sont sans croisier
Par plusieurs fois,
En maint disuer [ditier?];
Plusieurs j'en voys
En maint cayer,
Selon la voix
Du rimoyer.

Notable.

S'ilz sont petis,
Mettre les puis
Comme vous veez.
Ils sont assez
Et bien rimez
A quatre leez;
Rime commune,
Les deux pour une.

Autres vers huitains.

Affin que je ne faille,
Vecy une autre taille
De huitains enlassez,
Telle que je vous baille,
Affin que les sachez;
Or y estudiez;
S'il vous en plaist user,
Il vous y fault muser.

Vers douzains.

Vers douzains sont de plusieurs piez,
Cinq, six, sept, huit, dix, enlassez,
Comme on le peut voir à present,
Et sont à la foix bien prisez
Quant de beaux termes sont serchez,
Colorez adornéement,
Pour supplier très humblement,
Pour avouer les desavouez,
Pour ottroyer benignement,
Et, pour languager doucement,
Ilz y sont des plus avancez.

Vers huitains.

O toy, pucelle gracieuse,
Qui siez dedens le noble empire,
Vierge, mère, fille et espeuse
De celluy qui est nostre mire,
Le dart de peché qui m'empire
M'a couché au lit de la mort;
De tous autres je suis le pire;
Si tu ne m'aides, je suis mort.

Lay.

Laiz se font communement,
Bien souvent
Pour oraison et complainte,
Devers Dieu omnipotent
Ou sa gent
Par mainte personne saincte;
Pour venir à leur attainte
Par contrainte
De laiz leur fait-on present,
Dont la rime est ainsi fainte
Et attainte
Que l'on voit pour le present.

Autre lay.

Adieu, Saint Omer,
Jusqu'au retourner;
Par tristesse fainte
Me fault souspirer,
Gemir et plourer
De rime peu plainte.
Ma face est estainte

Palle, noire et tainte
Du deppart d'aimer;
Je fais ma complainte,
Et dis en ma plainte :
Adieu, Saint-Omer.

Rondel de deux sillabes.

Guillot?
— Qui est là?
— Ung mot?
— Tantost.
— Guillot?
— Viens çà!
— Guillot?
— Qu'est là!

Rondel d'une sillabe.

Qui
Poy?
— Dy
Qui.
—Poy
Ty?
— Quî
Poy[1]?

Doubles laiz.

Vecy laiz qui sont doublez
Et sont en ce point rimez
Et dittez
Pour regretz et pour prières,
Et doivent estre dittez

1. Qui paie? — Dis qui. — Paies-tu? — Qui paie?

De maintes joyeusetez
Bien ornez.
De laiz portent les banières,
Et se font par telz manières
Qu'on prent les lignes premières,
Es frontières.
Si en fait-on les dernières
Pour jeux et pour bonnes chères,
Et sont en ce point dittez.

Notable.

On treuve ballade souvent
De cinq piez, de six ou sept,
De huit, de dix communement;
De neuf, de douze, nul ne scet.

Rondel.

Il sont des rondeaux
Doubles en la fin,
Après les plus beaux.
Il sont des rondeaux,
Bruyans et nouveaux,
Mon très cher affin.
Il sont des rondeaux;
Faites y vateaux
Doubles en la fin.

Notable.

D'un pié, de deux, de trois, de quatre,
De cinq, de six, de sept, de huit,
Et de douze me vueille esbatre
A rimer; à tant me souffit.

Regretz.

Complaintes, lamentacions,
Regretz par tribulacions,
En ce point que nous le rimons
Se font souvent.
Gens qui souspirent tendrement,
Qui ont leur cueur triste et doulent,
En complaignant piteusement
Les povent faire.
Se c'est chose que vous puist plaire,
En ce point le povez parfaire
Joyeusement.

Rondel double.

Voicy ung rondel,
Que je forge et double;
C'est ung rondel double,
Broillé, Dieu scet quel.
Faites-en ung tel;
Vous aurez ung double;
Vecy ung rondel
Que je forge et double.
Il est sans coutel
Charpenté moult trouble;
Se trop il vous trouble,
Laissez-le à l'ostel.
Vecy ung rondel
Que je forge et double;
C'est ung rondel double,
Broillé, Dieu sçait quel.

L'Acteur en soy excusant.

Plusieurs ballades balladans
Et vireletz d'autre façon
Font bien souvent les bien rimans,
Dont point je ne fais mencion.
Se j'en dy mon entencion,
Pardonnez-moy se j'ay failly ;
Je n'ay faict ce traicté sinon
Que pour aprendre ung mien amy.

Cy finist l'Art de rhetorique.

La Resolution de Ny Trop Tost Ny Trop Tard Marié[1].

Jeunes enfans, qui le train de mesnaige
Entreprenez pour estre mariez,
Myeux vous vaudroit avoir sur votre naige
Que vous y mettre pour estre hariez.

LA RÉSOLUTION DE NY TROP TOST NY TROP TARD MARIÉ.

En ung beau pré verdoyant et poly,
Frisque, plaisant, amoureux et joly,
Ung jour passé, gaillard m'esjouissoye ;
Mon cœur n'estoit ennuyé n'amoly
Ne mon desir prescript ny aboly;
Fors qu'à deduyt et plaisir ne pensoye.
Joignant le pré estoit une saulsoye,

1. In-8 gothique de 8 ff. Au frontispice, un bois de deux hommes se parlant, l'un en grande robe, l'autre en cotte. Au recto de l'avant-dernier feuillet, trois femmes sur le rivage près d'une tente, et, sur la mer, une barque avec trois soldats; au verso, un boiteux appuyé sur sa béquille, parlant à un seigneur. Au recto du dernier feuillet, la femme tenant des oignons qui se trouve au Sermon de

Où y avoit ung lieu propre et couvert,
Pour y donner soudain la cote vert[1].

En ce beau lieu avecques ma partie,
Qui est assez de mon fait advertie,
Souventes foys ay prins joye et deduyt;
Touchant l'esbat n'est jamais amortie;
Plus tost que moy se treuve convertie
Pour recevoir le coup sans faire bruyt;
Si duyte y est, aussi y sui-ge duyt;
Ce que l'un veult, l'autre n'y contrarie;
En vray amour jamais on ne varie.

Ne trop hatif, ne trop lasche ou fetart,
Femme j'ay prins, ne trop tost, ne trop tart:
Marié suis; somme, je m'en contente;
De mon espoir ne me sens point bastart;
Qu'il soit ainsi qu'où l'on m'experimente,
A cette fin qu'en ce cas je ne mente,
Je concluray que chose moyenné[e]
Est à priser, quant elle est bien menée.

En m'en venant de ce pré verdoyant,

Saint-Oignon, et, au verso, un page et un écuyer tenant un faucon sur son poing. — « Dans quelques éditions du *Rebours de Mathéolus* ou du *Résolu en mariage*, ce qui est le même ouvrage sous deux titres différents, on a placé, comme introduction à ce livre, la Résolution de Ni Trop Tôt ni Trop Tard Marié. » (Goujet, t. 10, p. 163.) On connoît la Complainte du Trop Tôt et celle du Trop Tard marié. Nous donnerons la première dans ce recueil et la seconde dans les œuvres de Gringore, qui en est l'auteur.

1. *Donner la cotte verte*, c'est caresser une femme sur l'herbe.

Joyeulx et gay, chantant, m'esbanyant,
Je rencontray deux hommes plains de dueil :
L'un jeune estoit, l'autre viel tout ployant ;
L'un se monstroit mauplaisant le voyant,
L'autre jectoit grosses lairmes de l'œil ;
L'un se plaignoyt de son tardif acueil,
L'autre disoit : « Je suis trop harié » ;
L'un estoit Tost, l'autre Tart Marié.

A ces deux folz parlant à leur caboche,
En cheminant, leur ditz mainte reproche,
Comme verrés en lisant cest escript ;
Quant chacun eut de moy son estrivoche,
L'un se depart, l'autre fait son aproche
Vers son logis de liesse prescrit ;
L'un fut ravy non pas du Saint Esperit,
L'autre transy non de joye et soulas ;
Telz mariez bien souvent crient : Helas !

Or, en effect, avant qu'on le devine,
Tout resolu je ditz et determine
Qu'il n'est estat plus seur que mariage,
Posé le cas que nature s'i myne ;
Si fault-il bien que raison y domine,
Ou autrement on y pert sens et aage ;
Trop tost s'i prent à son desavantage ;
Trop tard ne peut achever son emprinse ;
De tels maritz est sotte l'entreprinse.

L'un s'i est prins d'age non competent,
Comme vray sot ; l'autre viel, impotent,
Comme ebetté, et en font leur complaint.
Tost Marié n'est que trop appetent ;

Trop Tard ne peult; sa femme repetant[1]
Luy vient le deu, qui n'est pas chose sainte;
Mariage ne se fait par contrainte;
Mais neantmoins, comme sage et ruzé,
Marié suis, et non pas abusé.

Ce nonobstant, le jeune à excuser
Est quelque peu, sans y guerres muser;
Non pas le viel, c'est ung vray sot parfait;
Raison pourquoy? En langueur veult user
Ses derniers jours et sa femme abuser,
Comme il appert et par dit et par fait;
S'il est jaloux, palle, blesme et deffait,
C'est la raison que doit dame viellesse;
Ce que je dis est vray comme la messe.

Le jeune dit qu'il a d'enfans ung tas,
Ung plain fouier, ou ung plain galetas;
C'est droictement de pouvreté le meuble.
Le vieil a dueil qu'il est trop sur le tas;
La femme veult porter les grans estaz,
Qui est assés pour devenir aveugle;
Foy de mon corps, je le repute ung beugle,
Ou ung badault, aussi sot que Caillete;
A telz maris ne fault qu'une bavette.

Tard Marié, cassé et degoutté,
S'est, comme il dit, sur femme egoutté
Le temps passé, qu'il n'a pas bien vescu.
Or, maintenant qu'il dut estre donté,
De sa femme est rabroué, doubté;
Maugré ses dens, il fault qu'il soit cocu;

1. Terme de pratique, de *repetere*, redemander.

Tout son harnois, boucles, lance et escu,
Sont en rouelles et ne vallent ung zec ;
Somme, en effect, il n'a plus que le bec.

Tost Marié est jà sec et ethique,
De besongner trop tard melancolique
Qui n'en peult plus ; velà deux piteux chans :
L'un n'a plus riens et est tout fantastique,
L'autre est jaloux et garde la boutique
Pour espier s'il viendra telz marchans ;
Moy, Resolu, je dis que telz meschans
En ce bas lieu font là leur purgatoire ;
Le cas bien pris, la chose est peremtoire.

Tost Marié(z) en l'aage de quinze ans,
Vers le printemps aux jours clers et luysans,
Fut espousé, de quoy il se repent ;
Tard Marié so[i]xante ans fort nuisans
Avoit desjà, comme gens vont disans,
Quand il le fut ; sa douleur en despend ;
C'est dommage que telz gens on ne pend ;
Deshonneur font aux sages mariez ;
Leurs femmes sont très mal apariéz.

D'ont vient cela que tant de folz on voit
Et qu'on verra, se Dieu tost n'y pourvoit ?
Le cas y est tout cler et evident.
Au temps passé, ung marié avoit
Trente ans et plus, comme raison devoit
Pour eviter dangier et accident ;
Or, pour vuider ce petit incident,
De ses Trop Tost mariés il ne vient
Que sotz enfans, dont grant mal en avient.

A grant peine se sçavent-ils moucher,
Et au grant lict veullent desjà coucher
Ces coquardeaux, aussi mondains qu'une oye;
A l'estourdy se prennent à la chair,
Sans regarder qui leur coustera cher
Au temps futur, tant en or qu'en monnoye;
En deux briefz motz, il fault que chascun oye
Que telz maris font une legion
D'enfans tous sotz en ceste region.

De ses trop tard mariez il ne sourd
Qu'enfans tigneux: l'ung est lourd, l'autre sourt;
Chacun les voit marcher sur les pavez;
Comme savant, je vous diz brief et court,
Soyt à Paris, Lyon, Tours, Blois, en court,
Vous les voyez bossus, laiz, aggravez,
Les ungs morveulx, chacieulx ou grevez;
Les autres sont hongnars, grongnars, divers;
Tard mariez, il fault noter ces vers.

Je prens le cas qu'ayez or et chevance;
Si estes-vous remplyz de non sevance
Que ne pensés qui est vostre contraire;
Le sot desir garny de decevance
Que vous avés vous baille ceste avance,
Pour follement à amour vous atraire,
Lorsque deussiés de ce fait vous retraire,
Considerant que estes hors de jeunesse,
Femme pregnez tout contraire à viellesse.

Viellesse rend, comme dit le psalmiste,
L'homme pesant, pensif, douloureux, triste;
Tard Marié, il fault noster ce point;

Or vous avés femme jeune et bien miste,
Qui congnoist trop qu'estes lasche factiste
Et ne povez la contenter à point;
Vueillez ou non, quelque mignon empoint
Elle aymera; pour finable remise,
On vous donra du vent de la chemise.

Vous qui devés estre seigneur et chef
De la maison, tombez en ce meschef,
Que, maugré vous, vostre femme est le mestre;
Voyant cecy, plaignez cueur, bras et chief,
Et en douleur vous dictes de rechef:
« Le grand dyable, non pas Dieu, m'y fist mettre.
« Le pis g'y voy qu'on ne se peult desmettre
« De ce lien, ne quicter le liage. »
Bien liez sont viellars en mariage.

Tard mariez, je conclus par mes dis,
Pour vous monstrer qu'estes bien estourdis
De vous lier sur la fin de vostre aage,
Telz gens que vous sont jà abatardis:
Car au besoing il fault estre tardifz,
Quand livrer fault le deu de mariage;
Vos femmes font ailleurs leur tripotage;
Contrainctes sont de passer leur chaleur;
Soy marier trop tard n'est que malheur.

A ses trop tost mariez il leur semble,
Quand ilz auront femme et enfans ensemble,
Qu'ilz seront rois d'Affrique et d'Antioche.
Avec Plaisir, Soucy, Chagrin s'assemble,
Le temps present au passé ne ressemble;
Povreté vient qui les prent et acroche;
Argent leur fault, qui est meschant reproche;

Ce qui vouldroyent les delesse au besoing.
Que reste-il plus? Il fault tendre le poing.

Le jeu des detz, cartes et telz esbatz,
Les tavernes, puis noises et debatz,
Les rend confus, desnuez, esperdus;
Après qu'ilz sont desconfitz, mis au bas,
Leurs femmes crient et leur font telz sabas
Qu'ils vouldroient lors estre mors ou pendus.
Pensés-y donc, jeunes mal entendus :
Ne vous hastez de passer le passaige;
Tost marié ne se monstre pas saige.

Le sage dit que jeunesse est tant folle
Et que le cœur comme ung oyseau luy volle;
Tost Marié, que n'y as-tu pensé?
Legiereté te donna la bricolle
Et te lya par ta trop chaulde colle,
Jusqu'à la mort povre, maigre, eslancé;
Se de moy es reprins, mocqué, tencé,
Il te convient le prendre en patience;
Soy marier trop tost n'est pas science.

Conclusion, comme sage et discret,
Veulx reciter, en publicq et secret,
Qu'accompagné suis de femme amiable,
Tant que vivray je n'y auray regret,
Que ne me fist tour mauvais ny esgret.
En tous ses fais elle est doulce et traitable;
De jour et nuyt elle m'est charitable;
Prinse je l'ay de bonne aage et saison :
La dame fait ou defait la maison.

Sans me truffer, mocquer ou bricoller,

Je ne saurois ses vertus recoller.
Loué soit Dieu, je suis bien assigné.
Quand suis faché, elle me vient acoller
Ou me baiser, de peur de m'afoller ;
Lors ce que j'ay luy est tost consiné,
Le jeu d'amour est scellé et signé ;
Quoiqu'il en soit, tousjours sommes d'acort ;
Là où paix est jamais n'y a discord.

Jeunes et vielz, desormais apprenez,
Tost et Trop Tard Mariés, retenez,
Failly avés, comme povés entendre.
Puisqu'ainsi va, prenez-vous par le nez.
De vos femmes serez chassez, venez [1],
Comme bestes que l'on veult au las prendre.
Pour faire fin je [vous] veulx dire et prendre
Que vous estes, sans autre fiction,
Deulx parfaiz folz pour resolution.

1. Poursuivis, chassés, comme si *venatus*, au lieu d'être un participe neutre, étoit un participe passif.

Finis.

Les Souhaitz des hommes[1].

S'ensuivent les Souhaitz des hommes.

LE PAPE.

Je souhaitte, moy qui suis pape,
Le sauvement de tout le monde,
Et que nul à tel mal s'attrappe
Que à damnacion luy redonde.

LE ROY.

Je souhaitte, moy qui suis roy,
Servir Dieu, mon royaume garder,
Soustenir guerre pour la foy,
Armer gens et chevaulx barder.

1. Les éditions de cette pièce et de la suivante que nous avons trouvées chez M. Cigongne sont gothiques et in-4; la première a 6 ff. et la seconde 5. A toutes deux le feuillet de titre est occupé par un grand L bizarre, et chargé, dans les entrelacements de ses traits, de quatre singes, dont l'un joue de la musette. — On peut voir dans M. Brunet (t. 4, p. 318) l'indication de plusieurs autres éditions. Celle des Souhaits des hommes donnée par Trepperel a, dit-il, sept strophes de plus que les autres : 41 strophes au lieu de 34.

LE DUC.

Je souhaitte, moy qui suis duc,
Chevaliers pour estre près moy
Pour prandre aversaires au juc
S'ilz murmurent contre mon roy.

LE CONTE.

Je souhaitte, moy qui suis conte,
Estre toujours hardi en armes,
Estre loyal, vivre sans honte;
Velà le souhait de mes armes.

LE PRINCE.

Je souhaitte, moy qui suis prince,
Bon temps et paisiblement vivre,
Et que nul le peuple ne pince,
Mais le laisse vivre à delivre.

LE CHEVALIER.

Je souhaitte, moy chevalier,
Estre armé, monté à plaisance,
Et tousjours prest à batailler,
Pour defendre le pais de France.

L'ARCHIER.

Moy qui suis archier, je souhaitte
Arcz d'Angleterre, de bel yf,
La flèche bien ferrée et droitte,
Bien tirer et frapper au vif.

LE GAUDISSEUR.

Je souhaitte, moy gaudisseur,

Aller de maison en maison,
Deviser, faire du seigneur
Et riens faire en toute saison.

L'IVROIGNE.

Je souhaitte, moy bon beveur,
Toujours trois fois l'année vendanges,
Et boire si bien du meilleur
Tant que je cuide voir les anges.

LE PAGE.

Je souhaitte, moy qui suis page,
Des petitz pastez de Paris,
Pour les manger de bon couraige,
Car j'ay tousjours bon appetiz.

LE PRESIDENT.

Je souhaitte, moy president,
Sainture d'or et belle chaire,
Et estre rassis et prudent,
Pour très bonne justice faire.

L'ADVOCAT.

Je souhaitte, moy advocat,
En justice loquence belle,
Et en l'hostel, pour mon estat[1],
Belle bourgeoise ou damoiselle.

LE BOURGOYS.

Et je souhaitte, moy bourgoys,

1. *Esbat* seroit peut-être meilleur.

En yver beau feu soubz la tente,
Pour attendre les villageois
Qui m'apportent chappons de rente.

LE MARCHANT.

Je souhaitte pour moy marchant
Loyauté tant en mer qu'en terre,
Bon temps sans avoir mauvais vent
Sur mer, sans brigans et sans guerre.

LE LABOUREUR.

Je souhaitte, moy laboureur,
Pour avoir du blé et des grappes,
S'il vient guerre, gresle ou maleur,
Qu'el chée sur les chausse-trappes.

LE BERGIER.

Moy qui suis bergier, je souhaitte
Le vert pré près de la rivière,
Ma panetièr[e] et ma houlette,
Emprès moy ma belle bergière [1].

LE VENEUR.

Je souhaitte pour moy veneur
Beaux levriers pour courir soudain

1. Le fameux bas-relief du Bourgtheroulde de Rouen avec sa naïve inscription :

Bergier à bergière
Promptement se ingère

seroit une juste illustration du souhait de notre bergier.

Pour le deduit de mon seigneur,
Pour prendre le cerf ou le dain.

LE MENESTRIER.

Je souhaitte, moy menestrier,
Après que j'ay fait mon reveil,
Ung bon lit mol pour moy coucher,
Quant j'ay grant froit et grant sommeil.

LE POURSUIVANT.

Je souhaitte, moy poursuivant,
Faire toujours loyal message,
Legier cheval et bien courant,
En parler resolu et sage.

LE CARDINAL.

Je souhaitte, moy cardinal,
Au matin devant moy la croix,
Après disner le beau cheval
Pour m'en aler chasser au bois.

LE PRELAT.

Et je souhaitte, moy prelat,
La crosse et la mitre au moustier,
Aucunes fois ung peu d'esbat,
Souvent à mon peuple prescher.

LE CHANOYNE.

Et moy, chanoyne, je souhaitte
Beau breviaire et belle aumusse,
Belle fille, de corps bien faite;
S'il survient gens, qu'elle se muce.

LE CURÉ.

Et je souhaitte, moy curé,
Devotement chanter ma messe;
Pour passer le temps plus à gré,
Après disner, belle deesse.

LE RELIGIEUX.

Et moy, qui suis religieux,
Je souhaitte bonnes botines
Et beau livre devocieux
Pour toujours dire mes matines.

L'ERMITE.

Et je souhaitte, moy hermitte,
Du vent autour de ma maison,
Le loup et le regnart au giste,
Le beau soleil à la saison.

LE PARDONNEUR.

Je souhaitte, moy pardonneur,
Pour parvenir à mes practiques
Ung compaignon bien fort menteur,
Pour bien blasonner mes reliques[1].

1. Pour en avoir des exemples, on n'a qu'à se reporter, entre autres, à la Farce françoise d'un Pardonneur, d'un Triacleur et d'une Tavernière (*Anc. th. franç.*, t. 3, p. 50-63), et à la farce angloise de Heywood : *A mery playe betwene the Pardoner and the Frere, the Curate and neybour Pratte*, réimprimée par M. Child dans son volume *Four old plays*, Cambridge (America), 1848, in-8, p. 91-128.

LE TRIACLEUR.

Et moy, triacleur, je souhaitte,
Reagal, boittes et couleuvres,
Quelque serpent ou autre beste
A manger pour monstrer mes euvres.

LE MACQUEREAU.

Et moy, qui suis ung macquereau,
Je souhaitte une demie aulne
De drap et ung petit chappeau
Sans bonnet et la robe jaune.

LE CHANGEUR.

Moy qui suis changeur, je souhaitte
Escuz, nobles, saluz, ducats,
Bonne monnoye qui se mette
Pour bien gaigner. Velà mon cas.

LE USURIER.

Je souhaitte, moy usurier,
Tousjours la grant cherté des biens,
Et content suis de regarder
Gens mourir de faim comme chiens.

LE CHARRETIER.

Moy, qui suis ung bon charretier,
Quant je treuve mauvais chemin,
Je souhaitte point ne varier
Quant je maine verres ou vin.

LE COQUIN.

Moy, qui suis ung garson belistre,

Je sohaitte ung daviot[1],
Ung fumier pour tenir chapitre,
Avec troiz dez et ung pinot[2].

LE LARRON.

Et moy, qui suis parfait larron,
Je souhaitte une cornette
Ronde, de chanvre, d'environ
D'une toise longue, et estroite.

L'IMPRESSEUR.

Et moy, qui suis facteur de livres,
Je doy estre de la meslée;
Je souhaitte tousjours bons vivres,
Tant que je seray en durée.

Ballade.

Pour souhaitter [c'est] chose sans mesure,
Chascun souhaitte à son entendement;
Souhaitz se font de tous à desmesure,
Mais qui souhaitte le plus du temps il ment;

1. *Davier* ou *daviet*, c'étoit le nom de l'instrument employé pour forcer une serrure. « En l'autre poche, un daviet, un pelican, un crochet et quelques autres ferremens, dont il n'y avoit porte ni coffre qu'il (Panurge) ne crochetast. » (Rabelais, liv. 2, chap 16.) — Davier est toujours le nom d'un instrument de dentiste qui sert à la fois de pince et de levier.

2. *Pinot*, dit Cotgrave, qui a un autre article pour *vin pineau*, est le nom d'une vigne dont le cep est rouge et la feuille ronde Ce que notre coquin veut dire, c'est seulement du vin.

De souhaitter au monde n'est que vent;
Souhaitz mondains ce n'est que [vrais] abuz;
Souhaitte fort chascun et fort souvent :
Il n'est souhait que l'amour de Jesus.

Souhaittons fort, car, tant que le temps dure,
Nous n'aurons rien sans bon gouvernement,
Et, se ung seigneur vient [jurer?] d'aventure,
On peut dire : Cil qui gouverne ment.
On souhaitte souvent ung garnement,
Et d'un gentil falot on fait refus;
Mais tant y a, pour vray souhaittement,
Il n'est souhait que l'amour de Jesus.

De souhaitter, cela vient de nature;
Mais quoy? Adam souhaitta povrement
Quant dans la pomme souhaitta la morsure,
Par quoy il mist chascun à damnement.
Puisqu'ainsi est doncques certainement
Que Jesus vint pour ruer cela jus
Et souffrit mort pour nostre sauvement,
Il n'est souhait que l'amour de Jesus.

Prince des cieulx, père omnipotent,
Autres souhaitz que de toy ne sont nulz.
Ainsi je croy que soubz le firmament
Il n'est souhait que l'amour[1] de Jesus.

Cy finent les Souhaitz des hommes.

1. Imp. : la mort.

Les Souhaitz des Femmes.

Cy s'ensuivent les Souhaitz des Femmes.

LA ROYNE.

Je souhaitte, moy qui suis royne,
Servir, aimer Dieu et le roy,
Servir la Vierge souveraine,
Vivre en estat paisible et coy.

LA DUCHESSE.

Et je souhaitte, moy duchesse,
Esbatz, desduitz, jeux et soulas,
De Juno toute la richesse,
La paisibleté de Pallas.

LA CONTESSE.

Moy, contesse, souhaitter veulx
A mon mary vray loyauté,
Hardy corps et victorieux,
Et à moy bonté et beauté.

LA CHEVALERESSE.

Et moy, qui suis chevaleresse,

Je souhaitte au vert boscage[1]
Au cerf chasser limiers en lesse,
A mon mary hardy courage.

LA DAMOISELLE.

Je souhaitte, moy damoiselle,
Chasser à plaisir en ma terre,
Et tousjours en bonne querelle
Mon mary très vaillant en guerre.

LA FEMME DE CHAMBRE.

Et moy, qui suis femme de chambre,
Je souhaitte avoir le corps droit,
Hault estomac sans estre chambre[2],
Le faux du corps lassé estroit.

LA CHAMBERIÈRE,

Je souhaitte, moy chamberière
Des dames, la belle prayrie,
La sauzée[3] près la rivière,
Toute plaisance à seigneurie.

LA FEMME MIGNONNE.

Et moy, mignonne, je souhaitte
Gib[i]er, oiseaulx, chiens, cerfz et biches,
Estre tousjours prope et honneste,
Et entretenir les plus riches.

LA NONNAIN.

Et je souhaitte, moy nonnain,

1. Imp. : bouscasse.
2. Il faut prononcer *cambre*; sans être cambrée, mal faite.
3. Saulsaye, lieu planté de saules.

Estre honneste en mon abbaye,
Dieu en ma chambre, et à plain
D'ymages de Vierge Marie.

LA BOURGOISE.

Et je souhaitte, moy bourgoise,
De jour mes Heures soubz mon bras,
De nuit estre couchée bien aise,
Lit mol, aureiller et blancs draps.

LA MARCHANDE.

Et je souhaitte, moy marchande,
Bel ouvroir et bel entretien;
Mais souvent à moy on marchande
Qu'on s'abuse et ne fait-on rien.

LA MESNAGIÈRE.

Je souhaitte, moy mesnagière,
Bien mon mesnaige entretenir,
Aucunes fois faire grant chière,
Tousjours preudommie maintenir.

LA CHAMBERIÈRE.

Moy, qui suis simple chamberière,
Je souhaitte la maison nette,
Parfois me jouer en derrière
En ma petite maisonnette.

LA PRESIDENTE.

Moy, qui suis femme presidente,
Je ne souhaitte guerre nulle,

Sinon vivre en paix soubz ma tente,
A mon mary la belle mule.

L'ADVOCADE.

Moy, qui suis femme d'avocat,
Je souhaitte une chaine d'or,
Ung diamant ou ung grenat,
Belles bagues[1] en mon tresor.

LA PROCURESSE.

Et moy, qui suis procuresse,
Qui suis d'ung procureur la femme,
Je souhaitte qu'en ma parroisse
Ung chascun m'appelle *madame*.

LA LAVANDIÈRE.

Moy, qui suis povre lavandière,
Je souhaitte ung beau batoir
Pour mon fait, la belle eaue clère
Sur le gravier pour mon miroir.

LA MACQUERELLE.

Moy, qui suis vraye macquerelle,
Je souhaitte grand garnison
De filles, velà ma querelle,
Mignons payans vin à foison.

1. *Bague* avoit déjà le sens auquel il s'est restreint depuis, mais il signifioit tous les bijoux et même toutes les choses précieuses qui étoient meubles et se transportoient. Le mot *bagage* tire son origine de cette ancienne acception de *bague*.

LA PUTAIN DE CHAMBRE.

Moy, qui suis en chambre gardée,
Je souhaitte nouvelletez,
De joyaux estre bien fardée,
Farces, rimes, moralitez[1].

LA FILANDIÈRE[2].

Et moy, qui suis belle filante,
Je souhaitte fins garnemens,
Avecques eulx estre vaillante,
Ribler, gaudir, tenir les rens.

LA PUTAIN COMMUNE.

Moy, qui suis belle bordelière,
Je souhaitte pour mon honneur
Estre augustine ou cordelière,
Car tel gens[3] me portent bon eur.

LA COQUINE.

Et moy, fille de belistrage,
Je souhaitte quelques maraux,
Quelque palefrenier ou page,
Pour couvert l'estable aux chevaulx[4].

LA NONNAIN RENIÉE.

Je, qui suis nonnain reniée,

1. Notre souhaiteuse avoit de la littérature, et, de notre temps, avec les lorettes ses pareilles, elle iroit au Vaudeville et au Gymnase.

2. Cf. une note de la pièce du *Danger de se marier*.

3. C'est-à-dire les Augustins et les Cordeliers.

4. Imp. : chualx.

Qui ne demande que le cocq,
Je souhaitte une grant niée[1]
D'orties pour getter mon froc.

LA PUTAIN.

Moy, qui suis fille eshontée,
Je souhaitte ung larron parfait
Quant il a l'eschelle montée,
Pour son larrecin, au gibet.

LA BERGIÈRE.

Et moy, qui suis fille bergière,
Je souhaitte le vert vergier,
Belle houlette et panetière,
Le beau lart au pain bis manger.

LA LAITIÈRE.

Et je souhaitte, moy laitière,
Pour tirer de mon lait la cresme,
Une fraise[2] de veau entière;
Pour moy, velà tout quant que j'aime.

LA FEMME DE VILLAGE.

Moy, qui suis femme villageoise,
Je souhaitte, quant le vachier

1. Une poignée. Une niée de poussins, c'est une couvée, une nichée.

2. Imp. : *pruise*. La faute étoit facile à corriger, car tout le monde sait qu'on emploie toujours, et sans doute dès les temps les plus anciens, les râclures de l'estomac du veau, qu'on appelle indifféremment la *fraise* ou la *caillette*, pour faire cailler le lait plus rapidement.

A corné[1], qu'à mon mary plaise
Doucement de moy approucher.

LA FILLE DE VILLAGE.

Moy, qui suis fille de village,
Je souhaitte Jennin au bois,
Au chant du rossignol sauvage
Hocher prunes et batre noix.

LA FILLE LASCHE.

Et moy, pouvre fille avallée
Et au bout de tous mes souhaitz,
Je souhaitte en une vallée
Vallée pour tous entremaiz[2].

L'ACTEUR.

Je ne say plus que je souhaitte :
Car de souhaitter suis malade ;
Mais de par moy sera cy faite
Des souhaiz des dames balade.

1. C'est-à-dire le soir, à l'heure où le vacher sonne de son cornet pour rassembler ses bêtes et les ramener à l'étable.

2. Voilà une strophe assez peu claire. Peut-être y a-t-il là le nom de l'auteur. Dans un recueil de pièces en vers sur Paris qui paroîtra prochainement, on trouvera, à la fin de la Complainte de la rivière de Seine, pièce également imprimée en gothique, ces deux vers :

Priez pour cil qui ainsi m'a dittée.
Par son surnom il est nommé Valée.

Il ne seroit pas impossible qu'il ne fût aussi l'auteur de ces *Souhaitz*.

Ballade.

Pour souhaitter, cela [pas] ne griefve;
Grever ne peut faire mille souhaitz;
Nul dans son lict pour souhaitter liève:
Car nous, dames, en avons mille faiz[1];
Tant de souhaitz se treuvent contrefais
Sans accident, mais de propre nature,
Quant par souhais vient bien cest aventure.

De souhaitter autant vault une fève
Semée parmy des pierres ou des haiz,
Et pour tesmoingz avons Adam et Eve,
L'Evangile de Dieu et de ses faitz;
Jamais souhaitz si ne furent parfaitz,
Cause pour quoy, car ilz passent mesure
Quant par souhais vient bien ceste aventure.

Il n'est souhait qui peché ne concève[2];
Raison le dit, car ilz sont imparfaitz;
Il n'est dame que tant souhaitter sceve
Qu'elle passe l'onneur d'omme jamais;
Je souhaitasse cent mille fois plus, mais
Il suffit d'estre de Dieu la creature,
Quant par souhaictz vient bien ceste aventure.

Princesse Vierge, j'aperçoy et congnois
Que j'ay assés d'avoir votre stature;
Je souhaitte vostre amour pour tous metz
Quant par souhaictz vient bien ceste aventure.

Cy finent les Souhaictz des femmes.

1. Imp. : foiz.
2. Ne conçoive, ne produise.

La voye de Paradis,
avec aucunes louenges de Nostre-Dame[1].

Qui veult en paradis aller,
Cy en peut la voye trouver :
Doubter Dieu souverainement
Et l'aymer très parfaitement;
Obedience sans murmure,
Pacience contre injure,
Humilité qui n'est pas fainte,
Pouvreté sans nulle contrainte;
En purté de cueur et de corps,
Estre aux pouvres misericors,

1. Nous en avons eu sous les yeux deux éditions gothiques, toutes deux in-4. Celle que je crois la première a 5 ff. Au frontispice, le titre *La voye de Paradis* offre un grand L bizarre décoré à ganche de deux têtes d'hommes et à droite de monstres; de la gueule de l'un d'eux sort une espèce de fou qui va frapper de sa marotte un des monstres. L'autre édition, qui porte au frontispice la marque de Pierre Mareschal et de Barnabé Chaussard, a seulement 4 ff., et porte au titre : *La voye de Paradis avec aucunes louenges de Nostre-Dame.* Dans la première édition, la pièce du commencement est séparée par des blancs.

Confession bien ordonnée,
Et foy de Dieu enluminée;
Souvent frequenter oraison,
Et de cueur grant devocion;
Tousjours parler en verité,
Et en cueur debonnaireté;
Avoir sa voulenté en hault,
Et souvant plourer son deffault;
A son prochain tout amitié,
D'aultruy meschief avoir pitié;
Sobrieté et attrempance,
Penser de Jesus la souffrance;
Bien regarder ses benefices;
Le sacrement où tous delices
Sont contenus prendre souvent,
Et louer Dieu devotement;
Pitié avoir, paix et concorde,
Charité et misericorde;
Ce sont les traces et la voye
Que l'homme en paradis envoye.

Ce sont les doctrines que le Cherubin enseigne au peuple crestien, à ceulx qui veulent avoir part en sa gloire.

Amour de Dieu.

Laisse tout pour Dieu suivir;
Renonce à ta propre voulenté;
Donne du tien aux indigens;
Ne convoite l'autruy;
Restitue ce que tu as.

Dilection de son prochain.

Ne nuys à nulluy;
Soustiens dommage pour ton frère ;
Metz ton ame pour ton amy;
Seuffres les injures.

Pureté de pensée.

Ayme vrayement les vertuz;
Soyes parfait et entier;
Renonce à peché;
Conforme-toy en esperance.

Netteté de chair.

Refrain ton ouye;
Attrempe ta veue;
Retien ton odorement;
Attrempe ton goust;
Refrain l'atouchement.

Confession.

Ayes vraye contricion de cueur
De saincte predication;
Parle simplement;
Recongnoys entierement;
Obeys prestement.

Satisfacion.

De oraison devocion;
De veiller action;
De discipline suspection;
De aulmosnes largicion;
Des jeusnes frequentation.

Comment le Seraphin donne sa doctrine après le Cherubin.

Contemplacion des choses souveraines.

Convoite les choses celestes;
N'aye cure des choses terriennes;
Reprens benignement les discordans;
Vis en innocence;
Oste de toy les vices;
Metz tout ton cueur en Dieu;
Sommetz la chair à l'esperit;
Dresse l'esperit droit en hault;
Ploure tes meffaitz;
Ne meffaitz chose à plaindre;
Fay digne penitence;
Blasme legierement les malfaisans;
Ne desire pas de prendre don;
Ne corromps le jugement;
Garde verité et loyaulté;
Ayes fiance en Nostre Seigneur;
Tiens manière en ce que tu feras;
Vis sobrement et debonnairement;
Soyes paisible à tous;
Ramaine en paix les descordes;
Gouverne-toy par discrecion;
Ayes prudence en tout;
Donne conseil, et le demande;
Ayme et crains Dieu;
Metz Dieu par tout en ayde;
Monstre-toy debonnaire;
Ayme taciturnité et peu parler;

Car trop parler fait le fol follier
Et au saige baille melancolie.

Cy finent les enseignements
que fait le Cherubin au peuple crestien.

Exaltation et louenge à la vierge Marie[1].

D'ung arbre sec fut une fleur yssant,
Dont le fruit vint de nostre redemption ;
Anne fut l'arbre, et la fleur florissant
Fut la Vierge, fleur de perfection,
Qui, par digne et saincte operacion,
En ses saintz flancs porta virginalment
Le filz de Dieu regnant eternellement,
Sans amaindrir la puissant Deité
Ne descloure la virginale closture ;
Ainsi le voult toute la Trinité,
Sans que congnoistre y eust cours de nature.

Le vert buisson que vit Moyse ardant,
Sans que verdeur print alteration,
Le ray, qui est du souleil redondant
En verrière sans quelque fraction[2],
Et lequel ray, sans nulle fiction,
Qu'à terre chait et lequel l'air chault prent,

1. A : Exultation à la Vierge Marie.

2. Cette comparaison est on ne peut plus fréquente dans les poésies du moyen âge. Voir, entre autres, le *Rutebeuf* de M. Jubinal, t. 2, p. 8, 16, 99.

Sont figurez, comme mon sens comprent,
A la saincte, pure virginité
De la fleur Vierge[1], où Dieu prit nourriture,
Pour ce qu'elle eut parfaicte humilité,
Grace et[2] honneur plus qu'autre creature.

O vous, vierges, faictes donc joye grant
Pour la Vierge de telle election;
Tout le sexe feminin soit engrant
De l'adourer[3] par vraye affection;
Ton lict, ta chambre, aourne, toy[4] Syon;
Reçoys le roy Jhesucrist humblement;
Car uny a, pour nostre saulvement,
Sa deité à nostre fragilité
En la dame qui ditte est par droicture
Fille à son filz, par trine[5] unité,
Mère à son père, et Vierge necte pure.

Vous, saintz pères et prophètes, qui tant
Au lymbe obscur avez faict mencion[6],
Venu est cil qui vous est confortant
Par lumière de consolacion,
Et tu, juste et devost Smeon,
De ton desir as l'accomplissement;
En tes bras tiens ton sauveur proprement;
Devant ta mort voys son humanité[7]

1. B : sainte Vierge.
2. A : sans grace.
3. B : l'honnorer.
4. B : ton.
5. A : trinité.
6. Avez demeuré aux limbes; de *mansio*, demeure.
7. A : En ta mort vois sa digne humanité.

Au temple offerte et divine figure;
C'est la vie, la gloire [1] et la clarté,
Le bien, la paix, qui sans fin règne et dure.

Dont soit chascun solennité menant
A la saincte purification
De ceste fleur, dont tel fruict est venant
Qui donne à tous vie et salvacion,
Et, jaçoit ce qu'aulcune opinion
Ait en disant qu'à corps si purement
Creé n'affiert nul purifiement,
Neantmoins il pleut à Dieu plain d'equité
La loy garder, sans faire desmesure,
En demonstrant amour et charité,
Humilité, pitié, grace et mesure.

Prince, la tourtre [2] aime et vit chastement,
Et la colombe amer n'a nullement;
Pource [3] offrit ce la fleur de majesté
Pour Dieu son filz, lequel nous a en cure
Et ceulx aussi qui quièrent loyaulté,
Tant qu'il nous doint des sainctz cieulx l'ouverture [4].

Amen.

Cy fine la voye de paradis, laquelle voye puissions finablement toujours suyvre. Amen.

1. B : la voye.
2. A : la tuertre.
3. B : Dont.
4. La première édition offre seulement : *Cy finist la voye de paradis.*

Le Jaloux qui bat sa femme[1].

Lors la prent aux poings de venue
Cil, qui de mal talent tressue,
Par les tresses et sçaiche et tire;
Les cheveulx lui ront et dessire
Le jaloulx, et sur luy s'aource,
Comme faict ung lyon sur l'ource;
Par toute la maison la traine,
Par grant courroux et par grant haine,
Et la ledange mallement,
Et s'il ne veult par nul serment
Prendre d'elle excusation,
Tant est de malle intention,
Mais fiert et frappe et roulle et maille,

1. Petite pièce gothique possédée par M. Cigongne; 4 ff. in-8 de 22 lignes à la page. Au frontispice, le titre en lettres de forme et un bois tout en largeur d'un homme parlant à deux femmes. Avant le texte, qui commence au verso du premier feuillet, on a répété le titre. Je n'ai pas besoin de faire remarquer l'état déplorable de tout ce texte; il est tel qu'on doit en conclure l'existence d'une ou même de plusieurs éditions antérieures. Il n'y a que des réimpressions successives qui puissent arriver à produire des phrases aussi inintelligibles.

Et elle brait et crie et braille,
Et fait sa voix voller au vens.
Par fenestres et par auvens,
Et ce qu'elle scet luy reprouche
Ainsi qui luy vient à la bouche
Devant les voisins qui là viennent
Qui pour folz eulx deux or les tiennent,
Et la luy ostent à grant peine
Tant qu'il est à la grosse alaine.
Et, quant la dame sent et note
Le torment et ceste riote
Comme de [mal]duisante vieille,
Dont ce gengleur tant s'esmerveille,
Pensez-vous que l'en aime mieulx ?
Et vouldroit qu'il fust à Lisieulx,
Voire vraiment en Romanie.
Plus diray, que je ne croy mie
Qu'elle le vueille aymer jamais ;
Semblant espoir en fera, mais
S'il povoit voler jusques aux nues,
Ou si très hault lever ses veues
Que bien peust d'illecques sans cheoir
Tous les faictz de tous hommes veoir,
Et s'appesast[1] tout à loysir,
Si fauldroit-il bien à choisir
En quel grant peril il est cheu
S'il n'a ung chascun barat veu
Pour se garentir et penser
Dont femme se scet pourpenser.
S'il vit puis en sa compaignie

1. Il faut lire *s'appensast*.

Trop met en grant peril sa vie;
Voire en veillant et en dormant,
Il se doib[t] doubter moult formant
Qu'el ne face, pour se venger,
Son corps mourir ou enrager
Ou mener vie enlangourée
Par cautelle desesperée,
Ou qu'el ne pense à s'enfouyr,
S'il n'en peut aultrement jouyr.
Femme ne craint honneur ne honte
Quant riens en la teste luy monte.
Et, en verité, sans doubtance
Que femme n'a point conscience
Vers ce qu'el hait ou ce qu'el ame.
Valère[1] mesme la reclame
Hardie et artificieuse,
Et à trop nuyre curieuse.

AMYS A L'AMANT.

Compaings, ce faulx vilain jaloux,
Dont la chair soit livrée aux loups,
Qui tant de jalousie s'emple
Comme cy vous ay mis exemple
Et se faict seigneur de sa femme,
Qui ne redoit pas estre dame,
Mais sa pareille et sa compaigne,
Comme la loy les acompaigne
Et il redoit son compaings estre
Sans se faire seigneur et maistre,
Quant tel torment luy appareille

1. Valère Maxime.

Et ne la tient pour sa pareille,
Ains la fait vivre en tel malaise,
Cuidez-vous qu'il ne luy desplaise,
Et que l'amour entre eulx ne faille?
Quoy qu'elle die, ouy, sans faille.
Jà de sa femme n'est aymé
Qui sire en veult estre clamé;
Car il convient amour mourir,
Qui ne la viendra secourir;
Amour ne peult durer ne vivre,
S'il n'est en franc cueur à delivre.
Pour ce doibt-on communement
De tous ceulx qui premierement
Par amours aymer s'entreseullent,
Quant puis espouser s'entreveullent,
Que tel ennuy leur peut venir,
Que jà se puisse amour tenir;
Car, cil qui par amour aymoit
Sergent à celle se clamoit
Qui la maistresse souloit estre,
Or se clame seigneur et maistre
Sur celluy que dame eust clamé,
Quant par amour estoit amé.

L'AMANT.

Aymé?

AMYS.

Voire.

L'AMANT.

En quel manière?

AMYS A L'AMANT.

En telle que si, sans prière,

El commandast : « Amys, saillez,
Ou ceste chose me baillez »
Tantost luy bailla sans faillir,
Et faillist aussi sans faillir ;
Voire certes, quoy qu'elle dist,
Saillist il bien puis qu'il la vist,
Car mis avoit tout son desir
A luy faire tout son plaisir.
Mais s'ilz sont or entreposez
Et en mariage espousez,
Lors est tournée la rouelle,
Si que, s'il souloit servir celle,
Commande que celle le serve
Que si elle estoit la serve
Et la tient courte et luy commende
Que de ses faitz compte luy rende,
Et sa dame ainçois l'appelle,
Envis meurt qui aprins ne l'a.
Lors se tient elle à ma baillie,
Se voiant ainsi assaillie
Du meilleur et plus esprouvé
Qu'elle ait en ce monde trouvé,
Qui tant la veult contrarier.
Point ne scet en qui se fier,
Quant sur son col son maistre esgarde,
Dont oncques mais ne se print garde.
Mallement est changé le vers ;
Lors luy vient le jeu si divers,
Si felon est, si estrangé,
Quand cil luy a le dé changé,
Qu'el ne peut ne ne scet jouer,
Comment s'en peut-elle louer ?

Si n'obeist, il se courrouce,
S'il la ledange, elle courrouce.
Adonc seront en yre mis,
Et par l'yre tost ennemys.
Pource, compaings, les anciens,
Sans servitude et sans liens,
Paissiblement, sans villanie,
S'entreportoient en compaignie,
Et ne donnassent point franchise
Pour l'or d'Arabie et Venise;
Car, qui tout l'or en pourroit prendre
Si ne la pourroit-il bien vendre;
Lors n'estoit nul pelerinage;
Nul ne sortoit de son rivage
Pour chercher estrange contrée,
Ne nul n'avoit la mer passée.

Finis.

Les Secretz et Loix de Mariage, composez par le Secrétaire des Dames (Jehan d'Ivry.)[1]

Par ung matin, au sault du lict,
Après que le ver m'eust piqué,
Pensant que trop dormir me plaist[2]
L'homme, sans plaisir ne delit,
Je me lev(er)ay tout topicqué,
Puis à composer m'applicqué,
Sans chausser pourpoint ne endosse;
Subtilité vault mieux que force.

Tantost me vient en fantaisie
Le bel estat de mariage;
Je croy que d'icy en Asie,
Homme n'eust tel[le] frenasie
Que j'euz, ne aura de son aage.
Lors mis soubdain en mon courage
Les biens qui y sont aujourd'huy;
Sage se mire au fait d'autruy.

Du premier sault allay penser

1. In-8 gothique de trois cahiers sous les signatures A-C, le dernier de 4 ff.; 27 lignes à la page. Au frontispice et au dernier verso une femme parlant à un homme en jaquette et la main sur la garde de son épée.— Comme on le verra, toute la première partie de cette pièce est une réminiscence évidente des *Quinze joyes de mariage.*

2. Remplit?

A qui j'envoiroys ce registre;
Car, quant vient au commencer,
On doit à quelq'ung adresser
Son oraison et son epistre;
Et pour cause j'ay voulu tiltre
Ce livre qu'envoye à chascun;
Bon œuvre doit estre commun.

Salut à vous, gens mariez,
Par ceste lettre vous envoye;
Quant ainsi vous voy hariez,
Tensez, foullez, mal chariez,
Je ne m'ose trouver en voye
Ne marier, qu'on ne me voye
Ainsi harié que vous estes;
Tous folz ne portent pas sonnettes.

A tout heure, soit froit ou chault,
Il fault souffler au trou de bise,
Où on fera souffler Michault,
A qui de rien faire ne chault;
Mais qu'il treuve la nappe mise,
Se une fois leve ta chemise,
Femme n'est qui ne le priast;
Tous troux ne sont pas à *fiat*.

Si tost qu'une fille a sentu
Le bourdon dont Michault s'apuye,
Elle ne compte pas ung festu
A deshonneur ne à vertu,
Non plus que feroit une truye;
Il semble d'oraige qui bruie
Nuict et jour aval la maison;
Tousjours fault souffler le tison.

Or, ce pendant qu'elle est pucelle,
Il n'est rien si très gracieulx,
Par quoy il pert au semblant d'elle
Ung sire Dieu sur une pelle [1],
Tant a le maintien precieulx;
A peine lève elle les yeulx
Ne çà ne là pour regarder;
De trou fourchu se fault garder.

Elle est si humaine et honneste
Qu'elle fond en devotion,
Et veult, ce semble, estre nonnette,
Par quoy ses parens admonneste
Qu'on la mette en religion;
Mais quoy, c'est son intention
Si qu'on pense à la marier.
Trop attendre, c'est l'ennuyer.

S'elle veult Guillot ou Martin,
En qui elle ait mis son courage,
Il fault que du soir au matin,
Et n'eust-il vaillant qu'un patin,
Qu'elle l'ait, tant brait et oraige,
Et brief, il semble qu'elle enraige
Qu'el ne tient desjà ce garson;
Femmes sont d'estrange façon.

1. Ce que les Italiens appellent encore une paix, et que l'on faisoit baiser à l'offrande. La patène, qui la remplace, et que l'on fait maintenant servir à cet usage, n'a plus rien des élégances de ciselure, d'émail, de nielle ou de gravure, que le secours de l'art le plus délicat prodiguoit, aux XVe et XVIe siècles, sur les paix, dont on possède encore de si beaux modèles.

Aussi tost qu'elle est accordée,
Le cueur luy dit : Gogo se pert ;
Et quant on l'a bien regardée,
Semble une mulle desbridée,
Tant a desjà l'engin ouvert ;
Plus ne luy chault, soit gris ou vert,
Sinon de monstrer ses anneaulx ;
Loups ne deviennent point anneaux.

Dès le jour qu'elle est fiancée,
C'est belle chose que (de) la voir ;
Elle porte sa queue troussée,
Comme la jument de Macée[1]
De quoy on veult argent avoir ;
A son fiancé fait sçavoir
Qui luy fault une patenostres ;
Femmes font de leur, non des vostres.

1. Allusion à l'histoire de Gombauld et de Macée. On se rappelle, dans l'inventaire des incroyables hardes, nippes et bijoux *donnés* par Harpagon pour mille écus : *Plus une tenture de tapisserie des amours de Gombaud et de Macée.*— M. Auger, citant mal l'Usage des romans de Lenglet-Dufresnoy, en donne comme origine possible « un roman d'amour intitulé *Gombaud l'Endymion*, imprimé en 1624 et en 1626. » Outre l'antériorité de Macée, acquise par l'allusion de Jean d'Ivry, *Gombaud l'Endymion* - et la la Gazette littéraire, 1829, 1, p. 20, dans l'analyse d'une soi-disant facétie allemande, l'avoit déjà remarqué —, est tout simplement l'Endymion du poète Gombauld. Cf. Tallemant (éd. M. Paulin Pâris, t. 3, p. 238 et 240). Mon ami M. Fournier m'indique, dans les Reflexions, Sentences, etc., du sieur Pepinocourt, Paris, 1636, un

Le fiancé en la maison
Couche pour la première nuict;
Lors luy aprent-on l'oraison
De sainct Souffrant, selon raison,
Tout bas et sans mener[de] bruit;
Lendemain s'en appert [part?]tout instruit,
Pour pourvoir à ce qu'elle veult;
Tel fait bon semblant qui se deult.

La première fois qu'il revient,
C'est pour luy raporter des bagues;
Car, ce pendant qu'il en convient
En ce point faire le convient,
Affin qu'elle face ces bragues;
Il est beaucoup de vieilles dagues
Qui ne sont pas de fin acier;
A l'ospital vont folz coucher.

Quant ce vient le jour de la feste,
Avant qu'à l'eglice on les meine,
Une femme y a toute preste
Qu , pour luy faire rouge creste,
Deux ou trois soufflets luy ramaine
Parmy les joues, tant que l'aleine
Luy fault ainsy de grant angoisse.
Mal n'est que femme ne congnoisse.

Après vient le soir au coucher,
Que le mary vient auprès d'elle,
Et ne se ose pas approcher,

passage où il est question d'une tapisserie d'un malade et d'un médecin, comme étant à peu près du même temps et de la même manufacture que celle de Gombaud et de Macée.

Tant a de peur de l'empescher,
Affin qu'il die qu'elle est pucelle;
Mais, quant elle sent la chandelle
Qui font et croulle le prunier,
A bon vaultour bon faulconnier.

Le lendemain qu'elle est levée,
Bien gaye d'avoir eu son delit,
De peur qu'elle ne soit prouvée
Des draps en quoy on l'a rivée,
Advis m'est qu'elle fait son lit,
Et puis de rechef s'ajolyt
Et se vet d'une robbe double.
Trop bas percer rend le vin trouble.

Sçavoir devez que le mary,
Qui est de ce mestier friant,
Il va si très dru et sery
Que le povre badelory[1]
Et va tous les jarrets ployant;
Car elle luy fait en riant
Trop souvent la jambe quoquine:
Estrange n'est qu'on n'aquoquine.

Deux ou trois jours après les nopces,
S'on parle d'aller en besongne,
Elle sonne les grosses cloches,
Tant qu'elle y fait venir les bosses
Grosses comme ung veau de Boulongne;

1. Faut-il lire : *bade l'ory*, ouvre la bouche, tire la langue? On se souvient de Badebec qui fait pieds neufs, et *adebec*, en Gascogne, c'est le morceau de bois fendu, ouvrant le bec, dans lequel on met une chandelle de résine. Peut-être aussi *ba*[*i*] *de l'ory*, secoue l'oreille.

Se par les deux costés s'empoigne,
Elle demourra sa maistresse ;
Il fait mauvais estre en la presse.

Les premiers quinze jours passez,
C'est belle chose que d'y estre ;
Les plaisirs sont jà plus cassez
Que le dueil des vieux trespassez,
Car chascun y veult estre maistre ;
Si le mary le veult permettre
Une fois, c'est pour tout jamais ;
On sert les folz d'estrange metz.

S'elle voy qu'à quarante jours
Elle se voye grosse d'enfant,
A Dieu commande les amours.
A ce coup yront en decours,
Quoy qu'on ayt esté triumphant.
Elle dit que le cueur luy fend
A ung fringant qui la regarde ;
En quelque bancquet a l'estrade.

A terre s'assiet loing du feu
Nostre bourgeoise desgoutée,
Qui va bien pour ung jour, oys tu,
Douze foys à cause du jeu
Où elle s'est tant acoustrée.
Adonc luy fault une tostée
Au vin aigre ou une alouette ;
Il fait mauvais trainer brouet[te].

Quand le terme voit approcher,
Dieu scet comment il se soucye ;
Rien ne luy ose reprocher,

Tant a de paour de la fascher
Qu'il ne luy trouble la vessie :
Car elle est jà toute transsie
Du mal qu'elle sent en ses flans ;
On se brusle à menger chaulx flans.

Il fault cercher une nourrice,
A trois sepmaines près du terme,
Qui l'enfant alaicte et nourrisse,
Et ne fault jà qu'il se marrisse ;
On parlera à luy bien ferme :
« C'est vous qui avez si bon germe, »
Se luy dira nostre espousée.
Commencement n'est pas fusée[1].

Quant ce vient à crier les aulx[2],
Dieu sçait comme il est empesché ;
Il court sans soulliers ne houseaulx
Et tracasse par ces ruisseaulx,
Puis çà, puis là, par le marché;
Tant a de peur d'estre tensé
Qu'il ne luy chault quel mal y ait ;
On n'a pas toujours son souhait.

Il requiert sainct Leu, sainct Guillaume,
Sainct Memer, sainct Aubin, sainct Gille ;
Il n'y a sainct en ce royaulme
A qui il ne dye un seaulme,

1. C'est-à-dire : quand on commence à mettre le fil sur un fuseau, on est encore loin de l'avoir garni.

2. Meilleure leçon que celle du Sermon des maulx de mariage (dans ce recueil, t. 2, p. 13), parceque cela fait un double sens, et donne l'origine de la locution proverbiale. *Aye*, *ayé*, se prononce comme *ail*, dont *aulx* est le pluriel.

Une oraison ou esvangille;
L'une a le fil, l'autre a l'esguille,
L'autre a les forces pour le tondre;
Tel demande qu'il doit respondre.

Aussi tost que l'enfant est né
Madame du guet, qui est là,
Regarde que Dieu a donné
Affin qu'il soit déterminé
D'avoir des parrains çà et là.
« Or ça », dit-elle, « ve[ez] là;
« Une fille avez pour enfant. »
Par grand secheresse tout fend.

Adonc luy fault-il des parrains
Pour la fille sur fons tenir,
Et, combien qu'il ait mal aux rains,
Si fault-il qu'il envoye à Reins
Ou à Rouen pour en fournir,
Car sa femme veult maintenir
Qu'elle n'est pas née de Paris;
A folles femmes sotz maris.

Or bien, madame est acouchée,
Ainsi que dient les voisins;
En son lit cottye et cachée,
El fait autant de l'empeschée
Comme une poulle à trois poussins;
L'une luy chauffe des coussins,
L'autre luy fait ung bon chaudeau[1];
On se noye bien en ung seau d'eau.

1. Voir la recette du chaudeau flamand dans le *Mesgier de Paris*.

Après fault aller baptiser
L'enfant comme cest[ses?] père et mère;
Pendant il (de)vient à deviser
A sa femme, pour adviser
Où est bon vin pour sa commère,
J'entend aussi pour son compère,
Qui sera parrain de sa fille:
Toutes festes n'ont pas vigille.

Quant tout chascun est revenu
De tenir l'enfant sur les fons,
Si le mary, de court tenu,
A de bon vin, luy revenu,
On en fera voller les fons :
Car il n'y a rive ne fons
En enfans, femme, ne mesnage:
Laboureur pert en grant mesnage.

Bien de par Dieu chascun s'en va
Après les fecons recordés;
Or est nostre bourgeoise là
Qui se plaint fort du mal qu'elle a
A sa mère pour ses undez;
Se les tonneaulx ne sont vuidez,
Ilz le seront ains qu'elle en lève:
Tant plus croist tigne et plus est grefve.

« Ty ty, ta ta, avant, après,
« C'est fait, c'est mon, il fault le baing. »
Se les engins ne sont retraictz,
Adonc les feront si estroitz
Qu'on n'y bouteroit pas le poing,
Car on a fait venir de loing

De l'eaue de tan pour les retraire :
Chascun mal guerist par contraire.

Je ne vueil pas tout reciter
Le secret que je congnois bien,
Mais toutes fois pour m'acqu[it]er,
J'ay mis ce mot pour contenter
Celles qui ne congnoissent rien.
Et aussi vous sçavez tous bien
Que le mary l'en ayme mieulx :
Par tout y a deux envieulx.

Huyt jours après vont les voisines
Visiter dame la gesante,
Commères, affines, cousines,
Aussi rondes que limosines,
Avec dame Beloth, leur tante;
Margot est là dessoubz sa tente [1]
Qui fait merveilles d'escouter :
Tousjours ne fait pas bon jouster.

Or çà, il y a une garde
Aussi bien qu'environ du roy,
Qui sert de sel et de moustarde
Madame Jehanne, qui se farde
Quant elle se treuve à requoy,
Et, pour vous dire le parquoy,
Et (el?) n'ayme qu'ung peu son mary :
Souvent chante qui est mary.

A quinze jours d'illec viendront
Tous ensemble faire ung banquet,
Et, combien que vivre cousteront,

1. Rideaux.

De vin très bien s'acoustreront
Qui ne sçavent où le blanc est [1].
Et puis Dieu sçait le beau caquet
Qu'on fait [de] l'incarnation :
Chascun prise sa nation.

Or bien noz dames sont coiffées
Tant ont bien beu et piotté ;
Vinot les a si eschauffées
Qui pert à veoir que ce soient fées,
Tant ont couleur de grant beaulté ;
Lors parlent (la) de la loyaulté
De leurs maris à pleine table :
Femme eschauffée vault pis qu'ung diable.

Si le mary a mal au dos
Et qu'il soit ung petit trop lasche,
On luy chantera ses credos.
N'eust-il membre qui ne feust d'os,
Si faut-il que chascun le saiche;
Puisque ma dame s'i attache,
Elle dira tout le secret :
C'est ung grant livre que decret.

Quant dame Jehanne l'a ouye
Blasonner ainssi son mary,
Elle luy a presté l'ouye
Et s'en est très fort resjouye ;
Puis [2] a dit tout cler et sery :

1. Qui ne s'inquiètent pas de l'argent qui sera dépensé.
2. Imp. : pois.

« Enne, le mien fait le marry
« Quant à luy je me vueil jouer. »
On ne peut pas tousjours nouer [1].

Là sont noz maris blasonnez
En leurs presences, qui escoutent;
Les sourcils froncent et le nez
Quant ainsi se voyent gouvernez;
Mais noz dames bien peu les doubtent;
Puisqu'à quaqueter ils se boutent,
Il fault qu'on les laisse parler :
Eaue forte [2] veult tousjours aller.

Si le mary avoit ponnu
En dormant ou pissé [3] au lict,
Puisqu'il est à propos venu,
Le cas sera illec congneu
Et demené par grant delit.
L'autre dira : « Le mien sallit
« Tous les draps, tant me [....] souvent. »
Moynes sont subjectz au couvent.

Illec y aura quelque sotte
Qui se fourrera [4] jusques aux coustes
Et criera, tout à pleine notte :
« Enne, se mon mary ne frotte

1. Nager.
2. Une eau grossie, débordée; cela revient à dire qu'il n'y a rien à faire contre une inondation.
3. Imp. : pisser.
4. Se fourrer, c'est se mettre de la fourrure. Celle-ci s'en mettoit jusqu'aux coudes.

« Le sien, il ne veult tendre aux joustes ;
« Encor n'en ay - je point deux gouttes
« Quant j'ay bien longtemps esgouté[1]. »
On n'est pas tousjours desgouté.

Là est le mary tout honteux;
Non pourtant il fait bonne mine ;
L'autre dit : « Le mien est gouteux,
« Qui fait du cayement marmiteux
« Quant je luy offre la cuisine. »
—« Vrai bot[2], se dira la cousine,
« Vous n'en estes ne bien ne beau. »
Toutes noix n'ont pas bon noyau.

Là sont noz maris escoutant
Chascun son tour ou pesle mesle,
Et sont si prudens et constans
Que, sans mouvoir noise, contens,
Ilz laissent parler la femelle ;
Se d'aventure aucun gremelle[3]
Il sera tenu aux aboys:
Tous oyseaulx ne sont pas au boys :

Encore esse le plus honneste,
Selon mon advis, de soy taire :
Car ce seroit une tempeste,
Puisqu'elle a le feu en la teste,
De luy dire rien au contraire ;
Et brief il se vault mieulx retraire

1. Imp. : escouté.
2. Cotgrave catalogue ce synonyme de *vraiment* en même temps que l'expression de *vray bis*.
3. Grommelle, se plaint.

Que de la troubler en ce point :
Tous soulliers ne sont pas à point.

Je sçay bien qu'ung tas de bigotz
Diront que c'est mal fait à noz
D'avoir escript icy telz motz ;
Mais, combien qu'il ayent mal au dos,
Je n'y donne rien par ma foy ;
A confesser selon la loy
On doit dire la verité :
C'est grant chose d'auctorité.

On prent congé de la commère :
« C'est fait.—C'est mon.—Adieu.—Adieu ;
« Adieu, ma sœur.—Adieu mon frère.
« Adieu, voisin.—Adieu, compère. »
Chascun se retire en son lieu ;
A ce coup cy fine le jeu,
Puisqu'on revient à la maison :
Toutes choses ont leur saison.

Ce vient le bout de trois sepmaines
Que madame va relever,
Qui a le nombril et les vaines
Encore dolantes et vaines,
Tant le y a-on fait laver ;
Or çà, Dieu l'a voulu saulver ;
Grace à Dieu, la voilà debout :
On doit mercier Dieu de tout.

Ceste nuit comme auparavant
Le mary couche avec sa femme,
Et lors s'i fourre si avant
Que, ainçois qu'il soit soleil levant,

Empli a le tonneau de basme.
Puis tost après dira la dame :
« Vous avez jà rempli le ventre. »
Dessus bon parchemin bonne encre.

Quant ce propos luy est compté,
Que faict-il? Lors grate sa teste;
Lors, quant il a bien escouté,
Il se repent d'avoir monté
Ainsi souvent dessus la beste :
« Dieu, dist-il, ait part à la feste
« Que tant souvent ma femme porte! »
Au pouvre homme sa vache advorte.

« Et qu'esse cy? Dieu y ait part!
« Je ne me cuydoie que jouer. »
Là crie sa femme tost et tard :
« Allés berser vostre poupart
« Ung petit, pour vous desnouer.
« C'est ung grant dangier de nouer
« En eaue qui est parfonde. »
Bateau perist bien soubz une unde.

Quant ung fol veult montrer sa force,
Et qu'il est ung peu desgourdy,
Il y va une si grant force
Qu'il y fera lever la bosse,
Tant frappe fort à l'estourdy.
Assault n'est que d'homme hardy
Pour enfondrer à la bataille :
Fol rue d'estoc et de taille.

On n'a jamais [tant] de coppeaulx
Comme d'ung mauvais charpentier,

Soit à Gournay ou à Campeaulx ;
Pour veoir force de meschans peaux ,
Il n'est que chez pouvre pel(le)tier ;
Ceulx-là qui gastent le mestier
Sont enraigez de s'en mesler :
Les folz passent temps à foller.

Or retournons à nos moutons
De peur que le loup ne les happe,
Et encore ung petit comptons
Des linottes et hannetons
Que le mary a soubz sa chappe :
« Ha, ha! dist-il, jusques à la nappe,
« Femme et enfans mengeront tout. »
En velle (*sic*) n'a point de bout.

Affin de moy expedier,
Ce vient à la fin de neuf moys
Que de rechef prent à crier
La bonne dame et deprier
Les sainctz ainsi com(me) l'autre foys.
Il n'y a leans point de boys,
Point de vin ne de vivres aucuns:
Povres gens font tousjours empruntz [1].

Quaha, quaha, elle est delivre
D'ung enfant ou [de] deux au coup;
L'on a peur qu'il ne puisse vivre,
Lors on luy dit qu'il se delivre
D'aller au moustier tout à coup.
« Deux enfants, ha dea, c'est beaucoup »,
Se dist-il en gratant sa teste :

1. Imp. : Povres gens sont toujours aux empruntz.

On n'est pas tous les jours de feste.

Il court çà et là par les rues,
Pource qu'il luy fault trois compères
Et trois commères toutes drues.
Voire les raisons entendues,
Que je suppose y estre clères,
S'il a des parrains ou des frères,
Par ce moyen acquiert amys[1] :
Craindre fault privez ennemys.

S'il a encore ung peu de vin,
A ce coup tout sera mengé :
Car a peu luy laisse l'on rien
A l'autre fois de tout le sien
Qui ne fust quasi (tout) vendengé.
Il est [si] chagrin, si changé,
Qu'il pert[2] à veoir mieulx vif que mort :
Conscience les cueurs remort.

Elle en a ung, elle en a deux,
Tous les ans, ou encor[e] plus.
Se le povre homme est marmiteux,
Point n'a affaire à gens piteux ;
Tous plaisirs sont de lui forclus ;
Mieulx luy vaulsist estre reclus
Qu'estre tenu ainsi de près :
On faulche deux fois l'an bon prés.

Entr'eux s'esmouvera desbatz
Touchant ce cas et cest affaire :
« Adonc, se dit-elle, hault et bas,
« Quoy diable ! si ne montez pas,

1. Imp. : acquis. 2. Qu'il paroît.

« Esse moi qui le vous fait faire ?
« Je ne vous sçay comme complaire.
« Mauldit soit le jour que vous vis ! »
Povres sont souvent mal servis.

Elle se prendra à crier :
« Tu n'avois rien quant je te pris. »
Et, affin de l'humilier,
Elle yra [par] tout publier
Qu'il n'a plus force ne espritz :
« Helas ! dira (elle) qui m'a mal pris
« D'avoir reffusé tel et tel ! »
Mariage est venin mortel.

S'il la bat pour la faire taire,
En effet, il s'abuse bien :
Car tant plus (elle) se prendra à braire
Et à crier tout au contraire,
En disant qu'elle n'en fera rien.
Onques on ne dit à ung chien
Plus d'injure qu'elle luy (a) dit :
L'homme n'a pas en tout credit.

Non pourtant que ne nomme ame ;
Mais je vouldrois, sans me truffer,
Que, lorsqu'ung homme bat sa femme,
Qu'il pleust à Dieu et (à) Notre-Dame
Que son poingt devint [tout] de fer,
Affin, quant ce vint au coiffer,
Qu'elle veist la punicion :
Loup change à tard condition.

C'est tout plaisir et tout soulas
Au commencement que d'y estre ;

Mais, quant on [est] de l'autre las,
On voit clerement hault et bas
Que c'est ung droit enfer terrestre;
Il n'y a plus huys ne fenestre
Où il n'y ait ung enfant criant [1] :
Orage va toujours bruyant

Il y a peult-estre trois ans,
Ou cinq, ou six, ou plus, ou moins,
Que le mary prins[t] des marchans
Chausses, pourpoins, draps ou pussans,
Ou les bagues qu'elle a aux mains;
Lors luy envoye l'en soirs et mains [2]
Des sergens pour l'executer :
Rendre fault qui veult emprunter.

Dieu sçait comme elle est tourmentée
De voir tant de sergens leans;
Sa ceincture luy est ostée
Et sa bonne robbe emportée,
Et n'y sçauroit trouver moyens.
Là est Jannot, qui ne dit riens,
Car il auroit trop à respondre;
Trop aspre feu fait le plat fondre :

Leans n'a plus ne pain ne viande,
Ne goutte de vin au tonneau,
Lors a une douleur si grande
Qu'il semble à veoir une Normande
Qui vienne de faire ung *harau* [3];

1. Imp. : craint.
2. Imp. : matins.
3. Haro, terme particulier au vieux droit normand.

Elle n'a plus pot ne vaisseau
Que les sergens n'ayent emporté :
Mal sur mal [ce] n'est pas santé.

Se le mary dit ung seul mot,
Ou s'il quaquette tant soit peu,
Elle vous prendra tout à coup
Quelque tison, ou le vieux pot
A pisser, ou celluy du feu ;
Lors en aura par le meilleu
Du visaige ou de la cervelle :
Femme courroucée est cruelle.

Adonc commence la bataille
Et se reprochent l'ung à l'autre ;
Illec n'aura pot ne bouteille
Qui ne soit, d'estoc ou de taille,
Gecté ou d'ung costé ou d'autre.
« Je vous fourbiray vostre peaultre »,
Dit le mary à sa bourgeoyse :
C'est ung enfer que vivre en noyse.

Quant elle voit qui l'a batue,
Elle se prent à le mauldire,
Et lors, se voyant devestue
Ainsi que folle et testue,
Advisera quelque bon sire
[A] qui s'en yra tout de tire
Reciter tout son desplaisir :
Femmes ne font que leur desir.

Elle yra une ou deux fois [1]

1 Imp. : une fois ou deux.

Ou luy mesmes en sa maison,
Luy mary luy voic[t] touteffois;
Mais on le tient à telz aboys
Qu'il n'en parle ne mot, ne son;
S'on luy donne robbe ou pelisson
Il n'a cause de s'en marrir :
Vieil coqu est bon à nourrir.

Je ne parle (pas) sinon des folz
Et des folles semblablement;
Par quoy, se j'ay dit aucuns motz
Qu'ilz vous semblent ung petit gros,
Excusez les humainement;
Je l'ay fait par esbatement,
Pour advertir le mal songneux :
On ne peut guerir ung tigneux.

Par manière de passe-temps
J'ay ses secretz cy composez;
Se aucuns en sont malcontens,
Pardonnent moy, car je pretens
D'en rendre les faulx advisez;
Je l'ay fait pour les abusez
Qui croyent ung petit de legier;
En femmes y a grant dangier.

Je suis des dames secretaire
En tous lieux, se n'estoys publicque,
Hault et bas pour leur secret taire
A la fin pour leur secret taire,
Nonobstant mon art et pratique;
Des folles je parle et explique
Icy, sans les saiges blasmer :
Vray serviteur est à aymer.

Rude suis en fait et en dis;
Icy et ailleurs il appert[1];
Parquoy, se j'ay aucuns motz ditz
Des dames qui soyent trop hardis,
Point ne les fault lice en appert;
Toutesfois, quant le cas appert
Il n'y fault point avoir de preuve :
Chascun se assiet comme il treuve.

Je n'ay pas icy recité
Tous les secretz qu'ay entendus;
Cela[2] n'est pas necessité
De dire tousjours verité,
Car les larrons en sont pendus;
Ces poinctz doncques bien entendus,
Des dames fault le secret taire :
Icy fait fin le Secretaire.

Au resveil de mon premier somme,
Environ l'heure de minuit, [me
Pensant que son temps se consom-
Et passe, je ne sçay [pas] comme,
Sans faire œuvre qui porte fruict,
Du lict me levay tout instruit
Pour composer ce petit livre :
Chascun a sa façon de vivre.

Adonc me pris à reminer

1. Les lettres initiales de ce vers et des neuf précédents donnent en acrostiche le nom de l'auteur : *Jehan d'Ivri.*
2. Imp. : Cela il.

A part moy les estatz du monde,
Car le saige se doit mirer
Sur fait d'autruy, et aspirer
A l'estat qui fut le plus monde.
Parquoy donc mon procès je fonde
Sur la foy que Dieu fist premier[e] :
Mourir fault par (la) loy coustumiëre.

Ainsi pensif comme j'estoye,
Transi quasi de desplaisance,
Pensans que rien je n'aquestoye
Et que le temps en vain gastoye
Sans faire chose d'importance,
Comme hardy et sans constance,
Me mis à composer ses loix :
Mal chante qui n'a bonne voix.

Nommez les ay et baptisez
De droit les Loix de mariage
Après que j'ay eu composez
Les secretz que j'ay advisez
Et congneuz en celluy voyage,
Et combien que je n'ay pas aage
Pour soustenir charge si grande :
En meffait ne gist que amende.

Quant Dieu l'homme crea et fist
Dedans son paradis terrestre,
Il l'endormist à bon proffit
Et fist d'une de ses cot(t)es estre
La femme pour sa compaign(i)e estre ;
Lors les print chascun par sa dextre
Et les maria sans corrompre :
Ce que Dieu fait nul ne peut rompre.

Se Dieu l'eust formée de la teste,
Elle vouldroit estre maistresse,
Car il est cler et manifeste
Que c'est le plus hault de la beste
Qui les autres membres adresse.
Aussi ne [se?] print-il par adresse
A la former des lieux d'en bas :
Chascun doit eviter debas.

Le cas bien cogneu et noté,
Et qu'elle est de l'homme partie,
Voire du meilleu et costé,
Aussi qu'elle a homme porté,
Tenir la doit pour sa partie,
Sans que de luy soit divertie,
Trop eslevée ne trop bas mise :
Chascun ne fait pas à sa guise.

Dieu a exaulsé mariage
Avant que nulz aultres estatz.
Consideré qu'au premier aage,
Quant en terre fist son voyage,
Il ordonna premier cy bas,
Nonobstant que ne blasme pas
Les aultres, ne ne veulx blasmer :
On ne doit nully diffamer.

Puis doncques que Dieu a voulu
Ordonner ce beau sacrement
Sans vivre en estat dissolu,
Que ne s'est chacun resolu
De le garder honnestement?
Qui ne peult vivre chastement

Marie soy, ce dit sainct Pol :
On ne peut conseiller ung fol.

Gens mariez, à vous m'adresse,
Et ces loix vous [baille] à garder ;
Par elles congnoistrez l'adresse
Et vivre ensemble sans destresse,
Se bien les voulez regarder.
Pensez les sermens recorder
Que l'ung à l'autre avez promis :
C'est belle chose d'estre amis.

Or donc, pour la première loy
De quoy l'homme est absubjecty,
C'est qu'il jure Dieu et sa foy
Qu'il lui fera du corps de soy,
Tant qu'il vivra, loyal party ;
Il luy faut donc en ce party
S'il commet l'œuvre de luxure :
Pour peu de chose on se parjure.

Pour la seconde loy d'après,
Luy promet part de tous ses biens ;
Et n'en peult faire loing ne près,
Sans son consentement exprès,
Nul effect, ou il ne vault rien,
Car, puisqu'ilz sont en ces liens,
Ce n'est qu'ung corps dessoubz deux ames :
N'en [rien ?] plus n'ont homme que femme.

S'il va gaudir ou paillarder,
Parjure et larron [se] repute,
Et pour bien la loy doit garder,
Son corps et ses biens accorder

Pour sa femme qu'il a elute.
D'autre part, s'elle est dissolute,
Elle est parjure et menteresse :
On ne dit pas tout à confesse.

Plusieurs ne font q'ung peu de compte
De ce saint sacrement enfraindre ;
Mais, quant ce vient à rendre compte
Devant cil qui sceet qui tout monte,
Il n'est nul qui ne doive craindre,
Et, pour la verité attaindre,
Chascun doubte d'estre banny :
Il n'est nul qui ne soit pugny.

Ung tas de folz, je ne sçay quelz,
Desprisent ce sainct sacrement,
Nonobstant rayson, applicquer.
On cognoist qu'ilz sont obfusquez
Hors du sens et d'entendement,
Et, pour parler royallement,
Tousjours put fourmage merdeux :
C'est belle chose d'estre deux.

On ne fait jamais bonne chère
En nul lieu se femmes n'y sont,
Eust-on cent francs en gibesière
Pour fournir à la folle enchère ;
C'est ung abus, à ung mot rond.
La raison, car elles verront
S'il fault sus table noix ou pommes :
Femmes sont les soulas des hommes.

Se vous allés en quelque lieu
Où il n'y ait femme ne fille,

Autant vauldroit aller chez Dieu :
Car il n'y a eaue ne feu,
Pain, vin, ne chair, au coup la quille,
Et brief, fut-ce une ba(i)stille,
Sans femme ne vouldroye vivre :
Tout oyseau doit son pareil suivre.

Toutes les folles entreprinses
Qui furent onc furent pour femmes,
Et ceulx qui ont gloire acquises,
Triumphent en vertus exquises,
L'ont tout fait pour l'amour des dames
Fault-il donc que bigotz infames
Rudient loyaulx amoureux ?
Sans aymer on est langoureux.

J'entens aymer de bonne amour,
Non pas amour volupt[u]aire,
Comme font folz de jour en jour,
Qui vont paillarder toute jour
Çà et là pour femmes distraire;
Toutesfois il se fault retraire,
Quoyqu'on tienne termes haultains :
Les mauvais sont aussi attains.

Sainct Augustin tien[t] pour certain
Que celuy qui est adultère
Sera povre et mourra soubdain,
Ou sera à pur et à plain
Convaincu en ville matière,
Ou il prendra [perdra?], comme il refferre,
Aucuns des membres de son corps :
Les joustes sont de bons accors.

Ceulx qui rompent le mariage

Sont moins à croire que vieulx chiens.
S'on les produit par tesmoignage
En justice, de droit usaige,
On ne les doit ouir en riens;
En quoi qu'ilz ayent force de biens,
Dieu les repute pour meschans :
La foy fault à plusieurs marchans.

Toy, paillard, peut-estre diras
Que ce n'est que œuvre de nature;
Et, quant tu t'en confesseras,
Petitement t'en accuseras,
Sans faire du cas ouverture.
Toutefois on voit par nature
Petit homme donne grant heurt.
Le coup est mauvais dont on meurt.

Or, affin qu'il ne semble pas
Que les hommes veullent fouller
Plus que les femmes sur ce pas,
Non fais, mais je dy par compas
Qu'entens aussi d'elles parler,
Car les unes sçavent mesler
Poisons dont meurent leurs maris:
Par boucons sont plusieurs marris.

Je ne voy point qu'il soit permis
En la loy qu'ung homme ait liscence
De pecher, veu le compromis
En quoy il s'est de droit submis,
Touchant ce meffait et offence,
Quoy qu'il die pour sa deffence
Que sa femme [si] soit malade :
Il n'est si chault qu'on ne refroide.

Posé qu'elle soit layde ou belle,
Ou qu'elle soit malade ou saine,
De faict tu es subject à elle
(Et) elle à toy par loy solempnelle,
Quelque raison qu'on y amaine,
Car la loy divine et humaine
Ne te peult pas en ce sauver :
On pert temps à More laver.

Pensez-vous que pour telle excuse
Couvrez devant Dieu le meffait ?
Certes nenny, on se abuse ;
Car, par coustume ou par ruse,
Le peché n'est pas moins infect.
Quant tout le monde l'auroit fait,
Pour grant nombre n'est pardonner :
On ne peut pas tousjours donner.

Je sçay bien que les endurcis,
Qui ont coutume de mal faire,
Sont en leurs pechez si transsis
Que, pour parler de sens rassis,
Point ne pensent à Dieu desplaire,
Et ne se veulent point retraire
De mal, car ilz en font mestier :
Singe va envis au monstier.

Se ung homme blasphème ou jure,
A peine le peult oublier;
De paillardise ou telle ordure
Faisant du mal outre mesure,
A tard le peult-il obvier.
Raison, car on ne peult ployer

Ung vieil arbre qui prins[1] a ploy :
Ung vieil Turc demeure en sa loy.

Pour la coustume de peché
Ou le grant nombre des pecheurs
Le meffait n'est pourtant caché,
Et fut chascun pourtant mussé.
Vous en povez estre tous seurs.
S'ungs ou autres sont transgresseurs,
En fin seront tous reprouvez :
Il n'y aura que les bons sauvez.

Je ne sçay de quel estat mettre
Aucun[e]s gens que je congnois,
Car veu ay leur façon et (leur) estre;
Plus estranges sont à congnoistre
Que ne sont amendes ou noix;
Si m'est-il force toutes fois
Que je recite verité :
Orateurs ont auctorité.

Pasteurs, prelatz et gens d'eglise,
Nommer ne vous ose en mes lettres,
Par vostre foy, quant je m'avise
De vostre façon mal exquise.
Estes-vous mariez ou prestres?
Chez vous n'y a huis ne fenestres
Ou n'y ait femmes et enfans :
Les biens de Dieu sont triumphans.

Considerez ce que je voy,
Que tenez ainsi bon mesnage;

1. Imp. : puis.

Certainement je cuide et croy
Que soyez subgetz sous la loy
Qui tiennent gens de mariage,
Car vous tenez devant cest aage
Femmes en secret ou publicque :
Chascun enchasse sa relicque.

Quant vous mariez filz et fille,
Que je repute assez honneste,
Advis m'est, foy que doy sainct Gille,
Que Dieu et toute la famille
Y devroit venir à la feste ;
Car pourquoy? Il est manifeste
Que voz enfans sont enfans Dieu :
Le moustier demeure en son lieu.

Les biens desquelz vous jouissez
Sont-ilz à vous, par vostre foy?
Vous en pompez et gaudissez
Et grosses putains nourissez,
En desprisant Dieu et la foy ;
Mais chascun y sera pour soy
Quant ce viendra au compte rendre :
Il ne peut noyer qui doit pendre.

Une fois vous estes larrons
A Dieu et puis aux fondateurs,
Et, pour le dire en deux motz rondz,
Les povres, ainsi que verrons,
Desrobez comme detracteurs ;
De biens estes dissipateurs ;
Je ne sçay comment on l'entend :
Tard se repent qui trop attent.

Se quelque larron vous roboit
En ce point que robez à Dieu,
Vous le feriez, selon le droit,
Au gibet conduire tout droit.
Avant que partissez du lieu,
Regardez donc par pareil jeu
Se de mort estes point coulpables :
On ne pent que les povres diables.

Entre vous, prestres dissolus,
Respondez [à] moy, je parle à vous ;
Comment estes-vous resolus
De preferer à voz salus
Le delit charnel sus et soubz !
Je n'entends point qu'on soit absoubz
Pour desrober Dieu et ses biens :
Aux obstinez ne chault de riens.

Biens n'avez que de crucifix
Dont vous abusez tost et tard,
Et ainsi que gens desconfitz
De vertus, vous estes confitz
En paillardise qui vous art.
Des povres qui ont [droit] leur part
Vous ne faictes q'ung peu de compte :
En (la) fin chascun luy rendra compte.

S'ung marchant vous avoit donné
La charge de sa marchandise,
Et qu'il vous eust habandonné
Tout son train et son demainé
Pour en user à vostre guise,
Il m'est advis par forme exquise

Que ses enfans devez nourrir :
En terre nous fault tous pugnir.

Se Dieu, dont vous avez les biens,
Vous a donné auctorité,
Devez-vous pas nourrir les siens
Plustost qu'oyseaulx, chevaulx ou chiens,
Dont vous avez grant quantité ?
Pensez-vous que tel dignité
Ayt esté pour telz cas fondée ?
Chascun portera sa souldée.

Bien croy que vouldrès alleguer
Que je dy chose extravagante,
Et qu'à moy n'affiert provulguer
Chose qui puisse desroguer
A vostre façon allegante.
Toutesfois qui bon arbre plante,
Il ne doit pas estre repris :
Aux vertueulx est deu le pris.

Pour ce que vous voy endurer
Ung tas de femmes dissolutes,
Et que vous n'osez murmurer
Contre elles, par quoy tollerer
Vous fault voz manières polutes?
Pour raison vivez absolutes,
En mon libelle vous puis mettre :
C'est belle office que de maistre.

A brief parler, il m'est advis
Que pis valez que mariez,
Car ceulx qui le font bien envis

Endureront en brief devis
D'estre tant que vous hariez.
Du diable estes appariez,
De qui ne povez eschapper :
Folles font les saiges chopper.

J'en voy d'aulcuns si eshontez
Que de vertu plus ne leur chault
Pour ce qu'ilz ont leurs cueurs boutez
En celles qui ont acoinctés,
Et dont ilz souffrent froit ou chault.
Mais quelque jour feront le sault
Depuis cy jusques au pis d'embas :
Grans douleurs pour petis esbas.

Aux folz et folles je m'adresse,
Sans mesdire des gens de bien,
A celle fin que je radresse
Ceulx-là qui ne sçavent l'adresse
De vertu ne de son maintien ;
Par quoy, se j'ai mesprins en rien,
Je prie qu'il me soit pardonné,
Pour Dieu qui fut pour pardon né.

J'ay composé ces secretz-cy
En m'esbatant pour passer temps,
Honnestement, la Dieu mercy,
Auquel je rens, tant là que cy,
Non pas mon corps, mais je pretens
De luy rendre quant sera temps
In ellement mon povre esperit,
Voyant les debatz et contens

Regner contre les habitans
Inhumains serfz de l'Entecrist [1].

Cy finissent les Secretz et Loix de Mariage composez par le Secretaire des Dames.

1. Les lettres initiales de ce dizain donnent encore en acrostiche *Jehan d'Ivri.*

Le Songe doré de la Pucelle[1].

Cy commence le Songe doré de la Pucelle.

A l'heure du songe doré,
Lors que l'aube du jour se liéve,
Qu'on se treuve trop[2] essoré
Souvant d'une nuyt asses griefve,
M'endormis, pour la faire briefve,

1. Nous connoissons deux éditions gothiques de cette pièce. Nous avons trouvé l'une (A), que nous croyons la première, parcequ'elle est la plus étendue, à la Bibliothèque impériale. C'est un grand in-8 de 14 feuillets, dont le dernier blanc, sous les signatures *a—biij*. Le premier feuillet, outre le titre, offre au recto et au verso le même bois, qui représente une jeune fille couchée tout habillée sur un lit, et à laquelle parle une femme debout; au dessus on a imprimé les deux fois les noms: *Honte, la Pucelle*, qui sont ceux des deux personnages qu'on a voulu figurer Cette édition a été reproduite au dernier siècle dans le recueil intitulé *le Conservateur*, ou Collection de morceaux rares et d'ouvrages anciens élagués, traduits et refaits en tout ou en partie, in-12, Paris, Lambert, volume de juin 1758, p. 81—99. C'est

Trestout le premier jour de may :
En jeunesse n'a point d'esmay.

Si tost que je fus endormie,
Deux personnages vis venir,
Qui me dirent : « Ma belle amye,
Il te fault autre devenir ;
Reprens ung nouveau[3] souvenir,
Car d'enfance tu es delivre :
L'aage enseigne com on doit vivre.

Tu es moult belle, fresche et ferme,
Et de tous membres avenue,
Et, dist l'une, je te afferme,
Autant qu'autre dessoubz la nue,

cette même édition qui a été suivie dans la réimpression faite par Crapelet pour M. Silvestre (Poésies gothiques françoises, in-8 de XXIX pages.) La seconde édition gothique (B), que nous avons consultée chez M. Cigongne, et qui est employée ici pour la première fois, est un petit in-8 de 8 ff. de 26 lignes à la page, sous les signatures *a—aiiii*. Au frontispice, le bois de deux hommes, tête nue et tenant chacun une lance, agenouillés devant une femme ; au dessous de ce bois une frise de têtes. Le titre : *Le songe de la pucelle*, est répété au frontispice et en tête du texte. Pour faire tenir la pièce dans une feuille in-8, on remarquera, à mesure que la pièce approche de sa fin, des coupures de plus en plus nombreuses. Soit que le second imprimeur ait suivi une édition actuellement inconnue, soit qu'il ait cru devoir modifier beaucoup de détails, il y a dans cette nouvelle édition des différences très considérables, que nous avons soigneusement relevées.

2. B : tout. — 3. B : aultre.

Soit dessoubz robe, ou corps nue[1],
Blanche, souefve[2], dure et refaite :
Chose de saison est parfaite[3].

Jamais plus gaye[4] ne te tins[5],
Plus drue, ne en meilleur point ;
Beau visage, gent corps, tetins[6]
Qui font ores leur premier point[7];
Du surplus dire ne fault point[8];
On te tient pour[9] un chief d'euvre :
Bel est l'ouvrage qui mieulx euvre[10].

Tu as assés d'entendement
Et sens pour fille de jenne aage;
Je n'y voy point d'amendement[11],
Ne querir autre personnage;
Tu es née de bon[12] lignage,
Comme puis avoir entendu :
Bien qu'on ne congnoist est perdu[13].

1. Ce vers manque dans B. — 2. B : neufve.—3. B : refaicte. — 4. B : gente. — 5. A : te tiens. — 6. A : te tiens. — 7. B :

Qui sont ores en meilleur point.

8. B :

Car tu es d'aymer le droict point.

9. A : par. — 10. B :

Bon est l'ouvrier qui mieulx œuvre.

Cette strophe tout entière est sautée dans *le Conservateur*. — 11. B :

Il n'y fault point d'entendement.

12. B : grant. — 13. B :

Ainsy comme j'ay entendu,
Bien qu'on m'a faict, tout est perdu.

Se, comme femme, je fusse homme[1],
Je te priasse pour ma dame.
La singulière c'est, en somme,
Qui oncques fut née de femme[2],
Car je t'asseure sur mon ame
Que tu es belle tout[3] à droit :
Qui a belle dame, il a droit. »

LA PUCELLE[4].

Là firent ung peu d'intervalle
Ses deux semblances[5] que je vis.
L'une monte, l'autre devalle;
Chascune assés bien se chevy,
Et, sur ma foy, je vous plevy
Que dormis jusques à la lie[6]:
Bien dort qui n'a melencolie.

Ainsi que personne qui songe,
Me sembla bien, quant je m'avise,
Des deux personnes[7] de mon songe
Congnoistre selon leur devise
L'abit mesmes le me devise
En grosse lettre, à peu de plait:
Adès[8] chose nouvelle plait.

Je prins aux lettres exemplir[9],

1. B :

Croy de vray, si je fusse homme.

2. B : fut aymée de ame. — 3. B : et. — 4. Cette indication manque dans A. — 5. A : Les deux semblables. — 6. Tout mon soûl; comme boire jusqu'à la lie, c'est arriver au fond du tonneau. — 7. B : Le doulx signe. — 8. B : tousjours. — 9. B :

Je prins les lettres à espeller.

Ainsi que femme mal lisant,
L'une après l'autre recueillir,
Pour veoir qu'ilz[1] alloyent disant,
Et tant les alay avisant
Que de leur nom je fis l'espreuve :
Je croy qui bien charche bien treuve.

Je trouvay[2] que l'une avoit nom
Amours, richement atournée
Comme dame de grant renom,
A bien porter son atour née.
L'autre fut à part destournée ;
Ce fut Honte qui s'esbaudit :
Selon la personne l'abit.

Amours me print[3] araisonner,
Si fit puys Honte à son tour ;
Moult bien me sçeurent[4] sermonner
Et me venir[5] tout à l'entour,
Elles menèrent grant[6] estour,
Par parolles bien assaillans :
Il n'est assault que de vaillans.

AMOURS[7].

C'est Amours qui parle première[8] :
« Ma jenne[9] fille, gente et tendre,
Amours[10] est tousjours coustumière

1. A : qu'elles. — 2. B : je treuve. — 3. B : vint. — 4. B : firent. — 5. B : et me vindrent. — 6. B : le me presentent. — 7. Manque dans B. — 8. B :

Dit Amours parlant première.

9. B : jeune. — 10. B : jeunesse.

De tout son temps à joye tendre ;
Pour ce vueilles moy bien entendre,
De moy n'es pas encore quitte :
Il faut que jennesse s'acquitte. »

HONTE[1].

Adonc respond Honte tout court[2] :
« Ma belle amye[3], non feras,
Car ung si mauvais monde court
Certes que trop te mesferas ;
Si tost qu'amoureuse seras,
Je te tiens pour toute esperdue :
Femme[4] sans honneur est perdue. »

AMOURS.

« Honte, qu'est[5] de Paour engendrée,
Avecq celle faulce[6] Vergoigne
Oncques ne fit bonne cendrée[7],
Mais tousjours est pleine de groigne,
Faisant une mauvaise troigne[8]
Pour faire son bec clacqueter[9] :
Vielles ne font que cacqueter. »

1. Manque dans B. — 2. B :

Adonc Honte respondit court :

3. B : fille. — 4. B : Peine. — 5. *Qu'est* manque dans B. — 6. B : fille. — 7. Comme on diroit que certains bois brûlant ensemble ne produisent pas de bonne cendre. — 8. B :

Dit Amours que Honte sermonne
Et seullette dis jargonne.

9. B :

Pour faire tout bien caqueter.

HONTE.

« Haa, ma fille, que feras-tu?
Se tu crois ceste [1] male femme,
Ton fait ne vaudra [2] ung festu ;
Folle deviendras [3] et infame ;
Pour Dieu, garde ta belle fame [4],
Ne pers point ta virginité :
Pucellage [5] est grant dignité. »

AMOURS.

« S' Honte croys, tu es [6] affollée ;
Jamais ne vaudras ung oignon ;
Tu es à prendre ta volée ;
Pour avoir joye, ou jamais non,
Choisis quelque beau compaignon,
Mais qu'il souffise à ta plaisance :
Il n'est tresor que souffisance. »

HONTE.

« A croire conseil de legier [7],
Et puys en prendre maladie,
A grant peine en [8] peut aleger,
Puys qu'il convient que je le die [9] ;
Tantost aimer à l'estourdie

1. B : telle. — 2. B : vauldroit. — 3. B : demourras. — 4. *Fame*, renommée, de *fama*. B :

Pour Dieu, garde toy, belle dame.

5. B : pucelle. — 6. B : telle. — 7. B :

Croire conseil si de legier.

8. *En* manque dans A. — 9. Que le vous die.

Ne seroit pas bonne accointance:
Haster engendre repentence. »

AMOURS.

« A jenne pucelle appartient
D'estre frisque, joyeuse et gente,
Et, quant en ce point se maintient,
C'est noblesse qui la [1] regente;
De ce ne doit [2] estre indigente,
Dance et vole com une aronde [3]:
On n'a que sa vie en ce monde. »

HONTE.

« Las! avise : se tu t'assers [4],
Tu seras une esservellée,
Teste levée com ung sers,
De tout le monde ravallée;
Soyes en maniere attellée [5];
Tousjours simple et coye te tien:
En pucelle n'a que maintien. »

AMOURS.

« Aime, ma fille : car [6], sans faille,
Tu peux aimer secretement,
En bien et honneur, ne te chaille;
Prisée en seras haultement,
Huchée en tout esbatement,
En grans festes et en tournoys:
Trop craindre ne vault ung tournois. »

1. B : qui y. — 2. B : De ce doibs. — 3. B : Dancer, voller comment une aronde.
4. B : Se tu t'ensers; si tu te mets en servage.—5. B: Soys, ma fille, entalentée.—6. B: Ta mère n'a que toy.

HONTE.

« Craindre, en jennesse, se me semble,
Est ung signe bien à priser,
Et si doivent aller ensemble,
Ou l'on [1] se feroit mesprisor ;
Cest enseignement je prins [2] hier,
Trestout ainsi què je le compte :
Tout noble cueur doit craindre honte. »

AMOURS.

« Est-ce honte d'estre joyeuse,
Ne de faire les gens valoir,
Sans plus d'aultruy estre cremeuse [3]
Car du surplus ne peut [4] chaloir.
Quant on se met en nonchaloir [5],
C'est fait de trop lasche courage :
Tost ou tard, l'esté fait aurage [6]. »

HONTE.

« Faire valoir, pour valoir mayns,
Les autres, ne seroit pas [7] sens ;
Je te jure de mes deux mains,
Tu es folle, se tu l'assens ;

1. B : l'en. — 2. B : se apris. — 3. *Etre cremeuse*, avoir peur de. — A :

Sans plus rien d'estre envieuse.

4. B : doit. — 5. B :

Mettre son temps sans bien avoir.

6. B :

Tost ou tard l'ayssay fait l'ouvrage.

7. B : Si ne sont pas.

Monstrée [1] à milliers et à centz
Seras [2], comme beste sauvage :
Male est eau hors de rivage. »

AMOURS.

« Veulx-tu plus d'onneur, ne d'avance,
Que de veoir ces gentilz falotz
Courir chevaulx, bondir la lance,
Et espinguer saultz et galopz [3]
Devant toy, qui auras les loz
Que pour l'amour de toy le font ?
Noble cueur [4] en joye se fond. »

HONTE.

« Veulx-tu plus être diffamée
Que d'avoir nom d'estre amoureuse
D'un qui te dit sa bien aimée ?
Toutefois il ment [5], malheureuse ;
Garde toy, pouvre douleureuse,
De toy bouter à tel hazard [6] :
Busche verte pas à pas ard. »

AMOURS.

« Recongnoys les biens que Nature

1. B : tu te assens — Et monstrer. — 2. B : Franche. — 3. B :

Veulx-tu plus donner nuysance
Que de voir ces gentilz galants
Sur les chevaulx jouer de la lance
Et esperonner sur les rancs ?

4. B : Cueur amoureux. — 5. B : en viens. — 6. B : en ce hasart.

T'a donné, et si largement;
Faite si belle creature
Que c'est ung grant enragement [1];
Si que non [2], au grant jugement
Tu rendras compte et reliqua :
Il fault garder le rebeca [3]. »

HONTE.

« Tant plus t'a Nature formée,
De toutes vertuz accomplie [4],
Tant plus tu dois estre informée [5]
Et de trestous grans biens remplie [6];
Se ton cueur à mal faire plie [7],
Ton compte ne sera [8] pas bon :
Qui volée a n'attende bon [9]. »

1. B : esjouyssement. — 2. B : De ce nom. — 3. Il faut toujours avoir une réponse prête. On dit encore se rebéquer, et l'origine n'en est nullement dans le nom juif de Rébecca, mais dans l'idée du coup de bec. — B :

On doibt garder du reliqua.

4. B :

Et de toute beauté remplye.

5. Etre parfaite, avoir profité, de *formare*. — 6. B :

Et de grans vertus acomplye.

7. B :

Et si ton cueur à mal s'emplye,

c'est-à-dire s'emploie. — 8. B : seroit. — 9. Celui qui peut prendre une balle à la volée ne doit pas attendre qu'elle tombe à terre pour la prendre à son premier bond. — B :

Qui veille, si fait-on son bon.

AMOURS.

« Se nulle n'eust aimé jamais [1],
Je ne t'en voudroye [2] semondre,
Ne t'esmouvoir [3] à cecy ; mais
Les grandes t'en [4] pevent respondre ;
Toutes aiment, sans en escondre [5]
Une, tant soit haulte [6] princesse :
Quant vient l'esté, le primtemps cesse [7]. »

HONTE.

« Pluseurs fois se sont consentues [8]
Aucunes dames par amours,
Qui puis s'en sont bien repentues [9]
Et en ont fait maintes clamours [10] ;
Mieulx te vault faire tes rimours [11]
Que t'en repentir, se Dieu m'aide :
A chose faite n'a remede. »

AMOURS.

« Ne fut celle du roy Arthus [12],
Et Medée [13], et Pollissaine,

1. B :

Si te estoit nuysible à jamais.

2. B : Jà ne vouldroiz. — 3. B : Te mouvoir. — 4. B : Les grans si te. — 5. Sans esconduyte. — 6. B : haulte et. — 7. B :

Il ne fait pas bon estre en presse.

8. B : ce sons converties. — 9. B : repenties. — 10. B : clameurs. — 11. B : sans rameurs. — 12. La reine. — 13. B: Ysus, Médée. — Ysus, c'est Yseult, l'amie de Tristan. — Pollissaine, c'est Polyxène.

Et maintes, pleine de vertus,
Qui aimèrent de teste [1] saine?
Pour tant ne soyez si haultaine
Que tu n'aimes qui t'aimera :
Amer morcel trop amer a [2]. »

HONTE.

« Qui liroit [3] jusques à la fin,
La fin n'en fut pas honnourable,
Mais douleureuse à la parfin;
Ainsi me soit Dieu secourable;
Pourtant n'y soyes favorable;
D'exemple n'y fault [4] ung ne deux :
Amours d'une joye a cent deulz [5]. »

AMOURS.

« Narcisus, qui ne voult aimer,
Fut neyé dedens la fontaine [6],
Par jugement, qui fut amer,
Des dieux; de ce suis-je certaine;
Je te demande en bonne estraine,

1. B : ceste. — 2. B :

Je te demande en bonne estraine,
De ce faire qui les blasma?
Oncques n'eust joye qui n'ayma.

3. B : venroit. — 4. B : De exemple ne fault. — 5. B :

Amours donne joye à tous deux.

6. On peut voir dans Méon, t. 4, p. 143-75, le fabliau de *Narcisus*, emprunté du récit d'Ovide.

Ne fut bien martyr cestuy-la ?
Oncques n'eut joye qui n'aima[1]. »

HONTE.

« Susanne fut de Dieu amye[2],
Qui[3] ne voult aimer follement;
Gardée fut d'estre perie[4],
Pour garder honneur seulement;
S'elle eut ung dur[5] commencement,
La fin fut bien victorieuse :
Dieu craindre est vie glorieuse. »

AMOURS.

On peut bien aimer sans follie[6],
Ne qu'il en vieigne deshonneur;
Se villain penser le fol lie[7],
Ja[8] Dieu ne luy soit pardonneur;
Aime, ma fille : car d'onneur[9]
Est qui par nature t'esprent[10] :
Qui fait ce qu'il doit ne mesprend. »

1. B :

Pour ce ne soyes si haultaine
Que tu n'aymes qui t'aymera :
Dame honorable trop n'aymera.

2. B : par Dieu fut saulvée. — 3. B : car. — 4. B : violée. — 5. B : C'elle eut mal du. — 6. B :

On peut aymer sans villennie.

7. B :

Se villain pense la follie.

8. B : Que. — 9. B : par honneur. — 10. A : tresprent. — B :

Ad ce par nature s'esprent.

HONTE.

« L'entrée est doulce et attrayant,
Car c'est miel de venin confit[1],
Dont on n'est[2] jamais retrayant[3]
Si tost qu'on se sent[4] desconfit;
Non y entrer est du prouffit
A tout le sexe feminin :
En la queue gist le venin. »

AMOURS[5].

« Honte trop lourdement t'estrange;
Il n'y fault point tant d'estrivées.
Celles qui font tant de l'estrange
Sont bien souvant les plus privées;
Et, quant elles sont desrivées,
D'avoir trop tardé se repentent :
Beaucoup de choses femmes temptent. »

HONTE.

« Sages sont celles qui se gardent
D'aller en lieu pour faire escoutes :
Car, si bien à point n'y regardent,
Tost y seront jusques aux coutes;
Ces parolles prens et escoutes;
Ensuir telz esbatz n'est pas mocque :
Tel flatte autruy qui puys s'en mocque. »

1. B :

C'est fiel de miel myerré confist.

Du miel myerré, c'est du miel parfumé de myrrhe — 2. B : l'on est. — 3. A : attrayant. — 4. B : Que te faict. — 5. Cette strophe et la suivante manquent dans B.

AMOURS.

« Quand on treuve ung homme discret[1],
On le peut aimer seurement,
Mais qu'il soit loyal et secret
Pour bien aimer entierement[2].
Ainsi garde-on legierement
Sa plaisance, si est frivolle:
Fol est qui attent l'oysel qui vole[3]. »

HONTE.

« Il n'est chose, tant soit secrète,
Qu'à la parfin on ne la sache[4];
Tousjours nest pas femme discrete
De bien savoir couvrir sa tache;
Quant l'un boute, et l'autre sache,
S'avoir le fault de quelque part[5] :
Amours à sa guise despart. »

AMOURS.

« Helas ! m'amye, ce nest pas ce;
Ne croyés pas cest ypocrite[6];

1. B : secret. — 2. B : certainement. — 3. B
Sa plaisance jusques au bout :
On ne peult pas aymer partout.

4. B :
Que en la parfin bien on ne sache.

5. B :
Quand l'ung l'aboutte, l'autre la chasse;
Cligner là fault de quelque part.

6. B :
Escoute-la, m'amye; n'est-ce
Grant oultraige à cest ypocrite?

Que feras-tu de ta jennesse,
Qu'est si belle et si bien escripte ?
La veulx-tu perdre toute fritte[1],
Sans faire ton loyal devoir ?
On peut maintesfois trop[2] devoir. »

HONTE[3].

« De voir, trop ou peu qui emprunte
Sur son honneur blasme ou reproche,
Ja n'acquittera ceste emprunte ;
Celle qui soy-mesmes reproche,
Plus s'esloigne et moyns s'aproche
D'estre par tout bien renommée :
Jamais ne meurt la renommée. »

AMOURS.

« D'ont vient renom, fors que des preux?
D'ont viennent les preux que des dames
Par amours, qui se sert entre eulx,
Qui font esprouver ses heaulmes
Si que ung tout seul vault .x. royaulmes[4]
Pour une à qui servant se clame?
Prouesse double a cueur qui aime. »

HONTE.

« Ma seur, à jouer[5] sans nul fatras

1. Nous avons encore le verbe *s'effriter*, s'en aller en morceaux. B :

La veulx-tu perdre d'une suyte ?
Veulx-tu mettre amours en fuyte ?

2. B : souvent faire.— 3. Cette strophe et la suivante manquent dans B.—4. On a déjà vu dans ce recueil plusieurs exemples de *royaulme* ne comptant que pour deux syllabes. — 5. B : aymer.

Seroit bonne amour et loyale[1];
Mais, après le cop du matras,
Au long aller nest pas fiable[2];
Car humanité cordiale
S'y fourre[3] trop à l'aventure :
A peine oublie-on sa nature. »

AMOURS.

« Se Nature se veult forfaire,
Dame Raison est par dessus
Pour la corriger et retraire,
Affin qu'il n'en soit pas deceuz ;
Pource peut-on, et jus et sus,
Qui resister veult, si m'aist Dieux :
Raison domine soubz les cieux. »

HONTE[4].

« Qui seroit seur de la raison
On pourroit tout aventurer;
Mais veoir bruler autruy maison
Fait, pour la sienne, procurer[5]
Que feu n'y puisse pasturer,
Et qu'elle ne soit desbastie :
Sage[6] par autruy se chastie. »

1. B :

Engendre bonne amour loyalle.

2. B : estable. — 3. B : Si fourrer. — 4. Le mot *Honte* manque dans B. — 5. B :

Faict bon la sienne procurer.

6. B : Saige est qui.

AMOURS.

« Chascun scet bien, ce[1] nest pas bourde,
Que pucelle qui n'a amy
Toute sa vie est sotte et lourde[2],
Et ne scet ne bien ne demy[3],
Et tousjours a[4] l'ueil endormy,
Sans peu de contenance avoir[5] :
C'est belle chose que savoir. »

HONTE.

« Savoir pucelle sobrement
Doit, sans vouloir estre suttile ;
C'est sa nature proprement,
Ou faillir pourroit cop et quille[6];
Tout ne vault pas une coquille,
Quant de languager[7] s'entremet :
Qui trop parle mensonge y met. »

AMOURS[8].

« Trop de bien savoir ne peut-on,
Ne de mal, mais que l'on n'en use ;
Qui riens ne scet, c'est ung mouton,
Une brebis ou une buse ;
Chascune foys on se r'abuse,

1. B : et. — 2. B :

Elle semble nice et lourde.

3. B : de bien à demy. — 4. B : Ains a tousjours. — 5. B :

Sans façon ne meniere avoir.

6. B : coup à quille. — 7. B : languaige. — 8. Cette strophe et la suivante manquent dans B.

Quant on ne scet son entregent :
Ung mot est bel, quant il est gent. »

HONTE.

« Parler à point, quant il est heure,
N'est pas vice, je le confesse ;
Combien que femme s'en esmeuve,
Si doit de parler faire cesse ;
Chascune n'est mye maistresse
Qu'en elle on ne treuve à redire :
Mieulx se vault taire que mal dire. »

AMOURS.

« On dira ce que l'on voudra ;
Mais s'en[1] pucelle n'a du bien,
Nully d'aimer ne l'assaudra[2];
Pardieu[3], cela savez-vous bien ;
Pour s'amour l'aime l'on, combien[4]
Que d'autrement elle soit belle ?
Femme ne doit estre rebelle. »

HONTE[5].

« Rebelle n'est qui se defend,
Pour son honneur entregarder ;
Soy-mesme courrouce et offend
Celle qui ne se scet garder ;
Tant se peut-on bien mesgarder

1. B : ce. — 2. B : ne la faindra. — 3. B : Parbieu. — 4. B :

Pour ces graces l'ayme on, bien, etc.

5. Cette strophe et les onze suivantes manquent dans B,

Que le chat se prent au fromage[1] :
Sens est de fouyr son dommage. »

AMOURS.

« Il n'est, ma seur, mye besoing
Que toutes celles qui bien aiment
Soyent gettées près ne loing,
S'aucuns pour dames les reclament ;
Trop y en auroit, qui se clament
Bonnes et vaillans preudefemmes :
Gens mesdisans sont trop infames. »

HONTE.

« Dangier, Envie, Male-Bouche,
Sont tout par tout faulx helequins[2] ;
Garde que leur fait ne te touche,
Car ilz valent pis que coquins ;
Pis font que donner les boucquins[3] ;

1. Maugré ne ma vueillée sçavoir
Si quelcun me vient à courage
Que je ne prenne bon vouloir
Laisser aller le chat au fourmage.

Monologue joyeulx de la fille despourveue du mal d'amours. (Dans ce recueil, t. 2. p. 251.)

2. On connoît dans le moyen âge *la mesnie Hellekin*, auquel on a tort, suivant nous, de trouver le moindre point de contact avec Arlequin. Nous aurons, du reste, à examiner la question en publiant le roman de Fauvel.

3. Donner des coups de cornes, ou faire un charivari en sonnant dans des cornets à bouquins, ainsi nommés de ce qu'ils sont faits de cornes, et servent aux pâtres pour appeler leurs bêtes, boucs et moutons.

Pour ce prens garde à ton affaire :
Nully n'est blasmé de bien faire. »

AMOURS.

« Peché seroit de toy blasmer,
Et te mettre villain chappel ;
Se les gens te veulent aimer,
Doys-tu de ce faire ung appel ?
Non, non ; se j'estoy en ta pel,
Là voudroye-je condescendre :
Amours fit Dieu du ciel descendre. »

HONTE.

« L'amour de Dieu et la mondaine
Ne se mettent point en ung compte ;
L'une est bonne, l'autre est fredaine ;
L'une paye, l'autre mesconte ;
Ceulx qui veulent narrer ce compte
Se coeuvrent bien d'un sac moillé [1] :
Beau drap ne doit estre soillé. »

AMOURS.

« C'est bonne amour que bien vouloir
A ung autre com à soy-mesmes ;
Et s'ung galant a ce vouloir,
De tant quil l'a, te met à mesmes ;
Ne luy dois-tu vouloir ce mesmes ?
Ainsi dois-tu, ton honneur sauve :
Bonne femme, quant veult, se sauve. »

1. C'est-à-dire se déguisent.

HONTE.

« Qui veult eschever le peril,
Il doit fouyr l'occasion;
Pucelle nette craint venin,
Toute ordure et corrupcion,
Affin que par communion[1]
Ne se puist trouver entachée:
Blanche couleur est tost tachée. »

AMOURS.

« Je ne sauroye tant prescher;
Mais aime bien, se tu m'en croys;
Vers moy tu te doys adresser;
Par le Dieu qui pend en la croix,
Jà bien n'auras, se ne me croys,
Ne plaisance en jour de ta vie:
Aimer autruy n'est pas envie. »

HONTE.

« Comment tes secretz vergoigneux
Pourras à Honneur descouvrir,
Qui doivent estre si soigneux
D'estre bien gardéz de courir?
Tu ne doys jamais l'œil ouvrir
Pour regarder un homme en chère[2]:
Honneur est doreure bien chère. »

AMOURS.

« Homme et femme sont tout ung,

1. C'est-à-dire *rapports*. — 2. Au visage.

D'une mesmes masse créez;
Pour ce doivent estre commun,
Sans honte, en tous lieux asseurez;
Deux sont en une chair encrez;
S'ilz s'entr'aiment, c'est raisonnable:
Toute chose aime son semblable. »

HONTE.

« Ma seur, tant que seras honteuse
Et auras crainte de faillir,
Jamais ne seras souffraiteuse;
Biens ne te pourront defaillir;
Ne te seuffre trop assaillir
De ces joliz fringuans verboys:
Bon fait avoir ung œil aux boiz[1]. »

AMOURS.

« Fille, tu es à ta franchise;
Fais ce que bon te semblera;
Tu as temps de vivre à ta guise;
Espoir riens on ne t'emblera;
Ton fait d'autres ressemblera;
Sur le col la bride t'en laisse;
Jeune chien envis[2] va en laisse. »

HONTE.

« Honte auras devant tes yeulx[3],

1. Pour se garder du loup qui en peut sortir. — 2. De mauvaise grace; de *invitus*. — 3. B :

Ayes Honte devant les yeulx.

Quant tu seras d'amours[1] esprise ;
Le monde t'en aimera mieulx,
Et n'en seras de Dieu reprise;
Conduys sagement ton emprise.
Adieu, je t'ay dit mon messaige :
Qui conseil croit'il faict que saige[2]. »

LA PUCELLE.

Adonc les prins à mercier
De ce que me voudrent aprendre,
Et dis, pour les[3] pacifier,
Que[4] me garderay de mesprendre.
Lors me vint le grant jour surprendre ;
Quant plus riens ne vis, je m'esveille :
Maintz songes plaisent à merveille.

Et quant je fus bien esveillée,
Je pensay à ce que j'avoye
Beaucoup brugé à la veillée[5],
En moy pourmenant par la voye[6],
Et, ainsi comme je savoye,
Recorday tout, deux ou troys-foiz :
Songes sont vraiz aucunesfoiz.

J'alay d'aventure trouver
Ung qui savoit lire et escrire;

1. B : d'aymer. — 2. A la place de ces deux vers l'édition A répète avec peu de raison les deux derniers de la strophe précédente, d'où il suivroit que l'imprimeur de l'édition B a eu sous les yeux un autre texte. — 3. B : Sy dis peult-on. — 4. B : je. — 5. B : Songé à la vollée. — 6. B :

Et en me promenant la voye.

Si m'essayay de l'esprouver,
Et si luy dis : « Amy, beau sire,
Voulez-vous point mon songe escrire,
Que jay songé presentement ?
Maint songe donne alegement[1]. »

Je luy recitay mot à mot
Ce que dessus est contenu,
Selon ce qu'esté me dit ot,
Lequel l'a très bien entendu[2] ;
Se j'ay failly, ne soit tenu
A[3] mespris, je vous en supplie :
A peine est personne accomplie.

Et, s'il y a riens, tant soit peu,
Qui soit digne d'estre en memoire
Et dont on doive estre repeu,
On fera bien s'on le veult croire.
Et qui voudra de cest ystoire
Que le nom point je ne vous celle[3],

1. B :

Si vouloit mes songes escripre ;
Il s'accorda ; tel luy dit : Sire,
Pour Dieu, que vos mains soyent legières :
Dangier est d'aller sur rivières.

2. B :

Je l'ay recité mot à mot
Ainsy que je l'ay retenu
Selon que ayt esté dit mot
Et que dessus est contenu.

3. B : En. — 4. B :

Sçavoir le nom, point ne le celle.

C'est le Songe d'une[1] pucelle.

Cy finist le Songe doré,
autrement appellé d'une pucelle[2].

BALLADE

faite à la rescripcion de sa dame[3].

Or voy-je bien que mon dueil renouvelle
Et que ma joye prent son definement
Quant il me fault partir de la très belle
Qui a mon cueur à son commandement.
Si ne say pas la manière comment
Vivre puisse longuement, sans mourir,
Puys qu'il me fault de ma dame partir.

Car tant mon cueur dedens moy estincelle,
Et jour et nuyt fremist si asprement,
Qu'en moy paour par Dangier (si) se reveille
Et Desespoir, qui d'un consentement
Sont aliéz pour me faire torment;
Si ne voy pas qui me puist garentir,
Puys qu'il me fault de ma dame partir.

Mort, vien à moy : si me prens; je t'appelle;

1. B : de la. — 2. Dans l'édition B il y a seulement le mot *Finis*, et au dessous un bois en largeur gravé à fonds criblé avec un singe entre deux branches. — 3. Cette ballade manque dans l'édition B. — Quoique le *Conservateur* ait pris l'édition A, il a omis cette ballade, rétablie dans la réimpression de Silvestre.

Car j'aime mieulx mourir prochainement
Que recevoir si très male nouvelle,
Com de m'amour faire deppartement
Mais sans sejour j'ay le definement;
Destrains mon cueur, et le vien assaillir,
Puys qu'il me fault de ma dame partir.

Prince, je vous supply très humblement
Que me vueillez donner alegement;
Car grief douleur fait mon cueur espartir
Puys quil me fault de ma dame partir.

Les Presomptions des femmes.

A Rouen, chez Abraham Cousturier, près le Palais, au sacrifice d'Abraham[1].

Les Presomptions des femmes mondaines.

Des presomptions, des façons
De presumer, doncq' sans abus
Mets les continuations.
Par estats, par ostentions,
Presomptions notent maints cas;

1. Pièce in-8 de 8 ff. sous les signatures A.-B., en lettres rondes. Titre encadré, avec un bois d'un homme petit et à grosse tête qui pourroit bien être un nain. Réimprimé en copie figurée par M. Veinant, en 1830, chez Pinard, et tiré à 42 exemplaires. Le tour et l'enchaînement des strophes, tout à fait évident, bien qu'il ne soit nullement indiqué dans l'impression de Cousturier, le style, les détails de mœurs, montrent au premier abord que la pièce, dont on ne connoît pas, dont il n'y a peut-être pas eu sous cette forme d'édition antérieure, est bien plus ancienne, qu'elle est du premier tiers du XVIe siècle ou même de la fin du XVe.

Pource ay mis *Des Presomptions*
Après le tiltre *Des Estats*.

Or, notez, enfans, sur ce pas,
Une chose très singulière:
Au dit des saiges advocats,
On presume en double manière:
Aucun[e] est Presomption fière
Que gens ont d'eux-mesme[s] en sommes,
Et l'autre est Presomption claire
Qu'on a d'autruy. Puisqu'icy sommes,

Parlons un peu de ces grands hommes
Qui d'eux-mesmes presument trop,
Et si n'ont pas d'argent grands sommes,
Mais sont aussi pauvres que Job.
Dans Paris en y a beaucoup,

Avec cette pensée, l'imitation de Coquillart étoit déjà évidente; mais bien plus, en recourant à ses œuvres, on reconnoît très facilement que ce n'est pas autre chose qu'un morceau coupé dans ses Droitz nouveaux, qu'on peut voir de la page 97 à la page 108 du premier volume de l'édition de M. Tarbé. Une fois la chose reconnue, nous avions hésité à la mettre dans cette collection; mais, comme la pièce des *Présomptions mondaines* est connue sous ce nom, elle sembleroit manquer à ce recueil, et cette considération nous a déterminé. Nous n'avons pas cru devoir indiquer les variantes; cela pourroit être utile tout au plus dans une édition de Coquillart. Nous dirons seulement que, si la première strophe est incomplète d'un vers, c'est que dans le Coquillart on trouve comme commencement:

C'est *de presomptionibus*.

Qui n'ont argent, verger, ne terre,
Que vous jugeriez chacun coup
Alliez aux grands chefs de guerre.

Issus se dient d'Angleterre,
Du costé d'un baron d'Anjou,
Parens aux seneschaux d'Auxerre
Ou aux chastelains de Poitou,
Combien qu'il soit sailly d'un trou
De la cliquette d'un musnier,
Voire, ou de la ligne d'un chou,
Enfant à quelque jardinier.

Ainsi hausser sans s'esparguer,
Cuider sans avoir ne sagesse,
J'appelle cela presumer
Selon ceste première espèce.
Une simple huissière ou clergesse
Aujourd'huy se presumera
Autant ou plus qu'une duchesse :
Heureux est qui en finera !

Une simple bourgeoise aura
Rubis, diamants et joyaux,
Et Dieu sçait s'elle parlera
Gravement les termes nouveaux.
Affin d'estonner pauvres veaux,
Elle ne couchent d'autres dez
Que d'evesques ou cardinaux,
Archidiacres ou abbez.

Semble, à ouïr langages tels,
Qu'elles ayent, festes et dimenches,
Tousjours un evesque aux costez
Ou archidiacre en leur manche.

S'elle se vante qu'aucun tranche
Pour l'amour d'elle le boquet
Qui n'est pas pour tel arbre branche,
Jamais n'attouchera roquet.

Au fort c'est un plaisant caquet;
C'est trop haut planté sa banière;
Au[x] beau[x] bailleurs ferme naquet
Qui sçache rechasser derrière.
Veu que c'est justice foncière
Où le cas deust estre avancé;
C'est trop encherir[1] la bassière[2]
Du tonneau qui est defoncé.

Il faut un peu qu'il soit pensé
Sur la presomption seconde
D'un homme mince et bas percé
Que l'on presume chose ronde;
On le presume mort au monde,
On le tient tout desnaturé;
En celle-là chacun se fonde :
Elle est jurée et *de jure*.

Un visage frais, figuré,
Riant, plain de gayeté de cœur,
Un cul qui n'est point empiré,
Un tetin de bonne rondeur,
Un corps d'assez bonne grandeur,
Un pas de gracieuse alleure,
Un sein d'assez bonne hauteur,
Un œil de fière regardure,

1. Impr : enchéry.
2. Cf. ce recueil, tome 2, p. 231.

Un sourcil de vive painture,
Une gorge blanche et frazée,
Un ris jetté à l'adventure,
Un maintien de femme rusée,
Un collet de femme evasée
Et joues rondes et vermeilles,
Un gorgias à pointe usée
Pour faire tetins à aureilles,

Une langue à dire merveilles,
Une source comble à desirs,
Un reliquaire à haute[s] veilles,
Un miroer à mondains plaisirs,
Un fournissement à soupirs,
Un prothocole à bons copistes,
Un terme à fuir desplaisir,
Un registre à evangelistes.

De femmes qui sont ainsi mistes
Et pleines de devotion,
Messieurs les nouveaux legistes,
Dites-moy la presomption.
Je dy moy, sous correction,
Qu'on doit presumer et sçavoir,
Pour entrer en religion
Qu'elles sont bien à rec[e]voir,

Mais que le cloistre et refectoir
Fussent de salles tapissées [1];
Que le chapitre et le dortoir
Fussent belles chambres natées [2];

1. Dont les murs sont couverts de tapisseries.
2. On se rappelle les vers de Villon :

Surmol duvet ung gros chanoine,

Leur brevière chansons notées,
Leurs cloches bedons et menestriers,
Leurs frocs robes très bien parées,
Leur haire chesne et colliers,
Leurs ceremonies baisers,
Leurs beaux-pères jeunes enfans,
Leurs confesseurs beaux escuyers
Trestous en l'aage de vingt ans.

Telles femmes, comme j'entens,
Doyvent, par presomption claire,
User leur jeunesse et leur temps
En un tel cloistre et monastère,
Et mener une vie austère,
Tenir la reigle qu'on leur lit,
Et avoir tousjours leur beau père[1]
Près d'elles, tous deux en un lict.

Par commun proverbe l'on dit
Qu'on cognoist femme à sa cornette;
S'elle aime d'amour le deduit,
Tant ait la consience nette,
Un ris au train à la sornette.
On juge par presomptions.
Ceste raison pour ce admonneste
Example en plusieurs façons.

De nos gentilshommes d'honneur
Qui n'ont en tout temps qu'une robbe,

Lez ung brasier, en chambre bien nattée,
A son costé gisant dame Sydoine.

1. C'est-à-dire un prêtre ou un moine.

Ils en aiment fort la couleur,
Et ont peur qu'on ne leur desrobbe.

D'homme d'armes qui par vaillance
Tient en son hostel garnison,
Je le tiens une douce lance
Pour prendre d'assaut sa maison.

D'un qui, de peur d'estre lavé,
Se tient loin à part sur les rangs,
On presume que le pavé
Luy semble plus doulx que les champs.

De femmes qui monstrent leurs sains,
Leurs tétins, leurs poictrines froides,
On doit presumer que tels saints
Demandent chandelles bien roides.

D'une qui se fourre en ces troux
Sur le soir, quant la lune luit,
Elle chasse les loups-garoux
Et chasse marées de nuict.

Femme qui aime le lopin,
Le vin et les friands morceaux,
C'est un droit abbreuvoir Popin[1] :
Chacun y fourre ses chevaux.

Grand' femme seiche, noire et maigre,
Qui veut d'amour suyvre le trac,
On dit que c'est un fort vin aigre
Pour gaster ung bon estomach.

1. L'abreuvoir Popin étoit au bout de la rue dite de l'Abreuvoir-Popin, qui commençoit dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, et aboutissoit à la rivière en passant sous le quai de la Mégisserie.

Femme qui souvent se regarde
Et pollit aussi son collet,
C'est presomption qui luy tarde
Qu'ell' ne face le saut Michelet.

Femme au chaperon avalé
Qui va les crucifix rongeans,
C'est signe qu'elle a establé
Et autresfois hanté marchans.

Femme qui en ses jeunes saux,
A aimé le jeu un petit,
Le mortier sent tousjours les aux :
Encor y prent-elle appetit.

Femme qui va de nuit sans torche
Et dit à chacun : « Tu l'auras »,
Elle est digne à peupler un porche
Et mener quelques vieux haras.

Femme qui met, quant elle s'habille,
Trois heures à estre coiffée,
C'est signe qu'il luy fault l'estrille
Pour estre mieux enharnachée.

Si femme qui est du mestier
Appelle une autre sa compaigne,
Elle a sa part au benoistier[1]
Par la coustume de Champagne.

Femme qui le corps se renverse,
Que doit-on d'elle presumer?
Telle charette souvent verse
Par faute de bon limonnier.

1. Dans l'imprimé ces deux vers sont transposés.

Femme qui a robbe devant
Fendue et se ferme à crochet,
Elle peut bien porter enfant,
Car elle aime bien le hocget[1].

Par telles demonstrations
On devient sage et fort sçavant :
Ce sont grandes presumptions
Desquelles on juge souvent.

Enfans, retenez-en autant ;
Notez, car elles sont utiles ;
Je ne les veux tenir pourtant
Vrayes comme sont Evangiles.

Or doneq', en ensuyvant nos styles,
Sur ce tiltre je veulx noter
Quatre chose très difficiles,
Et puis ho ! Voicy le premier :

Femme qui se laisse baiser
Et taster la fesse en jouant,
Est-il pour tant à presumer
Qu'elle souffre le demourant ?
Doit-on proseder en avant
Contre elle par presomption ?
Sur le cas y chet seurement
Une bonne distinction.

Quant au baiser, je dis que non :
Nostre droit n'en presume rien,
Car bouches à baiser, (ce) dit-on,
Sont communes à gens de bien ;
Le taster d'un autre lieu vient.

1. Sans doute pour *hocket*.

Encores faut-il distinguer
Si la femme souffre et maintien[t],
Sans faire semblant de tencer.

Et, s'ainsi est, on peut penser,
Si le mignon veut, qu'il y monte,
Ou s'elle faint de se courcer
Et dire : « N'avez-vous point honte?
« Laissez cela. » Le droit raconpte
Que seulement par ceste fainte,
Posé qu'elle n'en tienne compte,
La presomption [est] etainte.

Et pensez qu'il y en a mainte,
S'on luy taste un peu le derrière,
Qui jamais n'en feroit grant plainte.
Mais quoy? il faut tenir manière.
Voicy un cas d'autre matière :
Si quelque bon gallant rencontre
Femme riant, saffre, de chère
Baude, alaigre, de belle monstre,

Qui à son habit se demonstre
Femme de frequentation,
Et si on ne dit rien encontre,
Doit-il, sans information
Plus grande ou inquisition,
Luy demander la courtoisie
Sans plus, pour la presomption
De la voir si saffre et jolie?

Le droit nouveau un peu varie
Sus ce pas, sur cette escriture;
Mais il decide, quoy qu'on die,

Qu'on peut partout chercher pasture
Et prier toute creature,
Toute femme, de quelque estat
Qu'elle soit : ce n'est pas injure
S'on ne le fait que pour esbat.

Les unes refusent tout plat,
Et bien, c'est en vain debatu ;
Les autres respondent : *Fiat*,
Et bien, c'est un chesne abbatu.
Prier haut, c'est bien entendu :
On vient assez tost au rabas,
Car maint beau gibier est perdu
Par faute de faire pourchas.

Je vous demande un autre cas :
Mignonne de haute entreprinse
Qui porte[1] divers taffetas,
Lettres, couleurs de mainte(s) guise(s),
Peut-estre qu'elle a nom Denise,
Et son mary Jean ou Thibaut,
Et neantmoins, pour sa devise,
Porte un M, qui fait Michaut,

De bague ou ruben ne luy chaut
Sinon de livrée porter.
Son mari, qui n'est qu'un lourdaut,
A-il cause de se douter ?
Doit-il presumer, n'enquester
Qui est Michaut ne Michelet,
Veiller, oreiller, escouter

1. Impr. portez.

S'il cognoistra mouches en laict[1]?
Par ma foy, le droict nouveau met
Que de porter par inventoire
Lettre en bague ou en affiquet,
C'est presomption bien notoire;
C'est competent preparatoire
Pour sçavoir d'où viennent pratiques.
Dieu ! qu'on fait d'un saint grand memoire
Quant on en porte les reliques !

En effet, [ce] sont voyes obliques,
Et peuvent plaindre les marys :
Telles façons, telles trafficques,
Corrompent les droits à Paris.
Je forme après sur ces escrits
Une question bien aguë,
Subtile et digne de haut prix,
Mais qu'elle soit bien entendue.

Un bon mari de nostre rue
Qui a très belle jeune femme,
Il est grand feste quand elle sue.
Il n'y a plus la belle dragme.
Au matin, que le jour s'entame,
Il se lève, il s'abille, il pisse,
I[l] s'en va, et laisse madame
Couchée en son lict bien propice.

Il est à l'esglise au service,
Et n'attend pas que tout soit dit.
Peut-estre tombe[2], il chet, il glisse,

1. Je cognois bien mouches en lait
est le premier vers d'une ballade fameuse de Villon.
2. Impr. tombé.

Et s'en retourne par depit.
Il rentre en sa chambre. Il vous vid,
Entre huit et neuf au matin,
Couché gentement sur son lict,
Un très beau pourpoint de satin,

Fin, delié comme beau lin,
Court, fait selon le train nouveau,
Esguilletes ferrées d'or fin,
Tenant aux manches bien et beau,
Un collet bas en fringuereau[1],
En Suisse, en Perruquien.
Le pauvre homme use son cerveau
Et ne sçay[t] dont luy vient [ce] bien.

Il songe, il pense : « Est-il point mien?
« — Ouy. — Nenny. — Je ne m'y congnois. »
Puis il regarde emprès le sien
Qu'il estoit plus espais deux fois :
C'estoit un pourpoint de chamois
Farcy de bourre sus et sous,
Un grand villain jacques[2] d'Anglois
Qui luy pendoit jusqu'aux genoux.

On eust estendu aux deux bouts,
S'il eust esté sur une plaine,
Une droite hostée de choux
Et deux ou trois septiers d'avoine.
Quant il luy couvroit la bedaine,
Quelque philosophe ou artiste

1. *Fringuer*, faire le *brave ;* nous disons encore un cheval *fringant*. *Perruquien*, c'est la même chose que *Perrucat*. — 2. *Jaquette* est le même mot.

L'eust plainement prins pour la guaine
Ou le fourneau [fourreau ?] d'un organiste.

L'autre estoit leger, mince et miste :
On en eust bien fait une pelote.
Dieu sçait si le mary est triste !
Il songe, il marmouse, il radote.
Or je demande icy et note
Si c'est assez presomption
Pour en faire un merveilleux doute
Et fouiller avant sa maison.

Aucunement semble que non,
Car on ne doit si promptement,
Sans très grande inquisition,
Proceder à l'estonnement
De sa femme, veu mesmement
Que la doute se peut oster.
Pourtant dit le droit seulement
Que pour ce ne doit riotter,

Fouller, tancer, ne tempester,
Ne battre, n'user de menasses,
Mais bien peut à son lict taster
S'il trouvera deux chaudes places ;
S'ainsi est, jette ces grimaces,
Fouille, tempeste et se demaine :
Car playe sur playe, traces [sur traces],
Fait une probation pleine.

Quand on voit cheval qu'on promeine,
S'il est chaud, il a tracassé ;
Chien soufflant à la grosse alaine,
On presume qu'il a chassé ;

Si un Genin ou un Macé
Treuve sa femme trop esmeue,
Ou elle a dancé ou tensé,
Ou il y a beste abbatue.

Si est la question solue
Et le cas sur le tiltre mis,
Et consequemment sera leue
Autre rubrique *De pactis*,
Et d'aultres tiltres cinq ou six;
Mais, pource qu'il est tard, je dy,
Veu que tous estes endormis,
Qu'il vaut mieux attendre à jeudy.

Fin.

La deploration des trois Estatz de France sur l'entreprise des Anglois et Suisses[1] (*par Pierre Vachot*).

(1513)

L'an que Suisses, nation très austère,
C'est efforcé mettre Françoys au taire,
Taschant destruire leur noble et riche aitre;
L'an qu'Angleterre, qui se vante riche estre
A desployé halebardes, picques, arcs,
Cuidant destruire le pays des Picars[2],
Deliberée le bien d'iceulx piller,
Et tout razer jusques au dernier pillier,
Une journée madide, rosifère,

1. In-8 gothique de 25 lignes par page. Au recto du titre l'écu de France, et au verso le bois qui se trouve à la pièce intitulée : la Folye des Angloys. Cf. la note de la page 253 de notre tome 2. — Il est inutile de faire remarquer que, sauf les ballades, toute la pièce est écrite en vers équivoqués.

2. C'est-à-dire en 1513. En effet, dans cette année, La Tremouille fut défait par les Suisses à Novare, et forcé d'abandonner le Milanois, et Dijon fut aussi attaqué par les Suisses, pendant que leur allié Henri VIII prenoit Térouenne après la défaite de la journée des Eperons.

En ung jardin, non pas pour roses y faire [1],
Mais seullement pour moy esbanoyer,
Je me trouvay dessoubz ung bas noyer
Auprès duquel, sans latz, colier ne chaine,
Vis une Mort avoir coupé ung chesne
Du glan duquel lyon [2] nouvel paissoit,
Sans bruit ne noise, comme si la paix soit.
Ledit lyon fut lesditz glans baisant;
Et proufitoit les changent en bezant.
Puis m'approchay auprès d'aulcuns carreaux [3],
Les regardant et m'arrestant : car eaulx
En tous estoient. Le temps estoit d'yver
Selon fier froit; saison n'estoit de ver,
Car lors regnoit Capricorne [4], le signe

1. Ceci s'explique par l'expression encore vulgaire du *pot aux roses*.

2. Qu'est-ce que ce lion? La seigneurie de Venise, alors l'alliée des François; l'Espagne, par suite de son royaume de Léon; l'Angleterre, à cause des léopards de son écu, qui ont été plus d'une fois traités de lions? Quant au gland et au chêne, seroit-ce l'Ecosse, dont le chardon a bien pu être pris par notre auteur pour un gland? L'opinion que ce seroit l'Angleterre se pourroit défendre par cette considération que la bataille de Flodden, où Henri VIII fut vainqueur de Jacques IV, eut lieu le 19 septembre 1513, et que, par la mention du Capricorne, nous voyons que la pièce a été écrite en décembre. Une chose s'y oppose, c'est que plus loin l'Angleterre est clairement désignée par le rosier mi-parti de rouge et de blanc. Je laisse au lecteur la décision de ce point.

3. Carrés.

4. Signe du mois de décembre.

Qui aux humains tousjours froidure signe,
Par bon moyen faisant le saige taire,
Et par climatz chassant le Sagittaire.
En ce jardin ung parc de noble fleur
Tout au milieu estoit, plus blanc que fleur,
Plus redolent qu'odeur de baselic,
Entour lequel couleuvre ou baselic[1],
Chassé d'ung ours[2], estoit par ung costé
Du noble parc, lequel a tant cousté
Au jardinier qui la fleur jardinoit,
Pour et affin que mal au jardin n'ait.
D'aultre costé, ung rosier my-party
De blanc et rouge[3] estoit au my party,
Dont la blancheur n'estoit pas eslevée
Sur la rougeur exaltée et levée
Qui m'apparust à ceste heure estre en flamme
Par son ardeur, qui la blancheur enflamme
Dudit rosier, dont je fus estonné
Tout ainsi que s'il eust pleu et tonné
Lors il eut eu ; puis souldain m'apparust
Une vieille aigle[4] qui du rouge part eust,
Et prinst repeue, puis ung beau caillou tendre
Fort remuoit, et taschoit à le tendre
Audit jardin, faisant maint vol et cours
Autour du parc, des prairies et des cours ;

1. Le porc-épic de Louis XII.

2. La Suisse, à cause des ours de Berne.

3. Par ce rosier mi-parti il faut entendre l'Angleterre, et par les deux couleurs les deux partis de la rose blanche et de la rose rouge.

4. Symbole de l'empire d'Allemagne.

Et de son bec l'aigle fort s'efforçoit
De faire feu [1], affin que ce fort [2], fait
En ce beau parc, qui bien estoit parfait,
Fust tout deffait, et ce monstroit par fait.
Ung peu après cherchay le jardinier,
Lequel trouvay, qui le jardin nyer
Ne me voult lors, dont je fus esjouy,
Considerant avoir veu et jouy
De telle entrée excellente et ardue,
Qui ne m'estoit pour science ne art deue.
En m'approchant luy fis la reverence :
Car digne fut qu'on le revère en ce
Mieulx qu'il ne fut. Puis soudain me dressay
Pour et affin d'estre par luy dressay,
Par le jardin, qui ne me fut forclos,
Combien qu'il fut de murailles fort clos,
Et me monstra où me debvois retraire
En me disant que l'yver fait rez traire
Feullaiges vers après le temps d'autonne,
Qui la liqueur de l'esté garde à l'omme,
Et que les arbres, racine ne verdure
N'ont de vigueur autant que quant ver dure.
Ce jardinier estoit vaillant Françoys,
Et ordonna qu'à ce jardin franc soys,

1. Il est facile de reconnoître dans ce caillou le *fusil*, devise des anciens ducs de Bourgogne, dont la plupart des possessions étoient, depuis la mort de Charles le Téméraire, tombées dans le domaine de l'Empire. — Sur l'emblème du fusil, cf. le *Glossaire des émaux*, par M. de Laborde, p. 319.

2. Forteresse.

Congneu par luy que n'estoys mal veillant,
En demonstrant avoir soucy et cure,
Sur tous les arbres en faisant mainte cure,
En rescindant mainte maulvaise plante,
Et esperoit que ce printemps il plante
Bonne(s) racine, et portoit feu ardant,
Affin qu'il fut le superflu ardent
Desditz arbres, et faisoit bon debvoir.
Mais ung point fut : il fut marry de veoir
L'espine rouge estre trop plus piccante
Que n'est la blanche[1] ; ce non obstant picque, ente,
En ce beau parc une fleur bien regnée,
Qui fut d'ung fleuve par noble terre née,
Et par grant soing ceste fleur regardoit,
Comme celuy qui sur ce regart doit,
Et estimoit ung tresor et avoir
Une telle fleur en ce beau parc avoir,
Et la garder très fort travaille et peine,
Congneu par luy que tendre, sans espines,
Fut celle fleur fort odoriferante,
En esperant que seroit odeur ferente.
Après qu'il eut d'elle tenu devise,
Voult chasser l'aigle, et la branche devise
Où l'aigle fut, qui tost son vol a pris,
Monstrant du bec le caillou estre à pris,
Et, par pensée, l'aigle, vieille et maligne,

1. Henri VII, le père d'Henri VIII, avoit fait triompher la rose rouge, et par suite le prétendant Suffolk, protégé par la France, comme, jusqu'au dernier Stuart, tous les prétendants à la couronne d'Angleterre, représentoit la rose blanche. (Cf. ce vol., p. 37.)

Le beau caillou emporta à Maligne[1]
Hastivement, dont, par merencolie,
Comme celuy que la mère[2] encor lie,
Se monstroit triste ; puis, traversant jardins,
Me demonstra herons, faulcons, jars, daings,
Bestes saulvaiges en très grant affluance
Autour du parc, qui toujours afflue en ce.
Puis me monstra en passant la froidure,
Que noble fleur n'est mal lorsque froit dure ;
Ung appentis fait de lances quesnois[3],
Tenu levé de hardis Lansquenois,
Et d'aultre part une très noble escosse[4]
Servoit d'apuys affin que froit escosse[5]
Devant le parc, que froidure ne playe[6]
La noble fleur, et que du froit n'eust playe.
Après que j'euz par long temps syonné,
Plus esbays que si à ce jour nay
Je fus alors : car une noble dame,
Saige, bien belle, garnie de corps et d'ame,
Près de moy vis, ayant charge totale
Dudit jardin, qui m'a dit que tost aille
Avec elle tout le long du carrel
De noble fleur. Ce est tout vray, car elle
Fort m'incitoit, monstrant son noble arroy.

1. Malines, en Flandres.

2. On liroit plus justement *l'amer*, si, dans une pièce de ce genre, on ne craignoit de se heurter à chaque mot à une allégorie.

3. De troncs de chênes.

4. Allusion à l'alliance de l'Ecosse avec les François.

5. S'arrête.

6. Ne ploie pas.

Refusé n'eusse, non plus qu'au dit du roy,
Et voulentiers j'escoutois sa devise,
Et vis son nom en très belle devise
Escript en or : son nom estoit Prudence,
Et jardinoit, monstrant estre prude en ce.
Lors, quant elle m'eust au jardin pourmené,
Et que long temps m'avoit et prou mené,
Me demanda si bon ancre en cornet,
Canivet, plumes, bon papier et cor net,
Pour tost escripre aux trois Estas divers
Ung mandement prosaique[1] en dix vers[2]
Pourroys finer. Au fort, je dis ouy,
Qui voulentiers à mon propos ouy ;
Voyant laquelle, me bailla parchemin,
Affin d'escripre et porter par chemin
Ce mandement que faire avoys promis
Honnestement, et alors me[3] prou mis
Occuper temps soubz elle copier
Tout son recit, voyant un coc piet[4].

La teneur du mandement aux trois Estatz de France, par dame Prudence transmis et envoyé.

Sçaichent tous ceulx auxquelz il appartient de

1. Imp. : prosaigne.
2. C'est-à-dire en dix lignes.
3. Imp. : ne.
4. On doit lire *pier*, qui a le sens de boire ; mais pourquoi ce coq se trouve-t-il à côté de Prudence ? Peut-être, comme elle est ici la protectrice de la France, pour désigner celle-ci avec le vieux calembour latin de Gallus, *coq* et *Gaulois*.

par nous, dame Prudence, à present presidente au chateau de Bon-Espoir : comme il soit ainsi que depuis peu de temps se soient esmeuz en nostre province françoyse plusieurs rixes, noises, discors, divisions et inveterées discentions de la partie Anglique et aultre estrange et barbare nation à ycelle jointe, confederrée et aliée au detriment de nous, noz trois Estatz et de nostre royaulme ; ce consideré, mandons ces lettres veues, nous donner bonne, brefve et seure responce, affin que de nous ycelle entendue et ouye, soit à l'inveterée rancune des dessus ditz obvié et vigoreusement resisté, et tout sur les peines en tel cas accoustumées. Donné au lieu predit, ce premier jour de l'an, emprès le chasteau de Forteresse, et signé :

PRUDENCE.

Ce mandement tout signé et seellé,
Force d'argent, ung bon cheval scellé,
Pour diligence me furent delivrés,
Et ung habit très plaisant de livrées [1]
Obtins d'icelle pour ma commission,
Qui gracieuse estoit. Comme Exion [2],
Alors souldain, fuyant ors et cas villes,
Me transportay par les villages et villes
De ce royaulme, m'adressant aux baillifz,
A tous lesquelz mon mandement baillis,

1. On connoit dans les comptes l'expression une robe, un habit de livrée, c'est à dire de présent.

2. Je ne vois pas quel nom mythologique cette forme corrompue a voulu représenter. Ixion vient tout naturellement, mais ne convient pas ici.

Qui devant moy, de peur qu'on ne me trompe,
A crit public et au son de la trompe
Narrer le firent. Puis je [vis] par prez, vaulx,
Les trois estatz accourir aux prevotz
Pour y pourveoir comme seroit de droit,
En allegant canon et civil droit,
Et fut conclud pour première ordonnance,
Que pour premier l'Eglise ordonne en ce;
Secondement que l'estat de Noblesse
En delibère, et qu'en ce ne nous blesse;
Et tiercement que Labeur tout par roole
Du mandement tint devise et parolle,
Dont et duquel long temps fut disputé,
Et pour escripre d'iceulx fus deputé.

La deliberation
du très devost Estat de l'Esglise.

Combien que gens de l'estat de l'Eglise
A violance ne doibvent avoir main mise,
Mais doibvent estre tousjours disans services,
Combien qu'ilz ayent façon notable, exquise,
De toutes gens mieulx prisée et requise,
Et que de Dieu obtiengnent benefice,
D'opinion suis que chascun clerc, novice,
Prestres, abbez, facent procession,
Requerans Dieu par grant devotion
Qu'il nous envoye ce qui nous est propice.

Combien qu'il faille que sur les estatz luyse
Le nostre estat, et que pecheurs reduyse,
En corrigeant de jour en jour leur vice;
Combien qu'il faille de coustume et de guise,

Qu'en nostre estat nul homme se deguise,
Et qu'on ne face à aulcun malefice,
D'opinion suis qu'on ne se monstre nice
A prier Dieu en contemplation
De cueur contrit, par grant affection
Qu'il nous envoye ce qui nous est propice.

Combien qu'il faillé par notable devise
Que nostre estat tous les aultres conduyse,
Et nous servir aultres ne facent obice;
Combien qu'il faille que nostre estat reluyse
Par bon exemple, et que pechés desprise
De tous mondains que Dieu ne les pugnisse,
D'opinion suis que tost ung chascun ysse
A prier Dieu par grant compunction,
A celle fin de oster l'affliction,
Qu'il nous envoye ce qui nous est propice.

Prince, contante je suis que chascun disse
Vespres, matines, et qu'on assugettisse
Tous les suppotz de ma vaccation
A prier Dieu en grant contriction
Qu'il nous envoye ce qui nous est propice.

L'ACTEUR.

Incontinent dame Noblesse sort
En allegant que c'estoit son droit sort
Parler après, puis elle proposa
Ce qui s'ensuit, et si ne prou posa.

La deliberation du très noble Estat de Noblesse.

Le mandement par Prudence transmis
Aux trois Estatz responce doit avoir;

Elle nous mande qu'avons des ennemis.
C'est très bien fait nous le faire assavoir,
Puisqu'à tout mal on voit Anglois mouvoir
Contre Françoys. Par la foy qu'à Dieu doibz,
De resister contre eulx feray debvoir :
Car France est cimitière aux Anglois.

Elle nous mande qu'ilz ne sont endormis
A nous piller et rober nostre avoir,
Et qu'ilz ne sont trop lasches ni desmis,
Et que de brief nous doibvent venir veoir.
C'est très bien fait nous le ramentevoir,
Devant qu'en France viengnent faire effrois,
A celle fin par bon ordre y pourveoir;
Car France est cimitière aux Anglois.

De tout bien fait Anglois ont cueur remis
D'ainsi vouloir traïson concepvoir,
Et, pour ce faire, ilz ont tous leurs ars mis;
Mais qu'ilz se gardent Françoys venir revoir,
Car, si la mort y debvoys recepvoir,
Ilz comparront le mal fait aux Françoys.
Je leur conseille non bougier ne mouvoir,
Car France est cymitière aux Anglois.

Prince, qu'on note que, si debvoit plouvoir
Pierres, cailloux, florira blanche croix[1].
Ne taschent plus Anglois nous decepvoir,
Car France est cimitière aux Anglois.

1. C'étoit le signe que, dans les attaques de nuit, les soldats françois mettoient sur leurs armes afin de se reconnoître entre eux.

L'ACTEUR.

Labeur après en son ordre parla,
Recogitante et par cy et par là
Plusieurs escriptz contenant les griefz faïs
Par les Anglois contre les Françoys faitz.

La Deliberation de l'estat de Labeur.

Recogitant la mauvaistié Anglique,
Inique et faulce par Anglois faicte en France,
Il me convient que du tout je m'aplique
Encontre yceulx à faire resistance.
Le temps passé, ont robé ma substance;
Bien m'en souvient: plus n'en veulx endurer;
Il fault que face contre yceulx violance,
Et en murmure qui vouldra murmurer.

Leur traïson est du tout malefique,
Diabolique, plaine de malveillance;
Leur faulceté pire que Cerberique
Et Sathanique, de nous faire grevance.
Mon bien, mes terres, mes chevaulx, ma chevance,
Le temps passé, ont prins sans mesurer,
Si seulle estois, si leur feray (je) grevance,
Et en murmure qui vouldra murmurer.

D'endurer d'eulx seroys trop fantastique,
Trop lunatique et plaine de insciance;
J'ayme trop mieulx qu'on me tue d'une picque
Et de tout perdre, mon avoir et puissance,
Que dessus moy monstre[1] leur arrogance,

1. *Monte* seroit meilleur; il y avoit peut-être aussi *monstrent*.

Comme ils ont faict : je la veulx recuser.
De France suys ; pour ce fays-je deffence,
Et en murmure qui vouldra murmurer.

Prince Jesu, unique en trine essence,
Permetz en paix laboureurs labourer,
Ou aultrement laboureurs porteront lance,
Et en murmure qui vouldra murmurer.

L'ACTEUR.

Quant les Estatz eurent faitz leurs esditz,
Je me dressay devant yceulx et diz
Que temps estoit d'yceulx eulx deporter,
Pour et affin me haster de porter
Ceste responce et leur deliberé
Devant ma dame. Or donc deliberay
Je fus alors monstrer hastiveté,
Et que avois tousjours hatif esté,
Sus la responce et ce qu'avoys en charge.
Lors les Estatz me baillèrent ma charge,
Disans ainsi : « Le bon temps esperons. »
Incontinent picquay des esperons
Pour et affin de trouver bon party
Audit chasteau duquel estois party,
Ouquel trouvay Prudence, sans nul blasme,
Qui, me voyant, de mon fait ne me blasme.
Lors luy baillay les responces fort closes
Des trois Estatz, qui ne furent forcloses
D'icelle dame, me promettant de veoir
Le contenu et en faire debvoir.

Le nom et surnom de l'Acteur.

Prelatz d'eglise, suppliez Dieu le père,

Jesus son filz, qu'il garde d'impropère
Entierement ce bon pays de France;
Recogités l'Anglique vitupère;
Remedités que l'ennemy propère
Ennoblis c[u]eurs submettre à violence.

Vous, nobles gens, monstrés-vous valeureux
A deschasser de ses pays eureulx
Ses faulx Anglois et barbarins Suysses;
Honneur aurez. Vous aussi, laboureulx,
Occupés-vous, soyez advantureulx
Tous les combatre, car en guerre sont nices[1].

Explicit.

Imprimé à Paris, par Symon Troude, libraire papetier, demeurant audit lieu soubz Chastelet.

1. Ces deux strophes donnent en acrostique *Pierre Vachot*; mais comme au troisième vers de la seconde on peut lire aussi bien pour le texte : *Ces feulx Anglois*, nous croyons que cette leçon vaudroit mieux, car elle donneroit *Vachot*, qui est une forme beaucoup plus naturelle et satisfaisante.

Sermon joyeux de la patience des femmes obstinées contre leurs maris, fort joyeux et recreatif à toutes gens.

Patience passe science:
C'est belle chose, quant je pense
Que les femmes sont si [très] sages
De faire par subtilz usages
Tout le vouloir de leurs marys.
Ilz le feront, par sainct Denys!
De corne soufflez; (ce) feront mon.
Ilz sont couchez, et non sont non.
La celle de nostre logis
Fera tout tant que je lui dis,
L'année qui vient, par adventure;
Mais la très bonne creature

1. In-8 goth. de 4 ff. de 21 lignes à la page. Au frontispice un bois d'une vieille femme avec une quenouille, à laquelle s'adresse un mendiant appuyé sur une béquille et suivi d'un cochon. Le bois est encadré sur les côtés de deux fragments de bordures posés en hauteur. Reproduit en fac-simile autographique, tiré à 40 exemplaires. Nous en connoissons aussi une réimpression « A Rouen, chez Loys Costé, libraire, rue Escuyère, aux trois ††† couronnées », titre encadré, 4 ff. in-8, qui l'appelle *Discours joyeux*, etc.

Ne me reproche jamais rien.
S'elle demande d'ont je vien,
Et je respons : « De la taverne
D'avec les enfants Mau-Gouverne,
Et avons beu ung pot de vin »,
Elle monte à son tintouyn,
Criant, brayant comme tonnerre,
Souhaytant le pot et le voirre,
La taverne et le tavernier
Et tous les vaisseaulx du celier
Avoir au ventre tous entiers;
Pour ung vauldroit que dix milliers
En beusse, quant elle est fumeuse [1].
Jamais n'est avaricieuse,
Au moins je m'en aperçois bien;
Et puis on dit que ce n'est rien
D'une femme! Si est, si est :
Il y a en eulx plus d'acquest
Que ne pensent plusieurs personnes.
Mon serment, ilz en sont de bonnes
Quant ensemble sont à baver;
Il les faict bon ouyr compter
Leurs adventures et fortunes.
« Voire commère », dira l'une;
« Par Dieu! j'ay le plus faulx vilain
« Qui soit jusqu'au fleuve Jourdain,
« Ung homme qui tousjours me hongne,
« Et si ne faict point sa besongne
« Comme ung aultre à mon apetit.

1. Costé :

En beusst autant elle est fumeuse.

« J'aymerois mieulx ung aprenty
« Que quatre douzaines de maistres. »
— « Hé Dieu ! dira l'autre, les prestres
« Me semblent tous [des] gens de bien,
« Mais nos marys ne vallent rien ;
« Ilz sont incontinent cassez :
« Du premier ilz en font assez,
« Mais au bout de l'an c'est merveilles
« Comme leur pendent les oreilles.
« Que le mien fust allé au peaultre !
« Jamais ne puisse-il bien faire ;
« Il ne faict que crier et braire
« Quant il est en nostre maison,
« Et si me tient en son blason ;
« C'est grand pitié du mal qu'il dit ;
« Mais tant plus luy fais de despit.
« Quant je voy [qu']il me faict engaigne [1] ;
« Dieu sçait quel profit il y gaigne.
« S'il estoit sage, il se tairoit
« Et aussi doulx l'avalleroit
« Comme une truye feroit du mègue ;
« Sa langue luy fourche et luy bègue
« Comme s'il avoit le fillet [2] ;
« En effet il ne sçait qu'il faict.
« Mais me cuide-il tenir d'aller

1. Costé :

Quand je voys qu'ainsi me tourmente
Dieu scait profit il gaigne.

2. Le filet qu'on a sous la langue et qui empêche de parler clairement quand il est trop gros, parcequ'il en embarrasse les mouvements.

« A l'eglise pour Dieu prier,
« Comme à celle des Jacobins,
« Des Carmes et des Augustins,
« Ou au couvent des Cordeliers
« Dire mes heures ou psaultiers?
« Ma foy, il n'est point assez fin.
« Il ne faut point parler latin
« Devant les clers; j'entends bien tout;
« Car jamais n'en viendroit à bout.
« Sçavoir veult, quand viens de l'eglise,
« Si j'ay pissé en ma chemise,
« Tant il est de mauvaise sorte. »
L'autre dira : « Se j'estois morte,
« Je serois jà bien pourvéue;
« On me cuyde tenir en mue,
« Comme oysons qui sont en gresse;
« Se j'ay peché, je m'en confesse,
« Mais j'en ferai ma destinée,
« Et tant plus seray obstinée
« Que verray que seray subjecte.
« Je suis comme une brebietté
« Qui n'ose aller ne hault ne bas
« Sans son congié, voilà le cas,
« Et me cuide par ses raisons,
« Me faire paistre comme oysons.
« [Mais], ma foy, je ne suis pas grue[1].
« Serois-je pas bien despourveue
« Se ne faisois tout le contraire
« De faire ce qui sera à faire,

1. L'éd. goth. et celle de Costé sautent ici ce vers et en font le cinquième avant-dernier.

« S'on ne me traicte doulcement? »
Ainsi voyez, par mon serment,
La patience de nos femmes,
[De] nos maistresses et nos dames.
Criez, brayez, rompez vos testes,
Vous ne gaignez pas deux noysettes [1],
Et si à tous je vous deffends,
Sur peine d'en estre suspens
Et forbannis de leur domaine
Et d'avoir la fiebvre quartaine,
Vous ingerer aucunement
De les faire taire vrayement;
Plustost toutes vous les taryés
Que taire vous les fissiez;
Ce ne seroit que temps perdu.
Mais, se vous estes esperdu
Ou troublé en vostre courage,
Ne leur tenez point de langage,
(Et) avant qu(e) ayent achevé leur glose [2],
Vous aurez gaigné vostre cause,
Et ne sçauront à qui tancer:
Ilz s'en iront pour caqueter
Et compteront de leur courroux
L'une à l'autre, de bout en bout;
En parlant toutes à la fois,
Ilz caqueteront par [3] à trois,
Mais qu'ilz soient deux ou trois commères;
Ilz vous ont les langues legières

1. Costé : deux nesles.
2. Ed. goth. et Costé : clause.
3. Ed. goth. : per.

Et affilées à l'advenant,
Comme sont rasouers de Guingant[1].
Ti ti, ta ta, douze pour treize,
Ilz ont plus de babil que seize,
Melli, mello, à qui en aura,
Hary bary, hary bara.
Ilz sont toutes frappées d'un coing[2],
Et si font toutes bon groing,
Bonne teste, bon œil, bon bec,
Et (si) jouent voluntiers du rebec;
De plorer sont assez legières,
Et de bouller grandes ouvrières;
Ilz ont si bel entendement
Qu'on ne les cognoist bonnement;
Le plus sage n'y sçait que faire;
Le plus fin y treuve à reffaire;
Le plus rusé n'y entend notte,
Et le plus simple s'en desporte;
Le plus rouge[3] est le premier prins.

1. Ed. goth.: Ginguant. Dans le Dict des pays joyeux :

Les bons rasouers sont à Guingant.

2. C'est-à-dire comme les pièces de monnoie, qui sont pareilles, étant frappées avec le même coin.

3. C'est-à-dire le plus habile. Dans la Farce de la Pipée, Verdier et Jaune-Bec se sont fait plumer par Plaisant-Follie. Rouge-Gorge tente l'aventure, et Follie lui dit :

N'estez vous pas l'omme tant fin
Dont on parle tant en la ville,
Le roge-gorge, homme habille,
Par tout le monde renommé?

Quand il est déplumé comme les autres, Bruyt lui dit :

Adieu vous dis, et plus n'en dis.

Fin.

A, Roge-gorge, vous souviengne,
Quand vous fustes en ce point pris,
Que les plus roges y sont pris.

Le proverbe des *Poitevins rouges* est aussi dans le même sens. — Cf. t. 1, p. 257.

L'epistre du Chevalier gris envoyée à la très noble et très superillustre princesse et très sacrée Vierge Marie, fille et mère du très grant et très souverain monarche universel Jesus de Nazareth[1].

Epistre, va vers l'heroïque dame;
Rends-luy salut de par moy de gris tainct,
Car son amour et beaulté m'ont contrainct
Luy presenter ce que j'ay, corps et ame.

RONDEL

auquel ès premières lettres séparées est contenu le nom et surnom de l'acteur.

Teleur florissant, lis de virginité,
Rose odorant, palme de purité,
Emeraude, carboucle reluysant,
Ruysseau d'amours, soye moy conduisant
En ton manoir plain de suavité.

1. In-8. goth. de 12 ff., sous les signatures A.-B.; 25 lignes à la page. Au frontispice, entre le titre et le quatrain, un petit bois, à fonds noir, de la Vierge, portée par six chérubins. L'auteur a signé son nom en acrostiche dans le premier rondeau, dont les lettres initiales, et, pour les 9e et 10e vers, le premier mot, donnent: *Frère Estienne Dame.* Plus loin on retrouve en acrostiche *Damien*, qui pourroit plutôt être son vrai nom.

En speculant ta grand benignité,
Soubz ton conduict je metz ma vilité;
Tien mon charroy jusqu'au ciel très luysant,
Fleur florissant.
Ne cesse point, mirouer d'integrité,
Devant ton filz, pour mon iniquité,
A supplier : car trop suys desvoyant,
Mis en obscur, comme est un non voyant;
En toy je prens d'espoir sublimité,
Fleur florissant.

Epistre.

Ha, langoureulx val et sente mondaine,
Gouffre de dueil, desolatif demaine,
Par tristesse de noir painct et pourtraict
Où langueur gist, où douleur faict son traict
Peine, travail, angoisse et maleurté,
Moy residant, soit yver ou esté,
Fourny d'amer, soussy, melencolie,
Ung jour pensay, forgeant pure omelie:
O parragon, dame de grant haultesse,
Des cieulx luysans souveraine princesse,
Auguste dicte, et pour vray c'est ton nom,
Considerant ton bruyt, los et renom,
Et les vertus dont tu es anoblye,
Brief te mander, affin que ne m'oublye,
Quelque mottet pour loyal souvenir :
Car nul dangier ne me peult advenir,
Si je congnois ta grace avoir acquise.
Plus la requier que de royne ou marquise

Qui soit vivante ou qui a le tref passé[1]
D'horrible mort. Quant j'ay bien compassé,
Seulle te tien pour ma seulle maistresse;
J'ay regardé lecture toute expresse,
En ditz haultains et sens rhetorical,
Faysantz recordz depuis que l'humain val
Fut en effect mis par creation
Par le pouvoir du vray Dieu de Syon,
De plusieurs dames qui jadis furent au monde.
Mais je te dis sur toutes pure et monde,
Sans tache avoir qui te rende souillée,
Ou par effectz imperfectz maculée.
Toute belle es, luysante, clère et nette,
Combien qu'on dye que soys ung peu brunette,
Ainsi que met l'Albert sur le *Missus*[2];
Mais pour certain, sans estre à rien deceuz,
Cela te met en proportion dheue
Plus que jamais femme qui fut soubz neue.
Ton chappelain, secretaire auctentique,
Le bon sainct Luc, nous en monstre praticque,
Contrefaisant en peincture honorable[3]
Ton corps poly, ton visaige agreable,

1. Qui a passé la barque fatale.

2. Dans la liste des ouvrages d'Albert le Grand donnée par Quétif et Echard dans leurs *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. 1, p. 171–183, on trouve, p. 177, l'indication des manuscrits et des éditions de ses *Super Evangelium Missus est Quæstiones CCXXX*.

3. Sur cette question de savoir si saint Luc a été peintre, on peut voir les deux dissertations de Domenico Maria Manni, publiées en 1764 et 1766, *Tiraboschi*, *Storia della litteratura italiana*, éd. de Florence,

Tes yeulx rians, ton regard angelique.
Ton ventre armé de puissance celique ;
Oncques Apelles, dont hystoire nous parle,
N'eust le sçavoir ou vertu tant esgalle
Par son pinceau, tant fust-il curieux
Au vif tirer Pallas, Juno, Venus.
Pas ne t'ay veue en nostre bas manoir,
Car le long temps à ce n'a eu povoir.
Mais, si mes yeulx eussient en telle grace
Te regarder une foys face à face,
J'eusse crié, je croy, foys plus de dix :
En ce monde est mon second paradis :
Car ton maintien parler, et doulx atour,
Yeulx azurez, cheveulx de couleur d'or [1].
Mais tes vertus, dont tu as l'oultrepasse,
Illuminoient la tenebreuse masse
Du court mondain par peché bruineulx,
Tant fut luysant ton geste radieulx :
Comme Phebus, par son cler saphirin
Purifiant l'aubette du matin,
Est pourjectant sa couleur auréine
Sur les climatz de terrestre machine.
Bienheureux fut Denis l'Ariopagite [2],

t. 3, 1806, seconde partie, liv. 4, ch. 8, p. 458, et aussi le dernier volume des *Acta sanctorum*, 8e volume d'octobre, Bruxelles, 1853.—Je n'ai pas besoin de dire que la question est résolue depuis long-temps pour la négative.

1. Il y a ici une lacune évidente ; il faudroit là deux vers au moins pour contenir le verbe et le régime de la phrase, dont il ne reste que les sujets.

2. « Denis l'Aréopagite assista au sommeil de la sainte

Quand plusieurs fois visita ton bel giste,
En attendant ta voix doulce et sereine,
Melleflue langue, à parler tant humaine,
Que l'eloquent Mercure [1] eut mis à neant,
Et du regard trop de beaulté riant,
Qui pasmissoit de ta face benigne,
Vouloit former ceste sentence digne,
Que, se il ne fut sus la foy raciné [2]
Il eust pour vray concleud et estimé
Toy estre Dieu lors visitant la terre.
Mais instruict fut par l'eloquent sainct Pierre
De l'unité et personne ternalle
Qu'est residant en siège imperialle,
Et demonstra que tu seulle estoie celle
Que Jesuchrist porta dedans ta celle.
O vray soulas des chevaliers errans,
Throne de paix, mirouer d'humains vivans,
Tresor d'honneur, dorée porte celeste,
Temple d'amour, très doulce pucellette,
Rubys riant, dyamant consolatif,
Carboucle ardant, de nuit decoratif,
Ouvre mon cueur, romp le fil de ma langue [3]:
Car mon vouloir est plus ardant que flambe

« Vierge, ainsi qu'il semble l'indiquer dans son livre des « Noms divins. » La Légende dorée, trad. de G. Brunet, t. 2, p. 185. On y voit que ce n'est pas par saint Pierre, mais par saint Paul qu'il fut instruit.

1. Il ne s'agit pas ici de l'un des martyrs du nom de Mercure, mais du dieu païen qui préside à l'éloquence.

2. *Enraciné*, ferme.

3. Voir une note de la pièce précédente, p. 263.

A collauder ton heroïque gloire;
Mais mon penser m'a denigré memoire,
Mon sens pollu, mon ydione[1] infect,
Barré ma main pour me mettre en effect.
Mais, si jadis le cherubin celeste
Portionna des biens que vertus preste
A Esaye, par ung calcule[2] ardant
Son rude esprit de grace illuminant,
Et le purgea pour mieulx son rolle[3] escripre,
Bien me debvra ta grace à ce souffrire
Pour restaurer ma langue tant sobrette,
Vuyde à sçavoir et fourrée de disette.
Quant je t'entendz nommer en rime ou prose,
L'amour de toy demeure en mon cueur close
Si très avant que esperit extatique
S'esbahiroit, ou mon cueur se duplique;
Car dans le tien il est configuré
Et de dangier perilleux asseuré.
Nymphes des bois aux Satyres unies,
Vous, Napéez, ayant faces polies,
Qui residez aux fontaines argentines,
En les faisant bouillonner clères et fines,
Flora, Juno, Pallas, Amadryades,
Qui revestez les mons des Oreades
Des belles fleurs dont vous avez la cure,

1. Sans doute pour *idiome*; a infecté ma parole.

2. Un charbon; mais notre auteur a pris *calculus* pour carbunculus.

3. Les livres étoient autrefois des rouleaux. C'est ainsi que le même sens s'est conservé dans la langue du théâtre, sa partie étant donnée à chaque acteur en un cahier facile à rouler.

Avec Hymnides[1], vostre plaisant nature,
Par pretes (*sic*) est en figmens colorée
Et voz beaultés richement decorées;
Mais tout cela n'est que vent et mensonge
Qui le cerveau des fantastiques songe.
Venus, Vesta, Cybèles et Thetis,
Rhea et d'aultres, dont y a plus de dix,
Cessez, cessez. car le bruit et louenge
De Marie, qui surmonte tout ange,
Me resjouyt plus que chose mondaine,
Car c'est le choix de beaulté souveraine.
Si le sçavoir et haute cognoissance,
Lequel avoit en l'estat d'innocence
Le premier père, Adam, d'humains racine,
Du naturel gendre et œuvre divine,
M'estoit donné, et le sens Platonique,
Le très parfond torrent de rhétorique
De Cicero, le parler Socratique,
Les syllogismes et conseil politique
Qu'à Dieu delaisse le très saige Aristote.
Possible n'est, sans faire aucune doubte,
Pouvoir dicter ny mettre par arroys
Ce que tu as eu, mère au roy des roys.
A celle fin, Vierge, que tu m'entende,
Mon doulx souef et vouloir que te mande,
A joinctes mains veult exaudition.
Seulle princesse en seure mention,

1. Hymnides n'est pas un nom de divinités païennes. Frère Etienne l'a fait probablement avec le mot *hymne*: ce seroit alors des nymphes chanteuses, des sortes de muses.

Ma maistresse es : telle te doibz nommer
Après Jesus, qu'ung chascun doibt sommer[1].
Tu es mon confort, ma joye, ma confiance;
Mais, si, helas ! de trop parler m'advance,
Et si plus hault te surnommer j'osoye,
Ma doulce amye, certes, t'appelleroye;
Dire te faict l'amour qui trop me serre;
Pardonne-moy, ne te vueille desplaire,
S'arrogant suis de tel mot pronuncer.
Et à plus fort, d'où me vient tel oultrage
M'amye te dire? A celle prens courage
Que tu ayme ceulx qu'aymer te vouldront;
Parle en tout temps envieulx que pourront.
Mon cueur auras, ma joye et ma lyesse,
Car pour certain, en ma tendre jeunesse,
Ardant vouloir j'auroye à toy servir;
Tu fus mon bien, mon confort, mon desir,
Et bien souvent autour des buyssonnetz
J'ay amassé fleurs, aussy chappeletz
Plus verdoyant que nulle herbe champestre;
Cueur Gracieulx t'a porté mainte lettre,
Assis dessus le cheval Pegasus;
Là te veoit en ton throsne lassus,
Dont par après me recitoit merveilles
Et arrousoit de tel son mes oreilles
Mieulx que n'eust faict l'harpe qu'eust Arion,
Parquoy subit mon cueur print union
En estimant, et cela pour le mieulx
A tout jamais de toy estre amoureulx
Par ton haut bruit, beaulté, bonté, cler vis,

1. Mettre le plus haut, de *summus*.

Et toutesfoys jamais je ne te vis;
Mais dame Foy, par escripture saincte,
M'a(s) enseigné que fus de Dieu enceincte,
Vierge existant, aussy mère feconde;
De tel blason ne se treuve feconde[1].
En l'origine du premier père Adam,
Par son orgueil Eve nous mist à dam;
Mais tu nous a cerché grace perdue,
Dont longuement Nature fut denue[2];
Seulle tu fus qui les pouvres bannis
Aux haultains cieulx as rendus et unis;
Seulle tu fus où Foy si fut gardée
Quant de ton filz fut la dure journée[3];
Seulle tu es sur les heureux posée,
Sur ierarchies angeliques eslevée;
Seulle tu es femme sans contredite;
Seulle tu es mère de Dieu eslite
Dont nous avons reçu Emanuel,
Comme a predict le bon Ezechiel,
Par toy nous sont sieges restitués,
Par toy nous sont bienfaictz constitués,
Par toy nous sont subjectz les esperitz,
En l'infernal gouffre pris et ravis;
Par toy je croy, si tu m'es secourable,
Qu'enfin vivray en siècle pardurable.
Doncq ay-je tort? Sera-ce à moy reproche
Si devan toy je m'attire et approche,
Si mon cueur est de ton amour surpris,

1. *Seconde?*
2. Privée : *denudata.*
3. C'est-à-dire la Passion.

Veu que tu es le chef-d'œuvre pourpris
Et l'estendard de consolation;
De ce n'auray quelque inculpation
D'homme vivant, cela t'est bien notoire,
Car pour parler en terme peremptoire,
Ton souvenir m'est ung vray paradis;
Car en ton nom ne treuve lettres dix,
Tant seullement cinq de haulte value,
Dont il convient la vertu estre sceue.
M retient pour sa signifiance
Qu'en toy debvons avoir vraye confiance;
Mère tu es de tout humain vivant,
Par quoy tu es viateurs nourrissant
Du laict d'amour, doulceur, misericorde.
A, proprement, comme bien je recorde,
Dit que tu es l'Arche du bon Noë;
Celluy qui fut hors ceste arche trouvé
Par l'inundant deluge fut peris,
Dont, si voulons eviter les perilz
De mer amer, c'est l'infernal demaine,
Cercher te fault, Marie très souveraine:
R, au surplus, monstre par verité
Que tu es des cieulx Royne en humanité,
En corps luysant et en ame eslevée,
Dont as povoir, sans estre refusée,
Donner secours à tes vrays amoureulx
Pour les loger dans le palais des cieulx,
Où te verront à jamais face à face,
Sans avoir peur que tel soulas s'efface,
Ce que tu dictz, et ce que faictz en faict
Car Deité à ton vouloir complaist.
La lettre d'I denote à voix expresse

Que tu es des cieulx la vraye porte et adresse,
En nous ouvrant le ciel tant palatin[1];
Car I s'entent *Ianua* par latin,
A, le dernier, point nostre espoir ne gaste;
Car d'ung chascun te dis doulce Advocate
En revocant de rigueur et justice
Par doulx Appel nostre cause trop nice
Dedans la court d'humble misericorde,
Dont, tout subit, nostre procès concorde.
Si au pourchas du vaillant champion
Le bon Joab fut à destruction
L'ire David, par la sage Thernite
Comme des Roys l'histoire nous recite[2]
Et, au moyen de son parler et grace,
Absalon fut restitué en grace,
Car lors David luy pardonna l'offence,
Peulx-tu pas mieulx, princesse d'excellence,
Mettre en accord de Dieu le dur courroux,
Et l'appaiser en le faisant très doulx;
Veu que tiltre as d'haulte maternité?
Je sçay pour vray que ce n'a pas esté
Don si petit que les aulres n'excelle,
Et toutesfoys tu te dis estre ancelle
Quand Gabriel le salut t'apporta,
Car onc orgueil ton cueur ne surmonta.

1. Qui est un palais, de même que comte palatin est originairement le comte du palais.

2. Non pas le livre des Rois, mais le second livre de Samuel, cap. 14. Ce que frère Estienne Dame appelle la sage Thernite est dans le texte une Tékohite, c'est-à-dire une femme de Tékoah.

Je dis ce mot compris sur ton cantique[1].
Quant il a veu ton humblesse petite,
Il t'a aymée sans comparation,
Prenant en toy vraye incarnation.
O nom joyeulx! ô nom deifié!
O nom de paix, d'espoir glorifié!
O nom heureux et nom de grande ombrage!
Nom lumineux fortifiant courage!
Concède-moy que jamais ne departe
Ton nom de moy tant que mon ame parte.
Impètre-moy, Dame, pour reciter,
Et mon vouloir tousjours solliciter
Tant que vivray mille langues dorées
Et mille voix de douleurs [doulceur?] decorées:
Car j'ay vouloir te priser à tout mais,
Veu que je suis le tien à tout jamais.
O emperiere et très haulte princesse!
Mon doulx accourt, ma souveraine adresse!
Mon cueur tressault quant j'oy à toy parler.
Prens à mercy ce povre chevalier
De gris vestu[2], car tu m'as faict tel grace
De m'avoir mys hors de mondaine trasse
Pour militer contre espritz invisibles,
Qui toutesfoys nous sont si très nuysibles
Que, si secours n'avons très asseuré,
Dangier est prest à tout nous devorer.
Pour resister doncq à telle menace,

1. Le cantique de Gabriel, c'est la salutation angélique. Cf. Luc., cap. 1, vers. 28-33.

2. Couleur d'espérance. Voir la note de ce recueil, t. 1, p. 310.

J'ay pourpencé que dedans ma cuirasse
Sur et dessoubz feray pincer[1] ton nom,
Et mon harnoys fera de toy renom,
Aussy mon cueur, auquel je feray mettre
Telz motz dorez en manière de mètre[2].

La devise du chevalier gris.

Cerchent amours chascun telz qu'il plaira,
Car seullement mon petit cueur plaire a
Au bon voulloir d'une dame d'honneur,
Veu qu'elle seule en tout temps me donne heur;
Mon cueur s'est mis et tout plongé en celle
Qui est du roy des roys mère et ancelle,
Telle en tout temps, doulce Vierge Marie,
Par quoy jamais mon ame n'est marrie.

L'ACTEUR.

Qui me donnera dommager nullement
Quant je seray de tel devisement
Embastonné[3]? Oncques l'Hector de Troye
Ne fist tel bruyt par chemin ne par voye;
Point ne craindré soixante armes de fer
Ny le povoir du serpentir[4] d'enfer;
Oncques Achillez, des Grecz honneur et gloire,
N'eust, comme auray, des ennemys victoire,
S'il fut jadis octroyé seurement
A la Judich mettre à definement

1. Peindre?
2. En vers. Impr.: me mettre.
3. Défendu, armé, Baston s'est dit de toutes les armes, et l'on a commencé par dire des bastons à feu.
4. Sans doute serpentin.

Holofernes, prince tant tyrannique,
Par le moyen de glaive qui fort picque,
Que feras-tu, nom si très excellent?
Laisseras-tu le chevalier errant
D'assaulx divers mettre à desconfiture?
Non pour certain, car ton amour procure
A tes servans secours et resistance,
Sans cop frapper d'estoc, glaive ou de lance.
Si le puissant chevalier dit Sanson
Mit à defin comme ung petit planson[1]
Tant de souldars d'une seule machoire,
Ainsi qu'avons des Juges en l'hystoire[2],
Qui me pourra contenir resistance
Quant de ton nom j'auray vraye souvenance?
Certe, nully, mais tout mettray au bas
Par mon assault, guerres et durs combatz.
Fy, brief je dis, de tous harnoys de guerre!
Pour moy ne veulx aultre armet sur la terre
Fors pour escu le nom de Maria.
Il me souffit, car Dieu te maria
Si dignement qu'humain ne peult penser,
Et toutesfoys je n'entens offenser
Le nom divin de mon très doulx Jesus:
Car bien je sçay, sans m'arrester au plus,
Que luy pour moy parfist redemption;
Mais après luy toute perfection
Sur toy ce met, dame tant honnorée,
Dont à jamais seras incomparée.
Souvent mon cueur à toy parler desire,

1. Comme une planche peu épaisse.
2. Jud., cap. 15, vers. 14–19.

Mais, quant pensif de tous costez me vire,
Dueil me surprent quant suis trop loing de toy;
Lors musatif je perlitz[1] et pervoy
Ceulx qu'ont parlé, Vierge, de ta haultesse,
Et, tout subit, le dard d'amour me blesse
Du dieu d'amours, d'amours dis pur et net,
Tant que souvent, quant j'oy, le matinet,
Philomena chanter soubz la verdure,
D'ardant desir de par toy le conjure,
Chanter un lay par son gergon[2] très doulx
Pour resjouyr mon pauvre cueur escoux,
Trop languissant en ce val douloureux.
Et puis je dis au soleil radieux :
« Vien, doulx Phebus, aporter ta lumière ;
Car le noir temps m'est ung cercueil et bière. »
Dormir ne puis, ne fais que sommeiller;
Et, quant ce vient que je vois resveiller
Dame Aurora à ses cheveulx luysantz,
Lors frenesie, qui m'est par trop nuysant,
Sort hors de moy à note plantureuse :
C'est frenesie de tristesse amoureuse,
Et lors velà la belle aube honnorée,
A qui tu es dignement comparée,
Qui me soulaige et donne reconfort
Par quoy mon dueil retient aulcun support.
O! quant sera la journée si heureuse,
Combien qu'il soit instable et douloureuse,
Qu'on me dira : « Chevalier, sans séjour
Disposez-vous; partir vous fault ce jour

1. De *perlegere*.
2. Comme *jargon*.

Pour aller veoir nostre dame et amye.
Son père et filz ont [t]a requeste ouye:
A vous veult ce conjo[i]ndre et alier
Et en sa court aux aultres parier[1]. »
Las! mon espoir à cela tend et cuide.
Pardonne-moy si par trop j'oultrecuide;
Je n'ay certain jour, minute, ni heure;
Mais bien je sçay qu'à cela je labeure,
Comment il est à tous humains predict,
De sortir hors de ce lieu interdict,
Lieu plain d'amer, chagrin, soussy et cure;
Car, sans errer, ainsi que dit Nature,
Brief doibz passer le pas de dure mort;
A heure suis attendant sans support
Que Lachesis, Clotho et Attropos,
Qui n'ont sejour nullement ou repos,
Viendront coupper le fillet de ma corde.
Pourtant à toy, dame, si je n'accorde,
Las! que fera ce povre chevalier?
Mes ennemys, comme cheval lier,
Desireront mes harnoys et attours;
Par quoy je sçay, si de toy n'ay secours,
D'estre captif et mis en prison dure;
Mais, si le mien delivrement procure,
Pour neant tiendray le manoir plutonique;
Je ne craindray Stix, Lethes, Tartarique,
N'aussy Karon, très villain pautonnier[2],
Qui de Minos se dict le nautonnier;
Je passeray l'horrible Phlegeton,

1. Rendre pareils.
2. C'est-à-dire de mauvaise vie.

Plus endurcy que n'est le fin leton[1].
Advise doncq, car le mien cueur souspire,
Car bien congnois que des maulvais suis pire,
Veu que n'ay pas gardé chevalerie.
Je ne requier fors que t'amour me rie
Tant seullement d'ung regard gracieux;
Lors me tiendray des aultres plus heureux,
Et tout joyeux de ce lieu partiré;
Sur tous desirs cela j'ay desiré
Veoir une fois le palais somptueux:
C'est paradis, lieu tant delicieux
Où le Seigneur, qui fist mer, terre et ciel,
Est habitant; car, dit Ezechiel,
Son throsne haultain et sa magnificence
Demonstre en soy qu'il à preeminence
A tout jamais, car son règne est sans fin.
Dame des cieulx, pour cy mettre perfin,
Mon cueur, m'amour, mon vouloir, ma pensée,
Celle que tiens pour seulle desirée,
Prenez mon cueur. Si le don est petit,
Considerez, s'il vous plaist, l'appetit
Duquel fais l'offre, et pensez tel valoir;
Car vostre il est, croyez cela pour veoir,
Trop plus que mien. A tant cy je fais pose,
Car en brief temps t'escripre je propose;
Mais si, devant que t'escripve en effect,
Mort de son dard poignant m'avoit defaict,
Et rué jus de mon cheval à terre,

1. Sur le laiton, voyez les citations du Glossaire formant le second volume du catalogue des émaux du Louvre, par M. de Laborde, p. 358.

Ne laisse pas, Vierge à qui je veulx plaire,
Ton chevalier, combien que soys polus,
Tomber au bas de l'infernal palus.
Le corps sera, pour dernière saisine,
Aux vermisseaux douloureuse cuysine,
Et redigé[1] en vilipendée cendre;
L'ame a espoir de cheminer et tendre
Lassus aux cieulx en gloire pardurable,
Ayant jamais d'essence imperscrutable
Fruition, et de toy, Vierge Dame,
Pris Deité, unie de corps et d'ame,
Especialle communication,
Car de toy ont participation
Très singulière ceulx qui t'ont honnorée.
Affin que doncq l'amour soit memorée,
Lequel en toy j'ay fiché tendrement,
Fais, s'il te plaist, dessus mon monument,
Si Mort me mort, mettre, aussy engraver
Ce beau rondeau, et pour mieulx l'eprouver,
D'or et d'azur donne-luy couleur fine,
Car pour certain mon amour en est digne :

L'epitaphe du Chevalier gris.

Rondel.

Soubz ce tumbel gist du tout à revers
Le chevalier qui desprisa brun, vers,
Noir, blanc, tanné, couleur jaulne et morée,
Prenant le gris pour sa seulle livrée,
Par quoy monstra qu'il n'avoit cueur divers.

1. Réduit, *redactus*.

Son cueur fond à jour, nuyt, esté, yvers,
Surtout d'aymer sans esp[e]rit pervers
Une Vierge, et l'aymer sans volée
Soubz ce tumbel.
Son corps est mys en saisine de vers;
Mais ses amours tousjours sont descouvers
Pour collauder ceste vierge honnorée,
Mère de Dieu, pucelle incomparée,
Combien que Mort monstre ses yeulx ouvers
Soubz ce tumbel.

L'ACTEUR.

Je ne veulx point qu'aultre chose soit prise
Sur le tumbel fors que ceste devise;
Pour le present, de toy congé je prens
Et à ton veu tous mes souspirs je rendz,
Te requerant avoir de moy memoire
Et suppleer mon inculte escriptoire.

Finis.

Dictier Moral.

Cueurs assotez de plaisance mondaine,
Que n'est fors vent que douleur forge et meine,
Que ferez-vous quant Mort vous surprendra?
Tel est l'arrest faict à nature humaine
Par l'eternelle essence souveraine,
Au temps qu'Adam les humains esclandra;
Chascun de soy estroit compte rendra,
Dont, las! je croy, plusieurs seront repris,
Tous les maulvais enfer si retiendra,
Et les devotz iront en paradis.

L'Acteur[1].

Divin esprit, puissant Dieu de nature,
Archetipe de l'humaine facture,
Mirouer très cler où tous biens sont luysans,
Je vous requier nous mettre en vostre cure
Et preserver de tout vice et ordure,
Nous ottroyant qu'aux cieulx soyons gysans.

Amen.

Dictier moral de la Mort[2].

Mort, de sa faulx que tout amasse, masse
Sur les humains par ung dur remort mort;
Nul n'est exempt, à qui ne mefface, à ce;
Car elle prend tout par son effort fort;
Excuse n'a ny aulcun retord tort
L'homme mortel, car tout de son dard ard,
Par quoy debvons mettre à ce regard gard.

Tout elle mort par sa morseure seure,
Et sans arrest toute noblesse blesse;
De son poignant n'est pas luxure seure;
Soubz son terroir toute princesse cesse,

1. C'est dans ce *quintain* que l'auteur a mis en acrostiche *Damien*.

2. Les quatre premières strophes sont écrites en vers équivoqués à la fin; les deux dernières en vers équivoqués d'un vers sur l'autre.

Sans nul laisser, brief son adresse dresse,
Et n'est celluy qui peust empescher cher,
Tant est son dard, aussy son marcher, cher.

Par dessus tous sa grant targette gette,
Sans regarder force, sçavoir, avoir,
Beaulté de corps blanche, brunette, nette;
Car elle met tout à son manoir noir.
Celluy qui veult son salut pourveoir, voir,
Doibt ses dangiers et [tous] ces souldarz darz
Qui sont tousjours comme liepars espars.

S'à l'ame avons mis de police lice,
Dieu vous fera de ces grands guerdons dons;
Mais ceulx qui ont faict de malice lice,
Après la mort n'auront de pardons dons.
De craindre Dieu ne retardons; ardons
De son amour, requerant mercy cy;
Par delà fault vivre en soucy, ou cy.

Mourir nous fault; soyons justes ou pervers,
Vers nous auront pour leur simple pitance;
En ce croyons que suis à la renvers
En vers cherra du corps l'humble substance,
Tant ce corps est vil et de grant souffrance.
Soubz France n'a qui le peult eschapper;
Happer nous fault, pour nostre conscience,
Science au fort pour povoir resister.

Puisqu'il convient du siècle trespasser,
Passer le guet de ceste vie mortelle,
Telle debvons jour à jour dispenser,
Penser à Dieu, requerant sa tutelle :
Elle nous est de besoing et sequelle,

Ce qu'elle faict tout est ferme et constant;
Tant que vivrons n'ayons le cueur rebelle,
Belle est la fin quant le cueur s'i consent.

Cy fine l'epistre du Chevalier Gris. Imprimé à Lyon par Jehan Lambany, demeurant en rue Merciere, près Nostre-Dame-de-Confort.

Deploration et complaincte de la mère Cardine de Paris, cy-devant gouvernante du Huleu, sur l'abolition d'iceluy, trouvée après le deceds d'icelle Cardine en un escrain, auquel estoient ses plus privez et pretieux secretz, tiltres de ses qualités authentiques, receptes souveraines, compostes, anthidotes, baulmes, fardz, boestes, ferrements et ustensiles servans audict estat dudict mestier.

1570[1].

SONNET.

Vous, mignons de Venus, suppostz de Cupidon,
Qui çà et là prenez l'amoureuse pasture
Pour appaiser l'ardeur d'amour et de nature,
Eschauffantz vos espritz de leur flame et brandon,
Lisez icy dedans; voicy vostre guidon

1. Pièce in-4 de 8 ff., dont un blanc, sous les signatures A.-B. Le titre et le sonnet sont en romain; le reste est en italique. Nous l'avons copiée sur l'exemplaire unique de la Bibliothèque impériale; une main du temps a changé sur le titre le mot *trouvée après* en *trouvée avant*. On sait que Méon a reproduit cette pièce à la fin de sa réimpression de *l'Enfer de la mère Cardine*.

Et les enseignemens d'une qui avoit cure
De vous apparier et pourveoir de monture,
Vous donnant mille chois pour loger le bourdon.

Vous y descouvrirez les abus et cautelles
Et les maux provenans de lubriques femelles,
Auxquelles ne devez vostre corps hazarder,

De peur d'estre poyvrez de quelque fin empoix
Qui souvent tient plus fort que le glus et la poix.
Heureux qui par le mal d'autruy se peult garder !

Deploration et complaincte de la mère Cardine de Paris, cy devant gouvernante du Huleu[1] *sur l'abolition d'iceluy, trouvée après son décès.*

Soleil qui voys, luysant, ce qui se faict cy-bas,
Maistresse d'Adonis, garde des doulx esbats,
Premier sur tous les dieux, qui, bouillant en couraige,
As sans fin maintenu mon plaisant equipaige,
Jusques à te monstrer suppost de ma traffique;
Vous, celiques aussi, qui mon art venerique
Favorisez si bien que tous vous vous baignez
A suyvre mes complots, et ne les desdaignez;
Et vous, inferieurs de l'empire celeste,
Soldatz que l'heureux dard de Cupidon moleste,
Enfants soubz moy vivans, jeunes et vieux amans,
Françoys, Turcqs, Espaignolz, Bourguignons, Alemans,

1. Sur le Huleu et Champ-Gaillard, cf. une note des *Variétés littéraires*, de M. Ed. Fournier, t. 3, p. 44.

Lymosins, Poyctevins, Thorengeaux et Picardz,
Flamans et gras Normans, protecteurs de mes artz,
Tous generalement que surmonte nature,
Qui ça et là cherchez vostre bonne advanture,
Qui vivez soubz mes loix, qui mes edictz notables,
Mes desirs, mes decretz, mes statuts indomptables
Maintenez près et loing, et, la main à l'espée,
Rendez dessoubz mon joug ceste terre occuppée;
Venez, despeschez-vous, accourez tost, humains,
Ne craignez de chopper mes chers frères germains;
Hastez-vous, mes amys, et ceste desolée
Soit mise en liberté; pour le moins consolée.
Helas! oyés ma voix, exaucez ma prière;
Il n'est pas ores temps de se tenir arrière,
Il n'est pas temps, mes filz que j'honore et revère,
Laisser, comme facquins, au besoin vostre mère:
Il n'est, il n'est pas temps de me laisser menger
Par quelques ennemys qui me veullent renger;
Il faut avoir bon cueur comme un Pâris de Troye:
La chose ne romp[t] pas tousjours quand elle ploye.
Sus donc, enfans bien nez, que l'on se determine
De venir secourir ceste pauvre Cardine
Qui vous soulloit cherir, vous aymer et complaire,
Qui tous vous fournissoit de butin necessaire,
Qui faisoit estancher la soif de ce farouche
Qui despend bien souvent plus que ne faict la bouche,
Qui tous vous caressoit, et qui au demeurant
De nom-pareil soulas vous alloit secourant,
Vous fournissant de lictz et de gentes pouppées.
Vray est que de sçavoir s'elles estoient frippées,
Sans chappeaulx de bouttons, ou bien sans cicatrices
Qui entourent souvent l'entre-deulx de leurs cuisses,

Impossible m'estoit ; mais pour vostre plaisir
Entre deux millions vous baillois à choisir.
Que desirez-vous plus, auditeurs de ma voix?
Qui des feuilles a peur, ne fault aller au boys.
Tel prince ou grand seigneur se contenteroit bien
De ce qu'un crocheteur avoit par mon moyen :
Bon marchant ne seroit qui n'auroit gain et perte.
Mais, pour venir au poinct de ma maison deserte,
De mes travaulx, ennuictz, soucis, peines et larmes,
Qui martellent mon chef, qui bravent mes vieulx ans,
Et font un triste echo de mes soupirs ardents,
Si bien que l'on ne peult à ma dure tristesse
Esgaller par raison la plus poignante oppresse,
Me voullez-vous laisser? Abandonnez-vous celle
Dont sentira Paris tousjours quelque estincelle?
Pensez-vous, pensez-vous que je me plaigne à tort?
Vos yeulx sont-ilz fermez, que ne voyez l'effort
Que me dresse une gent à qui, je vous asseure,
Je n'ay fait desplaisir qui meritast injure?
Voyez-vous point d'ailleurs mes enseignes abbattre,
Rompre mes escadrons, rudement me combattre,
Passer dessus le ventre à mes soldattes filles,
Esparses çà et là par bourgades et villes,
Sans pouveoir en lieu seur faire nostre retraicte,
Ne mesmes rallier une simple cornette
De ma cavallerye, afin qu'en cest assault,
Faisant teste et mourant, je monstre mon cœur hault?
Voyez-vous point changer aussi mes hermitaiges,
Mes jolis jardinetz, mes gaillards heritaiges,
Où Venus soubzryoit aux enfants Heuleutiques [1],

1. C'est-à-dire du Huleu.

En des toetz de pourceaulx et maisons mecaniques ?
Qu'en dictes-vous, amys ? Qu'en dictes-vous, infantes,
Dont les trouz sadinetz vivent bien de leurs rentes ?
Qu'en dictes-vous, suppostz, producteurs, messagères,
A qui l'escu ne manque aux traffiques legères ?
Et vous, gentilz mignons, amoureux civetez,
Qui des braves tranchez et si bien muguetez ?
Vous, hommes corrumpus, qui a tous bontz et heurtz
Prenez de tous costez sans craindre les mal-heurs ?
Vous, mes soldatz, enclos avec mynes fardées,
Qui n'en pouvez avoir sinon que par undées ?
Encor faut-il muer l'habit et le maintien ;
Vous aussi, mes cousins et très hommes de bien,
Qui n'aymez qu'à changer tous les jours de nouvelle ;
Les sergents n'en sont pas, car pas un ne s'en mesle.
Et vous tous, les plus grandz, les plus grandz de la terre,
Que je ne veux nommer, craignant plus forte guerre,
Qu'en dictes-vous, helas ! que pensez-vous que face
Vostre mère Cardine en ceste terre basse ?
Ne respondez-vous rien ? Ha ! je vois bien sans doubte
Que mon attente est vaine et que l'on fuit en routte [1] ;
Je voy bien qu'aborrez, las ! et froissez le jeu,
Et que vous n'en voullez mettre les fers au feu,
Ou bien certainement que bien mieux aymeriez
Que l'on vous le machast, et vous l'avalleriez.
Voilà le beau support qu'une mère non rude
Reçoit de ses enfans remplis d'ingratitude !
Voilla les vrays amis de la prosperité,
Et venteurs de secours en la necessité !
Mais qu'ay-je à me fascher ? Qu'ay-je à me tant complaindre ?

1. En désordre, en déroute, de *rupta*.

Qu'ay-je à faire de pleurs ainsi ma face taindre ?
Qu'ay-je visible à l'œil plus grande recompense
Que si par sang et feu j'en avois la vengeance,
Quand je suis contentée et bien mieux satisfaicte
Que si de mes hayneurs je voyois la deffaicte?
Car, pour deux ou trois cents de mes filles joyeuses
Qui faisoient residence aux places amoureuses,
Les rues en Paris congnoistre on peult pavées
De garses sans recoy, folles et depravées;
Tout y grouille à present; on y court, on travaille
Par-tout à qui mieux mieux pour gaigner la clicaille;
Femme de bien n'est pas, ne pleine de valleurs,
Qui avec son mari ne s'accommode ailleurs.
C'est la foy, c'est la loy, c'est d'aujourd'huy le siècle;
Si villain pot n'y a qui ne cherche un couvercle.
C'est trop d'avoir douze ans; on les voit s'advancer
Pour courir au devant et plustost commencer.
L'une pour l'autre fait, l'une l'autre decelle;
La mère de sa fille est souvent macquerelle;
Puis la fille, en après, produit sa propre mère,
Pendant qu'à desjeuner s'en va querir le père;
L'on veoit or triumpher mon pompeux exercite;
C'est tout basme à ce coup, ce n'est que fleur d'eslite.
Ce n'est plus le passé qu'un badault papelard
Le faisoit seurement à deux coups le liard;
Non, ce n'est plus le temps que pour un seul bouquet
L'on avoit cent plaisirs decorez d'un caquet,
Mille petits baisers payez d'un grand mercy,
Mille ris, mille adieux, et mille bondz aussi;
Ce n'est plus la façon de taster sadinet,
Le rebondi devant et le dur tetinet :
J'entends le tout gratis, car je sçay que pour or

On lairroit cella faire, et beaucoup plus encor.
Je sçay bien que la croix tousjours devant fera
Que vostre petit frère au change florira.
Rien n'y est espargné si vous avez bon doz ;
Mais, vous estant mengé jusques aux pauvres os,
Et qu'argent n'aurez plus pour fournir à l'amour,
On vous cassera net sans espoir de retour.
O qu'heureuse je suis de veoir ce beau mystère !
O plus heureuse encor si j'en pouvois attraire !
Attraire ! o qu'ay-je dict ! N'ay-je tant de compagnes
En villes et faulx-bourgs, bourgades et campagnes,
Qui, par dons, par moyens, par subtille finesse,
Font croistre mon couvent d'une noble jeunesse,
Remplissent mes palliers d'une beauté naïfve,
Enrichissent mes trous, tant vieille que je vive,
Augmentent mes honneurs, libertez et franchises
Par le relevement des cottes et chemises ?
Ay-je pas compagnons vivant triumphamment,
Qui fournissent aussi à cest appoinctement,
Et vivent de deux lictz mieulx que ne faict un prince
Ou quelque gouverneur d'opulente province ?
Quoy ! telle qui estoit la plus scandalisée,
Dejectée, abhorrée et de tous mesprisée,
Ayant suivy fossez, buyssons et bord des eaulx,
Les lansquenetz, le camp et les primes bourdeaux,
Est-elle pas pour lors damoiselle ou bourgeoise,
Tantost Italienne, et puis tantost Françoise ?
Telle qui *le Heuleu* et *Champ Gaillard* hantoit,
Telle qui pour un rien à chascun se prestoit,
Telle qui n'habitoit qu'aux fossez et masures,
Telle qui mandioyt et cherchoit les ordures,
Telle qui cy-devant estoit toute pourrie,

Telle qu'on appeloit de tous costez : Voirie,
Telle : Vieille guenon, telle : Grosse crevée,
Ores est-elle pas au tiers ciel eslevée,
Attiffée, enchesnée, ainsi qu'une grand dame,
Jouant tousjours son jeu, et si n'en reçoit blasme?
Si quelque pauvre sot ne l'a jamais congneue,
Pour Helaine ou deesse elle sera tenue.
« Point, point, ce luy dira la productrice hostesse,
« Je vous promets, Monsieur, que c'est une deesse,
« Femme d'un bon marchant, jeune et tendre rosée,
« Qu'il n'y a pas long-temps qu'à luy fut espousée.
« Vous estes bien, croyez, fiez-vous en à moy ;
« Car je vous puis jurer sainement sur ma foy
« Que, pour l'amour de vous, de qui je suis servante
« Tant qu'e[n] ce mortel clos [on] me verra vivante,
« J'ay employé l'esprit, diligence et savoir
« Pour vous faire aujourd'huy ceste maistresse voir. »
Ainsi le bon hommeau dessus Peronne monte
Et faict un paradis de ce dont on a honte ;
On luy baille à laver, on le frotte, on le gratte,
On nettoye sa robbe, on le baise, on le flatte,
On l'accolle, on luy rit, on le chauffe en poupart,
Et de mille deviz le galland a sa part.
« Il est double, Monsieur, ce dict la chambrière,
Qui, se mocquant de luy, le morgue par derrière.
Tout est soubz son pouvoir, le logis et les lictz,
Servante et serviteur, la dame et ses delictz.
Cependant à la fin il faut ouvrir la bourse,
De peur qu'auculnement la marchande se course.
Monsieur marry seroit de deux escuz donner;
Son estat porte plus s'il y veult retourner ;
Six belles pièces d'or il convient qu'il presente.

Ainsi par ce moyen la belle se contente;
Elle en prend les trois parts, et la quarte partie
A madame l'hostesse est dès-lors despartie,
Qui en faict bonne chère, ou l'employe au mesnage,
Aux despens de l'amy dont on faict une caige.
Que veult dire cella? Est-ce entendu son roolle?
Est-ce faict finement pour maintenir l'escolle?
Est-ce entendu son faict? Est-ce un tour bien ruzé?
Y a-il grand seigneur qui n'y fust abusé?
Quand mes estatz tenois, et que par mes quartiers
Mes filles besongnoient de leurs nobles mestiers,
On les nommoit putains, on ne les prisoit rien.
Celles-cy, Dieu mercy, sont fort femmes de bien,
Et qui dict autrement il est mis en justice,
Pour reparer l'honneur de quelque vieille lice.
Les miennes on payoit selon la volunté;
On visitoit leurs corps pour estre en seureté;
On les trouvoit tousjours prestes au rendez-vous;
On chantoit, on dansoit; nully estoit jaloux.
Celles-cy, quoiqu'ilz soient le demeurant du monde,
Semblables à la mer spacieuse et profonde,
Recours de toutes eaues, et qui tout engloutit
Sans se diminuer n'admoindrir d'un petit,
Veullent avoir l'escu, contraignans de ce faire;
Si on les va querir, elles auront affaire,
Leurs marys y seront; ô Dieu, le grand malheur!
Le tout ne seroit bon sans bailler la couleur,
Et, si par adventure elles n'ont point de bille,
Qui les contrainct d'aller en gaigner par la ville,
Avant que cheminer il fault sçavoir qui est
Celuy qui les demande et tient le disner prest,
Et s'il contente bien; c'est le principal point.

Autrement, mennenda, la dame n'yra point.
La dame, helas! non, non, c'est une damoiselle,
Qui me pardonnera si jamais ne fut telle.
Il est vray que ces jours, revenant de Surye [1],
Anobli[e] elle fut dedans la fripperie
Par un maistre frippier, qui de bien peu de chose
Feit d'elle sur le champ une metamorphose.
Voilà comment on faict maintenant en la France,
Où les plus finz sont prinz soubz bonne conscience,
Et, quoy qu'avecques eulx portent de la chandelle,
Si sont-ilz toutesfois attrapez de la gresle,
Et changent leurs escuz à une maladie
Qui faict que bien souvent le plus riche mendie.
O vous, pauvres humains, qui osez hazarder
Ce que bien cherement vous debvez tous garder,
Tout le mal vous avez, et si payez la peine
Qui tousjours avec soy un repentir ameine :
Elles ont le plaisir, l'argent et la bonté;
Vous le soucy, la faim, chagrin et nudité.
Mais grand' folle je suis de vous admonester
D'eviter une chose où me dois delecter!
Boutez, boutez, garsons, faictes pis que jamais;
Que ceste terre grouille à coigner desormais;
Mettez tout en besongne, et pauvre, et laide, et riche;
Que le plaisir charnel ne soit point mis en friche;
Dedans, dedans, Messieurs; vous vous laissez mourir;
Espargner il ne fault la chair qui doibt pourrir;
Poussez, multipliez, et que le bout du ventre
Ne soit si tost sorti que tout prest il n'y rentre.

1. Comme on traitoit les malades en les faisant suer, on voit ce que veut dire *revenir de Surye*.

Le monde aussi bien fault : là, là, dans le milieu!
Que l'on face pomper Priapus en tout lieu !
Et vous que j'ayme tant, mes gentes escholières,
Gardez de refuser vos gaillardes croppières,
Petits musequinets garniz de jeunes ans,
Petits yeulx, vrai soleil à chacun soubz-rians,
Bourgeoises des grandz bledz, damoiselles soufflées,
Au grand ou petit corps, menues ou enflées,
Filles de cabaretz, de chambre et cousturières,
Lingères des palais, vous, belles hostellières
Qui savez mille tours, mille moyens rusez,
Et vous qui hault et bas la chemise empesez
Qui musquez vostre creux d'un perfum de civette,
Afin que cherement vostre empoix on achepte,
Et qui avez marys de la langue bien seurs,
Innocens ou martirs, ou si plains de doulceurs
Qu'ilz seuffrent le trafic, servans de couverture
Pour maintenir l'estat et avoir la pasture,
Appellez vostre bande et compaignes gorrières
Qui vont avecques vous aux maisons des courtières ;
Ne vous espargnez point, faictes aux hommes teste,
Que chacune de vous soit à ce combat preste ;
Ne vous faictes prier ; exposez-vous au prest,
Pour un rien à l'amy, pour l'autre à interest.
Mettez vos beaux habitz, vostre minois se farde
Et que toute la terre ayt le nom de paillarde ;
Remplissez de coquus le pourpris de Cérès,
Puis, l'un l'autre portans, vos corps mesure[re]z.
Venus veult à present que l'on luy sacrifie
Ceste petite fente où la femme se fie ;
Ne thoreau, ne mouton ne luy est agreable,
Elle veult seulement d'une garse le rable ;

Cela luy est plaisant, elle vous le commande
Si suyvre vous voulez la très heureuse bande.
Je, qui suis son organe ainsi qu'un vray oracle,
Vous advertis de tout avec divin miracle.
Sus donc de bas en hault; sus, dames, qu'on enrage
D'enrager enrageant d'une fervente rage,
Malgré les maldisans, en despit des meschans,
Qui de vous et de moy les biens vont empeschans!
Ainsi los immortel vous vous pourrez acquerre,
Arrachant le soulcy qui me detient en serre;
Ainsi à vos espritz gentilz et amyables
Les juges infernaulx soient là-bas favorables!
Ainsi de Cerberus les trois gueulles horribles,
Passant par son guichet, ne vous soient point nuysibles!
Ainsi puisse Pluton sans vous contrarier
Voz bien-faitz en son centre un jour salarier!
Ainsi vueille Charon passer vostre ame heureuse
Sans la laisser perir dans son eaue bourbeuse!

1570.

L'Enfer de la mère Cardine, traictant de la cruelle bataille qui fut aux enfers entre les diables et les maquerelles de Paris, aux nopces du portier Cerberus et de Cardine, qu'elles vouloient faire royne d'Enfer, et qui fut celle d'entr'elles qui donna le conseil de la trahyson, etc. Outre plus est adjoustée une chanson de certaines bourgeoises de Paris qui, faignant d'aller en voyage, furent surprises au logis d'une maquer elle à S.-G.-des-Prez [1].

Paris, 1583.

AU LECTEUR.

Si, ores, retourné de la guerrière presse
Du camp de Monseigneur [3], des vers parfois j'escris,
J'imite, en ce faisant, les plus rares espris
Des vieux pères romains et de l'antique Grèce.
Ce grand Caton françois, plein d'heur et de sagesse,

1. Nous avons eu sous les yeux deux éditions de cette pièce fameuse. L'exemplaire de la première, acquis 300 livres à la vente de M. Pâris de Maizieu pour la bibliothèque du duc de La Vallière, est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, et il est considéré comme unique. C'est un in-8 de 32 pages, avec

Encor viel et caduc des Muses fut espris
Et de docte fureur honora par escris

la date de Paris, 1583. Les pages sont régulièrement numérotées de 1 à 24; les pages suivantes sont chiffrées 15, 16, une sans chiffre, 10 et 11. Quant à la chanson, qui occupe les trois derniers feuillets, elle est imprimée en caractères italiques. Un exemplaire d'une seconde édition est à la Bibliothèque impériale, et il en a été vendu un autre chez Mac-Carthy. C'est un in-8 de 32 pages et 2 blanches, entièrement imprimé en italique et portant la date de 1597. C'est celle qui a été suivie pour la réimpression grand in-8 faite à Paris, chez Didot l'aîné, en septembre 1793. Méon, qui en a été l'éditeur, a réimprimé à la suite la Déploration de la mère Cardine que nos lecteurs ont trouvée avant celle-ci. Plus tard, vers 1812, paroît-il, Méon a imprimé, en 4 ff. de même format, et qu'il faut réunir au volume de 1793 pour en avoir un exemplaire complet, une longue chanson intitulée *Ban de quelques marchands de graines à poil et d'aucunes filles de Paris*, 1570, et que M. Brunet paroît attribuer au médecin et amateur Rasse des Neux. Nous n'avons pas eu à l'insérer ici : car Méon, qui n'indique pas son original, l'a imprimée pour la première fois d'après le premier volume du recueil manuscrit de Maurepas (p. 231-38), où elle est marquée à la marge comme extraite des *Recueils manuscrits anciens par Rasse des Neux, vol. D., p.* 98. — Pour en revenir à l'Enfer de la mère Cardine, il est certain, comme pour la *Légende du Bonnet Carré* de notre premier volume, qu'elle a été écrite par quelque poète de l'école de Ronsard; mais on n'en connoît pas l'auteur. L'exemplaire de l'Arsenal porte au titre, mais d'une main du XVIIIe siècle, le nom de Flaminio de Birague, gentilhomme ordinaire du roy, des œuvres poétiques duquel on connoît deux éditions : l'une de 1581, dédiée à son oncle le chancelier de Birague; l'autre de 1585, Paris, Thomas Périer, et dédiée à Henry III. L'on a même dit, et M. Brunet l'a répété, qu'Etienne Forcadel, dans ses poésies latines, donnoit

Nostre siècle, tesmoing de sa haute noblesse[4]
Par là je ne pretens à ces parfaits ouvriers
M'egaller, ny aux vers, qui sont pleins de lauriers,
Du bien disant Ronsard, guidant dessus la rive
Du genereux François le fils du grand Hector;
Quant à moy, je n'escris que pour eviter or
Les trompeuses doulceurs d'une langueur oysive.

cette attribution. Méon, dans sa préface, dit avoir feuilleté les poésies latines de Forcadel, son petit poème de *Prometheus, seu De raptu animarum*, et même ses poésies françoises, sans avoir rien trouvé de semblable, et je n'ai pas été plus heureux. Il est d'ailleurs à remarquer que les derniers ouvrages de Forcadel ont été imprimés en 1579, et par les soins de son fils, puisqu'il étoit mort en 1578 (cf., dans l'édition de Rig. de Juv., Lacroix du Maine, I, 182; du Verdier, III, 497), c'est-à-dire six ans avant l'édition de l'Enfer que nous devons jusqu'à présent considérer comme la première. Quoi qu'il en soit, il est certain que la pièce a eu un certain succès : car le nom de Cardine a figuré depuis, et jusques sous le règne de Louis XIII, dans le titre ou dans le contexte de bien des facéties satiriques. Cf., sur la pièce elle-même et sur ses imitations, le Manuel de M. Brunet, II, 179-80; l'*Analecta Biblion* du marquis du Roure, II, 60; le *Bulletin du bibliophile Belge*, II, 103, et le *Journal de l'amateur de livres*, II, 63-64.

2. Dans la réimpression de Méon, comme dans l'édition de 1597, ce sonnet se trouve après la chanson.

3. Monseigneur, c'étoit alors le duc d'Anjou, et, si la pièce n'est pas antérieure à 1583, ceci se rapporteroit à l'expédition du duc d'Anjou en Flandres en 1582.

4. Ceci paroît se rapporter au chancelier de l'Hospital, mort en 1573, qui écrivit dans sa vieillesse beaucoup de poésies latines. On y pouvoit d'autant mieux penser en 1583 qu'on s'occupoit alors d'en faire une édition qui parut l'année suivante.

L'Enfer de la mère Cardine.

Qui se prendra aux dieux perira meschamment :
Le mortel doit fleschir soubz leur commandement.

Puisque l'oysiveté est mère de tout vice,
Je veux, en m'esbatant, chanter cy la malice,
La faulse trahyson et les cruelz efforts
Que fit Cardine, un jour, dans la salle des [morts,
Alors que Cupidon lui fit oster les flames
Qui tourmentent là-bas noz pecheresses âmes,
Et qu'elle fut donnée, aux infernaux pallus,
Pour femme au grand dæmon, le portier Cerberus.
Je veux chanter aussi leurs nopces, la descente
Des filles de Baccus en l'effroyable sente,
Leur terrible combat, hardiment entrepris
Pour chasser de l'enfer Pluton et ses espris,
Et en faire à jamais Cardine seule royne,
Malgré le cœur mutin de la grand Proserpine;
Qui fut vainqueur, vaincu, et comment à la fin
La vieille fut remise à son premier destin.
Or, entendez un peu comme ce chetif prince
A grand'peine sauva sa nocturne province.
Jà estoit un long temps passé que fut espris
De la fille à Cerès ce grand roy des espris,
Et qu'il ravit au bord du rivage aquatique
La belle, qu'il mena en son lieu plutonique,
Où, en la ravissant, à Venus dit ainsi,
Qui le voyoit tremblant faire ce rapt icy :
« Mère du blond Amour, si tu me fais la grace
« Que je puisse emmener en l'infernale place
« Cette pucelle icy, sans nul empeschement

« Je te jure le Styx et l'Orque mesmement,
« Que tout ce que j'auray là-bas soubz ma puissance,
« Je t'en feray un jour ample recognoissance. »
Venus lors se sourist, puis, inclinant la teste,
Lui fit signe d'avoir accordé sa requeste.
Aussitost ses chevaux, sans verge ou esguillon,
Entrainèrent le char dessouz les noirs sillons,
Et descendirent au creux de la salle infernale,
Où soudain l'espousa toute tremblante et pasle.
Du depuis ce temps-là Venus ne se souvint
Des propos de ce dieu, jusqu'au jour qu'il avint
Qu'elle, couchée au fraiz d'une grand' forest sombre,
Elle entendit les cris d'une gemissante umbre.
La voix disoit ainsi : « O dure cruauté !
« Brusleray-je toujours d'un et d'autre costé ?
« Plustost que j'aye au cœur le mal de Promothée,
« Et la roche à Sisyph dessus mon col portée !
« Las ! vivray-je tousjours en ce maudit enfer,
« Sans espoir de salut, atachée de fer ?
« Souffriray-je à jamais une telle agonie ?
« O quatre fois maudit le jour que je prin vie !
« Ostez-moy ces serpens et ce tigre affamé
« Qui me traisne à louvy par ce lieu enflammé.
« Hé ! mère des amours, helas ! ouvre l'oreille
« A mes cris angoisseux ; voy l'ardeur non pareille
« Que je souffre icy-bas. Je te prie humblement
« D'obtenir de Pluton relasche à mon tourment.
« Ah ! quel estrange feu r'allume ma poitrine !
« Au secours ! au secours ! ma loyale Cyprine !
« Ce bourreau me r'enferme, il r'attache mes fers,
« Il me hasle les chiens de ses maudits enfers.
« Retirez-vous, bourreaux ! la peine est trop cruelle.

« Helas! c'est trop souffrir, pour estre maquerelle. »
A ces mots s'eveilla, comme d'un fort sommeil,
La fille de Jupin, la deesse au bel œil,
Quand elle entend nommer son nom à la voix casse,
Qu'elle croit provenir d'une caverne basse:
« Seroit-il vray, dit-elle après un long songer,
« Que Pluton eut voulu aux ames rengreger
« Leurs peines et leurs maux, encor à ceux vollages,
« Qui ont savorez cy mes amoureux breuvages?
« Je ne veux pas ainsi mon renom immortel
« Acrocher souz le joug d'un enfer si cruel,
« Ny encor oublier celles qui m'ont servies,
« Et exposé pour moi leurs honneurs et leurs vies.
« C'est donc pourquoy je veux, Cupidon, qu'à present
« Tu mettes sans tarder tes deux æsles au vent,
« Pour descendre là-bas, où ton oncle commande,
« Sçavoir quel est l'esprit qui secours me demande;
« Que, si s'en est aucun de nous favorisé,
« Que, pour l'amour de moi, son mal soit appaisé. »
Elle n'eut pas si tost achevé la parole,
Qu'il devalle soudain au triste Capitolle
De la maison des mors. Ceste maison icy
Toute couverte estoit de peine et de soucy.
Il y faisoit obscur, et la fumée espesse
Comme un nuage noir recelloit la grand'presse
D'un millier de demons qui volletoient autour,
Esbahy[s] de voir là le delicat Amour.
Mais luy, qui n'a point peur de leur etrange forme,
Passe tout au travers de cest enfer enorme,
Car sa force indomptée a puissance partout;
Son empire s'etend de l'un à l'autre bout.
Il va trouver Pluton, qui, d'une façon fiere,

Près de sa femme assis d'une rude manière,
Tenoit dedans sa main un grand sceptre de fer,
Sceptre qui fait trembler tous les demons d'enfer.
Sitost qu'il l'advisa, sa barbe esparpillée,
Noire, en petits serpens en devint gredillée;
Ses gros yeulx il tourna flambans et furieux,
Puis sa voix bourdonnante esclata par ces lieux:
« Que cerche-tu, dit-il, enfant impitoyable?
« Viens-tu icy blesser, en ce lieu implacable,
« Quelqu'un de mes suppots! Serpent, retire-toy.
« Ozes-tu bien entrer en ce lieu plein d'effroy?
« Si je commande aux miens, qui tourmentent les ames
« Au fond de mes caveaux tous entourez de flames,
« De sortir dessus toy, ilz te feront sentir,
« Après mille tourmens, un tardif repentir.
« Tu ne partiras point de leur main homicide
« Qu'ils ne te jettent au fond de la grand'fosse humide
« Des lezars et crapaux; et ton arc outrageux
« Servira de trophée en ce lieu ombrageux.
« Fuis-t'en, sy tu es sage; ebranle tes deux aisles,
« Et repasse les eaux des paines immortelles. »
Cupidon, qui jamais ne s'effroya de rien,
Se rit à haute voix du filz Saturnien:
« Pauvre roy! ce dit-il, comment ozes-tu dire
« Ces[1] injurieux mots? Ne crains-tu point mon ire,
« Encor veu que tu sçay que je te peus dompter,
« Et tes supots aussi, si tu viens m'irriter?
« Ne te souvient-il plus de ceste flesche isnelle
« Qui te perça le cœur, te brouilla la cervelle,
« Qui te fit, lasche et mol, ton royaume oublier,

1. Imp.: Ses.

« Pour, tombé souz ma main, soudain te marier?
« Quoy! ne te souvient-il, ingrat plein de molesse,
« De ce que tu promis à ma mère déesse,
« Alors, dis-je, parjure, effronté, sans raison,
« Qu'en ton char tu ravis, par grande trahison,
« Ta femme que voicy? N'en as-tu souvenance?
« Si ma mère eut voulu rompre ceste alliance,
« Elle t'eut empesché de faire ton dessein,
« Et tu n'eus eu jamais de ce coup le cœur sain.
« Tu me braves encor' en ce triste palais,
« Où n'habite jamais la desirable paix. »
— « Onques, respond Pluton, d'aucun dieu la promesse
« Ne se pourra trouver vaine ni menteresse.
« Que veut-elle de moy? » — « Que tu lasches celuy
« Esprit qui ainsi haut s'escrie plein d'enuy,
« L'appellant à secours; fais-le venir en place. »
A l'instance, il luy fut admené à sa face
L'esprit salle et crasseux du corps jadis vivant
De la mère Cardine, à laquelle souvent
S'addressoient ruffiens, acheteurs de querelles.
Sitost qu'Amour la vit : « Mère des maquerelles,
Dit-il en l'embrassant, a! je ne pensois pas
« Que ton viel corps sitost fut allé au trespas. »
— « Je n'ay, dit-elle, encor laissé le monde vuide
« De courtiéres d'amours; car la mort homicide,
« Avant que debeller mon corps pour lors entier,
« J'avois à un bon nombre apris mon beau mestier,
« Dont ils font à present accroistre ton trophée,
« Soit par ruse, par fard, soit par double pensée;
« Paris en est semé, et vont multipliant,
Comme en la bonne terre on voit croistre un formant[1].

1. C'est-à-dire froment.

« Par ceste recompense, ô Amour, je te prie
« De faire soulager un peu ma triste vie;
« Je te supplie, helas! prie au roy des enfers
« Que l'on m'oste un petit ces chaines et ces fers;
« Qu'au moins j'aye relasche à ma paine cruelle :
« Je la porte pour toy, qui t'ay esté fidelle. »
Si pitoyablement elle dit ces propos
Que Pluton aussitost la fit mettre en repos,
Commandant aux bourreaux de l'infernale place
La déchaîner soudain. Mais eux, tout plains d'audace
Comme supots d'enfer, s'opposent à leur dieu.
Un grand cri s'esleva en l'effroyable lieu.
Le premier qui parla, ce fut le filz d'Egine,
L'un des trois juges eleu[s] en l'infernale playne.
« Seroit, dit-il, raison, prince de ce manoir,
« De revoquer ainsi le plutonnicq' devoir?
« Veux-tu perdre le nom de tyran execrable,
« Pour et contre tout droit un'ame miserable
« Supporter icy-bas, un'ame qui là haut
« A fait encontre Dieu un si mortel deffaut?
« Regardez à bon droit, car le fait le mérite.
« Ceste vieille ridée, en tous biens interdite,
« Que tu as fait tirer hors de ce plomb bouillant,
« C'est celle qui jadis, d'un esprit mal-vueillant,
« Vendit, deçeut, gasta tant de simples pucelles,
« Qui ont esté putains, et depuis maquerelles,
« Que le destin cruel, père de leur malheur,
« Après quelque plaisir feit mourir en douleur,
« Maudissant mille fois ceste damnée infâme,
« Qui perdit et damna et leur corps et leur âme.
« Ce que je dis est vray : ils sont en tes cachos,
« Où ils n'ont seulement un' heure de repos.

« Puis tu auras pitié de ceste orde marastre,
« Qui tremble devant toy! O la bonne idolatre!
« Non, ne fais pas cecy : car il n'avint jamais
« Ung si mauvais augure en ce sombre palais.
« Doncques penses-y bien ; car, s'elle est deschenée,
« Sois seur qu'elle fera de terrible menée ;
« Et vaudroit beaucoup mieus lâcher tous les espris,
« Qui ont mille combatz en leur vie entrepris. »
Quand Cardine entendit d'Eaque la parole,
Elle dit ces propos, d'une voix basse et molle :
« Et que t'ay-je forfait, germe de Jupiter,
« Que tu me viens icy tant de fautes imputer?
« Las! n'ay-je pas assez souffert de dures genes?
« Ne m'as-tu ordonné encor' assez de peines?
« N'ay-je peu amollir ton cœur par mes tourmens
« Que j'ai tant enduré avec gemissemens?
« Las! je t'adjure icy, et par ton juste père,
« Et par la grand' beauté de ta royalle mère,
« Par ces mesmes genoux que je tiens embrassez,
« Que tu oublies or' tous mes forfaitz passez!
« Ainsi puisses-tu veoir prosperer ta justice,
« Et juger les espris d'une belle police! »
Elle sceut si très bien ce fier juge enjoller
Qu'il luy osta les fers, et la laisse en aller
Libre, exempte de tout. Or il restoit encore
De tous les infernaux le demon Belphegore [1],
Et le portier testu [2], qu'ils ne se pouvoyent pas
Appaiser en voyant un si injuste cas;
Mais surtout ce portier, ce grand portier Cerbère,

1. Bien connu par la nouvelle de Machiavel et l'imitation de La Fontaine.

2. C'est-à-dire Cerbère.

Jure, atteste les dieux et sa sombre tannière
Qu'il la renfermera, et plus qu'auparavant
De gehennes et de mal il la sera suivant.
Et bref il eut enfin accomply son envie,
Si Amour à l'instant d'une fleiche ennemie
Ne luy eut enferré son cœur si despiteux,
Qu'il le fit devenir de Cardine amoureux.
Il ne vit pas tomber dans son cœur ceste flèche,
Car les flèches d'Amour sans les voir nous font brèche.
D'une seule flamèche un grand feu s'aluma,
Qui tout par tout le corps aussitost l'enflamma.
« O pauvre, dit-il (a)lors, quelle chaude etincelle
« Allume ores mon sang et mes os et ma moëlle!
« Helas! je suis perdu, je sens bien que mon cœur
« Est attaint asprement de l'amoureuse ardeur.
« O Cardine! Cardine! ouvre tes bras, de grace!
« Embrasse-moy, ton serf! Pardonne mon audace!
« Regardes-moy, mon cœur, et sans plus de sejour
« Donne-moy aujourd'huy ta grace et ton amour! »
Ainsi disoit Cerbère, esploré en la sorte
Qu'un pauvre passient que la douleur transporte;
Un grand ruisseau de pleurs luy couloit de ses yeux;
Il couroit çà et là, ainsi que furieux.
Et elle, qui congnoit que c'est de telle raige,
L'enrette en ses filetz encore d'avantage.
Elle fuit, il la suit, ainsi que bien souvent
On voit à tire d'æsle haut et bas par le vent
L'amoureux passereau suivre sa pesse aymée
De taillis en taillis, de ramée en ramée,
Pour luy faire l'amour. Lors l'enfant Cyprien,
Se riant du blessé : « Je sçavois, dit-il, bien,
« Demons qui regissez le palais du divorce,

« Que je vous monstrerois mon indomtable force,
« Et que, quand il me plait mon courage eschauffer,
« Je triumphe du ciel, de l'onde et de l'enfer. »
A ces mots s'envola d'une course eslancée,
Laissant toute la cour nocturnale oppressée
De divers pensemens, comme un homme esblouy
Qui ne croit pas cela qu'il a veu et ouy.
En ce pendant ce feu si bien l'ard et l'affolle,
Qu'il n'a plus de soucy du debvoir de sa geolle;
Il jette à l'abandon les clefz de la maison;
Il ne pense plus rien qu'à trouver guarison.
Pluton, qui eut pitié de cette forte raige,
Dit : « Avant que ce feu accroisse davantage,
« Et craignant qu'il devienne en fin plus vigoureux,
« Je veux faire à ce jour un accord de vous deux,
« Car il n'est rien si sain en l'amoureux martyre
« Que d'estre jouissant de ce que l'on desire;
« Par quoy je veux, Cerbère, en suivant ton desir,
« Te donner ceste-cy pour faire ton plaisir.
« Il me plait qu'aujourd'hui tu couches avec elle,
« Sans qu'il y ait aucun qu'au contraire y rebelle;
« Je le veux, et me plait que tout ainsi soit fait.
« Tu luy feras peut-estre un monstre contrefait
« Qui servira un jour plus que vous tous ensemble,
« En ce gouffre fameux, si à vous deux ressemble :
« Car tu es tout mechant et ne te plais qu'à mal,
« Et ceste femme icy est un pire animal.
« Voilà comme l'enfant ne peut qu'il ne soit fort,
« Malin, fin, rusé, caut, salle, puant et ort. »
Cerbère, oyant cecy, de grand plaisir et d'aise
Embrasse les genoux de Pluton, et luy baise
Les piedz et tout cela qu'il se peut adviser,

Et ne sçavoit assez ceste faveur priser.
Elle, qui ne manqua en sa vie de ruse,
Ne faillit à l'instant de dire ceste excuse :
« Comment ! dit-elle lors à ce roy infernal,
« Si autrefois j'ay fait, à mon dan, quelque mal
« Là haut où luit le jour, quand ma fortune infame,
« Au leure balançoit l'honneur d'aucune dame,
« Il n'est pas dit pourtant que tu doive, inhumain,
« Me donner, me livrer ainsi qu'une putain.
« Voudrois-tu, respond-moy, je suis ta prisonnière,
« Qu'on te die là haut maquereau de Cerbère ?
« Voudrois-tu t'aquester ce nom tant monstrueux,
« Inexorable aux dieux, terrible et merveilleux ?
« Si je suis destinée de servir à ce diable,
« Et qu'il me faille icy revivre miserable,
« Car jamais des humains les esprits[1] hors des corps
« Ne rentrent en iceux du depuis qu'ils sont morts ;
« Les ondes d'Acheron sont au passer quaiables[2],
« Mais ilz ne sont jamais au retour repassables,
« Que je sois de votre ordre accouplée avec luy
« Par un beau mariage, et je jure celuy
« Qui premier me fit veoir la celeste lumière
« Que je te serviray de fidelle portière. »
Pluton, qui ne pensoit à sa grand' trahison,
Sa demande accorda. Pauvre roy sans raison,
Que ne sçavoit encor que jamais maquerelle
Ne peut onques tenir sa parolle fidelle,
Et qu'en son double cœur, malin et cautelleux,
Le vouloit deschasser de ses lieux tenebreux !

1. Imp. : épris.
2. C'est-à-dire guéables.

L'acort aussi tost fait de Cerbère et Cardine,
Se touchèrent les mains, faisant piteuse mine,
Car il ne se trouvoit en ce lieu merveilleux
Demons si effroyans, si laids et si hideux :
Tant ilz estoient crasseux, villains et deshonnestes !
Cerbère avoit au col trois monstrueuses testes,
Comme un arbre forchu, et puis ses yeux affreux,
Rouges comme charbons, flamboyant furieux.
Chacune teste estoit de diverse peinture :
La première monstroit d'un serpent la figure ;
Et la seconde estoit comme un mufle felon,
Au crin roux, herissé, d'un orgueilleux lion ;
Et la tierce, monstrant un col long très horrible,
Ressembloit au dragon qui volle plus terrible.
Cardine, qui avoit desjà long-temps perdu
Le plus beau de ses fards, au bordeau despendu,
Avoit le poil chesnu meslé d'estrange sorte
Sur son chef descharné, couvert d'une peau morte ;
Les joues luy pendoient ridées en tous lieux ;
Jaunatres et rouillez estoient ses deux gros yeux ;
Les mains sèches, sans chair, comme un'anatomie.
Voilà les beaux attrectz de l'amant et l'amie.
Par le large terroir de l'enfer outrageux
Desjà l'on[1] sçait partout les nopces de ces[2] deux ;
Tous les demons de l'air furent mandez à l'heure
Pour assister au jour qu'en l'infernal demeure
Se faisoit le festin où solennellement
Se debvoyent espouser et l'amie et l'amant.
Cardine, qui voyoit tant de demons paroistre

1. Imp. : long.
2. Imp. : ses.

Aux nopces arrivez : « Ne ferai-je congnoistre
(Dit-el'), ô grand Pluton, quand tu l'auras permis,
« Que je ne suis encor denuée d'amis ?
« Commande à quelques uns de tes espris habille
« Qu'il se transporte à coup dans la fameuse ville
« Du grand gouffre Paris, pour en chascun quartier
« Mes filles admener qui sont du bas mestier,
« Affin, toy les voyant et leur brave nature,
« Tu puisses lors juger quelle est ma nourriture,
« De moy, dis-je, Pluton, qui t'ay autant aymé
« Comme tu es des tiens cheri et estimé. »
— « Je le veux bien, » dit-il. Lors à l'heure il demande
Un esprit, qui venu aussitost, luy commande
Se transporter soudain au terroir de Paris
Querir celles qui font des cornes aux mariz.
« Puis surtout souviens-toy, dit Pluton, de semondre
« Celles qui bien souvent font les paillards refondre.
« Je les veux toutes veoir dans demain icy-bas
« Au festin solennel : haste-toy le grand pas. »
— « Laissez, dit Bellial, tel on nommoit ce monstre;
« Je les admeneray cy-bas faire leur monstre [1]. »
A l'instant il se part; puis, son chemin parfait,
Se logea chez la garce au grand Jasqu' Adenet [2],
Françoise au col ridé, my-mangé d'escrouelle,
Ballafrée au menton, marque de maquerelle.
Bellial de longtemps la congnoissoit fort bien,
Pour l'avoir souvent veuë en ce lieu parisien.
Si tost que le soleil retira sa lumière

1. C'est-à-dire les faire passer en revue.
2. Il est evident qu'il faut lire Jacque Adenet; mais est-ce un nom d'homme contemporain? est-ce une enseigne?

Et que la sombre nuit commençoit sa carrière,
L'esprit à son hostesse est soudain apparu,
Qui luy dit : « Autrefois ne m'as-tu bien congneu?
« Je suis ton inventeur, ton conseil, ton memoire,
« Qui t'a fait si souvent le vin à cinq solz boire;
« C'est moy, ton grand amy, messager infernal,
« Qu'on appelle en enfer le subtil Bellial,
« Venu exprès icy des umbreuses campaignes
« Pour aux nopces prier et toy et tes compaignes
« Qui se meslent ici, plaines d'oysiveté,
« De bastir un verger d'orde lasciveté;
« Ce sont les nopces, dis-je, à chacun merveilleuses
« De Cerbère et Cardine aux gestes orgueilleuses.
« Voylà donques pourquoy est icy ma venue. »
— « Bellial mon amy, certes j'ay bien cogneue,
Respondit-elle lors d'une face joyeuse,
« Que tu m'aymes beaucoup, et m'en estime heureuse.
« Mais où se trouvera, dis-le moy sans mentir,
« Chacune de noz sœurs, pour ensemble partir? »
— « Au fauxbourg Saint-Michel, dit-il, chez *la Passeuse*,
« Qui de toute votre ordre est la plus orgueilleuse.
« Là, avec ton troupeau, trouve-toy sans nul bruit,
« Pendant que je m'en vois courir toute la nuit
« Pour le reste assembler. » Tant fait de diligence,
Qu'il se montra esprit de grande experience.
Bref à les advertir il ne voulut songer.
Si bien fait Bellial, pour le comte abreger,
Que plustost ne s'ouvrit du beau jour la barrière
Qu'on voit au rendez-vous une grand' fourmillière
De courtières d'amour, avec ce beau meneur,
Qui les conduit au port d'Acheron plein d'horreur,
Où là estoit Charon, le nautonier fidelle

Du prince de l'enfer, avecques sa nacelle,
Où passent les espris des blesmes trepassez
Quand en ce monde icy ils ont leur temps passez.
Bellial, aussitost l'advisant, dit : « Charon,
« Passes-nous vistement ce fleuve d'Acheron. »
— « Comment ! luy respond lors ce vieillard, qui advise
Ce lunatic troupeau, quel est la marchandise
« Que tu m'ameines cy ? seullement à les voir,
« Je juge bien qu'ilz vont nostre enfer decevoir ;
« Ilz trahiront Pluton : dis-luy qu'il y regarde. »
Ainsi disoit Charon à la barbe grisarde,
Qui pendant, diligent et nautonnier accord,
Les passoit bravement de l'un à l'autre bord,
Où Pluton, ses supposts, Cerbère et l'espousée,
Les receurent gayement. Chascune, à l'arrivée,
Fut des diables d'enfer receue bravement;
Où ceux qui, trop lacifs, voulurent bougrement
Baiser la langue en bouche, eurent tous la verolle,
De la plus fine encor qui fut onc chez *Nicolle*,
Venue expressement du plus beau cabinet
De *la Passeuse*, qui n'eut jamais son cas net.
Ils furent cent d'attaints, et un diablot malade
Qui eut de *Madelon* seulement la pelade.
Chacun selon son rang s'achemine au palais,
Où les tables estoient couvertes de tous mets.
La première marchoit par Pluton gouvernée,
Suyvie de son train, la femme à *la Chaussée*,
Puis *Largerie* après marchant en rang à part,
Menée souz les bras par Charon le vieillard ;
La Passeuse à costé sur main droite chemine ;
Plus un nombre fort grand de troupe féminine,
Des jeunes, laides, belles, après elle marchoient ;

Puis dessouz son gros cul deux filles se cachoient;
Celuy qui la menoit estoit le grand Cerbère,
Qui gouvernoit aussi *Michelle* menuisière,
Suivie seulement de quatorze putains,
Dont les douze portoient chascune deux poulains,
Et les deux qui restoient, seize fois verollées,
Deux perruques avoient sur leurs testes pellées.
Marguerite Remy, surnommée aux gros yeux,
La femme de celuy qui est *Renard le vieux*,
Avec *la Maquignonne* et sa fille boiteuse;
Paquette, avec sa mère en tous lieux cautelleuse;
La Picarde cresmière, yvrongnesse tousjours,
Qui tromperoit un diable en ses ruses et tours;
La femme de *Bastien*, *Le Cellier*, *Robillarde*,
Anne au petit bonnet, la *Normande* bragarde,
La Ragouye, l'*Englesche*[1], *Ivonne*, qui souvent
Fait marcher son troupeau viste comme le vent;
La grosse *Jaqueline* à chacun chambrière,
La *Saintionne* aussi, et la *Chapperonnière*,
Gillette la gaillarde, et *Michelle* sa sœur,
La *Lionnoise* encor, qui n'a pas le cas seur,
Esperance, *Olive*, *Janne*, à qui la chemise
Fut en mille morceaux en un soir toute mise:
Margot la larronnesse et *Perrette* au corps bleu,
Et mille autres encor qui bruslent dans le feu
Du petit Cupidon, marchoient en une troupe,
Tenans toutes en main plein de vin une couppe,
Chantant accortement mille chansons d'amour,
Carollant gayement de Cardine à l'entour.
La Bretonne, *Nicolle* et madame *Le Moyne*,

1. C'est-à-dire l'Angloise.

Toutes trois par honneur de Cardine avoient peine
A supporter la queue du costillon brodé
De petits serpentiaux dont il estoit bandé,
Et pour autant aussi que fines et fidelles
Elle les estimoit sur toutes maquerelles,
C'est pourquoy el' vouloit près d'elle les tenir
Pour en tout son conseil prestes la subvenir.
Or madame *Guerin, la Bardou*, avec *Sainte*,
Qui *Martine* menoit souz le bras, toute teinte
De mauvaise couleur, avoient soin de renger
Celles qui se vouloient dedans l'enfer loger.
Le nombre en fut si grand, qu'il y en eut dix mille
Qu'ilz ne peurent entrer en l'infernalle ville.
J'aurois plustost comté le sable de la mer
Que de m'amuser cy à toutes les nommer.
Qui a autrefois veu, au plus chaut de l'année,
Sortir d'un chesne creux une longue trénée
Des fourmis mesnagers, dont la queue sans bout
Couvre tout un chemin qui en regorge tout,
Il a veu de Venus les femmes amoureuses
Emplir tout le terroir des caves ombrageuses.
De vous raconter cy l'ordre de leur festin
Je n'aurois jamais fait, long en seroit la fin;
Seulement je diray que tout fut plein de joye
Ou après le souper l'espousée on convoye
En sa chambre coucher. Là bien et doucement
Pluton la soulagea souz les bras gentiement;
Puis, ayant prins congé de la mère Cardine,
S'en alla reposer aux bras de Proserpine.
La Roche damoiselle avoit tant seullement
Charge de bien coiffer Cardine proprement;
Ses deux filles de chambre à la façon bragarde

Furent la grosse *Jeanne* et aussi *Robillarde*,
Qui firent tout le jour aux diables commencer
Mille et mille chansons pour les faire dancer,
Dont on les prisa fort, après dame *Gillette*,
Qui fidelle gardoit la clef de la chambrette
Où se debvoient coucher l'espousée et l'espoux.
Aussi les infernaux la reveroyent tous,
Tant pour ce qu'elle estoit femme disant merveilles
Qu'aussi elle gardoit du banquet les bouteilles,
Et que sa sœur *Michelle*, aux noirs et bigles yeux,
Servoit Cardine en tout d'un maintien gracieux.
La mère donc estoit retirée en sa chambre,
Qui ne sentoit ny musc, ny le parfum, ny l'ambre,
N'aucune bonne odeur que l'on puisse chercher,
Où desjà sous le lit s'estoit voulu cacher
Astarot le malin, qui desiroit, pour rire,
Escouter tout ce que les amans pourroyent dire
La nuit, couchez ensemble, affin, le jour ouvert,
Qu'il eust tout leur secret à chacun descouvert
Pour les en bien gosser. Mais, de malheur, ce diable
Ouyt, sans y penser, la trahyson semblable
Comme vous entendrez : *O Marie aux poireaux!*
Si tu n'eus point ce soir enyvré ton cerveau,
Et qu'il t'eust souvenu, comme c'estoit ta charge,
De regarder partout sous le lict long et large
Où Cardine couchoit, l'enfer certainement
Ne fust plus à Pluton, mais à vous bravement.
Mais quoy! nous ne pouvons fuir la destinée
Que nous avons d'en haut et des Dieux ordonnée.
Cardine donc au lict, et voyant à l'entour
D'elle ses filles qui ne vivent que d'amour,
Se rit et dit ainsi : « O filles honorables!

« J'ay tant fait que je suis hors des mains de ces diables
« Et de ce dieu Pluton, qu'encor je tromperay
« Avant qu'il soit trois jours, ou bien je ne pourray,
« Car je veux de l'enfer m'emparer de la porte ;
« Puis après ce point-là je me rendray plus forte
« Par quelqu'autre moyen. Ainsi, filles d'amour,
« J'auray plus grand pouvoir de vous servir un jour :
« Car il est ordonné par la grand' destinée
« Que chascune de vous sera ceans damnée.
« C'est pourquoy je voudrois, pour vous favoriser,
« Quelque subtil moyen maintenant adviser.
« La plus fine de vous, en ceste urgente affaire,
« Me conseille au besoin : c'est à vous de bien faire. »
La Paisseuse vouloit son propos advancer,
Si *Nicolle* à l'instant ne luy eust fait cesser.
« T'appartient-il, dit-elle, ô sotte glorieuse !
« De parler devant moy, *Nicolle* la boiteuse?
« Quoy ! es-tu à sçavoir, à entendre, à ouyr
« Que, quand je veux, je fais la fille esvanouyr
« Devant les mesmes yeux de la saincte justice,
« Tant je suis cauteleuse et pleine d'artifice? »
Respond lors *Largerie*[1] : « Je sçay et cognoy bien
« Que sçavez toutes deux d'assez subtils moyens
« Pour tromper les marchans ; mais sçachez, je vous prie,
« Que sçait, que peut, que veut la fine *Largerie* ;
« Et je m'asseure bien que vous me quitterez
« La gloire d'entre vous et me revererez.
« Tu parles de tromper et decevoir la veue
« De ceux qu'en ta maison font recerche et reveue ;
« Ce n'est rien que cela, je feray encor plus :

1. Forme ancienne de largesse.

« Car le plus fin sergent je rendray tout confus,
« Trompé et esblouy, voire eust-il en la teste
« Cent yeux ainsi qu'Argus. Cela est manifeste,
« Cela est dans Paris aussi commun à tous
« Comme il est vray qu'icy suis première de vous.
« Première donc je veux, ma Cardine, t'apprendre
« Comme il faut commencer, s'il te plaist de m'entendre,
« Pour faire ton vouloir; alors ton jugement
« Cognoistra si je suis de bon entendement. »
Elle vouloit parler, quand madame *le Moine*,
Femme d'un boulenger, luy dit: « Ne prens la paine
« Ny hardiesse encor de parler devant moy;
« Car je sçay mieux que c'est de conseiller que toy.
« De fidelles tesmoings me serviront cent filles,
« Qui coquines estoyent, que j'ay faictes gentilles.
« Les unes damoiselles ores je les feray;
« Puis en bourgeoises après soudain les changeray,
« En mignonnes marchandes, aussi gentes encores
« Comme dans le Palais aujourd'huy se voit ores. »
— « Pour cela, respond lors *Anne*, voudrois-tu bien
« Soutenir et prouver que nous ne sçavons rien?
« Ces traits-là sont communs qu'icy tu nous raportes.
« Je sçay que tu te sers, comme chevaux de postes,
« Des filles que tu tiens, encores à credit.
« Ouy, ouy, je le sçay bien, car une me l'a dit,
« Lorsqu'elle vint un jour en ma maison gaillarde
« Se faire besongner ainsi qu'une paillarde.
« Laisse-moy donc parler sans plus avant marcher,
« Car je sçay d'importance un grand fait esplucher,
« Et icy pour me nuire aujourd'huy ne t'abuse:
« On voit à ton grand nez que tu n'es qu'une buse. »
Ayant ainsi parlé, elle voulut soudain

Commencer son discours ; mais une, de la main,
Lui donna un soufflet, et luy dit : « Impudente !
« Te vantes-tu ainsi, ma Cardine presente ?
« Je sçay bien que tu es femme d'un maquignon,
« Et que tu ne vaux pas un vieil pourry oignon.
« Si tu estois sçavante ou bien ingenieuse,
« Te voudrois-tu servir de ta fille boiteuse
« Pour faire tes marchez à un chacun ? » Voylà
Comme la *Grand' Bretonne* à ceste-icy parla,
Qui d'un œil furieux, ainsi qu'une lionne,
Vouloit faire trouver estre sa cause bonne.
« S'il faut, dit-elle encor, bien faire sans vanter,
« Je dois seule le pris sur toutes emporter,
« Soit pour l'entendement, pour la ruse ou finesse :
« Car j'ay accortement aquise la richesse
« Par mon subtil esprit, et n'ay pas despencé
« Tout l'or et tout l'argent qu'amour m'a advancé.
« Mais vous, pauvres, helas ! malotrues canailles,
« Vous n'avez pas vaillant ensemble quatre mailles.
« Prestez-moy donc silence, et apprenez de moy.
« Il est certain qu'il faut premier tenir la foy
« A vous, mère Cardine, afin d'oster le sceptre
« A ce grand roy Pluton, de ses bas lieux le maistre ;
« Car toutes d'un accord, unies d'un vouloir,
« Nous le deschasserons de son triste manoir,
« Et, au lieu de luy roy, nous te ferons royne. »
Ces mots firent ouvrir les yeux à la Cardine,
Qui fit signe aussitost à toutes de l'ouyr
Pour voir comme el' pourroit du grand enfer jouyr.
Lors, le silence fait, elle dit : « Il faut, mère,
« Premier tuer au lict ton espousé Cerbère.
« Ceste prochaine nuict, ainsi que le sommeil

« Luy aura aussitost doucement charmé l'œil.
« Ce fait, tu luy prendras la clef de la grand'porte
« D'enfer, pour faire entrer dedans notre cohorte,
« Qui, preste se tenant d'assaillir Lucifer,
« Forcerons bravement tous les demons d'enfer.
« Moy, comme colonnel' de la bande première,
« Croy que pour assaillir je ne seray derrière.
« *Nicolle*, que voicy, la sienne menera,
« Et *Largerie* aussi de bien près la suyvra.
« *La Passeuse*, qui n'est qu'à tout mal faire experte,
« Et *la Chaussée* encor, tiendront la porte ouverte;
« *Michelle*, avec *Françoise*, accorte[s], serviront
« De se tenir au guet du mieux qu'elles pourront.
« Je m'assure fort bien que, tenant un tel ordre,
« Nous chasserons Pluton sans faire aucun desordre. »
Ainsi dit la *Bretonne* au cœur plein de poison.
Lors Cardine parla, disant: « Ceste raison
« N'est pas impertinente, et je l'advoue bonne.
« Par quoy, ma bien-aymée et cherie *Bretonne*,
« Fais si bien qu'en effect je possède ce fort:
« Car, s'il ne tient qu'à moy, Cerbère est desjà mort.
« Servez-moy au besoin, mes fidelles compagnes,
« Pour le sceptre tenir des umbreuses campagnes;
« Promettez-moy la foy, ô filles de mon cœur!
« Et ores employez vos forces et vigueur. »
Alors, d'un mesme accord s'ecrièrent ses femmes:
« Mère, tout est à vous, et nos corps et nos ames. »
Ce complot ainsi pris, partirent hors de là;
Chacune son troupeau amasser s'en alla,
Et eussent sceu si bien la trahison parfaire
Que chassé eut esté le grand roy mortuaire,
N'eust esté l'espion, fidèle à son seigneur,

Dessouz le lict caché, qui courut de roideur
Vers la chambre à Pluton : « Esveille-toy, ô prince !
« Et sauve maintenant ta nocturne province ;
« Tu es trahy, dit-il ; lève-toy vistement,
« Ou bien l'on te viendra tuer presentement.
« Cardine l'infidelle esgorge ton Cerbère,
« Et, à l'aide des siennes entrez ici naguère,
« Espère te ravir le sceptre que tu tiens. »
A ces mots saute en piedz Pluton et tous les siens,
Armez de coulevreaux, de torches enflamées,
De longs serpens retors, aux queuës animées ;
Le toccin effroyant sonna plus hautement
Que quand les trois amis entrèrent forcement [1]
Pour Proserpine avoir. L'enfer est tout en arme ;
On n'entend rien que bruit et que crier : Alarme !
Chacun demon tressault, esmeu de grand frayeur ;
Et Pluton, arrivant, les yeux brillant d'ardeur,
Au lieu où le troupeau de ces femmes malignes
Abatoyent, renversoyent, cauteleuses et fines,
Les nocturnes demons, s'ataqua hardiment
A celle qui faisoit le plus grand destruiment.
« *Largerie*, dit-il, — c'estoit ceste marâtre
Qui faisoit raige ainsi de tous ses gens abattre, —
« Je te veux maintenant, avant que m'eschaufer,
« Monstrer que vaut la main du grand prince d'enfer,
« Et comme je sçay bien chastier et detruire
« Ceux qui mal advisez entreprennent me nuyre. »
Ce dit, dessus les rains si grand coup luy donna
De son croc, que l'enfer hautement resonna.
« A ! dit-elle, Pluton, ce coup ne m'espouvante :

1. De force.

« Sy ta force n'est point plus rude et vehemente,
« Je n'auray pas grand' peine aujourd'huy à donter
« Ton orgueilleux pouvoir. » Lors, sans plus contester,
Luy donna d'un marteau sur le haut de la teste,
Qui s'entendit plus loin qu'un esclat de tempeste [1].
Pluton, tout estourdy, chanceloit çà et là
Du grand coup qu'il receut; et à l'heure voylà
Les demons en fureur, acharnez pesle-mesle
Sur celles que menoit ceste grand' maquerelle;
D'autre coté estoit le troupeau furieux
De cent putains qu'avoit *Marguerite* aux gros yeux,
Qui tenoyent prisonniers Eaque [2] et Radamante;
Cerbère, d'autre part, qui pleure et se tourmente
Pour Cardine, qu'il voit qu'on rattache en prison,
Accusée envers luy de fraude et trahyson :
Thesiphone, Alecton et l'affreuse Megère,
Les Furies d'enfer, la prindrent prisonnière,
Qui la sceurent si bien lier et enchener
Qu'elle ne se pouvoit en façon retourner;
Puis, la laissant ainsi, vindrent comme un tonnerre
Se jetter au milieu de la terrible guerre
Pour secourir leur roy, aussi fort empesché,
Comme ce trouble icy l'avoit rendu fasché.
Ce fut lors que l'etour [3] recommença terrible.
Quoy voyant ce renfort aux femmes trop nuisible,
S'avança *la Bretonne*, enflamée d'ardeur,
Qui aborda ses trois de force et de roideur.
Largerie la suit, qui frappe et qui desire
Combattre vaillamment; et *Nicolle*, qui vire

1. Un coup de foudre. — 2. Imp. : Deauqe. - 3. L'Estour, le combat.

Son escadron vers eux, un serpent dans le poing,
Monstre en frapant qu'elle a de combattre le soing.
Françoise au cœur felon, *Michelle* menusière,
Avecque *la Bardou*, tant orgueilleuse et fière,
Crièrent, abordant les trois filles d'enfer,
Qu'ilz virent sur leurs gens trop et trop s'eschaufer :
« Filles qui de vos fouetz combatez à oultrance,
« Nous vous ferons sentir quelle est nostre puissance.
« Nous sommes trois, vous trois; sus, voions entre nous
« Qui aura plus de cœur, de forces et de coups. »
Megère fut d'abord par *Michelle* abatue;
Françoise descocha une flèche pointue
Fort furieusement au bras droit d'Alecton,
Qu'un peu auparavant avoit gesté Pluton
A *Marie Bardou*, qui, de rage felonne,
Tenoit sous elle au crin l'affreuse Tesiphonne.
Tant dura ce combat, tout plein de cruaulté,
Que chascun estoit las d'un et d'autre côté.
L'on vit un fort longtemps les deux forces egales;
Mais, Pluton ayant veu ses filles infernalles
Terrassées en bas, il s'ecria alors :
« Sortez de mes cachos, les plus hardiz et forts;
« Sortez secourez-moy, ô espris miserables!
« Contre ces femmes-cy, plus fortes que mes diables;
« Chassez-les de ce lieu, et je prometz à tous
« Que pour votre loyer je vous seray plus doux. »
A ces mots, chascun d'eux, pour telle recompence,
Y employa du tout sa force et sa vaillance.
Les neuf preux, qui jadis firent tant de combats,
De ces femmes icy furent versés en bas,
Quoiqu'ilz fissent devoir de genereuses ames.
Mais qui pourroit aussi vaincre de telles femmes?

Mesmes ilz se servirent de leurs corps pour jetter
Encontre les demons qui vouloyent contester,
Les reculent, les chassent, et font en telle sorte
Qu'ils gaignent le dessus encontre la cohorte
Du bien fasché Pluton, qui appelle à secours
Les tigres, les lyons, les onces et les ours;
Mais tous ces animaux ne peurent pas defendre
Que plus avant encore ilz ne puissent descendre
Dans l'enfer ensouffré. Ilz renversent esprits,
Ilz froissent, ilz assomment tout ce qu'ilz tiennent pris.
Alors le pauvre roy tira dehors ses flammes,
Appelant à son secours, maintes et maintes ames
De larrons, de tyrans, de ruffiens, de voleurs,
Et celle des pendus et des empoisonneurs;
Mais ilz furent encor dechassez de ces femmes,
Et asprement suyvis jusques [de]dans les flammes
Du plus profond enfer, où Cardine crioit
Dans un fourneau ardant qui sans fin la brusloit:
« Filles, secourez-moy! ne perdez le courage!
« Pluton ne sçauroit plus contester d'avantage;
« Il est presque vaincu. » A son cry, le combat
Leur raluma entre eux un plus sanglant debat,
Où fut prinse soudain Proserpine, domptée
Par *Loyse*, qui est par le nez picotée,
A l'aide de *Marie* et *Madelon*, sa sœur,
Qui la lièrent lors, en despit de son cœur.
Quant Pluton vit sa femme ainsi prise et captive,
Et que sa troupe estoit et vaincue et retive,
Il n'eut plus de recours, sinon qu'à reculer.
Quoy voyant Jupiter, qui tout sçait sans parler,
Eut pitié de Pluton, son cher amy et frère
— Le frère doit veiller, voyant l'autre en misère —

Deslacha quatre coups d'un tonnerre ebranlé,
Lequel est tout soudain dans l'enfer devallé,
Entremeslé d'eclairs. Lors les femmes terribles
Quittèrent de grand peur, l'une à l'autre invisibles,
Le terroir assailly ; et Pluton ferme alors
Sur elle le portail de la maison des morts.
« Retirez-vous, dit-il, viperiques canailles !
« Retournez, retournez faire vos funerailles
« Où esclère Phœbus, et n'approchez jamais
« De ce lieu, où je suis le maistre desormais.
« Je jure l'Acheron, matrones infidelles,
« Que vous n'entrerez plus tant d'ordes maquarelles
« En ce val tenebreux. Mais quand je vous tiendray
« Une à une icy-bas, lors je vous apprendray
« Comme je sçay payer de peines vengeresses
« Les infidelitez de si trahystres hostesses. »
Ayant parlé ainsi, appela Cerberus,
Et luy dit : « Je te pry, ne te soucie plus
« De Cardine, et fidel' garde la noire porte.
« Quand est de ton amour, qui tant d'ennuy apporte,
« J'ay moyen, sans mentir, de le faire aujourd'huy
« Effacer, beuvant l'eau de haynes et d'ennuy. »
Lors tira de son sein soudain une fiolle
Pleine d'un jeu amer si qu'Amour, qui l'affolle ;
Aussi tost n'en eut beu qu'il effaça l'amour
Qu'il portoit à Cardine, à laquelle le jour
Et la nuit, sans repos, on tourmentoit le cœur
De flambeaux ensouffrez de rage et de fureur,
Rengregeant mille fois la douleur execrable
Que portoit paravant la pauvre miserable.
Cependant, au dehors de la triste maison,
Ces femmes sont tousjours qui demandent raison,

Appellant au combat et Pluton et sa femme,
Et de tous ses enfers la plus genereuse ame.
« Sortés, esprits, sortés au combat contre nous,
« Et voyons qui sera enfin vaincu de coups!
« Vous estes, disoient-elles, ô diables! bien infames
« De n'oser ataquer nous autres simples fames!
« Ouvrez-nous vostre porte à quatre seulement
« Des plus simples qui soyent dedans le regiment
« De *Marie Bardou*. Nous vous mettrons sans doute
« Pluton, et son enfer, et vous, diables, en route. »
Mais ils ferment l'oreille à leur cry despiteux
Et ne veulent jamais r'azarder ses bas lieux,
Sçachant qu'il n'y a rien en leur enfer infame
Qui soit assez puissant pour combattre une fame,
Plein d'un esprit malin, en tout desmesuré ;
Puis le sceptre n'est pas par combas assuré.

Ridet fatum virtus.

Chanson nouvelle de certaines bourgeoises de Paris qui, feignant d'aller en voyage ès faux-bourgs S. Germain des Prez, furent surprinses en la maison d'une maquerelle, et menées en prison à leur deshonneur et confusion.

Sur le chant : *Sauve-toy, ferreur d'esguillettes.*

Tousjours quelque nouveauté,
Ou quelque chose inciville,
Il advient en verité
Dedans Paris, grande ville,
Comme l'on voit journellement.

Qui voudra prendre femme belle,
Garde le devant seulement.

Pour un tesmoignage seur,
N'a pas long-temps quelques femmes,
Sans craindre le deshonneur,
Pour suyvre d'Amour les flammes
Sans qu'on le sceût aucunement...
Qui voudra, etc.

Et, devisant sans sejour
Comme par bonne manière
Ilz pourroyent faire l'amour
A l'escart et en derrière
Sans qu'on le sçeut aucunement...
Qui voudra, etc.

Vont à leurs mariz parler
Pour avoir licence viste,
En pellerinage aller
Devers saincte Marguerite
Pour un vœu fait nouvellement.
Qui voudra, etc.

Les mariz ayant exprez
Octroyé telle licence,
Droit à Sainct-Germain-des-Prez
Les dames vont sans doutance
Rire et piaffer gayement.
Qui voudra, etc.

Quand el' furent aux faux-bourgs,
Ces gentilles damoyselles,
Pour pratiquer leurs amours,
S'en vont chez des maquerelles

Qu'elles frequentoyent librement.
Qui voudra, etc.

Allors de leurs amoureux
Elles furent apperceues,
Qui, sans estre douleureux,
Les ont bravement receues
En les baisant humainement.
Qui voudra, etc.

Après le bon desjeuner,
Un chacun print son amante
Et la meine promener
Sur le lict, sans plus d'attente,
Affin de prendre esbatement.
Qui voudra, etc.

Un fricasseur d'espinars
Point ne remue en la sorte
Que ces amoureux soldars
Sur chacune femme accorte
A se manier bravement.
Qui voudra, etc.

Les voisins, appercevant
Par les fenestres ouvertes
Lever et coucher souvent
Ces bourgeoises descouvertes
Jusques au trou du fondement...
Qui voudra, etc.

S'en vont trouver de ce pas
Les sergens de la justice,
Pour reprimer par compas
Un si detestable vice

Fait auprès eux tacitement.
Qui voudra, etc.

Lors les sergens par raison,
N'usant de façons courtoyses,
Ont mené en la prison
Promptement telles bourgeoises,
Sans les epargner nullement.
Qui voudra, etc.

Quand est des gallans subtils
Qui faisoyent telle bataille,
En resserrant leurs outils,
Ilz sautèrent les murailles
En destallant habilement.
Qui voudra, etc.

Les bons maris, sans doubter,
Recevant telles escornes,
Les vont lors solliciter,
En portant de belles cornes
Dessous leurs chapeaux chaudement.
Qui voudra, etc.

Mes mignonnes, quand irez
En un tel pellerinage,
Les fenestres fermerez
En un si lourd coquuage,
Pour le faire secrettement.
Qui voudra prendre femme belle,
Garde le devant seulement.

Fin.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

63 Sermon joyeulx d'ung fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée à rabattre sur le temps advenir. Page 5
64 Le monologue des sots joyeulx de la nouvelle bande, la déclaration du preparatif de leur festin, mis en lumière par le seigneur du Rouge et Noir, adressant à tous joyeux sotz et aultres. 11
65 Epistre envoyée par feu Henry, roy d'Angleterre, à Henry, son fils, huytiesme de ce nom, à presant regnant audict royaulme (1512). 26
66 Le danger de se marier, par lequel on peut cognoistre les perils qui en peuvent advenir, tesmoins ceux qui ont esté les premiers trompez. 72
67 Le grant testament de Taste-Vin, roy des pions. 77
68 Le debat et procès de Nature et de Jeunesse, à deux personnages, c'est assavoir Jeunesse, Nature, avec les joyeulx commandemens de la table et plusieurs nouveaulx ditiés. 84
69 Les omonimes, satire des mœurs corrompues de ce siècle, par Antoine du Verdier, homme d'armes de la compagnie de monsieur le seneschal de Lyon (1572). 97
70 L'art de rhetorique pour rimer en plusieurs sortes de rimes. 118
71 La resolution de Ny Trop Tost Ny Trop Tard Marié. 129
72 Les souhaitz des hommes. 138
73 Les souhaitz des femmes. 147

74 La voye de paradis, avec aucunes louanges de Nostre-Dame. 155
75 Le jaloux qui bat sa femme. 162
76 Les secrets et loix de mariage, par Jehan d'Ivry. 168
77 Le songe doré de la Pucelle.
78 Les presomptions des femmes mondaines. 232
79 La deploration des trois Estatz de France sur l'entreprise des Anglois et Suisses, par Pierre Vachot (1513). 247
80 Sermon joyeux de la patience des femmes obstinées contre leurs marys, fort joyeux et recreatif à toutes gens. 261
81 L'epistre du Chevalier gris à la très noble et très superillustre princesse et très sacrée vierge Marie, fille et mère du très grant et très souverain monarche universel Jesus de Nazareth. 268
82 Deploration et complaincte de la mère Cardine de Paris, cy-devant gouvernante du Huleu, sur l'abolition d'iceluy. 290
83 L'Enfer de la mère Cardine. 302

Riley Dunn & Wilson Ltd
EXPERT CONSERVATORS & BOOKBINDERS